



HAL
open science

Morphosyntaxe et sémantique du verbe. Relations actanciennes, voix, aspect et statut grammatical en français et en arabe

Jacques François, Ahmed Brahim

► To cite this version:

Jacques François, Ahmed Brahim. Morphosyntaxe et sémantique du verbe. Relations actanciennes, voix, aspect et statut grammatical en français et en arabe. Journée scientifique: Morphosyntaxe et sémantique du verbe (Relations actanciennes, voix, aspect et statut grammatical en français et en arabe), Nov 2006, Tunis, Tunisie. Cahiers du CRISCO (Univ. Caen), 23, pp.1-149, 2007. hal-01870486

HAL Id: hal-01870486

<https://hal.science/hal-01870486>

Submitted on 7 Sep 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Centre de
Recherches
Inter-langues
sur la Signification
en COntexte
FRE 2805



Cahier du CRISCO n°23

octobre 2007

MORPHOSYNTAXE ET SÉMANTIQUE DU VERBE

**RELATIONS ACTANCIELLES,
VOIX, ASPECT ET STATUT GRAMMATICAL
EN FRANÇAIS ET EN ARABE**

Jacques FRANÇOIS
&
Ahmed BRAHIM
(dir.)

CRISCO

Université de Caen (Bât. Sciences Porte SA S13), 14032 CAEN CEDEX
Tél. : 02 31 56 56 27 — Fax : 02 31 56 54 27 — Site web : www.crisco.unicaen.fr
Courriel direction : jacques.francois@crisco.unicaen.fr
Courriel secrétariat : greneche@crisco.unicaen.fr

Le *Centre de Recherches Interlangues sur la Signification en Contexte* (CRISCO) contribue au débat linguistique à l'aide de trois outils éditoriaux :

I

Syntaxe & Sémantique

Revue de linguistique créée en 2000 aux Presses Universitaires de Caen

Responsables de la revue : J. FRANÇOIS & N. LE QUERLER

Comité de rédaction : C. GUIMIER, A. LACHERET, F. NEVEU, R. RENAULT, J. FRANÇOIS, N. LE QUERLER

Comité scientifique : P. BLUMENTHAL (Cologne), A. BORILLO (Toulouse-le-Mirail), M. CHAROLLES (Paris 3), B. COMBETTES (Nancy), J.P. DESCLES (Paris 4), D. GEERAERTS (Leuven), B.N. GRUNIG (Paris 8), P. HIRSCHBUHLER (Ottawa), G. KLEIBER (Strasbourg 2), P. KOCH (Tübingen), B. LAMIROY (Leuven), A. LEMARECHAL (Paris 4), R. MARTIN (INALF), S. MEJRI (Tunis), C. VET (Groningen), B. VICTORRI (CNRS).

n°1	<i>Connecteurs et marqueurs de connexions</i> , sous la direction de Claude GUIMIER (mars 2000)
n°2	<i>Sémantique du lexique verbal</i> , sous la direction de Françoise CORDIER, Jacques FRANÇOIS et Bernard VICTORRI (avril 2001)
n°3	<i>Les grammaires du français et les "mots outils"</i> , sous la direction de Gudrun LEDEGEN et Nathalie ROSSI (mars 2002)
n°4	<i>La valence vue d'Allemagne</i> , sous la direction de Peter BLUMENTHAL et Peter KOCH (mars 2003)
n°5	<i>Polysémie et polylexicalité</i> , sous la direction de Salah MEJRI (avril 2004)
n°6	<i>Aux marges de la prédication</i> , sous la direction de Irmtraud BEHR, Jacques FRANÇOIS, Anne LACHERET-DUJOUR & Florence LEFEUVRE (décembre 2005)
n°7	<i>La terminologie linguistique – Problèmes épistémologiques, conceptuels et traductionnels</i> , sous la direction de Franck NEVEU (mars 2007)

II

Bibliothèque de Syntaxe & Sémantique

collection de linguistique créée en 2002 aux Presses Universitaires de Caen

<i>Traits d'union</i> , sous la direction de Nicole LE QUERLER & Georges KLEIBER [Actes des <i>Journées de Linguistique Rhénane</i> de novembre 2000, organisées par SCOLIA et le CERLICO] (mai 2002)
<i>L'adjectif en français et à travers les langues</i> , sous la direction de Jacques FRANÇOIS [Actes du colloque de Caen, 28-30 juin 2001] (janvier 2005)
<i>Composition syntaxique et figement lexical</i> , sous la direction de Jacques FRANÇOIS & Salah MEJRI [Actes de l'atelier franco-tunisien de Caen, septembre 2002] (printemps 2006)

SOMMAIRE

<i>Introduction</i> par J. François & A. Brahim	3
---	---

SECTION 1 : LES VERBES FRANÇAIS

Houda BEN HAMADI, <i>Réflexions sur l'emploi de certains auxiliaires de mode : le cas de 'vouloir'</i>	5
Imen BEN SALAH, <i>Contribution à l'étude des 'verbes symétriques' en français contemporain</i>	15
Jacques FRANÇOIS, <i>'Commencer par' / 'finir par' : un couple mal assorti</i>	38
Raja GMIR, <i>L'actant « circonstanciel » en français</i>	50
Nicole RIVIÈRE, <i>La pronominalisation et les auxiliaires de modalité</i>	60
Mehrez SAADAoui, <i>La délimitation des verbes dénominatifs 'construits' en français contemporain</i>	80

SECTION 2 : LES VERBES ARABES

Ahmed BRAHIM, <i>Marquage locatif de l'objet et aspect progressif en arabe et en berbère tunisiens</i>	94
Marzouga NSIRI, <i>L'opérateur kâna en arabe : valeur aspectuo-temporelle, emploi modal et interprétation anaphorique</i>	106
Abdelaziz MESSAOUDI, <i>La transitivité en arabe classique entre interprétation et syntaxe</i>	115

SECTION 3 : ÉTUDES CONTRASTIVES

Dhouha DAHECH, <i>Les nominalisations déverbales en arabe et en français : Etude exploratoire des critères de classement</i>	128
Ranya SAMET, <i>Le verbe support arabe, ses constructions et leur traduction en français</i>	139

INTRODUCTION

L'essentiel des contributions à ce Cahier 23 du CRISCO est constitué de neuf communications à la journée scientifique *MORPHOSYNTAXE ET SÉMANTIQUE DU VERBE (relations actancielles, voix, aspect et statut grammatical en français et en arabe)* coorganisée par les Unités de recherche *Langage et métalangage* (Faculté des Lettres, Université de la Manouba, Tunisie) et *CRISCO* (Université de Caen et CNRS, France) le 3 novembre 2006 à la Faculté des Lettres de l'Université de la Manouba à Tunis.

La communication de Morgane Sénéchal, destinée à une autre publication, a laissé la place à une contribution de Marzouga Nsiri. En outre nous avons été heureux d'accueillir un article de Nicole Rivière qui offre, dans le domaine des auxiliaires de modalité, un contrepoint stimulant à celui de Houda Ben Hamadi.

Les onze articles rassemblés entrent naturellement dans trois rubriques : six études de linguistique du français, trois études de linguistique arabe et typologique et deux études contrastives entre le français et l'arabe. C'est le classement que nous avons adopté. Dans chaque rubrique les articles sont rangés par ordre alphabétique des auteurs.

La première section portant sur **LES VERBES FRANÇAIS** est la plus diversifiée. La contribution de Houda BEN HAMADI, *Réflexions sur l'emploi de certains auxiliaires de mode : le cas de 'vouloir'*, est centrée sur celui des verbes de modalité qui présente un comportement syntaxique atypique. Celle de Imen BEN SALAH, *Etude syntaxique, sémantique et pragmatique de quelques verbes symétriques*, porte sur une classe de verbes qui a donné lieu à différentes terminologies (verbes à renversement, réversibles, ergatifs, symétriques, etc.) et examine spécialement les particularités de leur emploi intransitif. L'étude de Jacques FRANÇOIS, *'Commencer par' / 'finir par' : un couple mal assorti*, vise à montrer que – contrairement au couple « bien assorti » *commencer à / finir de*, les semi-auxiliaires *commencer par / finir par* n'assurent pas une fonction équivalente d'introducteur de procès relativement à l'axe du temps. L'article de Raja GMIR, *L'actant « circonstanciel en français »*, examine la valeur locale ou temporelle de certains sujets grammaticaux postposés et la valeur de semi-auxiliaire de diathèse que peut prendre le verbe *voir*. La contribution de Nicole RIVIÈRE, *La pronominalisation et les auxiliaires de modalité* porte sur l'interprétation des emplois pronominaux des verbes de modalité et en particulier *se vouloir*. Enfin celle de Mehrez SAADAOUÏ, *La délimitation des verbes dénominaux 'construits' en français contemporain*, a une orientation morphosémantique, en appliquant aux verbes français dérivés d'un nom la distinction proposée par Danielle Corbin entre lexèmes « construits » et lexèmes « complexes ».

La seconde section portant sur **LES VERBES ARABES** est composée de trois contributions. Celle de Ahmed BRAHIM, *Marquage locatif de l'objet et aspect progressif en arabe et en berbère tunisiens*, a une visée contrastive avec un arrière-plan clairement typologique. L'article de Marzouga NSIRI, *L'opérateur kāna en arabe : valeur aspectuo-temporelle, emploi modal et interprétation anaphorique* est centré sur les valeurs temporelle, aspectuelle et modale de la forme *kāna* qui a principalement une fonction d'opérateur et assure secondairement un rôle dans la cohésion du discours. Enfin l'article de Abdelaziz MESSAOUDI, *La transitivité en arabe classique entre interprétation et syntaxe*, vise à mettre en vis-à-vis la conception arabe classique de la transitivité et des travaux récents de linguistique cognitive et typologique.

La troisième section consacrée à la **MISE EN CONTRASTE DES STRUCTURES DU FRANÇAIS ET DE L'ARABE** est constituée de deux articles. Celui de Dhouha DAHECH, *Les nominalisations déverbales en arabe et en français : Etude exploratoire des critères de classement*, porte comme précédemment celui de Mehrez SAADAOU, sur les relations morphosémantiques entre nom et verbe mais cette fois à propos de la formation de noms déverbaux et dans une perspective contrastive et classificatoire. Quant à celle de Ranya SAMET, *Le verbe support arabe, ses constructions et leur traduction en français*, elle cherche à définir dans les deux langues la notion de « verbe support de prédication nominale » issue des travaux du Laboratoire d'Automatique et de Linguistique Française de Maurice Gross.

Nous remercions les université de Caen et de la Manouba ainsi que le CNRS, Département des Sciences de l'Homme et de la Société, de nous avoir donné les moyens d'organiser la rencontre qui est à la source de ce Cahier, car elle a permis une confrontation instructive, pour le français et l'arabe, entre des visions différentes de l'articulation entre sémantique et syntaxe et du mode d'exploitation d'un matériau classé comme « verbal » en termes morpho- ou lexico-syntaxiques, pour assurer des fonctions prédicatives, non prédicatives (les auxiliaires et verbes supports) et intermédiaires (les semi-auxiliaires de modalité, de diathèse ou de mise en ordre) et pour servir de source ou de cible dans les opérations de dérivation lexicale.

Jacques FRANÇOIS & Ahmed BRAHIM
Université de Caen Université de La Manouba

III

Cahiers du CRISCO

Cahiers de recherche linguistique diffusés par le CRISCO depuis 2000. Les *Cahiers du CRISCO* sont distribués gratuitement.

A. Cahiers 1-12 en format papier

n°1	Jacques FRANÇOIS, <i>Sur la grammaire de van Valin</i> (septembre 2000)
n°2	Véronique LENEPVEU, <i>Adjectifs et adverbes : une corrélation syntactico-sémantique</i> (janvier 2001)
n°3	Jacques FRANÇOIS & Hansjakob SEILER, <i>Gespräche über Hansjakob Seilers Universalienforschung</i> (mai 2001, version originale en allemand)
n°4	Denis RAMASSE, <i>L'intonation des phrases présentant un détachement à gauche en français : une première approche</i> (juin 2001)
n°5	Heike BALDAUF, <i>Voyage au bout de la langue : quelques remarques sur des énoncés minimaux</i> (mars 2002)
n°6	Jacques FRANÇOIS (avec la participation de Hansjakob SEILER), <i>La faculté de langage et les universaux : perspectives fonctionnalistes actuelles</i> (mars 2002)
n° 7	Catherine CAMUGLI GALLARDO, <i>La langue des jeunes en Italie — Guide à une enquête de terrain</i> (mars 2002)
n° 8	Jacques FRANÇOIS, <i>La représentation des structures verbo-nominales et du figement verbal dans deux formalismes de grammaire fonctionnelle</i> (mai 2002)
n° 9	Valeriano BELLOSTA von COLBE & Jacques FRANÇOIS, <i>Windowing of attention and the core-periphery boundary</i> (septembre 2002)
n° 10/1	Maxi KRAUSE, <i>AUS, élément prépositionnel, élément constitutif de particules diverses et particule verbale</i> (septembre 2002)
n° 10/2	Maxi KRAUSE, <i>VON, préposition et élément constitutif d'adverbes et de tournures adverbiales</i> (octobre 2002)
n° 10/3	Maxi KRAUSE, <i>BEI, préposition, élément constitutif de particules diverses et particule verbale</i> (novembre 2002)
n° 10/4	Maxi KRAUSE, <i>MIT, préposition, élément constitutif de particules diverses et particule adverbiale</i> (novembre 2002)
n° 11	Richard RENAULT, <i>Morphosyntaxe des participes finnois</i> (décembre 2002)
n° 12	Dominique LEGALLOIS (coordination), <i>Unité(s) du texte</i> [Journée Scientifique du CRISCO, 6 décembre 2002] (juin 2003)

B. Cahiers 13-20 téléchargeables sur le site du CRISCO : www.crisco.unicaen.fr

- | | |
|------|---|
| n°13 | Jacques FRANÇOIS (dir.), <i>Aspects de la « Role and Reference Grammar »</i> [Journée Scientifique du CRISCO, 14 mars 2003] (septembre 2003) |
| n°14 | Jacques FRANÇOIS, Jean-Luc MANGUIN & Bernard VICTORRI, <i>La réduction de la polysémie adjectivale en cotexte nominal : une méthode de sémantique calculatoire</i> (octobre 2003) |
| n°15 | Emmanuelle ROUSSEL, <i>Le commentaire associé au passif anglais</i> (février 2004) |
| n°16 | Corinne OZOUF, <i>Caractère différentiel et relation d'équivalence entre voir et regarder</i> (juin 2004) |
| n°17 | Jean-Luc MANGUIN & Jacques FRANÇOIS (coordination), <i>Le Dictionnaire Electornique des Synonymes du CRISCO – Un mode d'emploi à trois niveaux</i> (juillet 2004) |
| n°18 | Dominique LEGALLOIS & Song-Nim KWON, <i>Sémantique lexicale et examen écologique de la co-occurrence</i> (janvier 2005) |
| n°19 | Jacques FRANÇOIS, <i>Les bases épistémologiques des grammaires cognitives et 'néo-fonctionnelles'</i> (juin 2005) |
| n°20 | Jacques FRANÇOIS, <i>Le fléchage synonymique de la polysémie verbale</i> (octobre 2005) |
| n°21 | Dominique LEGALLOIS & Jacques FRANÇOIS (coordination), <i>Autour des grammaires de constructions et de patterns</i> (janvier 2006) [avec la participation de Philippe GREA et Morgane SENECHAL] |
| n°22 | Odile BLANVILLAIN, <i>Le marqueur SUCH en anglais contemporain – Anaphore qualitative et identification notionnelle</i> (mai 2006) |

Houda MELAOUHIA BEN HAMADI

ISLT, UR « Langage et métalangage »

RÉFLEXIONS SUR L'EMPLOI DE CERTAINS AUXILIAIRES DE MODE – LE CAS DE *VOULOIR*

Résumé

Les travaux sur les verbes *vouloir*, *devoir* et *pouvoir* ne cessent de se multiplier, mais les approches diverses et variées les traitent sur le plan sémantico-logique, voire même pragmatique, plutôt que sur le plan syntaxique. Cela est essentiellement dû à ce que ces verbes ont partie liée à la notion de modalité. Cet article se veut être une contribution à l'étude syntaxique du verbe *vouloir* qui se distingue des verbes *pouvoir* et *devoir*. Eu égard à ses propriétés syntaxiques, *vouloir* se comporte comme un verbe à sens plein et non comme un auxiliaire. Cette hypothèse est appuyée par les travaux des générativistes qui le considèrent comme un verbe de contrôle, contrairement à *devoir* et *pouvoir* qui fonctionnent comme des verbes à montée. L'analyse des structures elliptiques dans des phrases complexes comme :

Je vous aurais aidé, si j'*avais voulu*.

montre que le verbe *vouloir* implique le phénomène de l'anaphore du complément nul, alors que *devoir* et *pouvoir* permettent l'ellipse du syntagme verbal. Or, si l'on considère des phrases telles que :

Il a mangé tous les gâteaux qu'il *a pu*.

on se rend compte que cette distinction est discutable. C'est pourquoi nous proposons de traiter le problème de l'auxiliation selon le degré de solidarité que peut avoir le verbal modal avec l'infinitif qui le suit.

Abstract

This paper champions the hypothesis that *vouloir* (want) in French is a lexical verb and not an auxiliary like *pouvoir* (can) and *devoir* (must). This view is based on a syntactic approach.

Le présent travail a pour objectif de porter une réflexion sur la notion d'auxiliation qui, malgré l'effort des grammairiens pour la définir, reste floue, surtout lorsqu'il s'agit de classer les verbes tels que *vouloir*, *devoir* et *pouvoir*. Les avis sont partagés : les uns comme Gougenheim les considèrent comme des auxiliaires de mode, les autres comme Damourette et Pichon vont jusqu'à refuser cette appellation. Il faut dire que toute la difficulté à laquelle on se heurte, en ce qui les concerne, vient d'une autre notion, celle de modalité, qui a partie liée à la sémantique, puisqu'elle fait appel à des valeurs telles que « le nécessaire, le possible, le probable, le désir, la volonté, l'éventuel, etc. ». La multiplicité de ces valeurs a amené les linguistes à répartir ces verbes en deux classes : d'une part, les verbes déontiques qui

expriment l'obligation et la permission (ex: avec pouvoir : *tu peux sortir*) et les verbes épistémiques qui expriment la possibilité (ex : *il peut arriver d'un moment à un autre*)¹.

Or, ce point de vue sémantique ne permet pas de rendre compte du comportement grammatical particulier de ces verbes. Si l'on considère comme Pottier que l'auxiliaire « *est une forme verbale, marquant une relation, une modalité ou un déroulement, faiblement porteuse de sens, ayant des propriétés combinatoires originales et ne régissant pas l'accusatif* » (cité in Feuillet 1989), est-ce qu'on peut classer ces verbes, comme l'ont fait certains grammairiens et linguistes tels que Gougenheim et N. Rivière, sous la même étiquette parmi les auxiliaires dits de mode ?

Dans un premier moment, nous essaierons de voir si *vouloir* suivi de l'infinitif a les mêmes propriétés syntaxiques que *devoir* et *pouvoir*.

S'appuyant sur la théorie de la grammaire générative, nous tenterons, dans un second moment, de montrer que *pouvoir* et *devoir* sont des verbes à montée et sont à cet égard considérés comme des auxiliaires de mode, contrairement à *vouloir* qui en tant que verbe de contrôle régit un accusatif et se comporte ainsi comme un verbe à sens plein.

Enfin, sachant que les structures elliptiques telles que :

- (1) Je vous aurais aidé, si j'*avais voulu*.
- (2) Je vous aurai aidé, si j'*avais pu*.
- (3) Tu as agi comme tu *devais*.

sont analysées de deux manières différentes selon qu'elles sont considérées comme des ellipses du SV ou des anaphores du complément nul, nous essaierons de vérifier l'hypothèse ci-dessus selon laquelle on distingue les auxiliaires des verbes lexicaux .

1. *Vouloir, pouvoir, devoir* sont-ils des auxiliaires ?

Avant d'examiner *vouloir* en l'inscrivant dans le cadre théorique de la grammaire générative, il y a lieu d'identifier ses propriétés syntaxiques en le comparant aux autres verbes dits semi-auxiliaires ou auxiliaires de mode.

Tous les grammairiens s'accordent pour définir le semi- auxiliaire comme un verbe qui, étant suivi d'un infinitif, perd de son contenu lexical pour exprimer comme le dit Grévisse "*des nuances de temps, d'aspect et de mode*". Le semi-auxiliaire se rapproche ainsi de l'auxiliaire, dans la mesure où il porte la flexion du temps, du mode et de la personne. Et c'est l'infinitif qui le suit qui donne le sens tout comme le participe passé dans une forme verbale conjuguée.

Dans les exemples suivants, le verbe est constitué de l'auxiliaire modal et de l'infinitif :

- (4) Il *veut / peut / doit* vaincre sa peur.

L'infinitif, quant à lui, garde sa transitivité : *sa peur* est le COD du verbe *vaincre*. D'ailleurs, sa pronominalisation et la position qu'il occupe montrent qu'il est rattaché à l'infinitif :

- (5) Il *veut / peut / doit* **la** vaincre.

¹ Kronning (1996) a ajouté une troisième classe, celle des verbes aléithiques

Il est à noter qu'en français classique, le pronom peut précéder l'auxiliaire modal :

(6) Il **la** veut / peut / doit vaincre.

Mais les exemples auxquels nous nous référons sont du français moderne.

Le critère formel qui permet de définir l'auxiliaire de mode est qu'il ne peut pas avoir de complément nominal (rappelons la définition de Pottier où il fait remarquer qu'*il ne peut pas régir un accusatif*). Or, nous pouvons dire :

(7) Il veut **la victoire**.

mais non : *Il *peut* la victoire.

ni : *Il *doit* la victoire.

Pour *devoir*, il faut ajouter un autre complément pour obtenir une phrase grammaticale :

(8) Il *doit* la victoire à sa persévérance.

Mais le sens de *devoir* change. D'ailleurs, dans cet emploi, le complément nominal peut être pronominalisé, comme le complément nominal de *vouloir* :

(9) Il *la doit* à sa persévérance.

Pouvoir peut être employé avec un pronom neutre, mais celui-ci représente non pas un complément nominal, mais un infinitif :

(10) Résistez, si vous **le pouvez**.
Résistez, si vous *pouvez* [**résister**]

En ce qui concerne la transformation passive, seul *vouloir* peut la permettre :

(7') Cette victoire est voulue.
*Cette victoire est pue / est due.

La passivation est possible pour *devoir*, lorsqu'il est employé avec un complément nominal :

(9') Cette victoire est due à sa persévérance.

En outre, contrairement aux verbes déclaratifs, d'opinion, etc., *pouvoir* et *devoir* ne peuvent pas être suivis d'une proposition subordonnée complétive :

(4a) *Il *peut / doit* qu'il vainque sa peur.

Même lorsque le sujet de l'infinitif est différent de celui de ces verbes, la structure demeure irrégulière :

(4b) *Il *peut / doit* que tu vainques ta peur.

alors que *vouloir* impose l'emploi d'une proposition complétive, lorsque les sujets ne sont pas coréférentiels :

(4c) Il *veut* que tu puisses vaincre ta peur.

Dans cet emploi, *vouloir* se rapproche des verbes tels que *souhaiter* :

(11) Il *souhaite* que tu puisses vaincre ta peur.

Certains grammairiens considèrent *vouloir* comme un semi-auxiliaire, lorsqu'il est suivi d'un infinitif et comme un verbe à sens plein, lorsqu'il précède une proposition subordonnée complétive. On ne peut appuyer ce point de vue, puisque cela touche également d'autres verbes qui ne sont pas considérés comme des auxiliaires de mode :

- (12) Je *souhaite* rester jeune.
- (13) J'*aimerais* devenir championne.
- (14) J'*espère* vous revoir bientôt.
- (15) Je *crois* entendre du bruit.
- (16) Je *pense* rentrer tôt.

Par ailleurs, *vouloir*, comme *souhaiter* ou *désirer*, peut être mis en relief :

- (4d) Ce qu'il *veut*, c'est pouvoir vaincre sa peur.
- (11') Ce qu'il *souhaite* (désire), c'est vaincre sa peur.

Ce n'est le cas ni de *pouvoir*, ni de *devoir* :

- (4e) *Ce qu'il *peut*, c'est vaincre sa peur.
- (4f) *Ce qu'il *doit*, c'est vaincre sa peur.

Si nous récapitulons, nous pouvons dire que *pouvoir* et *devoir* fonctionnent comme des auxiliaires de mode, dans la mesure où non seulement ils ne gèrent pas un complément nominal (bien sûr nous considérons que *devoir* ayant un complément nominal comme un verbe à sens plein. D'ailleurs, il est exclu de la classe des auxiliaires par le sens), mais également l'infinitif qui les suit ne peut pas en être séparé par une virgule, contrairement à *vouloir* qui bénéficie d'une certaine autonomie.

Toutefois, *vouloir* peut être employé comme un auxiliaire. En effet, l'insertion de ce verbe dans la structure impersonnelle montre qu'il n'est pas, sur le plan grammatical, différent de *pouvoir* et de *devoir* :

- (17) Il *veut* pleuvoir.
- (18) Il *peut / doit* pleuvoir.

Ce test révèle que seul l'infinitif est impersonnel et donc ces verbes ont subi une certaine « *sublimation sémantique* », selon les propres termes de Damourette et Pichon. Mais si *pouvoir* et *devoir* expriment une certaine modalité, *vouloir* a une valeur purement temporelle. Il a été, de ce fait, complètement délexicalisé pour être grammaticalisé. Le sens de *vouloir* devient abstrait pour indiquer une action qui est près de se réaliser. A cet effet, *vouloir* peut être paraphrasé par *aller*, un autre semi-auxiliaire qui exprime le futur proche. Selon Brunot (dans *La pensée et la langue*), cette forme « *est usitée dans le sud et dans l'est; elle n'est pas parisienne* ». Quoi qu'il en soit, c'est seulement dans cette structure que *vouloir* paraît fonctionner comme un auxiliaire, non pas de mode, mais de temps.

2. *Vouloir* dans la littérature générative

Dans la littérature générative, *vouloir* a toujours été considéré comme un verbe transitif. En soulevant le problème des règles transformationnelles, celles de déplacement et d'effacement, les générativistes ont classé *vouloir* parmi les verbes dits de contrôle, parmi lesquels on peut trouver *aimer, préférer, espérer, ordonner, persuader, promettre*, etc. Il est à noter que la notion de coréférence est à la base de la distinction entre verbe de contrôle dont le sujet de l'infinitif et celui du verbe tensé sont coréférentiels, et verbe à montée comme *sembler* dont le sujet doit se déplacer (monter).

Dans la théorie du gouvernement et liage, un énoncé comme :

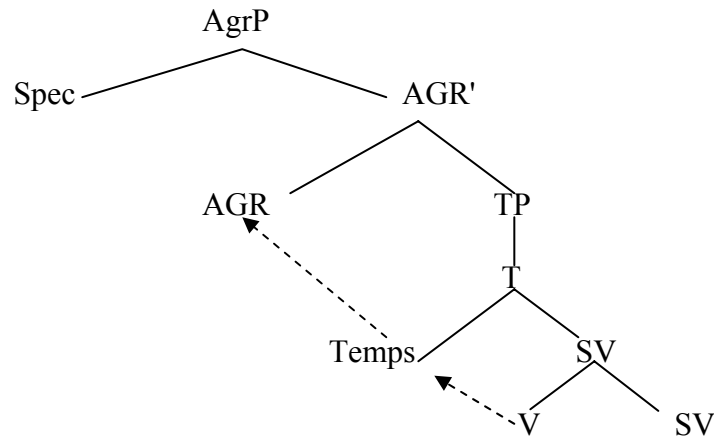
(4) Jean *veut* vaincre sa peur.

est analysé comme une phrase complexe comprenant une proposition complétive. Autrement dit, le verbe *vouloir*, qu'il soit suivi d'un infinitif ou d'une proposition subordonnée, a la même représentation syntaxique. En effet, si l'on considère comme Chomsky 91 que les infinitives sont des constituants de catégorie C", même en l'absence d'un complémenteur, *vouloir* devrait être sous-catégorisé de telle sorte qu'elle admet la présence d'un complémenteur vide. Normalement, le complémenteur introduit une proposition tensée contenant un sujet et un verbe conjugué, dans le cas de la complétive infinitive, le sujet, étant phonétiquement non réalisé, est représenté par la catégorie vide PRO :

[_{IP} [_{Nⁱ} Jean] [_{V^o} veut [_C [_{IP} [_{N^o} PRO [_{V^o} vaincre sa peur]]]]]]

Cette représentation syntaxique respecte le principe de projection qui prédit que toute proposition doit être munie de tous ses constituants obligatoires à tous les niveaux de la grammaire. L'interprétation de PRO est généralement déterminée par son antécédent, qui le contrôle. Comme nous le voyons, le contrôle se manifeste formellement au moyen de la coindexation de N", sujet de *vouloir* et de PRO, sujet de la complétive infinitive.

Dans le cas des verbes tels que *devoir* ou *pouvoir*, la représentation syntaxique ne peut s'assimiler à celle de *vouloir*. En effet, si l'on considère comme Chomsky (1986) que IP, la tête de toute la phrase, est AgrP (*agreement phrase*), on doit présenter le nœud INFL comme contenant tous les traits qui concernent l'Accord, le Temps et le Verbe. Ainsi, pour recevoir ces traits, les auxiliaires ne peuvent rester dans le nœud réservé au verbe, ils doivent se déplacer (monter) vers Agr. Pour mieux comprendre, nous reproduisons la configuration suivante, empruntée à Lobeck (1995) :



Dans la représentation syntaxique, *pouvoir* et *devoir*, en tant qu'auxiliaires de mode montent vers le nœud Agr, avant de s'adjoindre à leur infinitif dans la structure de surface. C'est pourquoi ils sont classés parmi les verbes à montée. Certains linguistes comme Matushansky (2002) distingue les verbes à montée des verbes de contrôle selon l'orientation sujet : les premiers comme *sembler* n'ont pas d'orientation sujet, les seconds comme *vouloir* impliquent une orientation sujet. Cette distinction permet de comprendre la raison pour laquelle les auxiliaires de mode occupent le nœud AGR dans la structure profonde et non le nœud SV comme *vouloir*.

3. L'analyse des structures elliptiques

Toutefois, en passant en revue les différents emplois de ces verbes dits auxiliaires de mode, nous avons trouvé que cette distinction paraît aléatoire, lorsque ceux-ci entrent dans des constructions elliptiques. En témoignent les exemples suivants :

- (19) Il m'a proposé de sortir, mais je n'ai pas voulu.
- (20) Je lui ai menti, mais je n'aurais pas dû.
- (21) Il m'a demandé de lui rendre service, mais je n'ai pas pu.

Dans ces trois phrases, c'est l'infinitif de ces verbes qui est ellipsé :

- (19') Il m'a proposé de sortir, mais je n'ai pas voulu [sortir]
- (20') Je lui ai menti, mais je n'aurais pas dû [mentir]
- (21') Il m'a demandé de lui rendre service, mais je n'ai pas pu [lui rendre service]

La question qui se pose est de savoir si nous devons les traiter de la même manière.

Compte tenu de l'hypothèse que nous avons déjà avancée, selon laquelle *vouloir* a un comportement grammatical différent de celui de *pouvoir* et de *devoir*, le traitement de ces exemples serait en quelque sorte un test qui permet non seulement de distinguer les propriétés syntaxiques, mais également de voir si l'on peut homogénéiser l'analyse.

Dans la littérature générative, ces ellipses sont connues sous le nom de l'ellipse du SV. Ce phénomène a fait l'objet de plusieurs études sur des structures de phrases anglaises. Nous

pouvons citer, à ce propos, les travaux de Sag et Hankamer (Deep and surface anaphora, 1976) et de Lobeck (Ellipsis, 1995), d'où nous avons tiré les exemples suivants de l'anglais :

- (22) Claudine is a good student, and Mary *is too*.
- (23) Hans will drive home, and Mary *will too*.
- (24) John can drive home, and Mary *can too*.

Comme nous le constatons, les auxiliaires *have / be* en anglais ne fonctionnent pas comme *avoir / être* en français. Ces derniers ne peuvent permettre l'effacement de leur participe, puisqu'en l'absence de ce dernier, l'information concernant les traits d'Accord serait incomplète. Les auxiliaires modaux en anglais tels que *can / may / must / will / shall* au présent, et *could / might / would / should* au prétérit appartiennent à une classe fermée, puisque tous ont les mêmes propriétés :

- Ils sont toujours suivis de la base verbale sans *to*.
- Ils ne peuvent pas être conjugués entre eux.
- Ils n'utilisent pas l'auxiliaire *to do* aux formes interrogatives et négatives.
- Ils n'ont pas de participe passé et donc ne peuvent pas être transformés à la forme passive.
- Ils n'ont pas de participe présent et donc ils n'ont pas de forme progressive.

C'est pourquoi ils bénéficient du même traitement que celui des auxiliaires *have / be*.

Cependant, ils diffèrent des verbes qui expriment la modalité en français, dans la mesure où ils ne peuvent pas être suivis d'un complément de nature pronominale. En témoigne l'exemple suivant :

- (25) *He wants to stay here, but I don't think he *can it*.

L'ellipse rend la phrase grammaticale :

- (25') He wants to stay here, but I don't think he *can*.

En français, l'infinitif qui suit ce type de verbes peut être représenté par un pronom neutre :

- (1a) Je vous aurais aidé, si je *l'avais voulu*.
- (2a) Je vous aurais aidé, si je *l'avais pu*.
- (3a) Tu as agi comme tu **le devais**.

ou bien par la pro-forme "*le faire*" :

- (1b) Je vous aurais aidé, si j'*avais voulu le faire*.
- (2b) Je vous aurais aidé, si j'*avais pu le faire*.
- (3b) Tu as agi comme tu *devais le faire*.

La question qui se pose est de savoir si ces structures sont touchées par le phénomène de l'ellipse du SV comme les structures ci-dessus de l'anglais ou bien par un processus de mise

en relation anaphorique connu sous le nom d'anaphore de complément nul ou mieux encore d'anaphore zéro.

Il va sans dire que l'ellipse du SV concerne les auxiliaires, alors que l'anaphore de complément nul touche les verbes lexicaux.

Eu égard à la pronominalisation, nous pouvons être tentée par l'hypothèse de l'anaphore zéro. En effet, celle-ci serait la contrepartie de l'anaphore pleine et semble, de ce fait, soumise aux mêmes contraintes formelles. Entre l'anaphore et son antécédent s'instaure une relation de dépendance : la seconde proposition (appelée *proposition cible*) ne peut être correctement interprétée que grâce à la *proposition source* à laquelle elle renvoie. Pour ce faire deux conditions, celles de la précédence et de la coïndexation, doivent être remplies. La proposition source doit précéder l'anaphore zéro (mais on peut rencontrer des contre-exemples : *si j'avais voulu, je l'aurais aidé*). Cette condition est donc non suffisante. L'anaphore zéro doit être liée à son antécédent au moyen de la coïndexation.

Cette hypothèse est entérinée par Zribi-Hertz (1986) et Abeillé (1991) qui considèrent que les verbes *vouloir*, *pouvoir*, *devoir* et même les semi- auxiliaires d'aspect tels que *commencer*, *être en train de* permettent l'anaphore de complément nul. Elles citent des exemples de phrases comme :

(26) Jean voulait que Marie accorde le piano, mais elle n'a pas *voulu*.

(27) Pierre n'a pas fini de taper sa thèse, mais il *est en train*.

Or, cette généralisation ne peut pas rendre compte des propriétés syntaxiques de ces formes verbales.

J. Busquets et P. Denis (2004), en s'appuyant sur les travaux de Hankamer et Sag (1976), et Lobeck (1996), ont essayé de montrer que les verbes *devoir* et *pouvoir* sont des auxiliaires de mode qui impliquent non pas l'anaphore de complément nul, mais l'ellipse du SV. A cet effet, ils ont établi une série de tests qui, selon eux, « *permettront de distinguer l'ellipse modale à la fois de la NCA (l'anaphore de complément nul) et des cas où le verbe modal est précédé par le pronom anaphorique le* ». Il s'agit de contraintes sémantico-syntaxiques qui portent sur l'antécédent, telles que la contrainte de l'antecedent contained deletion (l'ellipse est contenue dans son antécédent) comme dans les structures relatives :

(28) Il a mangé tous les gâteaux qu'il *a pu*.

Abeillé (1991) fait remarquer que seuls *pouvoir* et *devoir* peuvent entrer dans ce type de structures.

Toutefois, une phrase comme :

(29) Il a reçu tous les cadeaux qu'il *voulait*.

paraît acceptable.

L'interdiction de représenter l'infinitif par un pronom est un fait grammatical qui est dû, à mon avis, à l'emploi du pronom relatif et non pas à celui du semi-auxiliaire.

(28a) *Il a mangé tous les gâteaux **qu'il le pouvait**.

(29a) *Il a reçu tous les cadeaux **qu'il le voulait**.

Le COD ne peut pas être représenté deux fois dans le même domaine phrastique.

(28b) * Il a mangé tous les gâteaux qu'il pouvait manger

Normalement, le pronom neutre doit représenter l'infinitif et son complément, comme dans :

(21) Il m'a demandé de lui rendre service, mais je n'ai pas pu lui rendre service.

Dans le cas des relatives, le pronom neutre ne peut reprendre le complément qui est déjà représenté par le pronom relatif. C'est ce qui explique l'agrammaticalité de ces phrases. Par conséquent, ce test ne peut être révélateur de l'emploi des verbes tels que *devoir* et *pouvoir* comme auxiliaires.

Contrairement à Busquets et Denis, je pense que dans les structures elliptiques, ces verbes fonctionnent comme *vouloir*, lorsqu'ils sont employés avec un pronom. Ils sont, de ce fait, soumis à des contraintes de type anaphorique. D'ailleurs, ces deux linguistes ont fait remarquer à la suite des résultats de tests qu'ils ont fait subir aux verbes *devoir* et *pouvoir* qu'« *il semble inadéquat d'assimiler intégralement le phénomène de l'ellipse modale du français à celui de la VPE (ellipse du SV) anglaise* ».

La difficulté que nous rencontrons pour intégrer ces verbes dans le phénomène de l'ellipse du SV nous conduit à soulever le problème de l'auxiliation. Certes, sur le plan sémantique aussi bien que sur le plan énonciatif, ces verbes expriment des modalités : ils reflètent l'attitude du locuteur vis-à-vis du procès exprimé par le verbe à l'infinitif, mais cela ne peut être suffisant pour les considérer comme des auxiliaires. Le cas de *vouloir*, en tant que verbe de contrôle, ne lui permet pas de jouer un simple rôle de "translateur" comme dit Tesnière ou de "marquant grammatical" selon les propres termes de Feuillet. Il fonctionne comme un verbe transitif qui régit son complément. Pour ce qui concerne *devoir* et *pouvoir*, leur statut reste ambigu : tantôt, ils fonctionnent comme des auxiliaires de mode et sont analysés comme des verbes à montée (je renvoie à l'article sur l'ellipse modale de Busquets et Denis dans *Cahiers de grammaire*, 2001), tantôt, ils se comportent comme des verbes qui régissent leur complément, lorsque celui-ci est exprimé sous forme de pronom.

4. Conclusion

Au seuil de ce travail, nous sommes amenée à tirer les conclusions suivantes.

En nous appuyant sur des critères syntaxiques, il est apparu que les verbes *vouloir*, *devoir* et *pouvoir* ne peuvent pas être regroupés sous la même étiquette. Contrairement aux auxiliaires de mode de l'anglais, ces verbes n'ont pas les mêmes propriétés syntaxiques. *Vouloir* se comporte comme un verbe qui régit un complément nominal: d'ailleurs il peut subir la transformation passive et il peut entrer dans des structures de mise en relief; alors que *devoir* et *pouvoir*, ne régissant pas de complément, ne peuvent ni être passivés, ni être mis en relief. Leur emploi les rapproche beaucoup plus des auxiliaires que des verbes lexicaux. Dans le cadre de la théorie générative, l'un est analysé comme un verbe de contrôle, les deux autres comme des verbes à montée. Or, cette répartition ne peut rendre compte de tous les emplois de ces formes verbales. En effet, dans les structures elliptiques, l'analyse de ces verbes comme impliquant un processus anaphorique conforte l'idée selon laquelle *vouloir* est un verbe à sens plein, mais montre que *devoir* et *pouvoir* peuvent également se comporter comme un verbe et non comme un auxiliaire. Ce qui remet en question notre première analyse et reflète toute la

difficulté à traiter ces verbes de modalité. Peut-être faut-il les considérer dans le contexte où ils apparaissent selon le degré d'auxiliation. Autrement dit, un même verbe peut être pris pour un auxiliaire, lorsqu'il paraît très solidaire avec l'infinitif qui le suit, (ex : *il veut pleuvoir*), ou bien pour un verbe de mode lorsque l'infinitif peut être remplacé par un nom ou un pronom (ex : *il veut les vaincre*), même s'il exprime une modalité. Ainsi, le problème de l'auxiliation n'est pas tout à fait lié à l'expression de la modalité, quoique le sens soit un critère non négligeable pour regrouper ces verbes sous une même classe.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Abeillé A., *Une grammaire lexicalisée d'arbres adjoints pour le français*, Thèse de doctorat, Université Paris 7, 1991.
- Busquets J. & Denis P., « L'ellipse modale en français : le cas de *devoir* et *pouvoir* », *Cahiers de grammaire*, 2001, pp. 56-74.
- Damourette J. & Pichon E., *Des mots à la pensée, essai de grammaire de la langue française*, Tomes 3 et 5, éd. d'Artrey, 1969.
- Duchet J.L., « L'auxiliaire chez Meillet et ses contemporains », *Travaux de linguistique du CERLICO*, 1989, pp. 23-37.
- Feuillet J., « Problématiques de l'auxiliation, La question de l'auxiliaire », *Travaux de linguistique du CERLICO*, 1989, pp. 1-17.
- Fuchs C., *L'analyse des auxiliaires dans L'essai de grammaire de langue française de Damourette et Pichon*, *Travaux de linguistique du CERLICO*, 1989, pp. 45-57.
- Gilbert E., « L'auxiliaire dans la théorie de Pottier », *Travaux de linguistique du CERLICO*, 1989, pp. 83-101.
- Darraut I., « Modalités : logique, linguistique, sémiotique », *Langages*, n° 43, sept. 1976.
- Kronning H., 1996, *Modalité, cognition et polysémie : sémantique du verbe devoir*, *Studia Romanica Upsaliensia* 54.
- Lobeck A., *Ellipsis*, Cambridge University Press, 1995.
- Rivière N., « Les auxiliaires de modalité pouvoir, devoir et vouloir en français, un point de vue théorique », *Annales de l'université de Craïova*, 2005, pp. 35-42.
- Sag I. & Hankamer J., *Deep and surface anaphora*, *Linguistic inquiry*, 1976, pp. 391-426.
- Zribi-Hertz. A., *Relations anaphoriques en français : esquisse d'une grammaire générative raisonnée de la réflexivité et l'ellipse structurale*, Thèse de doctorat, université Paris 8, 1986.

Imen BEN SALAH TLILI
Université de Tunis
UR « Langage et métalangage »
Imen.tlili@laposte.net

CONTRIBUTION À L'ÉTUDE DES 'VERBES SYMÉTRIQUES' EN FRANÇAIS CONTEMPORAIN

Résumé

Nous nous proposons dans cet article d'étudier ce qu'on appelle essentiellement dans les grammaires usuelles françaises les « verbes symétriques ». Nous y délimitons cette classe de verbes en recourant à quatre critères définitoires qui sont à la fois d'ordre syntaxique et sémantique. L'objectif de ce travail est double. En effet, nous montrerons, dans un premier temps, que la propriété de « symétrie » en français est, à notre sens, d'ordre sémantique. Dans un second temps, nous mettrons en avant les caractéristiques distinctives de l'emploi « symétrique » intransitif, caractéristiques qui le différencient à la fois de l'emploi *passif canonique* et des emplois *réflexifs passif* et *neutre*.

Abstract :

We intend in this article to study what the French usual grammars generally call the “symmetrical” verbs. We define this class of verbs by resorting to four defintory criteria of syntactic as well as of semantic order. The purpose of this paper is twofold. Indeed, we will show, in a first time, that the property of “symmetry” in French is of a semantic one. In a second time, we will underline the distinctive features of the intransitive use of the symmetrical verbes, that that differentiate it on the one hand of the canonical “passive use and on the other hand of the “medio-passive” and of the “neutral” uses.

Introduction

On se propose dans cet article de présenter une contribution à l'analyse d'une classe de verbes, ceux qu'on appelle généralement en linguistique française les « verbes symétriques ».

Ce travail s'articulera autour de trois axes principaux. Dans un premier temps, nous allons présenter les critères définitoires des « verbes symétriques ». Dans un deuxième temps, nous essaierons de dégager les propriétés essentiellement d'ordre sémantique de cette classe de verbes. En dernier lieu, nous allons nous intéresser exclusivement à l'emploi intransitif « symétrique » qui constitue de l'avis général une **diathèse sans marque** ou à **marquant morphologique zéro**.

1. Les critères définitoires des 'verbes symétriques'

Les verbes qui constituent l'objet de notre travail peuvent être illustrés par l'exemple suivant :

*Le vent **casse** la branche. / La branche **casse**.*

et représentés par la formule¹: $N_0 V N_1 \Leftrightarrow N_1 V$.

Ces verbes ont reçu différentes appellations. Ils ont été baptisés *symétriques* par J. Dubois (1967) et cette appellation a été adoptée plus tard par plusieurs linguistes (Lagane, Le Goffic et Combe, Chevalier, Moignet, R. Forest,...). Ils ont été également appelés *verbes à double diathèse* par Benveniste et *verbes diathétiquement neutres* par Blinkenberg (1960). Ruwet et Boons, Guillet & Leclère (1976) ne gardent que le qualificatif **neutres**. M. Larjavaraa (2000) les appelle les verbes *labiles*. Rothemberg (1974), elle, parle de *verbes à renversement*, alors que les auteurs de la *Grammaire méthodique du français* (1994) les qualifient de *réversibles*. Ces mêmes auteurs réservent l'appellation de « symétrique » à un tout autre phénomène linguistique auquel s'est particulièrement intéressé Borillo dans son article cité en bibliographie et qui peut être illustré par les exemples :

- (1) a- *Pierre et Paul **rivalisent**. / Paul et Pierre **rivalisent**.*
b- *Pierre **rivalise** avec Paul. / Paul **rivalise** avec Pierre.*
c- *On **confond** le ciel et la mer. / On **confond** la mer et le ciel.*

En fait, si nous avons opté pour l'appellation de « verbes symétriques », c'est seulement parce qu'elle est la plus employée dans les grammaires usuelles récentes et pour éviter de multiplier les dénominations et ce bien que la notion de « symétrie » ne soit pas satisfaisante à plusieurs égards.

En effet, en algèbre, l'adjectif « symétriques » qualifie les « fonctions qui restent sans changement quand leurs variables s'échangent par paires ». Si nous appliquons cette

¹ Quel emploi est premier ? L'emploi transitif est dérivé de l'intransitif ou l'inverse ? ne constitue pas l'objet de notre étude. C'est pour cette raison d'ailleurs que nous avons employé une flèche à doubles pointes. Pour avoir de plus amples données sur ce sujet Cf. M. Krötsch & W. Östereicher (1996) et J. François (2002).

définition, N_0 et N_1 seraient les deux éléments qui s'échangent, le verbe seulement le centre de symétrie et ce seraient les deux énoncés où figure ce verbe qui pourraient être qualifiés de « symétriques ».

Par ailleurs, dans le cas de ces verbes, on ne peut même pas parler d'« énoncés symétriques ». En effet, si N_1 est conservé dans les deux énoncés, ce n'est pas toujours le cas pour N_0 ². En outre, même si N_0 est récupéré dans l'emploi intransitif, il doit être, comme le montrent les exemples cités en (2), impérativement introduit par un démarcatif, lequel démarcatif rompt l'équilibre ou la « symétrie ».

- (2) a- *Le vent casse la branche. / La branche casse (sous l'effet, sous l'action du vent).*
b- *Le soleil sèche le linge. / Le linge sèche (au soleil).*

Par ailleurs, si toute l'expression de « verbes symétriques » est signalée entre des guillemets dans le titre, c'est parce que, comme nous allons le montrer dans la deuxième partie, ce ne sont pas les verbes qu'on pourrait qualifier de « symétriques », mais les constructions ou les emplois contenant ces verbes.

Ces verbes se définissent, à notre sens, par quatre critères.

1.1 Leur aptitude à être employé transitivement et intransitivement :

C'est ce qu'illustrent les couples d'énoncés :

- (3) a- *On **cuit** une sauce. / La sauce **cuit**.*
b- *Le coiffeur (**dé**)**frise** les cheveux de Paul. / Les cheveux de Paul (**dé**)**frisent**.*
c- *On **appuie** le mur par un arc-boutant. / Le mur **appuie** sur un arc-boutant.*
d- *Cette situation **déprime** Paul. / Paul **déprime**.*

L'acceptabilité de l'un ou l'autre des deux emplois pour certains verbes ne fait cependant pas, toujours l'unanimité et varie parfois d'un dictionnaire à l'autre ou d'un linguiste à l'autre. Tel est le cas, d'une part, de l'emploi intransitif des verbes *plisser* et *ramifier* cités en (4) et, d'autre part, de l'emploi transitif du verbe *renchérir* cité en (5) :

- (4) a- *On **plisse** le tissu. / ? Le tissu **plisse** bien.*
b- *On **ramifie** la route. / ? La route **ramifie**.*
(5) ? *On **renchérit** les prix. / Les prix **renchérisent**.*

1.2 L'identité de l'objet de l'emploi transitif et du sujet de l'emploi intransitif :

C'est ce qu'illustre, d'ailleurs, la formule $N_0 V N_1 \Leftrightarrow N_1 V$, citée ci-dessus.

Ce critère est aussi nécessaire que le premier. Il permet d'éliminer de la liste des « verbes symétriques » des verbes tels que *crier*, *monter*, *nager*, *fredonner* et *boire* cités en (6) :

² Nous verrons dans la troisième partie de ce travail que l'emploi intransitif constitue sur le plan pragmatique l'un des modes de la non-spécification de l'agent ou plutôt de la source de l'action.

- (6) a- *Il **crie**.* / *Il **crie** des ordres à sa secrétaire.*
b- *Il **monte**.* / *Il **monte** les bagages.*
c- *Il **nage**.* / *Il **nage** le crawl.*
d- *Il **fredonne**.* / *Il **fredonne** un air à la mode.*
e- *Il **boit** un verre d'eau.* / *Il **boit**.*

Ces verbes, en effet, correspondraient plutôt à la formule $N_0 V N_1 / N_0 V$ et ne satisfont donc pas le deuxième critère.

Par ailleurs, ils n'admettent pas tous vraiment les deux emplois transitif et intransitif. En effet, si *crier* et *monter* sont « fonctionnellement bivalents » selon l'expression de Blinkenberg (1960) (même si l'emploi transitif du verbe *monter* a été longtemps perçu comme familier). Ce n'est pas le cas pour *nager* et *fredonner* qui constituent des verbes « essentiellement intransitifs », si l'on peut dire, et qui n'admettent pas de vrais objets, mais des « objets internes », ni non plus le cas pour *boire* qui est au contraire un verbe « essentiellement transitif ». Son emploi intransitif est considéré, selon le contexte, comme un emploi absolu ou comme un cas d'anaphore zéro³.

Ce deuxième critère concernant l'identité de N_1 permet également d'éliminer des verbes tels que *écumer* cité en (7). Ce verbe admet certes les deux emplois transitif et intransitif, mais jamais avec le même N_1 .

- (7) *On **écume** le pot-au-feu.* / *La mer **écume**.*

D'un autre côté, l'identité de N_1 dans les deux emplois « symétriques » n'est pas seulement d'ordre morphologique, mais concerne également le rôle sémantique joué par le référent de N_1 au sein de ces deux énoncés. En effet, que ce soit dans l'emploi transitif ou intransitif, le N_1 garde le même rôle sémantique, celui, selon les terminologies, de « patient », « site » ou « siège de procès ».

Cette double identité morphologique et sémantique permettrait d'éliminer un verbe tel que *sortir* :

- (8) *Il **sort** sa petite amie.* / *Sa petite amie **sort**,*

dans la mesure où le N_1 , *sa petite amie* ne joue pas le même rôle sémantique dans ces deux énoncés.

1.3 La nécessité de l'emploi du même verbe dans les deux énoncés et non deux verbes homonymes⁴ :

Ce critère permet d'éliminer des exemples de « fausse symétrie », si l'on peut dire, comme dans les cas des verbes *voler* et *fumer* :

- (9) a- *Paul **vole** l'avion.* / *L'avion **vole**.*
b- *Paul **fume** une cigarette.* / *La cigarette **fume**.*

³ Pour avoir de plus amples détails sur ce sujet, voir essentiellement Noailly (1998).

⁴ Nous précisons que l'homonymie est considérée uniquement sur le plan synchronique.

Cependant, si le caractère homonymique de ces deux couples de verbes est évident sur le plan synchronique, du moins, ce n'est pas le cas pour des verbes comme *saigner* et *sentir* :

- (10) a- On **saigne** le cochon. / Le cochon **saigne**.
b- Paul **sent** la fleur. / La fleur **sent** bon.

Dans le cas de tels verbes, pour trancher et dire s'il s'agit de « verbes symétriques » ou non, il nous faut recourir à un quatrième critère définitoire.

1.4 La quasi-équivalence sémantique de l'emploi transitif « symétrique » et de la construction en *faire que* :

On peut illustrer ce fait en transformant les emplois transitifs des « verbes symétriques » cités en (3) en emplois factitifs :

- (11) a- On *cuit* une sauce. / On **fait que** la sauce *cuit*.
b- Le coiffeur (dé)frise les cheveux de Paul. / Le coiffeur **fait que** les cheveux de Paul (dé)frisent.
c- On appuie le mur sur un arc-boutant. / On **fait que** le mur appuie sur un arc-boutant.
d- Cette situation déprime Paul. / Cette situation **fait que** Paul déprime⁵.

Ce dernier critère nous permet d'éliminer de la liste des « verbes symétriques » les couples de verbes dont le caractère homonymique n'est pas évident tels que *saigner* et *sentir* cités en (10). En effet, pour *saigner*, les emplois transitif et factitif ne nous semblent pas sémantiquement équivalents, alors que, pour *sentir*, l'emploi factitif ne semble même pas acceptable:

- (12) a- On *saigne* le cochon. / On **fait que** le cochon *saigne*.
b- Paul *sent* la fleur. / ? Paul **fait que** la fleur *sent* bon.

Par ailleurs, cette quasi-équivalence d'ordre sémantique entre l'emploi factitif en *faire que* et l'emploi transitif « symétrique », nous autorise à considérer ce dernier comme un emploi *factitif* ou *causatif synthétique*.

Ces quatre critères réunis nous semblent à la fois nécessaires et suffisants pour la détermination des « verbes symétriques ». Ils nous ont permis, en effet, d'établir une liste d'un peu plus de trois cents verbes auxquels on peut accorder le statut de « verbes symétriques » en français contemporain⁶.

Cependant, les verbes formant cette classe se caractérisent-ils par une ou des propriétés communes ? Autrement dit qu'est-ce qui fait qu'un verbe est « symétrique » ou ne l'est pas en français contemporain ? La notion de « symétrie » trouve-t-elle son explication dans l'aspect morpho-lexical ou plutôt dans l'aspect sémantique du verbe ? Ou constitue-t-elle un phénomène capricieux et idiosyncrasique en français contemporain ?

⁵ L'application de la transformation factitive ne veut pas dire, pour nous, que l'emploi intransitif est premier est que par conséquent l'emploi transitif en est dérivé. Nous employons cette transformation seulement en tant que critère définitoire de la classe des « verbes symétriques ».

⁶ Vous trouverez cette liste agrémentée d'exemples dans la partie annexe.

2. La ou les propriété(s) des ‘verbes symétriques’

2.1 La propriété de « symétrie » est-elle d’ordre morpho-lexical ?

Selon R. Forest (1988 : 140), dans une langue comme le nahuatl, seuls les verbes en « -(a)hua » sont doublement orientés (i.e. ont les deux emplois transitif et intransitif):

- (13) a- *ehua* : « se lever » (intransitif) / « mettre debout » (transitif).
b- *chichhua* : « forcer » (intransitif) / « fortifier » (transitif).
c- *tomahua* : « grossir » (intransitif et transitif).
d- *canahua* : « mincir » (intransitif) / « rendre mince » (transitif).

La propriété de « symétrie », dans cette langue, trouve donc son explication dans la nature morpho-lexicale du verbe.

En français, par contre, un bref examen de la liste des « verbes symétriques » nous montre que la propriété de « symétrie » n’est pas d’ordre morpho-lexical.

En effet, les « verbes symétriques » français peuvent, d’une part, être non-préfixés (14 a) ou prendre différents préfixes (14 b) :

- (14) a- les « verbes symétriques » non-préfixés : *baigner, casser, commencer,...*
b- les « verbes symétriques » préfixés :
- préfixe « a- » : *approcher, allonger,...*
- préfixe « é- » : *éclaircir, élargir,...*
- préfixe « en- » ou « em- » : *enlaidir, embellir,...*
- préfixe « dé- » ou « dés- » : *déculpabiliser, dérouiller, défroisser,...*
- préfixe « re- », « ré- » ou « r- » : *replonger, rouvrir / ouvrir, ...*

Ils peuvent prendre, d’autre part, les différents suffixes verbaux disponibles en français :

- (15) a- Suffixe « -er » : *accélérer, bouger, déprimer,...*
b- Suffixe « -iser » : *caraméliser, culpabiliser, ...*
c- Suffixe « -ir » : *aigrir, blanchir, pourrir,...*
d- Suffixe « -re » : *cuire, pendre, joindre,...*

Les verbes en question peuvent être, par ailleurs, des verbes primaires (16 a) ou des verbes dérivés de substantifs (16 b) ou d’adjectifs (16 c) :

- (16) a- Verbes primaires : *brûler, rouler, monter,...*
b- Verbes dérivés de substantifs : *angoisser, boucler, caraméliser,...*
c- Verbes dérivés d’adjectifs : *blondir, épaissir, grandir,...*

Il s’avère, ainsi, que les verbes que nous étudions ne présentent aucune propriété commune sur le plan de leur nature ou de leur formation morpho-lexicale.

2.2. La propriété de « symétrie » est-elle d’ordre sémantique ?

Les avis des linguistes sur ce point sont très divergents. Ainsi, Lazard (1994 :155) pense qu’ « il est probablement vain de chercher à délimiter une sphère sémantique commune aux verbes réversibles, car ils peuvent convoquer des sens très divers. ». Boons, Guillet & Leclère (1976 :118) admettent, quant à eux, que « le verbe reste le paramètre essentiel du

problème ». Robert Forest (1988 :140) affirme même que « les verbes candidats au titre de « symétriques » puisent aux mêmes réservoirs sémantiques ou à peu près. ».

En ce qui nous concerne, il nous semble que le sémantisme du verbe ne constitue pas, du moins, à lui seul une explication à ce phénomène. Ce qui nous conforte dans notre position c'est que les synonymes des « verbes symétriques » ne sont pas toujours « symétriques ». C'est ainsi que, les verbes *briser*, *tirer* et *croître*, que nous pourrions considérer comme les synonymes respectifs des « verbes symétriques » *casser*, *traîner* et *augmenter*, ne sont pas « symétriques » :

- (17) a- On (**casse** + **brise**) la branche. / La branche (**casse**+ ***brise**).
 b- Pierre (**traîne** + **tire**) la bâche sur le sol. / La bâche (**traîne** + ***tire**).
 c- On (**augmente** + ***croît**) les prix. / Les prix (**augmentent** + **croissent**).

En fait, nous pensons que la propriété de « symétrie » ne dépend pas uniquement du sémantisme du verbe, mais également de celui de N₁.

Il nous semble, en effet, que le sémantisme de N₁ intervient dans l'acceptabilité ou la non-acceptabilité du couple d'énoncés « symétriques ». C'est d'ailleurs la raison pour laquelle les verbes que nous considérons comme « symétriques » ne le sont pas avec tous les N₁ qu'ils peuvent admettre, c'est-à-dire qu'un verbe admet les deux emplois transitif et intransitif avec un certain N₁ (ou au plus deux ou trois N₁ différents), mais n'admet pas l'un ou l'autre de ces deux emplois avec d'autres N₁.

Selon ce critère, nous pouvons classer les « verbes symétriques » en quatre sous-classes⁷ :

A- Les « verbes symétriques » ayant au moins un emploi transitif « autonome »⁸, mais aucun emploi intransitif « autonome ». Tel est le cas pour le verbe *remuer* :

- (18) a- Le vent **remue** les feuilles. / Les feuilles **remuent**.
 b- Cette lecture **a remué** Marie. / * Marie **a remué**.

B- Les « verbes symétriques » ayant au moins un emploi intransitif « autonome », mais aucun emploi transitif « autonome ». C'est le cas par exemple du verbe *moisir* :

- (19) a- L'humidité **a moisi** les fruits. / Les fruits **ont moisi**.
 b- * (Ceci + Pierre) **a moisi** Marie en taule. / Marie **a moisi** en taule.

C- Les « verbes symétriques » pour lesquels les deux emplois « autonomes » existent. Selon Boons, Guillet & Leclère (1976), cette sous-classe constitue le cas général. Elle peut être illustrée par un verbe tel que *plonger* :

- (20) a- Pierre **plonge** le linge dans l'eau. / Le linge **plonge** dans l'eau.
 b- Ceci **plonge** Marie dans l'embarras. / * Marie **plonge** dans l'embarras.
 c- *(Ceci + Pierre) **plonge** Marie dans la crique chercher un coquillage. / Marie **plonge** dans la crique chercher un coquillage.

D- Les verbes intrinsèquement « symétriques » n'ayant pas d'emplois autonomes ni transitifs, ni intransitifs. Les verbes qui font partie de cette quatrième sous-classe sont

⁷ Ce classement est emprunté à l'ouvrage de J.P. Boons, A. Guillet, C. Leclère, *La Structure des phrases simples du français, constructions intransitives*, Droz, Genève, (1976 :105 -120).

⁸ Boons, Guillet & Leclère (1976) désignent par cette appellation les emplois exclusivement transitif ou intransitif.

peu nombreux. C'est le cas, selon Boons, Guillet & Leclère (1976) des verbes « culinaires »⁹ dont l'objet représente un aliment tels que *cuire, frire, faisander, gratiner,...* :

- (21) a- On **cuit** la viande. / La viande **cuit**.
 b- Le cuisinier **frit** le hareng. / Le hareng **frit**.
 c- Le cuisinier **faisande** le lièvre. / Le lièvre **faisande**.
 d- Le cuisinier **gratine** la purée. / La purée **gratine** au four.

Ces données nous permettent de dire qu'en règle générale, nous ne sommes pas en présence de « verbes symétriques », mais plutôt d'**emplois « symétriques »** ou de **constructions « symétriques »**. Dans ces constructions, deux paramètres entrent en jeu : le sémantisme du verbe et celui de N₁.

Nous pensons, par ailleurs, que chacun de ces deux paramètres doit remplir deux conditions pour qu'il y ait construction « symétrique ».

2.2.1 Les propriétés sémantiques du verbe

Boons, Guillet & Leclère (1976:109) affirment avec cependant une certaine réserve que « la transitivité impliquerait le « contrôle extérieur » de l'agent N₀ sur le procès ; l'intransitivité impliquerait l'« activité indépendante » de l'objet N₁ (...). Il y aurait neutralité lorsque la sémantique du verbe admet les deux interprétations. ».

Pour illustrer ce fait, nous allons comparer deux couples de verbes que nous pourrions considérer comme synonymes, d'une part, *casser* et *briser*, que nous avons déjà cités ci-dessus en 17 a, et d'autre part, *couler* et *somber* :

- (22) a- On **casse** la branche. / La branche **casse**.
 b- On **brise** la branche. / *La branche **brise**.
 (23) a- On **coule** la barque. / La barque **coule**.
 b- *On **sombre** la barque. / La barque **sombre**.

Le verbe *briser* (22 b) suppose une intervention agentive très importante qui ne peut être ignorée ou même reléguée au second plan. C'est pour cette raison que l'emploi transitif est grammatical alors que l'emploi intransitif ne l'est pas.

Au contraire, le verbe *somber* (23 b) traduit une action qui se passe de toute intervention agentive externe et c'est pourquoi son emploi intransitif est grammatical alors que son emploi transitif ne l'est pas.

La particularité des verbes *casser* (22 a) et *couler* (23 a), qui seraient les synonymes respectifs de *briser* et *somber*, c'est qu'ils peuvent, à la fois, **admettre une intervention externe**, ce qui rend leurs emplois transitifs acceptables et **exprimer une action spontanée ou naturelle**, ou du moins présentée comme telle, et c'est ce qui justifie la grammaticalité de leurs emplois intransitifs.

⁹ Nous pensons que même ces verbes peuvent avoir des emplois autonomes transitifs ou intransitifs. En effet le verbe *cuire*, à titre d'exemple, peut avoir un emploi intransitif autonome : - « Paris cuisait au feu d'un dimanche d'août. » (Martin du Gard) / *On / le feu d'un dimanche d'août cuisait Paris.

2.2.2 Les propriétés de N_1

Il nous semble que le sémantisme du N_1 d'une construction « symétrique » doit remplir ces deux mêmes conditions. En effet, il doit non seulement **admettre de subir l'intervention d'un agent externe**, mais également, **admettre d'être à la base d'une action présentée comme naturelle et spontanée**.

Pour illustrer ce fait, nous allons comparer trois emplois des verbes *brûler* et *griller* qui prennent, à chaque fois, un N_1 différent :

- (24) a- *Pierre (brûle + grille) le steak. / Le steak (brûle + grille).*
 b- *Pierre (brûle + grille) le feu rouge. / *Le feu rouge (brûle + grille).*
 c- **(Ceci + Pierre) (brûle + grille) Paul de partir. / Paul (brûle + *grille)¹⁰ de partir.*

Ces deux verbes n'admettent, ainsi, les deux emplois qu'avec un N_1 « aliment » (24 a). Avec d'autres N_1 l'un ou l'autre des deux emplois n'est pas grammatical (24 b et c).

Sans prétendre proposer une explication au phénomène de « symétrie », il nous semble, néanmoins, que nous sommes en mesure d'avancer que la propriété de « symétrie » en français est d'ordre sémantique et qu'elle est tributaire d'une double condition qui pèse à la fois sur le sémantisme du verbe et sur celui de N_1 .

Dans la troisième et dernière partie de cet article, nous allons nous pencher sur l'un des deux emplois de cette paire « symétrique », à savoir l'emploi intransitif « symétrique ».

3. L'emploi intransitif 'symétrique' : une diathèse sans marque ou à marquant morphologique zéro

Certaines appellations attribuées aux « verbes symétriques », telles que celles de « verbes à double diathèse » ou encore « verbes diathétiquement neutres » mettent l'accent sur la relation diathétique qui existe entre les deux énoncés où figurent les deux emplois « symétriques » ; il s'agit dans ce cas d'une **diathèse sans marque** ou à **marquant morphologique zéro**, puisque la forme du verbe reste inchangée dans les deux énoncés.

Par ailleurs, certains linguistes tels que Blinkenberg (1960), Dubois (1967) et Lagane (1967) dépassent cette particularité morphologique et considèrent l'emploi intransitif « symétrique » comme l'un des modes par lesquels s'opère la « transformation passive ». Cet emploi serait, par conséquent, équivalent au *passif avec « être »* et à une certaine *forme réflexive* :

- (25) a- *Le vent casse la branche. (Actif)*
 b- *La branche est cassée. (Passif avec « être » ou prototypique).*
 b'- *La branche se casse. (Passif réflexif)*
 b''- *La branche casse. (Passif intransitif)*

¹⁰ Ces exemples sont également empruntés à Boons, Guillet & Leclère (1976).

Dans un premier temps nous allons présenter certains points communs de ces trois formes concurrentes et, dans un second temps, nous essaierons de mettre en relief les spécificités qui nous semblent les plus importantes : celles d'ordre morphologique, syntactico-énonciatif et sémantique de l'emploi intransitif « symétrique », lesquelles spécificités le différencient des deux autres formes.

3.1 Points communs des trois formes concurrentes

Les trois formes concurrentes citées ci-dessus, à savoir *le passif avec « être »*, *le passif réflexif* et *le passif intransitif* présentent des points communs essentiellement d'ordre syntaxique et énonciatif.

3.1.1 Points communs d'ordre syntaxique

Sur le plan syntaxique, ces trois formes se caractérisent par les trois modifications qu'on reconnaît généralement à *la forme passive canonique*, à savoir :

- la périphérisation ou l'effacement de N_0 ,
- la promotion de N_1 en position de sujet grammatical, et
- la détransitivation du verbe ou la réduction de la « valence » du verbe qui passe de l'état d'un verbe « divalent » à celui d'un verbe « monovalent » selon les termes de Tesnière (1959).

3.1.2 Points communs d'ordre énonciatif

Sur le plan énonciatif et selon les études récentes consacrées essentiellement au « passif prototypique », la fonction principale de cet emploi est d'assurer la non-spécification de l'agent ou d'une manière générale de la source de l'action.

Cette fonction de non-spécification de l'agent prend des désignations différentes. En effet, Shibatani parle de 'défocalisation' (*defocusing*). Dans l'usage de Comrie, Keenan et Givón, il s'agit d'une 'dégradation' (*demotion*). Selon la terminologie de Foley et Van Valin, c'est une mise à l'arrière plan par périphérisation ou non-explicitation ('*backgrounding passive*' avec dénucléarisation de l'agent).

Il nous semble que cette fonction énonciative ne caractérise pas seulement l'emploi passif prototypique, mais également les deux autres formes, à savoir l'emploi passif réflexif et l'emploi intransitif « symétrique ». D'ailleurs A. Brahim (1996, 2000) dépasse les différences morphologiques de ces trois formes en vue de montrer qu'elles assurent toutes la même fonction sur le plan pragmatique. En effet, s'inspirant de Tesnière et de la grammaire arabe, il parle d'« occultation de l'agent » et considère l'emploi intransitif « symétrique » comme une « forme occultive récessive à marquant zéro », la forme passive canonique et la forme réflexive comme respectivement des « formes occultives récessives à marquant passif ou à marquant réflexif ».

Cependant, cette fonction commune ne doit en aucun cas voiler les particularités d'ordre syntaxique, sémantique ou même énonciatifs qui caractérisent chacune de ces trois formes.

En effet, chacun de ces emplois en assurant la même fonction énonciative ou pragmatique se différencie des deux autres par certaines caractéristiques.

En comparant à chaque fois ces trois emplois, nous allons à présent, mettre en avant les spécificités de l'emploi qui constitue l'objet de notre étude, à savoir l'emploi intransitif « symétrique ».

3.2 Spécificités de l'emploi intransitif « symétrique » :

Ainsi dans ce qui suit, nous allons nous focaliser sur les spécificités de cet emploi. Nous envisagerons, essentiellement, celles d'ordre morphologique, syntactico-énonciatif et sémantique.

3.2.1 Spécificités morphologiques de l'emploi intransitif « symétrique »

Il est évident que le premier point de divergence des trois formes considérées comme concurrentes est d'ordre morphologique (Cf. les exemples b, b' et b'' cités en 25).

Sur ce plan, l'emploi intransitif se présente comme la forme la plus économique dans la mesure où il a une unité lexicale en moins par rapport aux deux autres formes.

En cas d'énoncé expansé, cependant, le démarcatif introduisant le N₀ du passif canonique est généralement plus économique que celui utilisé dans les deux autres emplois :

- (26) a- *La branche est cassée **par** le vent.*
b- *La branche (se) casse **sous l'action** / **sous l'effet** du vent.*

Néanmoins, étant donné que plusieurs études récentes semblent affirmer que les énoncés expansés sont moins fréquents que les énoncés non-expansés, nous concluons que ce facteur d'économie joue en faveur de l'emploi intransitif « symétrique ». Ce facteur expliquerait, par ailleurs, la productivité de cet emploi notamment à l'oral. En effet, le nombre des verbes admettant ce type d'emploi ne cesse d'augmenter. Tel est le cas à titre d'exemple de « verbes psychologiques », comme : *je culpabilise, je déprime, je complexe, je (dé)stresse,...* qu'il n'y a pas si longtemps ne s'employaient que transitivement ou à la forme passive.

3.2.2 Spécificités syntactico-énonciatives de l'emploi intransitif « symétrique »

Sur le plan syntactico-énonciatif, nous avons vu (Cf. III-1-2) que les formes concurrentes qui font l'objet de notre comparaison constituent, avant tout, des modes de non-spécification de la source de l'action.

Il nous semble, néanmoins, que l'emploi intransitif « symétrique » se distingue sur ce même plan par deux propriétés.

D'une part et contrairement à l'emploi passif canonique, l'emploi intransitif n'admet jamais la présence d'un N₀ humain tout comme d'ailleurs l'emploi réflexif d'ailleurs :

- (27) a- *La branche est cassée par Paul.* / **La branche (se) casse par Paul, ? sous le poids de Paul*
b- *La sauce est cuite par le cuisinier.* / **La sauce (se) cuit par le cuisinier, sous l'action du cuisinier.*

En fait, l'emploi intransitif « symétrique » n'admet même pas la présence d'un complément adverbial impliquant l'intervention d'un tel agent, ce qui n'est pas toujours le cas de l'emploi réflexif passif :

- (28) a- * *La viande cuit avec soin.* / *Ce type de viande se cuit avec soin.*
b- * *La porte ouvre discrètement.* / *Une porte, ça s'ouvre discrètement.*

L'emploi intransitif « symétrique » aurait, quant à l'utilisation de telles expressions, plutôt le même comportement que l'emploi réflexif appelé « neutre » ou « moyen » :

- (29) a- * *Le fer (se) rouille avec soin.*

En fait, pour les verbes réflexifs qui peuvent admettre les deux emplois « passif » et « neutre », c'est la présence de tel adverbial qui permet de différencier ces deux emplois :

- (30) a- *La porte se ferme discrètement.* (Emploi réflexif passif)
a'- *La porte se ferme(bien).* (Emploi réflexif neutre ou moyen)
b- *Les cheveux se frisent avec soin.* (Emploi réflexif passif)
b'- *Ses cheveux se frisent (d'eux-mêmes).* (Emploi réflexif neutre ou moyen)

D'autre part, l'emploi intransitif « symétrique », tout comme l'emploi réflexif « neutre » ou « moyen », peut admettre des expressions telles que « tout seul » ou « de lui-même » (31 a et b), ce qui n'est le cas ni pour l'emploi passif canonique (31 c) ni pour l'emploi réflexif passif (31 d) :

- (31) a- *La branche (se) casse toute seule, d'elle-même.*
b- *Le fer (se) rouille tout seul, de lui-même.*
c- * *Le tissu est fabriqué tout seul, de lui-même.*
d- * *Le tissu se fabrique tout seul, de lui-même.*

Ces deux faits corrélés nous permettent de distinguer deux couples d'emplois. D'un côté, l'emploi passif canonique et l'emploi médio-passif et de l'autre, l'emploi réflexif « neutre » et l'emploi intransitif « symétrique ».

Les deux premiers emplois impliquent nécessairement la présence d'un agent responsable du procès. En effet, même dans le cas d'énoncés non-expansés, l'agent reste toujours impliqué et généralement restituable sous la forme d'un « complément d'agent » pour la première construction et de compléments adverbiaux attestant la présence d'un tel agent pour la deuxième. Ainsi, pour ces deux formes, la « récession » concerne seulement la valence syntaxique du verbe et non sa valence sémantique.

Par contre, les deux emplois intransitif et réflexif « neutre » n'admettent jamais la présence d'un agent humain ou même de compléments attestant la présence d'un tel agent et sont, au

contraire, tous les deux compatibles avec des expressions impliquant que l'action se passe de toute intervention agentive externe. De ce fait, pour ces deux emplois la « récession valencielle » est à la fois d'ordre syntaxique et sémantique.

Ces deux propriétés syntactico-énonciatives confèrent donc une valeur sémantique à ces deux emplois, celle d'exprimer des actions naturelles et indépendantes de tout facteur externe. C'est essentiellement sur cet aspect sémantique que nous allons nous pencher dans ce qui suit.

3.2.3 Spécificités sémantiques de l'emploi intransitif « symétrique »

Les deux emplois intransitif « symétrique » et réflexif « neutre » exprimeraient donc des actions naturelles et spontanées. C'est ce qu'illustrent les exemples suivants :

- (32) a- *La maladie **guérit**.* (d'elle-même, sans intervention médicale ou de médicaments)
b- *Paul **angoisse**.* (Il est enclin de par sa nature, son caractère à un tel état)
c- *Les jours (**s'**) **accourcissent** en hiver.* (phénomène naturel)
d- *Le fer (**se**) **rouille**.* (C'est « une altération conforme à une altérabilité »¹¹)
e- *L'enfant **se couche**.* (de sa propre initiative)

Ces deux formes sont, d'ailleurs, associées et constituent le même phénomène chez certains linguistes. C'est le cas à titre d'exemple de M. Rothemberg (1974), d' A. Zribi-Hertz (1987) qui parle de formes « ergatives réflexives » et de formes « ergatives non-réflexives » et également de Boons, Guillet & Leclère (1976) qui parlent de verbes « neutres pronominaux » et de verbes « neutres non pronominaux » ou d' « intransitifs pronominaux » et d' « intransitifs non pronominaux ».

Ces derniers affirment, en outre, que « les intransitifs pronominaux et non pronominaux (...) ont tellement de propriétés en commun que (...) l'intuition ne peut déceler aucune différence de sens entre les phrases :

- *Le plomb liquéfie à 327,4 degrés celsius.*
- *Le plomb se liquéfie à 327,4 degrés celsius.* » (1976 :130)

Les linguistes qui se sont intéressés à l'étude des « verbes symétriques » ont essayé de définir cette propriété sémantique. C'est ainsi que R. Forest (1988) affirme que ces verbes expriment « la réalisation d'une virtualité inscrite dans le participant » ou « une auto-affectation » ou encore « une altération conforme à une altérabilité ». Pour attribuer un nom à ce sémantisme particulier, il emprunte le terme d' « entéléchique » à Aristote et définit l' « entéléchie » comme « la réalisation de ce qui est en puissance dans quelque chose, et qui distingue ce concept de celui de mouvement ou de changement, envisagé pour lui-même et indépendamment des potentialités d'un être. » (ibid.:152)

En fait, une quinzaine d'années plus tôt, M. Rothemberg (1974) affirmait à peu près la même idée. Elle soutient, en effet, que la forme non-réflexive des verbes à renversement présente le sujet comme possédant des qualités permettant la réalisation du processus.

¹¹ C'est une expression de Robert Forest (1988).

Cependant, nous pensons que cette propriété sémantique échoue en tant qu'explication globale des données puisqu'elle se heurte à d'importants contre-exemples.

En effet, si les verbes cités en (32) traduisent bel et bien des procès spontanés se passant de toute intervention agentive, ce n'est le cas ni pour les emplois intransitifs des « verbes symétriques » cités en (33a, b, c, d et e), ni pour les verbes réflexifs « neutres » cités en (34 a et b) :

- (33) a- Le rôti **cuit, dore** au four.
b- Le fer **dérouille**.
c- La séance **commence, démarre, continue**.
d- Le magasin **ouvre, ferme** en août.
e- Les prix **baissent, montent**.

- (34) a- Le rôti **se cuit** au four.
b- Les erreurs **se multiplient**.

Certains de ces contre-exemples n'échappent d'ailleurs pas à M. Rothemberg elle-même. Elle note, ainsi, que le verbe cuire décrit un processus qui n'est ni spontané, ni naturel et qui trouve sa cause à l'extérieur de l'objet qui le subit. La linguiste se voit donc contrainte de conclure que, contrairement à ce que l'on serait enclin à penser, la langue traite la cuisson comme un processus naturel, induit par les propriétés de l'objet cuit.

Cette conclusion ne nous semble guère convaincante dans la mesure où elle n'est pas conforme à la réalité.

Pour notre part, nous pensons que la propriété sémantique commune des emplois intransitif « symétrique » et réflexif « neutre » n'est pas d'exprimer des actions spontanées comme l'affirment Forest et Rothemberg, mais seulement de **présenter l'action comme telle**. Et ce sont, il nous semble, les propriétés syntactico-énonciatives de ces deux emplois qui leur permettent d'exprimer cette valeur sémantique particulière.

Par ailleurs, il nous semble que l'emploi intransitif « symétrique » se caractérise par une deuxième propriété sémantique qui le distingue, cette fois-ci, de l'emploi réflexif « neutre ». En effet, nous pensons que, sur le plan sémantique, la propriété distinctive de cet emploi est **l'expression de la valeur descriptive**.

Forest (1988), en empruntant la terminologie de C. Hagège (1982), affirme, dans ce sens, que « les verbes symétriques français dans leurs emplois intransitifs (...) ont tous une affinité avec **le type sémantique descriptif** d'énoncé. » (ibid.:150).

En effet, si nous comparons les couples d'énoncés cités en (33) :

- (35) a- Les vêtements **collent** à la peau. (description)
- Les vêtements **se collent** à la peau. (modification)
b- Le verre casse. (constatation)
- Le verre **se casse**. (changement d'état)
c- Le sirop **crystallise**. (constatation d'un état)
- Le sirop **se cristallise**. (modification d'un état)
d- Il **fatigue**. (description d'un état clinique)
- Il **se fatigue**. (changement d'état)
e- Il **stresse / désespère**. (description d'un état psychologique)
- Il **se stresse/ se désespère**. (changement d'état psychologique),

il nous semble que, si dans l'emploi réflexif l'accent est mis sur l'idée de modification ou de transformation, ce n'est pas le cas pour l'emploi intransitif. Dans ce dernier emploi, l'idée de modification reste, certes dans la plupart des cas impliquée, mais elle est en quelque sorte reléguée au second plan. L'accent est mis essentiellement sur l'**évocation et la description d'un fait** et la **simple constatation du fait** l'emporte sur toute autre valeur.

Cette propriété descriptive confère, d'ailleurs, à l'emploi intransitif « symétrique » une valeur actuelle. Et c'est la raison pour laquelle l'expression des énoncés de valeur générale se fait plutôt par l'emploi réflexif « neutre » :

- (36) - *Le rôti **cuit** au four.* (valeur actuelle)
- *Le rôti **se cuit** au four.* (règle générale)

Conclusion

Au terme de cet article, il nous semble que nous sommes en mesure d'avancer les propositions suivantes :

- i. Nous sommes en présence de **constructions « symétriques »** et non de « verbes symétriques ».
- ii. L'explication du phénomène de « symétrie » en français contemporain est d'ordre **sémantique**. Elle dépend à la fois du **sémantisme du verbe** et de celui de **N₁**, objet de l'emploi transitif.
- iii. L'emploi intransitif « symétrique » constitue, sur le plan énonciatif, tout comme les emplois passif canonique et réflexif **un mode de non-spécification de l'agent ou de la source de l'action**.
- iv. Sur le plan sémantique, l'emploi intransitif « symétrique » se caractérise par deux propriétés : **son aptitude à présenter l'action comme naturelle et spontanée** et **sa valeur descriptive**.

Références bibliographiques

- Blinkenberg A., *Le Problème de la transitivité en français moderne*, Copenhague, Munksgaard, 1960.
- Borillo, « Remarques sur les verbes symétriques français », *Langue française* 11, Larousse, Paris, 1971, pp17-31.
- Boons J.P., Guillet A., Leclère C., *La Structure des phrases simples du français, constructions intransitives*, Droz, Genève, 1976.
- Brahim A., *L'Occultif. Hypothèse pour un traitement trans-linguistique du passif et des structures apparentées*, Association tunisienne de linguistique, Etudes linguistiques, Volume 2, Tunis, 1996.
- Brahim A., « Relief actanciel et diathèse verbale », *Etudes romanes*, 45, Université de Copenhague, 2000.

- Dubois J., *Grammaire structurale du français, Le verbe*, Larousse, Paris, 1967.
- Dubois J. & Dubois-Charlier F., *Les Verbes français*, Larousse, Paris, 1997.
- François J., *Changement, causation, action. Trois catégories majeures du lexique verbal français et allemand*, Genève, Droz, 1989.
- François J., «Le continuum de transitivité en français et la dimension universelle de « participation »», *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, 115/1, 2006, pp 1-20.
- Forest R., « Sémantisme entéléchique et affinité descriptive : pour une ré-analyse des verbes symétriques ou neutres du français », *Bulletin de la société linguistique de Paris*, 83/1, 1988, pp 137-162.
- Hagège C., *La Structure des langues*, Paris, PUF, 1982.
- Krötsch, M. & Österreicher, W. (2002), « Dynamique des configurations actanciennes : Modifications des constructions verbales en français non standard ». In : P. Blumenthal & P. Koch (éds.), *Valence : perspectives allemandes. Syntaxe & Sémantique 4*, Presses Universitaires de Caen, p.109-137.
- Lagane R., « Les verbes symétriques : étude morphologique et différenciation sémantique », *Cahiers de lexicologie*, 10/1, 1967, pp 21-30.
- Larjavaraa M., *Présence ou absence de l'objet. Limites du possible en français contemporain*, Academia Scientiarum Fennica, Thèse, 2000.
- Lazard G., *L'Actance*, Presses Universitaires de France, 1994.
- Noailly M., (1998), « Emploi absolu, anaphore zéro et transitivité », A. Rousseau (éd.), *La transitivité*, Presses Universitaires du Septentrion, pp 131-144.
- Riegel M. & alii, *Grammaire méthodique du français*, Paris, P.U.F, 1994.
- Rothemberg M., *Les Verbes à la fois transitifs et intransitifs en français contemporain*, La Haye, Mouton, 1974.
- Ruwet N., *Théorie syntaxique et syntaxe du français*, Seuil, Paris, 1972.
- Tesnière L., *Eléments de syntaxe structurale*, Klincksieck, Paris, 1959, 1976².
- Zribi-Hertz A., « La réflexivité ergative en français moderne », *Le Français moderne*, 55, 1987, pp 23-54.

Annexe

Liste des « verbes symétriques »¹²

- abonnir**
Le temps **a.** le vin. / Le vin **a.** avec l'âge. **(R)**
- accélérer**
On **a.** la vitesse, les battements du cœur. / La vitesse, les battements du cœur **a.**
- accoucher**
Le médecin **a.** cette femme. / Cette femme **a.** d'une fille à la clinique.
- accourir**
L'été **a.** les jours. **(V)** / Les jours **a.** **(L)**
- accrocher**
On **a.** la serrure en forçant. / La serrure **a.**
- activer**
On **a.** Marie. / Marie **a.** **(R)**
- affleurer**
Le menuisier **a.** deux pièces de bois jointes. / Les deux pièces de bois **a.**
- affoler**
Cette perspective **a.** Paul. / Paul **a.** **(R)**
- aigrir**
On **a.** le vin. / Le vin **a.**
- allonger**
Le printemps **a.** les jours. / Les jours **a.**
- alterner**
On **a.** le travail et le repos. / Le travail et le repos **a.**
- angoisser**
Cette prédication **a.** Paul. / Paul **a.**
- approcher**
La lunette **a.** les objets. / Les objets **a.** quand on se sert de la lunette. **(B)**
- appuyer**
On **a.** le mur par un arc-boutant. / Le mur **a.** sur un arc-boutant. **(B)**
- arquer**
On **a.** la barre de fer. / La barre de fer **a.** sous le poids.
- asphyxier**
Cette ambiance **a.** Paul. / Paul **a.** **(R)**
- augmenter**
a- On **a.** le domaine de 10 hectares. / Le domaine **a.** de 10 hectares.
b- On **a.** le prix, les pouvoirs, les salaires. / Le prix, les pouvoirs, les salaires **a.**
- avancer**
a- On **a.** la voiture. / La voiture **a.**
b- On **a.** sa montre d'une heure, le départ, le rendez-vous de 10 jours. / Sa montre **a.** d'une heure, le départ, le rendez-vous **a.** de 10 jours.

- avorter**
Le médecin **a.** cette femme. / Cette femme **a.** dans une clinique.
- baigner**
On **b.** le ragoût dans la sauce. / Le ragoût **b.** dans la sauce.
- baisser**
a- On **b.** le tableau de 10 cm. / Le tableau **b.** de 10 cm.
b- On **b.** Les prix, les salaires. / Les prix, les salaires **b.**
- balancer**
Le vent **b.** le lustre. / Le lustre **b.** au plafond.
- ballotter**
Les vagues **b.** le bateau. / Le bateau **b.** au gré des vagues.
- basculer**
a- On **b.** la voiture dans le fossé. / La voiture **b.** dans le fossé.
b- On **b.** la table. / La table **b.**
- battre**
On **b.** le tambour. / Le tambour **b.** dans le lointain.
- blanchir**
a- L'âge **b.** ses cheveux. **(R)** / Ses cheveux **b.**
b- L'aube **b.** la cime des montagnes. **(R)** / La cime des montagnes **b.**
- blêmir**
La lueur de l'aube **b.** la cime des arbres. **(R)** / La cime des arbres **b.**
- blettir**
L'humidité **b.** le fruit. / Le fruit **b.**
- bleuir**
a- Le métallurgiste **b.** l'acier. / L'acier **b.** à la chauffe.
b- Le froid **b.** les mains. / Les mains **b.**
c- Le coucher de soleil **b.** la montagne. / La montagne **b.** à l'horizon.
- blondir**
Le coiffeur **b.** les cheveux de Paul. / Ses cheveux **b.** au soleil.
- bloquer**
a- On **b.** la porte. / La porte **b.**
b- On **b.** les négociations. / Les négociations **b.**
- bomber**
La chaleur **b.** la chaussée. / La chaussée **b.**
- boucler**
Le coiffeur **b.** les cheveux de Paul. / Ses cheveux **b.**
- bouger**
a- On **b.** le bras, la jambe, la tête aisément. / Le bras, la jambe, la tête **b.**
b- On **b.** le clou. / Le clou **b.**
- bouillir**
On doit **b.** le lait. / Le lait **b.**
- boutonner**
On **b.** la robe par derrière. / La robe **b.** par derrière. **(B)** **(R)**
- bouturer**
L'horticulteur **b.** une plante. / La plante **b.** **(R)**
- brancher**
On **b.** le faisan sur l'arbre. / Le faisan **b.** sur l'arbre.
- branler**
On **b.** la tête, la chaise / La tête, la chaise **b.**

¹² Les exemples employés sont empruntés au dictionnaire *Les Verbes français* de Dubois et Dubois-Charlier (1997). Ceux suivis des mentions (B), (L) et (BGL) sont respectivement empruntés à Blinkenberg (1960), Lagane (1967) et Boons, Guillet & Leclère (1976).

Les emplois suivis des mentions **(R)**, **(V)** ou **(L)** en gras sont considérés comme respectivement rares, vieux ou littéraires.

- bronzer**
Le soleil **b.** la peau / La peau **b.** au soleil.
- brûler**
a- L'église **b.** les sorcières. / Les sorcières **b.** en enfer.
b- On **b.** le rôti. / Le rôti **b.**
c- On **b.** le tissu, les papiers avec ce produit. / Le tissu, les papiers **b.**
- brunir**
a- Le soleil **b.** le dos. / Son dos **b.** au soleil.
b- Le coiffeur **b.** ses cheveux. / Ses cheveux **b.**
- cabaner**
Le marin **c.** un bateau. / Le bateau **c.** (R)
- cailler**
Le vinaigre **c.** le lait. / Le lait **c.**
- caler₁**
On **c.** le moteur au démarrage. / Le moteur **c.**
- caler₂**
Le marin **c.** le navire. / Le navire **c.** trop.
- caraméliser**
Le cuisinier **c.** le sucre. / Le sucre **c.** dans la casserole.
- carboniser**
On **c.** des os. / Les os **c.**
- carburer**
On **c.** l'air pour obtenir un mélange détonant. / L'air **c.**
- carillonner**
On **c.** les cloches. / Les cloches **c.**
- casser**
On **c.** le carrelage, la cloison, le fil, la branche, le verre. / Le carrelage, la cloison, le fil, la branche, le verre **c.**
- cautériser**
L'alcool **c.** la blessure. / La blessure **c.** (R)
- centupler**
On **c.** la production avec cette machine. / La production **c.**
- cesser**
C. ce bruit ! / Le bruit **c.** (B)
- changer**
a- La prison a **c.** Paul en monstre. / Paul **c.** avec le temps.
b- On **c.** l'aspect de la ville. / L'aspect de la ville **c.**
c- On **c.** le sens avec une virgule. / Le sens **c.** avec une virgule.
- charbonner**
On **c.** le mur. / Le mur **c.** dans un incendie.
- chauffer**
On **c.** le moteur, le four, l'eau. / Le moteur, le four, l'eau **c.**
- chavirer**
On **c.** la barque. / La barque **c.** dans le courant.
- cicatriser**
L'alcool **c.** la plaie. / La plaie **c.**
- cloquer**
a- Le soleil **c.** la peau. / La peau **c.**, à l'endroit du coup de soleil.
b- L'humidité **c.** la peinture. / La peinture **c.**
- coaguler**
Ce déficit **c.** le sang. / Le sang **c.**
- coincer**
a- On **c.** la porte avec la main. / La porte **c.**
b- On **c.** les négociations. / Les négociations **c.**
- coller**
On **c.** l'affiche au mur. / L'affiche **c.** mal. (B)
- commencer**
Un long monologue **c.** la pièce. / La pièce **c.** par un monologue.
- commuter**
On **c.** un élément avec un autre. / Les deux éléments **c.**
- complexer**
Sa timidité, sa petite taille **c.** Paul. / Paul **c.**
- compter**
a- On **c.** cet auteur parmi les plus grands. / Cet auteur **c.** parmi les plus grands
b- On **c.** les taxes dans le prix. / Les taxes **c.** dans le prix.
- continuer**
Il faut **c.** le travail. / Le travail **c.** (B)
- copolymériser**
Le chimiste **c.** les monomères. / Les monomères **c.**
- couler**
L'ouvrier **c.** l'or dans un moule. / L'or **c.** dans un moule.
- coulisser**
On **c.** la porte. / La porte du placard **c.** bien.
- courber**
On **c.** le bâton. / Le bâton **c.** sous le poids.
- couver**
On **c.** une maladie. / La maladie **c.**
- craindre**
a- On **c.** le soleil. / Le soleil **c.**
b- On **c.** son père, son directeur. / Son père, son directeur **c.**
- craqueler**
La cuisson **c.** la porcelaine. / La porcelaine **c.** (R)
- craquer**
a- On **c.** sa chemise. / Sa chemise **c.**
b- On **c.** une branche. / La branche **c.**
- crêper**
Le coiffeur **c.** ses cheveux. / Ses cheveux **c.** (R)
- crever**
a- Le truand a **c.** le flic. / Le flic **c.**
b- On **c.** le pneu, le ballon, l'abcès. / Le pneu, le ballon, l'abcès **c.**
- crisper**
Ce reproche, cette situation a **c.** Paul. / Paul **c.** (R)
- crystalliser**
On **c.** du sucre. / Le sucre **c.**
- croquer**
On **c.** une noisette. / La noisette **c.** sous la dent.
- cuber**
On **c.** la production avec cette machine. / La production **c.**
- cuire**
a- On **c.** la viande au four. / La viande **c.** au four.
b- L'ouvrier **c.** la poterie. / La poterie **c.**
- culbuter**
On **c.** la voiture dans le fossé. / La voiture **c.**
- culpabiliser**
Cette séparation **c.** Paul / Paul **c.**
- cuver**
On **c.** le vin. (R) / Le vin **c.** dans des tonneaux.
- débarquer**
On **d.** les caisses. / Les caisses **d.** du cargo au moyen de grues.

- déborder**
On **d.** le mur d'un mètre. / Le mur **d.** d'un mètre.
- déboucler**
La pluie **d.** ses cheveux. / ses cheveux **d.** (R)
- débourrer**
On **d.** les bourgeons. / Les bourgeons **d.**
- débucher**
Le chasseur **d.** le cerf. / Le cerf **d.**
- débusquer**
Le chasseur **d.** le cerf. / Le cerf **d.** du bois.
- décanter**
On **d.** le vin (L) / Le vin **d.**
- décélérer**
On **d.** la voiture. (R) / La voiture **d.**
- décomplexer**
Cette expérience a **d.** Paul. / Paul a **d.** (R)
- décompresser**
Le repos **d.** Paul. / Paul **d.** après cet effort.
- décongeler**
On **d.** les aliments surgelés. / La viande **d.** (R)
- décrêper**
Le coiffeur **d.** les cheveux. / Les cheveux **d.** (R)
- déculpabiliser**
Ce succès **d.** Paul. / Paul **d.** (R)
- décupler**
On **d.** la production. / La production **d.**
- défeuiller**
Le vent **d.** les arbres. / Les arbres **d.** (R)
- défléchir**
Le médecin **d.** le fœtus. / Le fœtus **d.**
- défleurer**
Le gel **d.** les cerisiers. / Les cerisiers **d.**
- défriser**
Le coiffeur **d.** les cheveux. / Les cheveux **d.** après une averse. (R)
- défroisser**
On **d.** un pantalon en le repassant. / Le pantalon **d.** facilement. (R)
- défroncer**
La couturière **d.** cette robe. / Cette robe **d.** (R) facilement
- dégazer**
L'équipage **d.** le pétrolier. / Le pétrolier **d.**
- dégeler**
a- On **d.** ses pieds au feu. / Ses pieds **d.**
b- Le cuisinier **d.** les aliments surgelés. / Les aliments **d.**
c- La chaleur **d.** la rivière. / La rivière **d.**
- dégivrer**
On **d.** le réfrigérateur. / Le réfrigérateur **d.** (R)
- dégonfler**
a- On **d.** le poignet avec une pommade. / Le poignet **d.**
b- On **d.** le pneu. / Le pneu **d.**
- dégorger**
On **d.** l'égout. / L'égout **d.** dans ce collecteur.
- déjanter**
On **d.** le pneu en roulant. / Le pneu **d.** (R)
- déjucher**
On **d.** la poule. / La poule **d.** de son perchoir.
- démarrer**
On **d.** la campagne électorale. / La campagne électorale **d.** par la télé.
- démâter**
Les marins, la tempête, **d.** le bateau. / Le bateau **d.**
- dénicher**
On **d.** les oiseaux pour prendre les œufs. / Les oiseaux **d.** (R)
- dépassionner**
Ce long débat **d.** Paul. / Paul **d.** (R)
- déplisser**
La couturière **d.** un tissu. / Ce tissu **d.** facilement. (R)
- dépolymériser**
Le chimiste **d.** un polymère. (R) / Le polymère **d.**
- déprimer**
Ce renvoi **d.** Paul. / Paul **d.** après ce renvoi. (R)
- dérougir**
On **d.** une étoffe. (R) / Ce tissu **d.** à l'air.
- dérouiller**
On **d.** le fer avec un produit. / Le fer **d.** avec ce produit. (R)
- désarmer**
L'armateur **d.** le bateau. / Le bateau **d.** (R)
- descendre**
On **d.** les prix de 10%. / Les prix **d.** de 10%.
- désempirer**
On **d.** une salle avec ce film. (R) / La salle **d.**
- désenfler**
Ce bain chaud **d.** la jambe. / La jambe **d.**
- désespérer**
Son échec **d.** Paul. / Paul **d.** (R)
- dessaler**
Le cuisinier **d.** une morue. / La morue doit **d.** (R)
- dessauler / dessouler / dessoûler**
On **d.** cet ivrogne avec du café. (R) Cet ivrogne **d.**
- déteindre**
a- On **d.** la chemise au lavage. / La chemise **d.** au lavage.
b- Le soleil **d.** le papier. / Le papier **d.** au soleil.
- dévier**
On **d.** la balle vers la gauche. / La balle **d.** vers la gauche.
- diffuser**
La bougie **d.** une bonne odeur. / L'odeur **d.** dans la pièce. (R)
- diminuer**
On **d.** les risques, les salaires de beaucoup. / Les risques, les salaires **d.** de beaucoup.
- disjoncter**
On **d.** le disjoncteur. / Le disjoncteur **d.**
- dorer**
a- On **d.** le rôti au four. / Le rôti **d.** au four.
b- Le soleil **d.** la peau. / La peau **d.** au soleil.
- doubler**
On **d.** la production. / La production **d.**
- durcir**
a- La colère **d.** Paul. / Paul **d.**
b- La coiffure **d.** son visage. / Son visage **d.**
c- Le soleil **d.** le sol. / Le sol **d.**
- échouer**
« J' **é.** mon bateau au rivage. » (Chateaubriand) (R) / Le bateau **é.** sur la plage
- éclaircir**
L'âge **é.** les cheveux. / Les cheveux **é.** (R)
- éclater**
On **é.** un pneu sous l'effet de la chaleur. / Le pneu **é.**

- écluser**
Le marin **é.** le bateau. / Le bateau **é.** (R)
- égoutter**
On **é.** le fromage. / Le fromage **é.** sur un clayon.(R)
- élargir**
On **é.** la robe, la route. / La robe, la route **é.** (R)
- embellir**
a- Cette coiffure **e.** Paul. / Paul **e.** tous les jours.
b- Le vase **e.** le salon. / Le salon **e**
- empanner**
Le marin, le calme **e.** le bateau. (R) / Le bateau **e.** faute de vent
- empirer**
On **e.** leur querelle en intervenant. (R) / Leur querelle **e.**
- enfler**
a- Le vent **e.** les voiles. / Les voiles **e.**
b- Les pluies avaient **e.** la rivière. / Les rivières **e.** à la fonte des neiges.
c- L'hydropisie **e.** son corps. / Son corps **e.**
d- La piqûre **e.** la main. / La main **e.**
e- On **e.** les frais de beaucoup avec ces factures. / Les frais **e.**
- enfoncer**
On **e.** le sol. / Le sol **e.** sous les pas.
- engraisser**
L'éleveur **e.** les oies en les gavant. / Les oies **e.**
- engrener**
Le mécanicien **e.** une roue dentée à un pignon.
/
Les roues **e.** (R)
- enlaidir**
a- « Le haut-de-forme l'**e.** et le feutre mou l'embellit ». (Colette) / J'ai trouvé qu'elle avait **e.**
b- On **e.** la ville avec toutes ces tours de béton. / La ville **e.**
- enrager**
Cela m'**e.** (R) / J'**e.**
- enrayer**
Le choc a **e.** les roues. / Les roues **e.** (R)
- épaissir**
a- L'âge l'a **é.** / On **é.** avec l'âge.
b- On **é.** la sauce. / La sauce **é.**
c- Le calme a **é.** la brume. / La brume **é.**
d- Ce crime **é.** le mystère. / Le mystère **é**
- étouffer**
a- La chaleur, les larmes **é.** Paul. / Paul **é.** avec cette chaleur, par ces larmes
b- La colère **é.** Paul. / Paul **é.** de colère.
- étrangler**
La peur l'**é.** / Il **é.** de peur. (B) (R)
- faisander**
Le cuisinier **f.** le lièvre. / Le lièvre **f.** (R)
- faner**
La chaleur a **f.** les fleurs. / Les fleurs ont **f.** (L)
- fatiguer**
a- Cette vitesse **f.** le moteur / Le moteur **f.**
b- L'obésité **f.** le cœur. / Le cœur **f.**
c- Cette posture **f.** Paul. / Paul **f.** à rester debout.
- fendre**
On **f.** du bois avec une hache. / Le bois **f.** (L) (R)
- fermer**
a- On **f.** la porte. / La porte **f.** bien, à clé.
b- On **f.** les magasins en août. / Les magasins **f.** en août
- feutrer**
La torsion **f.** le lainage. / Le lainage **f.** (R)
- figer**
Le froid **f.** l'huile. / L'huile **f.** (R)
- filer**
On **f.** un collant. / Le collant **f.**
- filtrer**
On **f.** le vin. / Le vin **f.** lentement.
- finir**
On **f.** le repas dans le silence. / Le repas **f.** dans le silence.
- flamber**
Le cuisinier **f.** les bananes. / Les bananes **f.**
- fléchir**
a- On **f.** les jambes. / Les jambes **f.**
b- On **f.** la barre. / La barre **f.** sous la charge.
- flétrir**
a- L'âge a **f.** sa beauté. / Sa beauté a **f.** (R)
b- Le soleil a **f.** les fleurs. / Les fleurs ont **f.** (R)
- foncer**
a- Le coiffeur lui **f.** les cheveux. / Ses cheveux blonds **f.**
b- Le peintre **f.** les couleurs. / Les couleurs **f.** avec le temps.
- fondre**
On **f.** du beurre dans la poêle. / Le beurre **f.**
- friper**
On **f.** la robe. / Cette robe **f.** vite. (R)
- frirer**
Le cuisinier **f.** le hareng. / Le hareng **f.**
- friser**
Le coiffeur **f.** les cheveux de la cliente. / Ses cheveux **f.**
- frisotter**
Le coiffeur lui **f.** les cheveux. / Ses cheveux **f.**
- froisser**
On **f.** la robe en s'asseyant. / Cette robe **f.** vite. (R)
- froncer**
La couturière **f.** le tissu. / Ce tissu **f.** bien. (R)
- gauchir**
L'humidité **g.** la porte. / La porte **g.** sous l'effet de l'humidité.
- gauffer / gauffrer**
Les ouvriers **g.** le tissu. / Le tissu **g.** facilement. (R)
- geler**
a- Le courant d'air nous **g., g.** les mains. / Nous **g.;** les mains **g.**
b- Le froid a **g.** le sol. / Le sol **g.** sur 2 mètres.
- gercer**
Le froid **g.** les mains, les lèvres. / Les mains, les lèvres **g.**
- givrer**
La pluie **g.** le pare-brise. / Le pare-brise **g.** (R)
- glacer**
On **g.** la crème au réfrigérateur. / La crème **g.** au réfrigérateur. (R)
- glisser**
Il avait **g.** la lettre sous le livre. / La lettre avait **g.** sous le livre. (B)

- gondoler**
L'humidité a **g**. la porte. (R) / La porte a **g**.
- gonfler**
La piqûre lui **g**. la main. / La main **g**.
- gouverner**
On **g**. le bateau selon le vent. / Le bateau **g**. à la lame. (R)
- grainer / grener**
On **g**. de la terre. / La terre **g**.
- grandir**
a- Cette hormone l'a **g**. / Il a **g**.
b- On **g**. une tache en la lavant. / La tache **g**.
c- Cet appel a **g**. la foule. / La foule a **g**.
- gratiner**
Le cuisinier **g**. la purée. / La purée **g**. au four. (V)
- griller**
Le cuisinier **g**. les marrons. / Les marrons **g**. dans la poêle.
- gripper**
Le manque d'huile a **g**. le moteur, les rouages. / Le moteur, les rouages **g**.
- griser**
On **g**. une peinture blanche avec du noir. / La peinture blanche **g**.
- grossir**
a- Les pluies **g**. le torrent. / Le torrent **g**.
b- Le microscope **g**. les objets. / Les objets **g**. en approchant.
- guérir**
a- Le médecin **g**. Paul. / Paul **g**.
b- Le médecin a **g**. la grippe. / La grippe **g**.
- halluciner**
Le souvenir de cette scène **h**. Paul. / Paul **h**. (R)
- hausser**
On **h**. les prix, les salaires. / Les prix, les salaires **h**. (R)
- incuber**
On **i**. une maladie. / La maladie **i**. (R)
- infuser**
On **i**. du tilleul. / Le tilleul **i**.
- jaunir**
a- L'hépatite a **j**. son visage. / Son visage a **j**. avec l'hépatite.
b- On **j**. les dents avec le tabac. / Les dents **j**.
c- Le temps a **j**. les teintures. / Les teintures **j**.
d- L'automne **j**. les feuilles. / Les feuilles **j**.
- joindre**
On **j**. les deux planches. / Les deux planches **j**. bien.
- jouer**
On **j**. un film policier au cinéma. / Un film policier **j**. au cinéma.
- jucher**
On **j**. la poule sur le perchoir. / La poule **j**. sur le perchoir.
- laver**
On **l**. une étoffe. / Cette étoffe **l**. bien (B+L) (R)
- lever**
Le chasseur **l**. le gibier. / Le gibier **l**. (R)
- liquéfier**
On **l**. le plomb. / Le plomb **l**. à 327.4° (B.G.L) (R)
- loger**
On **l**. les poules dans un poulailler. / Les poules **l**. dans un poulailler
- macérer**
Le cuisinier **m**. les cerises. / Les cerises **m**. dans l'eau-de-vie.
- mailler**
Le filet **m**. la perdrix. / La perdrix **m**.
- marcotter**
L'horticulteur **m**. les figuiers. / Les figuiers **m**. (R)
- mariner**
Le cuisinier **m**. des harengs dans l'huile. / Les harengs **m**. dans l'huile
- mijoter**
Le cuisinier **m**. le ragoût. / Le ragoût **m**. dans la marmite.
- mincir**
Ce régime a **m**. Paul. (R) / Paul a beaucoup **m**. avec ce régime.
- mitonner**
Le cuisinier **m**. le ragoût. / Le ragoût **m**. dans la marmite.
- moisir**
L'humidité a **m**. le pain. (R) / Le pain a **m**.
- moitir**
L'humidité **m**. le linge. / Le linge **m**. à l'humidité. (R)
- mollir**
L'inaction a **m**. leur résistance. / Leur résistance **m**.
a- On **m**. la vitre, le tableau de 10cm / La vitre, le tableau **m**. de 10 cm.
b- On **m**. la vitesse à 100 Km / h. / La vitesse **m**. à 100 Km / h.
c- On **m**. les salaires. / Les salaires **m**.
- multiplier**
On **m**. les erreurs. / « Les conséquences **m**. à proportions » (Pascal). (R)
- mûrir**
a- Le soleil **m**. les fruits. / Les fruits **m**. au soleil.
b- La chaleur a **m**. l'abcès. / L'abcès **m**. et peut être percé.
c- On mûrit un projet. / Ce projet a mûri dans son esprit.
d- Les échecs ont **m**. Paul. / Paul a **m**. avec les échecs.
- noircir**
Les nuages **n**. le ciel. / Le ciel **n**.
- octupler**
On **o**. la production avec cette machine. / La production **o**. (R)
- onduler**
Le coiffeur lui **o**. les cheveux. / Ses cheveux **o**.
- ouvrir**
a- On **o**. le tiroir. / Le tiroir **o**. mal.
b- On **o**. les magasins en septembre. / Les magasins **o**. en septembre.
c- On **o**. la séance par une présentation de l'orateur. / La séance **o**. par une présentation de l'orateur.
- pâlir**
a- La maladie **p**. son visage. / Son visage **p**.
b- Le soleil **p**. les couleurs. / Les couleurs **p**. avec le temps.
- paniquer**
L'examen **p**. Paul. / Paul **p**.
- passionner**
Les maths **p**. Paul. / Paul **p**. pour les maths.

- peeler**
Le soleil lui a **p.** le nez. (V) / Son nez **p.**
- pencher**
On **p.** le tableau vers la gauche. / Le tableau **p.** un peu de côté.
- pendre**
On **p.** du jambon au plafond. / Le jambon **p.** au plafond.
- percher**
On **p.** l'oiseau sur une branche. / L'oiseau **p.** sur une branche.
- permuter**
a- On **p.** ces deux fonctionnaires. / Ces deux fonctionnaires **p.**
b- On **p.** ces deux mots. / Ces deux mots **p.**
- plier**
On **p.** une branche. / La branche **p.** sous le poids des fruits.
- plisser**
a- La brise **p.** les eaux du lac. / Les eaux du lac **p.**
b- La couturière **p.** le tissu. / Le tissu **p.** bien.
- plonger**
L'éclipse **p.** la ville dans le noir. / La ville **p.** dans le noir.
- ployer**
a- On **p.** ses jambes. (L) / « Ses jambes **p.** sous lui. » (Gautier)
b- « Le vent **p.** (...) ce mât. » (Hugo) (L) / Le mât **p.**
- polymériser**
Le chimiste **p.** les monomères. / Les monomères **p.** (R)
- pourrir**
L'humidité **p.** les fruits. / « Les fruits **p.** sous l'arbre. » (Balzac)
- pousser**
a- L'enfant **p.** une dent. / Une dent **p.** à cet enfant.
b- Cette orchidée **p.** beaucoup de fleurs. / Les fleurs **p.**
- précipiter**
On **p.** une solution en la chauffant. / La solution **p.** au fond de l'éprouvette. (R)
- putréfier**
L'humidité **p.** les fruits. / Les fruits **p.** (R)
- quadrupler**
On **q.** la production avec cette machine. / La production **q.**
- quintupler**
On **q.** la production avec cette machine. / La production **q.**
- raccourcir**
a- On **r.** les délais. / Les délais **r.**
b- L'hiver **r.** les jours. / Les jours **r.** en hiver.
- radoucir**
Le vent du sud **r.** le temps. / Le temps **r.** (R)
- rafraîchir**
a- On **r.** la bière dans le frigo. / La bière **r.** dans le frigo.
b- La pluie **r.** le temps. / Le temps **r.**
- raidir**
a- Le froid **r.** les membres. / Les membres **r.** (R)
b- Le froid **r.** la corde. / La corde **r.** (R)
c- Le calcaire **r.** le linge. / Le linge **r.** avec le calcaire. (R)
- rajeunir**
Cette robe **r.** Marie. / Marie **r.** avec cette robe.
- ralentir**
La pente **r.** la vitesse. / La vitesse **r.**
- rallonger**
Le printemps **r.** les jours. / Les jours **r.**
- ramollir**
On **r.** la cire. / La cire **r.** (R)
- rancir**
Le séjour dans la cuisine a **r.** le beurre. (R) / Le beurre a **r.**
- rapetisser**
On **r.** la robe. / La robe **r.**
- rassir**
Une nuit a **r.** le pain. (R) / Le pain a **r.**
- rater**
a- Il a **r.** son coup. / Son coup a **r.**
b- Il a **r.** son entreprise. / Son entreprise a **r.** (B)
- rebaisser**
a- On **r.** le store. (R) / Le store **r.**
b- On **r.** les prix de beaucoup. (R) / Les prix **r.** de beaucoup
- recommencer**
On a **r.** la guerre. / La guerre a **r.** (B)
- recuire**
On **r.** une viande trop rouge encore. / La viande **r.**
- reculer**
a- On **r.** sa voiture. / Sa voiture **r.**
b- On **r.** ce moment. / Ce moment **r.** (B)
- redémarrer**
On **r.** le travail. (R) / Le travail **r.**
- redescendre**
On **r.** les prix. / Les prix **r.**
- redoubler**
a- L'ennemi **r.** ses attaques. / Les attaques **r.** (R)
b- On **r.** son angoisse par cette nouvelle. (R) / Son angoisse **r.**
- réduire**
On **r.** la sauce. / La sauce **r.** à la cuisson. (R)
- refermer**
On **r.** le magasin en février. / Le magasin **r.** en février. (R)
- refroidir**
a- Le vent **r.** le temps. / Le temps **r.**
b- On **r.** l'eau avec de la glace. / L'eau **r.**
- regeler**
a- Le cuisinier **r.** les aliments frais. / Les aliments frais **r.**
b- Le froid **r.** le lac. / Le lac **r.**
- relever**
On **r.** sa jupe. / Sa jupe **r.** derrière.
- rembrunir**
Le temps **r.** les couleurs. (V) / Les couleurs **r.** (R)
- remonter**
a- On **r.** la vitre. / La vitre **r.**
b- On **r.** les salaires. / Les salaires **r.**
- remuer**
Le vent **r.** les feuilles. / Les feuilles **r.** au vent.
- renchérir**
On **r.** les prix par cette loi. / Les prix **r.**
- renverser**
On **r.** du vin sur la nappe. / Le vin **r.** sur la nappe. (R)

réouvrir / rouvrir

On **r.** les magasins en août. / Les magasins **r.** en août.

replonger

a- La grève **r.** la ville dans le noir. / La ville **r.** dans le noir.

b- Cette guerre **r.** le pays dans l'anarchie. / Le pays **r.** dans l'anarchie.

repousser

« Cet arbre a **r.** de plus belles branches » (Littre) / Les branches, les feuilles, l'herbe **r.**

reprendre

On **r.** l'activité. / L'activité **r.** (B)

ressusciter

a- Jésus a **r.** Hazare. / Hazare a **r.**

b- Ce médicament a **r.** Paul. / Paul a **r.** après cette maladie.

c- On a **r.** cette tradition. / Cette tradition a **r.**

retarder

On **r.** la pendule. / La pendule **r.** (B)

rétrécir

On **r.** la chemise. / La chemise **r.** au soleil.

réussir

On **r.** un projet, une tentative. / Le projet, la tentative **r.**

reverdir

Le printemps **r.** les prés. / Les prés **r.**

riper

Les ouvriers **r.** une partie de la voie ferrée. / La voie ferrée **r.**

rissoler

Le cuisinier **r.** les beignets. / Les beignets **r.** dans la poêle.

rompre

On **r.** la corde. / La corde **r.** (R)

rosir

a- Le soleil **r.** son visage. / Son visage **r.**

b- L'aube **r.** le ciel. / Le ciel **r.**

rôtir

On **r.** un gigot au four. / Le gigot **r.** au four.

rougir

Le feu **r.** le fer. / Le fer **r.** au feu.

rouiller

L'humidité **r.** le fer. / Le fer **r.**

rouler

Le torrent **r.** des rochers vers la plaine. / Les rochers **r.** jusqu'en bas.

roussir

L'automne **r.** les feuilles. / Les feuilles **r.** en automne.

saturer

« Tous ces socialistes forcenés nous **s.** de raisonnements et d'enseignement impérieux ». (Péguy) / On **s.** à la fin de la journée.

sécher

a- On **s.** les vêtements. / Les vêtements **s.** au soleil.

b- On **s.** des raisins. / Les raisins **s.**

c- Le soleil **s.** les flaques d'eau. / Les flaques d'eau **s.**

septupler

On **s.** la production avec cette machine. / La production **s.**

serrer

Elle **s.** sa jupe. / Sa jupe **s.** (B) (R)

sexupler

On **s.** La production avec cette machine. / La production **s.**

sonner

On **s.** les cloches. / Les cloches **s.**

stopper

On **s.** le cortège avec un barrage. / Le cortège **s.** au barrage. (R)

stresser

Cette nouvelle a **s.** Paul. / Paul **s.**

suffoquer

Les sanglots, les vapeurs **s.** Paul. / Paul **s.**

surir

La chaleur **s.** les aliments. (R) / Les aliments **s.**

tarir

a- La sécheresse **t.** les puits. / Les puits **t.**

b- L'âge **t.** sa force créatrice. / Sa force créatrice **t.**

tenir

On **t.** la pile d'assiettes en équilibre. / La pile d'assiettes **t.** en équilibre.

tenir

L'humidité **t.** les couverts. / Les couverts **t.** (R)

tiédir

On **t.** de l'eau dans une casserole. / L'eau **t.** dans la bouilloire

tinter

On **t.** La cloche. / La cloche **t.**

tourner

Paul **t.** la poignée. / La poignée **t.**

traîner

Pierre **t.** la bâche sur le sol. / La bâche **t.** sur lesol. (B.G.L)

tremper

On **t.** le linge dans l'eau. / Le linge **t.** dans l'eau.

tripler

On **t.** la production avec cette machine. / La production **t.**

varier

On **v.** son style, ses plaisirs. / Son style, ses plaisirs **v.**

verdir

Le printemps **v.** les prairies. / Les prairies **v.**

verser

On **v.** la voiture dans le fossé. / La voiture **v.** dans le fossé.

vieillir

a- Le malheur **v.** son visage. / Son visage **v.**

b- Le cultivateur **v.** son vin en cave. / Le vin **v.** bien.

violacer

Le froid **v.** les joues, les lèvres. / Les joues, les lèvres **v.** (R)

Jacques FRANÇOIS
CRISCO, CNRS & Université de Caen
jacques.francois@unicaen.fr

COMMENCER PAR / FINIR PAR : UN COUPLE MAL ASSORTI¹

Résumé :

Si la paire de semi-auxiliaire *commencer à / finir de* [_ INF] a fait l'objet d'études principalement consacrées au phénomène dit de « coercion de type », il n'en est pas de même de *commencer / finir par* [_ N/INF] qui ne présente pas une symétrie analogue pour la mise en ordre de micro-événements ou micro-actions. A partir de la distinction primaire entre deux lectures, méréologique et dialectique, l'article examine les différents types de construction en *commencer / finir par* avec et sans infinitive, avec et sans objet nominal. Dans une seule configuration (l'alternance Nx *commence* Ny *en* Vppre ⇔ *par* Nz) on retrouve un phénomène apparenté à la coercion de type.

Abstract :

Whereas the pair of semiauxiliaries *commencer à / finir de* [_ INF] has been studied basically with reference to the « type coercion » phenomenon, no similar study has been devoted to the pair *commencer / finir par* [_ N/INF] that does not convey a symmetrical reference either to the first or to the last micro-event (or micro-action) in the framework of a macro-event (or macro-action). Beginning with the distinction between a mereological and a dialectic reading of these constructions, the paper investigates the two types of constructions *commencer / finir par...* with and without infinitive phrase, with and without an object NP. In only one configuration, namely the alternating constructions Nx *commence* Ny *en* Vppre ⇔ *par* Nz, one discovers a phenomenon related to type coercion.

Le verbe *commencer* a donné lieu récemment à de nombreux travaux qui concernent essentiellement l'une de ses constructions, à savoir N1<qn :x> *commence* N2<qc :y>, ex. *Le romancier commence son nouveau roman*, sous l'angle de la « coercion de type » : *commencer* introduit soit un objet événementiel, ex. *commencer une conférence / la valorisation / transformation de qch*, soit un objet concret, ex. *commencer un plat / un roman*

¹ Cet article a fait l'objet de deux présentations partielles, en premier lieu le 3 novembre 2006 dans le cadre de la journée scientifique « *Morphosyntaxe et sémantique du verbe* » coorganisée par Ahmed Brahim & Jacques François à la Faculté des Lettres de la Manouba (Tunis), puis dans l'*Atelier de linguistique française CRISCO-SCOLIA*, organisé les 7-8 décembre 2006 au CRISCO (Caen) par Véronique Lenepveu (CRISCO) assistée de Catherine Schnedecker (SCOLIA).

/ *un opus musical*, etc. Mais en fait *commencer* (et aussi bien *finir*) n'est pas compatible avec un objet de ce type conceptuel : *commencer un plat / roman / opus musical*<y> implique donc COMMENCER À ACCOMPLIR UNE ACTION RELATIVE À <y>. C'est la « coercion de type » (cf. Pustejovsky 1995, Kleiber 1999), la spécification de l'action en cause étant à établir à partir du contexte :

<i>commencer</i>	<i>un plat</i>	→ à préparer / consommer / etc.
<i>commencer</i>	<i>un roman</i>	→ à écrire / traduire / imprimer / relier / etc.
<i>commencer</i>	<i>un opus</i>	→ à composer / interpréter / recopier / etc.

La construction N1<qn :x> *commence par* {N2 <qc/qn :y> / INF¹} n'a en revanche pas suscité un intérêt comparable². Dans un article antérieur (François 2000), j'ai laissé entendre à tort que *commencer par* N2 / INF¹ et *finir par* N2 / INF¹ constituaient un couple symétrique au même titre que *commencer* N2 / à INF¹ et *finir* N2 / de INF¹. J'ai corrigé cette erreur ultérieurement³ en introduisant les deux constructions *commencer par* et *finir par* dans la même classe « Modalité temporelle d'action (ou d'événement) », moyennant toutefois deux sous-classes différentes : « mise en ordre d'une macro-action » pour *commencer* et « résolution tardive pour une action » pour *finir*.

Le couple *commencer à* INF¹ / *finir de* INF¹ est donc « bien assorti » (c'est-à-dire symétrique), tandis que le couple *commencer par* INF¹ / *finir par* INF¹ est « mal assorti » (c'est-à-dire asymétrique) en ce sens que *commencer par* véhicule la sélection d'une micro-action constitutive d'une macro-action, tandis que *finir par* véhicule seulement l'engagement tardif d'une action (valeur de nature plus pragmatique que sémantique, puisqu'elle suppose de la part d'un observateur un jugement du type « X aurait pu/dû accomplir plus tôt l'action α »).

L'objet de cet article est donc⁴

- i. d'élucider les types d'emploi de *commencer par* INF¹ (section 1) et *finir par* INF¹ (section 2),
- ii. de tester les relations de paraphrase entre *commencer / finir par* N2<e :act/évén> et N1<qn :x> *commence / finit par* INF¹ (section 3),
- iii. et entre *commencer* N2<qc/act :y> *par* N3<qn/qc/qct :z> et *commencer* N2<act :y> *en* Vppre N<qc :z> (avec la variante adventice : PrepLoc Ny, Nx *commence par* INF¹).

Pour ce faire, je recours à un corpus textuel constitué de deux années du journal *le Monde* (2001 & 2002) annoté par le catégoriseur syntaxique Tree Tagger⁵.

² *Le bon usage* (Grévisse & Goosse 1986, §879, p. 1336) se contente de noter que « *commencer, finir* ont souvent comme complément adverbial un infinitif précédé de *par* » et que *débuter par* est littéraire et *terminer par* hors d'usage. Rien n'est dit de la fonction de ces constructions par opposition à *commencer à / finir de*, si ce n'est que « dans la langue populaire, le complément adverbial est parfois confondu avec le complément d'objet : *Il commence par m'embêter, celui-là !* ».

L'article *commencer* du *Trésor de la Langue Française* consacre à *commencer par* N / INF la sous-section IA4b « [Le verbe est précisé par un compl. circ. de moyen, de manière (prép. *par*) indiquant la première d'une série d'opérations] Faire la première d'une suite d'actions. *Fâcheuses nouvelles d'Italie. Victor-Emmanuel a commencé par un échec; ses deux divisions ont dû repasser le Mincio* (AMIEL, *Journal intime*, 1866, p. 346). *L'esclave commence par réclamer justice et finit par vouloir la royauté* (CAMUS, *L'Homme révolté*, 1951, p. 41). » et l'article *finir* consacre la section IIC à la construction *finir par* INF, définie comme « en arriver à , en venir à ».

³ Cf. François 2003, Section IV—2.2. *Le type fonctionnel des entrées verbales non prédicatives*.

⁴ Comme chez M. Gross, INF¹ désigne une construction infinitive dont le sujet absent est contrôlé par N1. Vppre symbolise un verbe au participe présent.

⁵ Programme TWIC.PL élaboré par Achim Stein, Université de Stuttgart, permettant d'obtenir des contextes d'occurrence de chaînes de phrases, combiné à un concordancier conçu au CRISCO, Caen (J.L. Manguin, M. Sénéchal et J. François).

1. Les deux lectures de [Nx commence par INF¹]

Nx *commence par* INF¹ donne lieu à deux types de lecture, que j'appellerai respectivement « MÉRÉOLOGIQUE » et « DIALECTIQUE ». Dans la première lecture méréologique, un micro-procès⁶ est identifié comme le composant initial d'un macro-procès, ex.

- (1) Le prévenu a commencé par expliquer où il se trouvait à l'heure du crime, puis il a accusé X du crime.

Le prévenu fait une déclaration à la police (macro-action) et le premier volet de cette déclaration consiste à « *expliquer où il se trouvait à l'heure du crime* ». La seconde valeur, dialectique, se présente lorsqu'une action (ou un événement) 1 est suivi d'une action (ou événement) 2 opposée, soit « X commence par faire A1, avant de faire A2 ≠ A1 », soit « X commence par être impliqué dans E1, avant d'être impliqué dans E2 ≠ E1 », ex.

- (2) Le prévenu a commencé par nier, **mais** s'est rendu compte de l'absurdité de ses arguments et s'est résolu à avouer.
(3) La tempête a commencé par ravager les champs de blé, **mais** elle s'est calmée avant d'atteindre le village.

Voici une illustration de la lecture méréologique empruntée au corpus du *Monde*⁷ :

- (4) pour évoquer l'apport multiple de Claude Lévi- Strauss, pour rendre sensible son extraordinaire attention au concret, à la richesse des mondes, il faut **commencer par** [ÉCARTER LE MUSÉE, LA STATUE, L' ENCYCLOPÉDIE, TOUT CE QUI FIGE ET RAIDIT]. (22-11-02, p.7)

Dans cet extrait, l'objectif est de rendre justice à la figure de l'ethnologue et philosophe Claude Lévi-Strauss (2 macro-actions juxtaposées), et la méthode préconisée consiste à accomplir en premier la micro-action « *écarter le musée, la statue, l'encyclopédie, tout ce qui fige et raidit* ».

La lecture dialectique étant plus rare, j'en donne trois illustrations. L'action A2 opposée à A1 apparaît avec un soulignement double.

- (5) Les Bourguignons ont engagé une démarche similaire, avec sanctions et radiations de l'appellation à l'appui. Les uns et les autres n'en démordent pas : le vin de cépage, fer de lance de leurs concurrents étrangers, n'est pas fait pour eux. "Tous les adolescents **commencent par** [ALLER AU McDo]. Ensuite ils passent au restaurant": c'est le pari de Tanguy Chatillon, directeur du marketing du CIVB, qui estime que d'ici quelques années, les "vins de qualité produits dans une région déterminée" (AOC et vins de pays) représenteront plus de 50 % de la consommation européenne. (26-11-01, p.22)

En (5) il s'agit d'appellations œnologiques contrôlées et du comportement des adolescents comme consommateurs de restauration. A2 « *ils passent au restaurant* » implique que le

⁶ La notion de « Macro-procès » englobe les « macro-actions » en présence d'un agent et les « macro-événements » en absence d'agent.

⁷ L'expression des macro-actions apparaît en caractères soulignés et celle des micro-actions en petites capitales grasses entre crochets. En cas de simple suggestion de la macro-action, le constituant véhiculant cette suggestion est soulignée d'un trait discontinu.

« McDo » n'entre pas dans cette catégorie. C'est particulièrement pertinent relativement à la consommation de vin, car les espaces de restauration rapide n'ont pas la licence de débit d'alcool. A1 : « *commencer par aller au McDo* » (vs. A2 : « *passer au restaurant* ») véhicule donc un schéma interprétatif dialectique.

(6) Le secret que Lucie confie à l'écrivain est le viol répété qu'enfant elle a subi de la part de son père. L'inceste et l'holocauste rapprochés ? La simple idée **commence par** [RÉVOLTER L'ÉCRIVAIN]. Et puis, par amour, la réflexion s'affine en lui. (6-12-2002, p.3)

En (6) l'écrivain commence par se révolter (A1) à l'idée du rapprochement entre le viol répété subi par Lucie et l'holocauste, avant de réfléchir plus avant (A2 ≠ A1).

(7) Entendu par le Congrès le 23 octobre, Tommy Thompson, secrétaire d'Etat américain aux services sanitaires et sociaux, déclarait à propos des négociations serrées menées avec Bayer, producteur de l'antibiotique ciprofloxacine utilisé contre le bacille du charbon : "Je peux vous assurer que nous n'allons pas payer le prix qu'ils demandent." Bayer a commencé par [DEMANDER UN PRIX SITUÉ ENTRE 1,75 DOLLAR ET 1,85 DOLLAR LE COMPRIMÉ], "et je peux vous assurer qu'ils sont loin du compte", a ajouté M. Thompson devant des journalistes. Tommy Thompson avait également assuré devant le Congrès qu' au cas où Bayer ne baisserait pas son prix le gouvernement américain pourrait lui retirer son autorisation de mise sur le marché et faire appel à une version générique du Cipr. (7-11-01, p.16)

En (7), on comprend à partir de l'expression circonstancielle « *à propos des négociations serrées menées avec Bayer* » que le gouvernement américain négocie (A1) avec la société pharmaceutique Bayer une baisse du prix de l'antibiotique ciproflaxine. « *Ils sont loin du compte* » signifie que le prix demandé par Bayer est encore trop élevé, mais l'action A2 ≠ A1 « *demande un prix moins élevé* » n'est exprimée qu'indirectement par l'hypothèse « *au cas où Bayer ne baisserait pas son prix* ».

2. Les deux variantes de la seule lecture dialectique de [Nx finit par INF]

Globalement, la construction Nx *finis par* INF ne présente pas de valeur méréologique (sélection d'une micro-action dans une macro-action), mais seulement une valeur de résolution tardive (je reviendrai sur ce jugement en fin de section). Ainsi *Au bout de trois jours le prévenu a fini par avouer le meurtre* n'implique aucune action du prévenu pendant les trois jours précédant l'aveu du meurtre, il peut s'être tu ou avoir défendu différents scénarios, en tout cas *avouer le meurtre* ne constitue pas la micro-action finale d'une quelconque macro-action.

La lecture dialectique présente deux variantes selon que le référent du sujet de *commencer* contrôle ou pas le procès exprimé par l'infinitive. Je commence par la variante agentive en rangeant les illustrations par ordre croissant d'explicitation de l'action préalable A1 opposée à A2 exprimée par l'infinitive.

(8) Il continue de jouer à La Chapelle des Lombards et **finis par** [ÉPOUSER LA BELLE-SOEUR DU PATRON, JEAN-LUC FRAISSE, ANCIEN RESPONSABLE DES PIQUETS DE GRÈVE OLIVETTI]. (31-12-01, p.14)

En (8) il est question d'un jazzman, pour qui continuer à jouer dans le local de jazz mentionné favorise la rencontre avec la belle-sœur du patron qu'il épouse *finalement* (A2). Il n'y a pas de $A2 \neq A1$, mais on comprend que ce n'est pas dans le but de faire ce mariage que le jazzman a résolu de continuer ses prestations.

(9) Noël Mamère, qui avait déclaré, dans Le Monde, que sa décision de ne pas se présenter était " irrévocable ", **finit par [CHANGER D'AVIS DEVANT L'ULTIMATUM QUE LUI LANCE MME VOYNET]** : "Si tu n'y vas pas, il n'y aura pas de candidat", lui dit - elle, droit dans les yeux, ce dimanche matin (28-12-01, p.7).

En (9), l'action A1 est énoncée : « *ne pas se présenter* » (à une élection) et le caractère antinomique de A2 est explicité par « *changer d'avis* » qui implique « *se présenter* ».

Voici maintenant deux exemples de lecture dialectique indécise quant à l'agentivité (10) ou faiblement agentive (11) :

(10) [agentif ?] M. Khatami a **fini par [REPRENDRE SES ACTIVITÉS]**, sans que l'on sache si la rumeur avait eu quelque fondement. (29-12-01, p.11)

On comprend en (10) qu'une rumeur a failli obliger M. Khatami à abandonner ses fonctions (A1), mais qu'en l'absence de confirmation d'accusations supposées à son encontre lui a permis de « *reprendre ses activités* » ($A2 \neq A1$). Mais la reprise de ses activités est-elle décidée ou seulement permise ? Le contexte se révèle insuffisant pour assigner la valeur [+/- agentif].

(11) [\pm agentif] N'y a-t-il pas dans l'islam politique certaines des composantes qui ont fait le succès de l'URSS, la capacité de créer une surréalité, [**À LAQUELLE**] les gens **finissent par [ADHÉRER]**, une sorte de schizophrénie, un système qui fonctionne en dehors de la réalité ? (24-12-01, p.12)

En (11), l'opérateur *finir par* INF véhicule l'idée que les gens qui vivent dans un milieu d'islam politique ne sont pas a priori tentés d'adhérer à la « surréalité » politique qui leur est proposée (A1), mais y adhèrent finalement ($A2 \neq A1$), malgré son caractère schizophrénique, par un effet de psychologie des masses. L'agentivité des « gens » concernés est minimale, limitée à une absence de résistance au comportement collectif.

La lecture dialectique non agentive se présente naturellement en priorité lorsque le référent du sujet de *finir* est inanimé, ex. (13-15).

(13) "Sans séparation, nous sommes en route vers la Bosnie, ou vers l'Afrique du Sud", autrement dit soit vers une sauvage guerre interethnique, qui **finira par [VOIR UNE INTERVENTION DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE]**, soit vers l'instauration d'un apartheid pour les Palestiniens, clamait récemment l'ancien numéro un travailliste, Ehoud Barak, lors d'un colloque à Herzliyah. (26-12-01, p.2).

En (13) l'intervention possible de la communauté internationale (A2) constitue une résolution qui succède à une période d'aterrmoisement (non-intervention $A1 \neq A2$) par un effet d'accumulation causé par « *une sauvage guerre interethnique* ». Ici *aboutir à N* est substituable à *finir par voir N* (*voir* assurant une fonction de simple verbe support).

(14) Ce "malaise", largement mis en avant par les syndicalistes, a **fini par [ÊTRE ADMIS MÊME PAR LE MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ ET PAR LA CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE-MALADIE (CNAM)]**. (26-12-2001, p.5).

En (14) le schéma est analogue à (13) : le malaise en question a produit une tension croissante qui, après une période d'attentisme (A1, non exprimée) a conduit les institutions sociales et politiques à l'admettre (A2 ≠ A1).

(15) Les restrictions de l'équipe de l'Ecole biblique **finirent par** [EXCÉDER LES ORIENTALISTES ÉTRANGERS QUI NE POUVAIENT ACCÉDER À CE TRÉSOR]. (26-12-2001, p.12).

De même, en (15), (où il s'agit de la conservation des manuscrits de Qumran), l'Ecole biblique de Jérusalem s'est réservé pendant de nombreuses années le droit d'étudier seule ces manuscrits. Les orientalistes étrangers ont rongé leur frein (A1 non exprimée) jusqu'au jour où leur exaspération s'est manifestée (A2 ≠ A1).

Dans certains cas, la lecture est non agentive, bien que le référent du sujet de *finir* soit un humain (ex. 16-18). Cela tient à la voix passive (16), à l'expression d'un résultat par mégarde (17) ou à celle d'un événement incontrôlé (18).

(16) Il a déjà été arrêté à plusieurs reprises ces dernières années, mais a toujours **fini par** [ÊTRE RELÂCHÉ]. (31-12-01, p.19).

En (16), une série d'arrestations donne lieu à chaque fois à une relâche, ce qui est symbolisable par {A1 ≠ A 2 → A1' ≠ A 2' → A1'' ≠ A2'' → etc}.

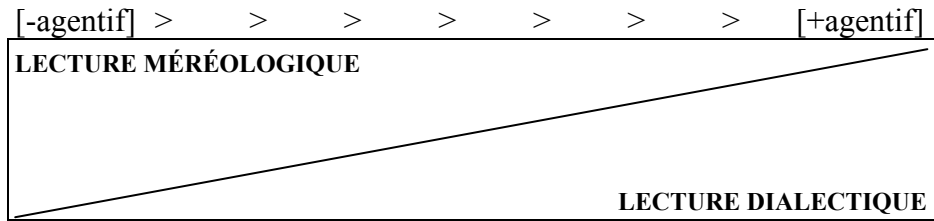
(17) A entretenir ce type d'amalgames malsains, on **finit par** [CREUSER DES TRANCHÉES ENTRE DES APPARTENANCES QUI VIDENT DE SON SENS LA PRATIQUE D'UNE CITOYENNETÉ FRANÇAISE FONDÉE SUR DES VALEURS DE JUSTICE ET D'ÉGALITÉ]. (24-12-01, p.14).

En (17), l'entretien d'amalgames malsains (A1) est la cause par accumulation de la production de clivages. Ces clivages, qualifiés de « tranchées creusées » (A2) constituent un aboutissement non intentionnel – et donc une phase finale – de A1, ce qui peut suggérer une lecture méréologique.

(18) Trois jours après, Azuquita embarque pour Cuba, atterrit à La Havane, prend le bus pour Santiago - dix-neuf heures d'un voyage mouvementé avec ses nouveaux copains - et **finit par** [PROFITER D'UNE ANNULATION AU STUDIO EGREM, LA COMPAGNIE D'ÉTAT, DE SANTIAGO]. (31-12-2001, p.14)

En (18) également, la lecture est quasiment méréologique dans la mesure où les actions mentionnées : embarquer pour Cuba, atterrir à la Havane et prendre le bus pour Santiago, constituent bien des phases d'une expédition dont l'occasion finale d'enregistrer (exprimée par « profiter d'une annulation... ») est le point final.

Je dois donc revenir sur mon affirmation péremptoire selon laquelle *finir par* INF ne donnerait jamais lieu à une lecture méréologique. A titre exploratoire, je propose un continuum tel que plus le caractère d'agentivité est assuré, plus la lecture est clairement dialectique. En revanche moins il s'agit d'une action et plus l'interprétation s'apparente à une lecture méréologique. Le schéma suivant – dans l'esprit de ceux de Jacqueline Picoche (1986) ou Hansjakob Seiler (2000) - illustre ce continuum :



3. Examen de la relation de paraphrase entre N_x *commence / finit par* N_y _{<act/évén>} et N_x *commence / finit par* INF¹

L'examen minutieux de constructions du type N_x *commence / finit par* N_y où N_y réfère à une action ou à un événement révèle que la paraphrase n'est possible qu'à la condition que le sujet grammatical de la construction réfère à un humain agent de N_y ou à un produit de l'esprit humain impliqué dans N_y .

Dans les illustrations (19-21), le sujet grammatical est un humain ou une collectivité :

- (19) " J'ai commencé par **LA GESTION DE CONTRATS**, puis le marketing et enfin le développement commercial d'un réseau de plus de 2 500 collaborateurs. (01-10-01, p.8)
→ J'ai commencé par gérer des contrats
- (20) Les élus et les aménageurs doivent donc commencer par **LA CONCERTATION LA PLUS LARGE POSSIBLE**, avant de faire des choix qui devront finalement donner la priorité à un usage sur un autre (20-09-01, p.4)
→ les élus et les aménageurs doivent donc commencer par se concerter le plus largement possible
- (21) Paria commence par **LA TOURNÉE NOCTURNE D'UN BUS** destiné à collecter la misère urbaine et à l'emmener en banlieue. (17-11-2001, p.29)
→ Paria commence par effectuer une tournée nocturne à bord d'un bus...

Dans les illustrations (22-24) en revanche, le sujet grammatical réfère un produit de l'esprit humain. Lorsque ce produit acquiert un statut d'autonomie, la paraphrase devient douteuse/

- (22) L'essai qu'il lui consacre commence par **L'ÉVOCATION CHARMÉE DE SA FAÇON D'ÊTRE**. (21-12-01, p.2)
→ L'essai commence par évoquer sous son charme sa façon d'être
- (23) Après ce prologue, l'exposition commence par une courte plongée dans l'histoire du Mali. (15-12-01, p.30)
→ l'exposition commence par plonger brièvement dans...
- (24) Une position morale doit commencer par une condamnation sans équivoque, faute de quoi le langage même qui permet la communication entre les peuples disparaîtra. (25-09-01, p.26)
→ ? Une position morale doit commencer par condamner sans équivoque⁸

La paraphrase est en revanche impossible quand le sujet grammatical ne réfère ni à un humain ni à un produit de l'esprit humain, cf. (25-27).

⁸ De préférence : *Pour une position morale, on doit commencer par condamner sans équivoque.*

- (25) Tout a commencé par **UN COUP DE TÉLÉPHONE À LA PAROISSE DE DONGTANG** ("l'Eglise de l'Est") du quartier de la rue de Wangfujing, à proximité de la Cité interdite, pour se renseigner sur l'heure précise de la messe de Noël. (26-12-01, p.1)
→ *Tout a commencé par téléphoner...
- (26) Cela a commencé par **L'EXPLOITATION DU LAPIS-LAZULI**, pour lequel existait un débouché en joaillerie. (10-11-01, p.26)
→ *Cela a commencé par exploiter le lapis-lazuli
- (27) Le matin, leur travail commençait par **UN ÉPLUCHAGE DE LA PRESSE INTERNATIONALE** pour critiquer son traitement "trop sécuritaire" et pas suffisamment "axée sur le fond" de la mobilisation sociale européenne. (18-12-01, p.23)
→ *Leur travail commençait par éplucher...
- Dans la plupart des cas, le sujet grammatical Nx réfère à une période de temps, Ny référant à une action accomplie au début de l'intervalle Ny (cf. 28-31).
- (28) La journée de lundi a commencé par **UNE RÉUNION À HUIS CLOS** du groupe dit "6 + 2" (avec les ministres des affaires étrangères des pays voisins de l'Afghanistan plus ceux des Etats-Unis et la Russie). (14-11-01, p.4)
→ * la journée commence par réunir à huis clos le groupe...
- (29) Une phase de reconstruction personnelle est nécessaire, qui commence par **UN TRAVAIL DE DEUIL**. (16-11-01, p.7)
→ *une phase de reconstruction personnelle commence par effectuer un travail de deuil
- (30) Dans la grande salle de l'opéra, la soirée d'ouverture commençait par **LA PROJECTION D'UN MESSAGE FILMÉ** envoyé par l'acteur noir américain Danny Glover, auquel le festival rend hommage. (17-10-01, p.35)
→ *la soirée d'ouverture commençait par projeter un message filmé...
- (31) L'après-midi de vendredi avait commencé par **UNE CONFRONTATION ENTRE LE MINISTRE ET DEUX DE SES ANCIENS COLLABORATEURS**. (17-09-01, p.29)
→ *l'après midi avait commencé par confronter le ministre et ...

4. Nx *commence / finit* Ny par Nz / en Vppre Nz

Si la construction Nx *commence / finit* Ny par INF¹ est exclue (* *Paul commence / finit la vaisselle par rincer les verres*), on peut cependant lui substituer, non seulement Nx *commence / finit* Ny par Nz (*Paul commence / finit la vaisselle par le rinçage des verres*) (cf. §3), mais aussi Nx *commence / finit* Ny en Vppre (Nz) (*Paul commence / finit la vaisselle en rinçant les verres*). Il se trouve toutefois que mon corpus ne présente aucune occurrence de cette construction avec le verbe *finir*, je n'illustrerai donc le propos qu'à l'aide de *commencer*.

4.1. Examen de la relation de paraphrase entre [Nx *commence* Ny par Nz] et [Nx *commence* Ny en Vppre Nz]

Trois cas de figure sont à distinguer :

- i. la paraphrase est possible à l'aide du verbe source dont Nz est le nom d'action ou d'événement (32-35) :

- (32) Les parlementaires **ont commencé leurs travaux par une discussion** sur la demande défendue par Jean-François Mattei (DL, Bouches-du-Rhône) de renvoi du texte en commission. (14-05-01, p.11)
⇔ Les parlementaires ont commencé leurs travaux en **discutant** sur...
- (33) En **commençant son film par la description** des conséquences d'un krach asiatique sur la vie quotidienne de quelques porteños (habitants de Buenos Aires), Daniel Burman excite la curiosité. (12-09-01, p.29)
⇔ En commençant son film en **décrivant** les conséquences...
- (34) Human Links commence **son travail par une réorganisation** des signets déjà présents sur l'ordinateur de l'utilisateur. (9-06-01, p.24)
⇔ Human Links commence son travail en **réorganisant** les signets...
- (35) Présent au dernier Salon du livre de Paris dans le cadre du forum e-book, Warren Adler a d'ailleurs **commencé sa conférence par** cette abrupte **déclaration** d'indépendance : " I don't need any of you, guys. (9-06-01, p.6)
⇔ Warren Adler a commencé sa conférence en **déclarant** abruptement son indépendance : « ... ».
- ii. La paraphrase passe par la sélection d'une construction à prédication nominale (Nz n'étant pas un dérivé déverbal)
- (36) Musicien issu de la petite bourgeoisie paulista, Patife **commence sa carrière par le hip-hop**, au sein du groupe Fatos Reais (faits réels) dont l'un des grands succès, Terror no Carandiru, décrivait les émeutes meurtrières de la prison paulista de Carandiru. (27-11-01, p.30)
⇔ en **dansant** le hip-hop
- (37) Icare **a commencé sa carrière par un succès**. (6-04-01, p.3)
⇔ en **connaissant** un succès
- (38) A partir de mai 1997, il **commence ses messages par "Salaam O Alaikum"**, et signe Br Mujahid. (15-12-01, p.34)
⇔ en **disant / s'exclamant** : « ... »
- (39) Patti Smith a toujours **commencé ses concerts par une lecture** (28-05-01, p.19)
⇔ en **donnant** une lecture
- (40) De quel singulier privilège, dont les acteurs étaient privés, les critiques d'aujourd'hui ne disposent-ils pas : ils peuvent **commencer leur récit par sa fin** ! (14-05-01, p.11)
⇔ en **prenant par** la fin
- iii. Enfin dans le reste des cas, la reconstitution d'un schème cognitif est nécessaire (cf. 41-47).
- (41) L'idée était de **commencer l'émission par des reportages** et de la poursuivre par un débat. (27-02-01, p.6)
⇔ en **présentant** /*faisant des reportages [Le reportage doit déjà exister pour pouvoir entrer dans l'émission]
- (42) La tradition veut, en effet, qu'au Moyen Age on **commençait le réveillon par une bouillie** de lait. (26-12-01, p.13)
⇔ en **offrant** /*faisant une bouillie de lait [La bouillie de lait doit déjà exister pour entrer dans le programme du réveillon]

- (44) Je peux **commencer une soirée par une ambiance mélancolique**, puis joyeuse, pour terminer par des sons plus sombres et méditatifs. (17-09-01, p.25)
 ⇔ en **créant** une ambiance mélancolique [S'agissant d'un disc jockey, son rôle est de créer une atmosphère par le choix de morceaux judicieux]
- (45) Mais, s'il a bien **commencé son exposé par les problèmes de l'eau**, M. Allègre n'a pas tardé à bifurquer sur l'Etat et son impossible réforme. (31-08-01, p.6)
 ⇔ en **évoquant / traitant** les problèmes de l'eau [Le rôle d'un exposé est d'évoquer et de traiter une série de questions]
- (46) C'est une erreur de **commencer le nettoyage par un centre sportif** qui en a le moins besoin. (26-10-01, p.14)
 ⇔ en **s'occupant** d'un centre sportif
- (47) Il réfléchit en ce moment sur Le Président, mettant en compétition des hommes politiques **commençant leur carrière par une mairie**, puis devenant ministre. (18-08-01, p.8)
 ⇔ en **prenant la tête** d'une mairie
- (47) constitue une illustration particulièrement intéressante, dans la mesure où l'on peut dire aussi d'un fonctionnaire qu'il « commence sa carrière par une mairie » (avant par exemple d'exercer ses fonctions dans une préfecture ou une communauté territoriale). Mais s'agissant d'hommes politiques, leur ambition est naturellement de devenir maire, comme tremplin pour une carrière de ministre. Dans ce cas seulement, il s'agit dans un premier temps de **prendre la tête** d'une mairie .

4.2. Examen de la relation de paraphrase entre [Nx commence Ny en Vppre] et [PrepLoc Ny, Nx commence par INF]⁹

Pour terminer j'aimerais évoquer – pour le seul verbe *commencer* – la possibilité de revenir sur la construction initiale *Nx commence par INF* : s'il est vrai qu'elle ne tolère pas l'intrusion d'un objet direct (* *Nx commence Ny par INF*), en revanche, elle peut paraphraser la construction *Nx commence Ny en Vppre* étudiée plus haut (§4.1) à condition d'adjoindre un complément circonstanciel à valeur locative spatiale et/ou temporelle : *PrepLoc Ny, Nx commence par INF*, cf. (48-51)¹⁰.

- (48) A la dernière réunion des ministres de la défense, le représentant américain, Paul Wolfowitz, **a commencé Ny[son intervention] en invitant**_ses collègues à reprendre leur travail habituel : élargissement de l'OTAN, relations avec la Russie, missions dans les Balkans. (2-10-01, p.4)
 ⇔ [Dans son intervention], PW a **commencé par inviter** ses collègues à...
- (49) Effet de mimétisme ou non, l'ancien entraîneur du Mans avait **commencé Ny[le tournoi] en donnant l'impression** d'être aussi timoré que ses joueurs. (4-9-01, p.14)

⁹ Dans toutes les occurrences rencontrées Nx réfère à un humain, cependant un sujet non humain ne peut pas être exclu, ex. *Le météorite a commencé sa rentrée dans l'atmosphère en se divisant en de multiples fragments, avant de se vaporiser.*

¹⁰ Il va de soi que [*Dans Ny, Nx commence par INF<a>*] équivaut à [*Au début de Ny, Nx V<a>*], ex. *Dans son intervention, Paul Wolfowitz a commencé par inviter ses collègues à reprendre leur travail habituel* ⇔ *Au début de son intervention, PW a invité ses collègues à reprendre leur travail habituel.*

⇔ [Dans le tournoi], l'ancien entraîneur a **commencé par donner l'impression** d'être...

(50) N'a -t-il pas **commencé Ny[sa carrière] en entrant** à l'âge de vingt et un ans comme stagiaire au département marketing de Pilkington ? (12-06-01, p.19)

⇔ [Dans sa carrière], JB a **commencé par entrer** ...

(51) Il **commence Ny[un cours] en disant** à ses étudiants "Une question me vient à l'esprit : pourquoi êtes -vous ici ? (16-02-01, p.6)

→ [Dans un cours], il commence par dire à ses étudiants ...

Enfin, quand Ny réfère à un intervalle de temps, la paraphrase implique en général que le sous-intervalle initial soit spécifié (le début de la journée en 52, le début de l'année en 53), ce qui revient à introduire une redondance (voir les paraphrases 52' et 53').

(52) Là, après être revenu des toilettes, je m'installe devant ma console de commandement type militaire et je **commence Ny[ma journée] en espionnant** les conversations qui se tiennent généralement à brûle-pourpoint à l'heure du petit déjeuner dans les salons privés de Janet Jackson IIIb. (4-07-01, p.58)

⇔ [? Dans la journée → En début de journée], je **commence par espionner** les conversations...

(52') En début de journée, je commence par espionner les conversations ⇔ En début de journée, j'espionne les conversations

(53) **Je commence Ny[l'année] en demandant** à mes élèves si, à leur avis, des différences perdurent aujourd'hui dans l'éducation des filles et des garçons. (17-12-2001, p.11)

⇔ [? Dans l'année → En début d'année], je **commence par demander** à mes élèves si...

(53') En début d'année, je **commence par demander** à mes élèves si P ⇔ En début d'année, je demande à mes élèves si P

5. Conclusions

5.1. Commencer / finir par INF

- i. Nx *commence par* INF a 2 lectures, méréologique et dialectique.
- ii. Nx *finit par* INF ne peut avoir de lecture méréologique que si le référent de Nx n'est pas interprétable comme un agent intentionnel. Dans les autres cas la lecture est dialectique, agentive ou non agentive.
- iii. Nx *commence / finit par* Ny<act/évén> n'est paraphrasable par Nx *commence / finit par* INF que si x est un humain ou un produit de l'esprit humain dénué d'autonomie.

5.2. Commencer Ny par Nz / en Vppre / commencer par INF

- i. Nx *commence Ny par Nz* – et sans doute NX *finit Ny par Nz* – n'est paraphrasable par Nx *commence Ny en Vppre Nz* qu'à l'une des 3 conditions :

➤ un **verbe source** est disponible, ex. *commencer son film par la description de N* ⇔ *en décrivant N*

- une construction à **verbe support et prédication nominale** est disponible, ex. *commencer sa carrière par le hip-hop* → *en dansant le hip-hop*
 - un **schéma cognitif d'action** est disponible, ex. *commencer sa carrière par une mairie* → *en prenant la tête d'une mairie*
- ii. [Nx *commence* Ny *en* Vppre] semble toujours paraphrasable par [PrepLoc Ny, Nx *commence par* INF], mais toutes les occurrences rencontrées ont un sujet humain.

Références

- François, J. (2000), « Fonction et portée des opérateurs verbaux de repérage chronologique en français » *Faits de Langue* 14, (L. Danon-Boileau & M.A. Morel, dir.), *La catégorisation dans les langues*, pp. 257-266. Paris-Gap : Ophrys.
- François, J. (2003), *La prédication verbale et les cadres prédicatifs*. Louvain : Peeters.
- Grévisse, M. & Goosse, A (1986), *Le bon usage – Grammaire française* [12^e édition]. Paris-Gembloux : Duculot
- Kleiber, G. (1999), *Problèmes de sémantique – La polysémie en question*. Villeneuve d'Ascq : Presses du Septentrion [Spécialement chapitres VI : « Polysémie et zones actives : le cas de *commencer un livre* (I) », p. 149-171 et VII : « Polysémie et coercition de type : le cas de *commencer un livre* (II) », p. 173-209]
- Picoche, J. (1986), *Les structures sémantiques du lexique français*. Paris : Nathan-Université.
- Pustejovsky, J. (1995), *The generative lexicon*. Cambridge (Mass.) : MIT-Press.
- Seiler, H. (2000), *Language Universals Research : A Synthesis*. Language Universal Series 8. Tübingen : Gunter Narr Verlag
- Trésor de la Langue Française informatisé*. Diffusé par l'ATILF (CNRS, Nancy) et consultable sur le site <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>

Raja GMIR-EZZINE

Université des sciences humaines et sociales de Tunis
gmirraja@yahoo.fr

L'ACTANT 'CIRCONSTANCIEL' EN FRANÇAIS

Résumé

Dans cet article, nous cherchons à montrer qu'il peut y avoir une disparité entre le plan syntaxique et le plan sémantique du fait qu'un argument, en l'occurrence le sujet grammatical, peut exprimer le temps ou la localisation. Cette disparité est réalisée par un processus d'inversion comparable à celui qui s'applique à l'objet direct, lequel devient l'argument préverbal grâce à l'auxiliaire *être*. De la même manière, des adverbiaux de temps ou de lieu sont promus au statut de premier argument grâce au verbe *voir*, lequel peut être alors considéré comme un semiauxiliaire de diathèse. Cela justifie le parallèle avec la voix passive du français proposé à la fin de l'article.

Abstract

In this article, we try to show that there can be a discrepancy between the syntactic level and the semantic level insofar as an argument, namely the grammatical subject, can express time or location. This discrepancy is made possible by a process of inversion comparable to that which applies to the direct object, which becomes the preverbal argument by means of the auxiliary *be*. In the same way, adverbials of time or location are promoted to the status of first argument by means of *see*, which can then be considered as a diathetic semi-auxiliary. This justifies the parallel with the French passive voice proposed at the end of the article.

1. Introduction

La question est de savoir comment un circonstant, élément facultatif, accessoire, périphérique, mobile, peut changer de catégorie grammaticale et de fonction en passant de la classe des groupes prépositionnels assumant la fonction de circonstants à celle des substantifs occupant une place privilégiée, une place initiale de l'énoncé, celle de sujet grammatical. Ce décalage entre le plan syntaxique et le plan sémantique nous semble intéressant, car il rompt avec les règles de la

grammaire traditionnelle et même de la grammaire moderne. Si la voix passive au moyen de l'auxiliaire être fait du patient le sujet du passif, d'autres retournements possibles réorganisent les éléments constitutifs de la phrase en les topicalisant en position de sujet grammatical. Parmi ces éléments, on trouve le complément du nom, le complément d'objet second ou complément d'attribution, le complément d'objet direct et les circonstants de temps et de lieu. Ce sont ces derniers qui feront l'objet de notre exposé. En effet ce retournement est possible au moyen du verbe *voir* ou *se voir* (selon l'élément à topicaliser) qui se trouve vidé de son sens plein et joue, dès lors, le rôle d'un semi-auxiliaire diathétique.

Le titre oxymorique que nous avons choisi *L'actant « circonstanciel »* est une notion que nous empruntons à Marianne Hoboek Haff¹, non pas pour désigner, comme elle le fait, l'actant le moins optimal, c'est-à-dire celui qui se rapproche le plus du circonstant, mais le sujet grammatical qui exprime une circonstance de temps ou de lieu. Actant renvoie au plan syntaxique et "circonstanciel" au plan sémantique. L'adjectif "circonstanciel" diffère de celui que nous trouvons dans l'appellation traditionnelle de "complément circonstanciel" et ne doit pas être confondu avec lui.

Parler d'actant "circonstanciel" souligne le fait que le sujet des énoncés de notre corpus est un sujet qui n'est ni agent, ni patient, ni possesseur, ni objet localisé, mais une circonstance de temps ou de lieu, exprimée au moyen de la transformation (transformation au sens premier de retournement) d'un circonstant en actant. Bien que le circonstant soit facultatif et puisse être omis, il se trouve, ici, topicalisé : il occupe une place de choix, celle de sujet grammatical, terme initial de l'énoncé.

Chateaubriand est né dans cette maison en l'année 1768.

Cette maison a vu naître Chateaubriand en l'année 1768.

L'année 1768 a vu naître Chateaubriand dans cette maison.

Notre corpus met en évidence que cette construction est d'un emploi de plus en plus courant, notamment dans la presse écrite et dans les récits historiques ; nous avons recensé, en interrogeant la base textuelle Frantext, six mille cinq cents exemples tirés de cinq cents textes extraits, entre 1900 et 2000, uniquement de romans et de récits de voyages. Nous avons ensuite retenu près de deux cents phrases qui ont toutes un sujet exprimant soit une circonstance temporelle, soit une circonstance locative.

Nous exposerons, dans un premier temps, les énoncés dont le prime actant exprime une circonstance de lieu ou de temps, puis dans un deuxième temps, nous évoquerons les contraintes syntaxiques et sémantiques concernant la sélection du sujet. Enfin dans un troisième temps, nous montrerons, en appliquant quelques critères définitoires de l'auxiliarité, que *voir* joue le rôle de semi-auxiliaire diathétique et nous mettrons en parallèle la structure avec verbe *voir* et la structure passive. Pour conclure nous proposerons l'hypothèse que cette construction manifeste, tout comme les langues austronésiennes, ce qu'on pourrait appeler une « voix circonstancielle »².

¹ Hoboek Haff, M. (1992)

² Creissels, D. (1995): Nous appelons "voix circonstancielle" la structure avec *voir* +infinitif en nous basant sur la définition syntaxique et lexicale de la voix que propose Creissels (p.265-266).

La présente réflexion porte pour l'essentiel sur la dernière étape, à savoir l'auxiliation du verbe *voir* ; l'état actuel de notre recherche nous permet en effet de donner quelques indications sur les étapes précédentes.

2. L'actant circonstanciel

Nous désignons par l'expression actant " circonstanciel " le circonstant de lieu ou de temps, circonstant essentiellement supprimable, qui se transforme en prime actant sujet au moyen du verbe *voir*. Actant, comme nous l'avons dit précédemment, renvoie au plan syntaxique et circonstanciel au plan sémantique.

En effet, *Voir* permet de déplacer plusieurs constituants de la phrase, pour les mettre en position sujet. Ce qui revient à réorganiser la structure syntaxique de l'énoncé en redistribuant les constituants essentiels ou non essentiels sur la chaîne syntagmatique. Ces constituants sont, rappelons-le, le complément du nom, le complément d'objet direct, le complément d'objet indirect, le circonstant de temps et le circonstant de lieu³. Notre intérêt porte, dans ce travail, uniquement sur les circonstants.

Les énoncés sur lesquels nous allons nous pencher dans le cadre de cet exposé consistent uniquement en des phrases simples⁴ que nous avons classées selon que l'expression circonstancielle désigne le lieu ou le temps.

2.1 L'actant " circonstanciel " sujet exprime le lieu

Nous avons recensé dans les quatre vingt dix exemples, extraits de romans et de récits de voyages, ayant un sujet grammatical exprimant le lieu. En effet, les sujets des énoncés ci-dessous sont paraphrasables par des expressions circonstancielles de lieu.

1. Cette fois, **la gare Montparnasse** me vit arriver en voiture. (H. Bazin. *Vipère au poing*, 1948).
- 1a. Cette fois, j'arrivai **à la gare Montparnasse** en voiture.
2. **Toulouse** avait vu passer Richard d'Angleterre avec ses bandes de Navarrais... (Z. Oldenbourg, *Les cités charnelles ou l'histoire de Roger De Montbrun*, 1961).
- 2a. Richard d'Angleterre était passé **à Toulouse** avec ses bandes de Navarrais...
3. **Le musée de l'impressionnisme** voit défiler quotidiennement une moyenne de 500 personnes. (*Les Musées en France*, 1950).
- 3a. Une moyenne de 500 personnes défile quotidiennement **au musée de l'impressionnisme**.
4. **La société post-industrielle** verra croître rapidement le nombre relatif des " cadres qualifiés ". (Dumazedier-Ripert, *Loisir et culture*, 1966).

³ Bat-Zeev Shyldkrot, H. (1980), (1987), (1997).

⁴ Nous entendons par phrase simple ce que Creissels (1995) désigne par "unité phrastique" qu'il définit comme suit: "[...] la notion d'unité phrastique repose sur la possibilité d'analyser deux énoncés ou fragments d'énoncés comme représentant la même conceptualisation d'un événement à travers deux élaborations énonciatives différentes".

4a. Le nombre relatif des " cadres qualifiés " croîtra rapidement **dans la société** post-industrielle.

Tous les groupes soulignés dans les énoncés **a** sont des groupes prépositionnels circonstanciels de lieu qui se transforment (exemples 1-4) au moyen du semi auxiliaire *voir* en un sujet grammatical. Nous appelons énoncés standards les énoncés **a** avec circonstant et les énoncés avec *voir* énoncés marqués, ces derniers présentant la construction marquée par *voir*.

2.2. L'actant " circonstanciel " sujet exprime le temps :

Nous dénombrons plus de cent exemples sur les deux cents qui mettent en position de sujet un prime actant circonstanciel exprimant le temps.

- 5.** **La même heure demain** me verra couper les premiers raisins de la vendange. (Colette, *La naissance du jour*, 1928).
- 5a.** Je couperai les premiers raisins de la vendange **à la même heure demain**. (ou je couperai **à la même heure demain** les premiers raisins de la vendange).
- 6.** **Ma douzième année** vit arriver la mauvaise fortune, les départs, les séparations. (Colette, *La naissance du jour*, 1928).
- 6a.** La mauvaise fortune, les départs, les séparations arrivèrent **dans ma douzième année**.
- 7.** **Le dimanche suivant** vit rentrer chez eux la plupart des enfants. (Y. Queffelec, *Les Noces barbares*, 1985).
- 7a.** La plupart des enfants rentrèrent chez eux **le dimanche suivant**.
- 8.** **Cette fin du XVIIIe siècle** voit naître à peu près toutes les formes de la presse. (J. Morierval, *Créateurs De La Grande Presse*, 1934).
- 8a.** Toutes les formes de la presse naissent à peu près **en cette fin du XVIIIe Siècle**.
- 9.** **Chaque semaine** voyait paraître une nouvelle brochure. (J. Guehenno, *Jean-Jacques*, T.3, 1952).
- 9a.** Une nouvelle brochure paraissait **chaque semaine**.
- 10.** **1887** voit naître, sous l'impulsion de Hall et de Baldwin, l'*American Journal of Psychology* et la *Psychological Review*. (*Histoire de la science*, 1957).
- 10a.** L'*American Journal of Psychology* et la *Psychological Review* naissaient **en 1887**, sous l'impulsion de Hall et de Baldwin.

Nous avons replacé le circonstant dans sa position standard: il est alors soit direct soit introduit par l'une des prépositions suivantes *à*, *en* et *dans* dans les énoncés paraphrasés.

3. Contraintes syntaxiques et sémantiques

Le retournement du circonstant de temps ou de lieu en position de sujet au moyen de *voir* semi-auxiliaire n'est pas toujours opérationnel, il obéit à plusieurs contraintes syntaxiques et sémantiques. Une première contrainte est en rapport avec le choix du sujet « circonstanciel », celui-ci dépend de la nature grammaticale du circonstant à topicaliser, car toute une classe de circonstants, tels que les adverbes et les locutions adverbiales sont impossibles à mettre en position de sujet (Nous partirons bientôt / *Bientôt nous verra partir). Seuls sont susceptibles de

devenir sujets les circonstants ayant une forme grammaticale de syntagme nominal ou de syntagme prépositionnel introduit par une des prépositions suivantes : à, *en* et *dans*⁵. Une deuxième contrainte est liée à l'emploi particulier de *voir* semi-auxiliaire et le choix du verbe à l'infinitif qui le suit car son sémantisme est déterminant dans la procédure de retournement. En effet, l'infinitif est généralement un verbe perfectif tel que *naître*, *paraître*, *apparaître*, *réapparaître*, *disparaître*, *mourir*, *arriver*, *venir*, *partir*, etc. Nous comptons quarante huit occurrences rien que pour le verbe *naître* sur les deux cents recensés, soit le quart.

3.1. Le choix du SN sujet

L'actant "circonstanciel" sujet est généralement un groupe nominal étendu. Il est déterminé soit par un adjectif épithète (La société **post-industrielle**), soit par un nom apposé (La gare **Montparnasse**) ou par un groupe prépositionnel complément du nom (Le musée **de l'impressionnisme**). Il est, dans la plupart des cas, introduit par un déterminant défini, sauf quand il s'agit d'un nom propre (nous pensons aux noms de pays, de villes **Toulouse**). Ce déterminant est, alors, un article défini (**La** même heure demain), un adjectif possessif (**Ma** douzième année) ou un adjectif démonstratif (**Cette** fin du XVIII^e siècle). En effet la suppression de l'expansion ou la permutation du déterminant par un déterminant indéfini rend les énoncés généralement inacceptables (***Une** même heure demain me verra couper les premiers raisins de la vendange / ***Une** gare me vit arriver en voiture / ***Une** fin du XVIII^e siècle). Cependant, dans certains cas, l'emploi de l'article indéfini comme dans les deux exemples (**Un musée** voit défiler quotidiennement une moyenne de 500 personnes. / **Une société** verra croître rapidement le nombre relatif des « cadres qualifiés ») est acceptable et donne une lecture générique à l'énoncé.

3.2. Voir + Infinitif : périphrase verbale :

La notion d'auxiliaire est réservée, dans la plupart des grammaires traditionnelles ou modernes, aux seuls verbes *être* et *avoir* qui s'associent aux participes passés pour la construction des formes composées. Gross⁶ qualifie ces auxiliaires traditionnels de « circonstanciel[s]⁷ », étant donné le rôle sémantique secondaire qu'ils ont, et les associe à l'adverbe, car « auxiliaires et adverbes ne font qu'introduire des précisions (ou modalités) pour le procès principal qui correspond au verbe ». D'autres verbes peuvent également acquérir le statut d'auxiliaire en perdant progressivement leur contenu sémantique et en s'unissant à un verbe à l'infinitif, il s'agit, notamment, des auxiliaires aspectuels, modaux et temporels qu'énumèrent toutes les grammaires tels que *devoir*, *falloir*, *pouvoir*, *aller*, etc. L'ensemble auxiliaire et verbe à l'infinitif est étiqueté, alors, périphrase verbale et joue le même rôle qu'un verbe de forme simple. En effet, les verbes appelés auxiliaires ou semi-auxiliaires⁸ ont pour caractéristique de former un tout indissociable

⁵ Nous ne suivons pas Bat-Zeev Shyldkrot (1980), (1987), quant aux différentes prépositions énumérées pour la topicalisation du circonstant, car d'autres prépositions peuvent également introduire le circonstant telles que *pendant*, *durant*, etc....

⁶ Gross, M., (1999), p.8.

⁷ L'emploi de « circonstanciel » diffère de celui que nous adoptons pour désigner l'actant « circonstanciel ».

⁸ Nous préférons cette appellation pour le verbe *voir*, nous réservons l'emploi d'auxiliaire aux seuls auxiliaires *être* et *avoir*.

avec le verbe à l'infinitif qui les suit puisqu'ils perdent tout contenu sémantique. Nous pensons qu'il en est ainsi avec *voir* où la structure syntaxique que nous avons dans les énoncés est la suivante : SN0+ Voir+ Vinf+ SN1+ complément. Le syntagme verbal composé de *voir* et de l'infinitif est une périphrase verbale qui forme un tout insécable, il correspond à un seul verbe à la forme simple, l'auxiliaire⁹ est *voir* et l'auxilié le verbe à l'infinitif. En effet, si nous supprimons l'infinitif, l'énoncé change de sens avec un sujet inanimé et devient agrammatical. *Voir* est vidé, donc, de son sens plein, ou, mieux, est en train de se vider de son sens plein ; il supporte uniquement les marques de personne, de nombre, de mode, d'aspect et de temps, et le verbe à l'infinitif donne son sens à la périphrase verbale. Le verbe *voir* est donc en voie d'auxiliation¹⁰, terme par lequel Benveniste désigne « la jonction syntagmatique d'une forme auxiliante et d'une forme auxiliée, ou plus brièvement, d'un auxiliaire et d'un auxilié », *voir* est en train d'acquiescer par l'usage le statut d'auxiliaire. Pour montrer que *voir* n'est pas employé au sens plein, nous allons nous appuyer sur deux critères qui sont, selon nous, particulièrement définitoires de l'auxiliarité.

i. Premier critère : la suppression impossible de l'infinitif.

Un des critères définitoires de l'auxiliarité est la suppression de l'infinitif qui donne à la périphrase verbale son aspect sémantique.

- *1b Cette fois, la gare me vit en voiture.
- ?2b Toulouse avait vu Richard d'Angleterre avec ses bandes de Navarrais...
- *3b Le musée de l'impressionnisme voit quotidiennement une moyenne de 500 personnes.
- *4b La société post-industrielle verra rapidement le nombre relatif des " cadres qualifiés "
- *5b La même heure demain me verra les premiers raisins de la vendange.
- *6b Ma douzième année vit la mauvaise fortune, les départs, les séparations.
- *7b Le dimanche suivant vit la plupart des enfants. (? vit la plupart des enfants chez eux).
- *8b Cette fin du XVIIIe siècle voit à peu près toutes les formes de la presse.
- *9b Chaque semaine voyait une nouvelle brochure.
- *10b 1887 voit, sous l'impulsion de Hall et de Baldwin, l'American Journal of Psychology et la Psychological Review.

Les énoncés sont asémantiques dès lors que le verbe auxilié à l'infinitif est supprimé car le verbe *voir* retrouve son sens plein (percevoir par les yeux) qui appelle un sujet humain. On hésitera peut-être sur l'énoncé 2b (Toulouse avait vu Richard d'Angleterre avec ses bandes de Navarrais...) qui ne paraît pas asémantique en soi, mais le verbe *voir* est employé au sens plein et Toulouse n'est plus ici personnifiée, il désignerait plutôt, métonymiquement, les habitants de la ville. Nous ne tenons donc pas compte des lectures métaphoriques que peuvent avoir certains énoncés en contexte.

ii. Deuxième critère : remplacer l'infinitif par une complétive.

Le deuxième critère définitoire de l'auxiliarité consiste à remplacer l'infinitif par une complétive

⁹ Auxiliaire et auxilié, termes de Benveniste (1974).

¹⁰ Benveniste, E., (1974), tome II, chap. XIII. p. 179.

avec *que*, nous savons que l'auxiliaire exclut, en effet, selon Lamiroy,¹¹ « [...] la propriété formelle commune qui distingue les auxiliaires romans du reste des verbes est qu'ils se font suivre d'un complément infinitif tout en excluant la complétive *Que P.* » Elle ajoute que « ce dernier trait est en même temps leur propriété syntaxique définitoire. »:

- *1c** Cette fois, la gare Montparnasse vit que j'arrivai en voiture.
- ?2c** Toulouse avait vu que Richard d'Angleterre passait avec ses bandes de Navarrais...
- *3c** Le musée de l'impressionnisme voit qu'une moyenne de 500 personnes défilent quotidiennement.
- *4c** La société post-industrielle verra que le nombre relatif des " cadres qualifiés " croîtra rapidement.
- *5c** La même heure demain verra que je couperai les premiers raisins de la vendange.
- *6c** Ma douzième année vit que la mauvaise fortune, les départs, les séparations arrivèrent.
- *7c** Le dimanche suivant vit que la plupart des enfants arrivèrent chez eux.
- *8c** Cette fin du XVIIIe siècle voit que naissent à peu près toutes les formes de la presse (ou que toutes les formes de la presse naissent à peu près).
- *9c** Chaque semaine voyait qu'une nouvelle brochure paraissait.
- *10c** 1887 voit que, sous l'impulsion de Hall et de Baldwin, l'American journal of Psychology et la Psychological Review naissent.

La même remarque que nous faisons sur 2b vaut pour 2c (Toulouse avait vu que Richard d'Angleterre passait avec ses bandes de Navarrais), ici Toulouse est employé métonymiquement. L'innacceptabilité de ces phrases est due au fait que le sujet logique du verbe principal est non humain alors que le verbe fait appel à une faculté mentale. *Voir* renvoie à une perception ou à une intentionnalité : remarquer, constater, etc.

Le verbe *voir* dans notre corpus suppose un processus de désémantisation¹², ce qui veut dire qu'il perd de sa valeur informative, perte qui se fait progressivement : plus il se grammaticalise et plus son emploi devient fréquent. Il y a donc une sorte de continuum dans la grammaticalisation du morphème qui s'accompagne d'une désémantisation graduelle. Si une lecture métaphorique est possible pour certains énoncés sans l'infinitif (revenons à l'exemple 2 (*Toulouse*, nom propre d'une ville employé métonymiquement pour désigner les « habitants de Toulouse »), d'autres énoncés sont absurdes (exemple 5c : *La même heure demain verra que je couperai les premiers raisins de la vendange). L'absurdité vient, d'une part, du complément du verbe *voir* qui est concret (les premiers raisins de la vendange) et donc incompatible avec le verbe, elle vient d'autre part du sujet abstrait (la même heure demain). En effet, La structure syntaxique avec *voir* semi-auxiliaire n'est pas toujours possible et obéit aux contraintes syntaxiques et sémantiques que nous avons passées en revue dans la deuxième partie de notre travail.

¹¹ Lamiroy, B. (1999), p.38.

¹² Lamiroy, B. (1999), désémantisation, terme que l'auteur emprunte à Damourette & Pichon (1911-1936) et qui est synonyme de "javellisation" (*semantic bleaching*), terme de Lehman (1982).

4. La voix « circonstancielle »

Creissels¹³ dit qu'« on peut parler de « voix » chaque fois qu'une différence morphologique entre deux formes verbales issues d'un même lexème est associée de façon relativement régulière à une différence au niveau des schèmes argumentaux avec lesquels elles sont compatibles ». Il précise que la voix doit être étudiée d'un point de vue syntaxique et lexical, par syntaxique, le linguiste entend « correspondances régulières entre des modifications morphologiques des formes verbales et des modifications de leur schème argumental définissables en termes de permutation, adjonction ou suppression d'arguments », par lexical, le linguiste entend « correspondances régulières entre la présence de certains morphèmes dans une forme verbale et la nature des rôles sémantiques attribués au référent du sujet et (dans le cas où un objet est présent) au référent de l'objet ». La voix, étant une catégorie grammaticale associée au verbe et à son auxiliaire et indiquant la relation grammaticale entre le verbe, le sujet et l'objet, a, alors, ses propres flexions verbales. Ainsi, en français, nous opposons la voix active à la voix passive, la première se caractérise par l'orientation du procès vers l'agent qui exerce une action sur un objet, la deuxième par l'orientation du procès vers l'objet, celui-ci se transformant en sujet passif au moyen de l'auxiliaire « être » suivi du participe passé du verbe actif correspondant.

En effet, une phrase à la voix active peut se transformer en phrase à la voix passive, lorsqu'elle est composée d'un sujet, d'un verbe et d'un objet. L'objet occupe alors la position de sujet et s'appelle sujet passif, il est suivi de l'auxiliaire *être* mis au temps et au mode du verbe actif, lequel peut être suivi du sujet actif introduit, par la préposition *par* et ayant la fonction de complément d'agent : *Pierre répare la voiture. / La voiture est réparée par Pierre.*

Nous pensons qu'il y a un parallélisme entre la voix passive et la structure avec *voir* + *infinitif*, où le procès se trouve orienté vers l'indication temporelle ou locative grâce au semi-auxiliaire diathétique. Les deux constructions ayant plusieurs points communs, pour le passif français, il est toujours périphrastique, il n'existe pas de passif univalbal, comme c'est le cas pour l'arabe, par exemple, de même, pour la « voix circonstancielle », elle est périphrastique, le circonstant de temps ou de lieu se trouvant promu au rang d'actant grâce au verbe *voir* suivi de l'infinitif.

Ajoutons à cela les différentes opérations que nous effectuons pour passer de la phrase non marquée, c'est-à-dire, la phrase avec circonstant à la phrase marquée, où le circonstant se transforme en actant. Si nous observons les différentes étapes nécessaires pour passer de la voix active à la voix passive et de la voix active à ce que nous appelons « voix circonstancielle », nous remarquons qu'il s'agit des mêmes opérations.

En effet, lorsque la phrase de départ a un circonstant de temps ou de lieu non essentiel et supprimable, celui-ci devient sujet grammatical, en perdant bien évidemment la préposition qui l'introduit, et est suivi de *voir* mis au temps et au mode du verbe actif, lequel est employé à l'infinitif et suivi du sujet de la phrase de départ : *Chateaubriand est né dans cette maison. / Cette maison a vu naître Chateaubriand.*

Mais la « transformation circonstancielle » n'est pas toujours possible, elle obéit à plusieurs contraintes syntaxiques et sémantiques, comme nous l'avons vu précédemment.

¹³ Creissels, D., (1995), p. 265-266.

Nous pouvons nous hasarder à appeler, alors, “ voix circonstancielle ” l’opération qui consiste à topicaliser le circonstant de temps ou de lieu et à en faire le sujet grammatical de la phrase au moyen du semi-auxiliaire *voir*.

Nous nous arrêtons à ces trop brèves indications, nous ne pourrions pas, à ce stade de la réflexion, apporter des réponses tranchées quant à la question relative à l’existence d’une « voix circonstancielle » en français que lorsque nous aurons répondu aux multiples interrogations que supposent les précédentes étapes.

5. Conclusion

Nous avons vu, au cours de cet exposé, que des éléments accessoires, en l’occurrence les circonstants de temps et de lieu, peuvent occuper une position de choix dans l’énoncé, à savoir la place du sujet. Cette mise en avant ou cette promotion du circonstant est rendue possible grâce au verbe *voir*, dans un emploi particulier, proche de celui de l’auxiliaire. Ces compléments circonstanciels placés en tête de phrase opèrent un passage de l’accessoire à l’obligatoire, de sorte que ces éléments, qui étaient au départ périphériques avec pour base d’incidence l’ensemble de la phrase, se voient attribuer la place centrale, celle de l’actant le plus indispensable, dans une langue telle que le français.

Ce retournement au moyen de *voir* n’est pas toujours possible. Nous avons observé les contraintes d’ordre syntaxique ou sémantique qui touchent au choix de cette structure. Seuls les circonstants supprimables peuvent être topicalisés sujet. Ainsi, les circonstants qui complètent le verbe sont difficilement transformables, voire impossibles à transformer, alors que ceux qui sont accessoires le sont.

Cette opération de thématization n’est possible que grâce au semi-auxiliaire *voir* qui connaît une sorte de continuum dans l’auxiliation ; sa grammaticalisation se fait graduellement. En effet, son emploi est de plus en plus courant, notamment avec certains verbes à l’infinitif tel que *naître*, par exemple, nous pouvons alors nous demander si l’auxiliarité de *voir* ne se situe pas à ce niveau, puisque une des caractéristiques de l’auxiliation est la fréquence, et si, enfin, nous ne sommes pas en train d’assister à l’émergence d’une nouvelle voix en français, la voix “ circonstancielle ”, comparable par sa forme à la voix passive.

Bibliographie

- Bat-Zeev Shyldkrot, H. (1980), “ *Les constructions de voir auxiliaire* ”, thèse de Doctorat de 3^e Cycle (inédite), Université de Paris VIII.
- Bat-Zeev Shyldkrot, H. (1987), “ Les compléments de temps et de lieu sont-ils toujours des compléments circonstanciels ? ”, *Folia linguistica, Acta Societatis Linguisticae Europaeae*, Tome XXI/ 2-4, p.229-247.
- Bat-Zeev Shyldkrot, H. (1997), “ La grammaticalisation des auxiliaires : Le cas de *voir* ”, *Scolia* 10, p.205-224.

- Benveniste, E., (1974), *Problèmes de linguistique générale*, 2, p. 177-193, Gallimard.
- Chervel, A. (1979), “ Rhétorique et grammaire : Petite histoire du circonstanciel ”, *Langue française* 41, p.5-19.
- Chocheyras, J (1968), “ Un nouvel outil grammatical en français moderne : le verbe *voir* ”, *Le Français Moderne*, 3, p.219-225.
- Creissels, D. (1995), *Eléments de syntaxe générale*, P.U.F.
- Feuillet, J. (1992), “ Actants et Circonstants : Quelques problèmes de définition ”, *Lucien Tesnière Aujourd’hui*, Actes du Colloque International C.N.R.S. Université de Rouen, ED. Peeters, p.175-181.
- Gaatone, D. (1970), “ Le rôle de *voir* dans les procédures de retournement de la phrase ”, *Linguistics* 58, p.18-29.
- Gross, M., (1999), “ Sur la définition d’auxiliaire du verbe ”, *Langages*, 135, p.8-31.
- Hagège, C., (1978), “ Du thème au thème en passant par le sujet. Pour une théorie cyclique ”, *La linguistique*, Vol.14, Fasc.2, p.3-38.
- Hagège, C. (1982), “ La structure des langues ”, *Que sais-je ?*, Paris, P.U.F.
- Hagège, C. (1983), “ Pour un retour d’exil des périphériques ”, *Modèles Linguistiques*, Tome V, Fasc.1, p.107-116.
- Hobaek Haff, M (1992), “ Actants circonstanciels et circonstants actanciels - une analyse de la dichotomie actant / circonstant ”, *Revue Romane* 27, p.285-291.
- Lamiroy, B., (1999), “ Auxiliaires, langues romanes et grammaticalisation ”, *Langages*, 135, p.33-45.
- Riegel, M., Pellat, J-C., Rioul, R., (1994), *Grammaire méthodique du français*, Paris, P.U.F.
- Tesnière, L. (1969), *Eléments de syntaxe structurale*, 2^{ème} édition, Paris, Editions Klincksieck.
- Touratier, Ch., (1987), “ Définition typologique du sujet ”, *Travaux d’Aix-en-Provence*, 5, p.59-79.

Nicole RIVIÈRE

Université Paris 7 et UMR 7110 : LLF du CNRS

nicole.riviere@linguist.jussieu.fr

LA PRONOMINALISATION ET LES AUXILIAIRES DE MODALITÉ

1 Introduction

Je n'ai pas connaissance de travaux sur la construction pronominale qui analyseraient les modifications de signification entraînées par la pronominalisation des auxiliaires de modalité en français. Il m'a semblé que cela pouvait être une manière d'apporter un éclairage différent sur le problème de la pronominalisation dans une langue déjà abondamment décrite comme le français. On sait que les énoncés modalisés par les auxiliaires *pouvoir*, *vouloir* et *devoir* peuvent être ambigus, et que l'ambiguïté peut être levée sous certaines conditions que je commencerai par rappeler brièvement. Le point soulevé ici est : que se passe-t-il sémantiquement et syntaxiquement lors de la pronominalisation ?

Ces trois auxiliaires sont considérés comme transitifs : ils peuvent tous les trois avoir pour complément une proposition infinitive dont le sujet est identifié au sujet de l'auxiliaire (*Jean veut/doit/peut marcher*). La pronominalisation devrait alors entraîner l'interprétation réfléchie. Mais une complication survient du fait qu'un jugement modal est posé de l'extérieur, par l'énonciateur, soit sur le sujet de l'énoncé, soit sur la prédication dans son ensemble. On observe alors des modifications syntaxiques et des glissements de sens, et la focalisation sur un des sens possibles.

Le problème est donc d'une part d'identifier les rôles actanciels en jeu et leur répartition sur les arguments en présence, et d'autre part de classer les significations obtenues. En effet si les significations des trois pronominalisations sont clairement distinctes les unes des autres, le type de deux d'entre elles n'est pas immédiatement classifiable.

2 *Vouloir* - *Se vouloir*

Vouloir est transitif, et son complément est analysé comme un objet direct. *Vouloir* peut être suivi d'une complétive, d'un infinitif ou d'un substantif. Le sujet animé est interprété comme un Agent du procès modalisé : il fera tout pour que ce procès envisagé devienne une

occurrence réelle. Si le sujet est inanimé, *vouloir* est suivi d'un infinitif et n'exprime plus la volonté mais un jugement de l'énonciateur sur la probabilité que l'événement considéré se déclenche dans le futur (*on dirait qu'il veut neiger* = un faisceau de circonstances fait dire à l'énonciateur que « il neige » va être déclenché/se déclencher¹).

La signification modale de *vouloir* ne semble pas varier autant que celle des autres auxiliaires, mais les constructions que cet auxiliaire autorise sont plus variées. Or la pronominalisation sélectionne certaines constructions.

2.1. *Vouloir* + complétive

Le sujet de *vouloir* n'est pas Agent : l'énonciateur constate et rapporte que le sujet de l'énoncé fera tout pour la réalisation d'un but. *Vouloir* se construit avec une complétive objet lorsque le sujet de *vouloir* est différent du sujet de la complétive. Lorsque *vouloir* est suivi d'une complétive, le sujet de *vouloir* envisage pour le sujet de la complétive le rôle d'Agent, contrairement à ce que ce dernier envisage (on dit *je veux que tu partes* à quelqu'un qui n'envisage pas de partir), ou malgré toute opposition qui peut survenir.

1. *Jean veut que Pierre fasse des études* « il le veut pour Pierre, à la place de Pierre / envers et contre tout »

Aucune identification entre un Agent et un Patient n'est possible. **Cette construction ne donne pas lieu à la pronominalisation en se.**

2.2 *Vouloir* + infinitif

Cette construction marque que le sujet de *vouloir* et celui du procès à l'infinitif sont identifiés :

2. *Jean veut acheter une maison.* « Jean veut que Jean achète une maison »
Jean veut partir. « Jean veut que Jean parte »

Deux rôles sont attribués à *Jean*, en tant que sujet de *vouloir*, et en tant que sujet de *acheter*. En tant que sujet de *vouloir* il n'est pas un Agent, son rôle est proche de celui du sujet de *faire* causateur : il est le déclencheur de l'agentivité potentielle du sujet de *acheter*. Il pousse Jean à faire l'achat, c'est son but. On constate alors que la pronominalisation ne touche pas le modal mais le prédicat modalisé :

3. a- **Jean se veut acheter une maison*
b- *Jean veut s'acheter une maison* « Jean veut que Jean achète une maison pour Jean »

Malgré l'identification de l'agent et du bénéficiaire, et la relation de possession² posée entre l'agent, le bénéficiaire et le patient, **cette construction où le sujet est agent+bénéficiaire ne**

¹ Cette glose comporte volontairement un pronominal : pour l'observateur le temps "se construit" en temps de neige : les causes qui déclenchent la neige sont en train de se mettre en place. Voir : *quand ça veut, on a beaucoup de neige et on peut faire de la luge.*

² La même construction avec une "possession inaliénable" ne modifie pas le résultat : **Jean se veut laver les mains.*

donne pas lieu à la pronominalisation en *se* pour *vouloir*. La pronominalisation de *vouloir* est même bloquée³.

2.3 Le sujet de *vouloir* n'est pas le seul Bénéficiaire.

Un deuxième Bénéficiaire est mentionné sous la forme d'un complément introduit par une préposition :

4. a- *Jean veut un stylo pour son fils.* « J. veut qu'on lui donne (vende, trouve) un stylo »

Le Bénéficiaire final est introduit par la préposition *pour*. Le sujet de *vouloir* est le déclencheur d'un procès envisagé qui a (aura) pour résultat la modification par un Agent de la localisation de l'objet. Le sujet de *vouloir* est un deuxième localisateur-transitoire, intermédiaire entre la localisation initiale et la localisation finale, le destinataire du stylo.

Le complément prépositionnel représentant le Bénéficiaire ne peut pas être pronominalisé, il ne peut pas « remonter » avant *vouloir* :

4 b- **Jean lui veut un stylo*

Cette construction, où le sujet n'est ni Agent ni Bénéficiaire final, ne donne pas lieu à la pronominalisation de *vouloir* (§ 2.4).

2.3.1 *Vouloir* + GN_{cod}

On peut ramener la construction de *vouloir* avec un substantif à une construction avec un infinitif, avec un même sujet :

5. *Jean veut un stylo* « Jean veut avoir un stylo »

Le sujet de *vouloir* et celui de *avoir* sont bien coréférents, mais les rôles actanciels ont changé. En tant que sujet de *avoir* le rôle qui lui est assigné n'est pas Agent : il est le deuxième localisateur du stylo.

La glose en serait : « Jean veut pour Jean que Jean ait un stylo = qu'un stylo soit à Jean ». Un Agent indéterminé (qui peut être *Jean* lui-même) est impliqué, dont l'action aboutira à localiser un stylo par rapport à Jean, ce qui attribue au sujet de *vouloir* deux rôles actanciels : déclencheur d'un processus dont il sera le Bénéficiaire (il veut qu'on lui procure un stylo).

L'identification du sujet-déclencheur de *vouloir* et du Bénéficiaire **n'entraîne pas la possibilité d'avoir le pronom *se*** :

5. a- *Jean veut un stylo pour lui-même* b- **Jean se veut un stylo*

³ en français actuel.

2.3.2 *Vouloir* GN_{COD} + adjectif

Le COD peut être modifié par un adjectif, et nous verrons plus loin (§ 2.4) que le point est important. L'adjectif est interprétable, soit comme une simple épithète, soit comme un attribut du COD. Il est attribut lorsque la qualité qu'il exprime est le but, ce qui est voulu par le sujet :

6. a- *Il veut sa grande valise* - épithète : il veut la valise-qui-est-grande
 b- *Il veut sa valise grande* - attribut : veut une valise et qu'elle soit grande⁴
 c- *Il veut son steak saignant* - épithète : il veut le steak-saignant, celui qu'il a commandé
 - ou attribut : il veut un steak pour lui et qu'il soit saignant

Dans ces deux cas le sujet de *vouloir* a pour but de déclencher un procès dont il sera le Bénéficiaire du résultat, mais il n'est pas Agent.

Cette construction donne lieu à la pronominalisation de *vouloir*, mais pas directement.

2.3.3 *En vouloir* à qqn

Le sujet considère que le résultat d'un événement est à son détriment (l'expression, lexicalisée, implique toujours un jugement négatif « avoir de la rancune, en avoir contre »). L'occurrence de cet événement, qu'il considère comme « voulu par quelqu'un contre lui » a déclenché chez le participant un état d'esprit de « victime » :

7. a- *Jean en veut à son père (de ne pas lui avoir prêté sa voiture)*
 b- *Jean lui en veut (, de ne pas lui avoir prêté sa voiture).*

Le pronom *en* est la reprise de la Cause, ce qui est à **l'origine du jugement négatif**. Elle peut ne pas être explicitée, mais si elle l'est, elle se présente sous la forme d'un infinitif introduit par la préposition *de*⁵.

Les coréférences sont croisées dans les deux propositions : (i) le complément d'attribution de *en vouloir* et le sujet de l'infinitif, (ii) le sujet de *vouloir* et le complément d'attribution de l'infinitif :

7. c- *Il[Jean] lui[à son père] en veut, de ne pas lui[à Jean] [son père] avoir prêté sa voiture.*

Les référents des deux *lui* en (8c) sont parfaitement clairs, il n'y a pas d'ambiguïté : **le père** de Jean n'a pas voulu prêter sa voiture **à Jean** et **Jean** en veut **à son père**. On relève une relation de cause à effet :

cause : *son père ne lui [à Jean : Bénéficiaire] a pas prêté sa voiture*
 conséquence : *Jean lui [à son père : Détrimentaire] en veut*

Dans la prédication le sujet de *vouloir* n'est le déclencheur d'aucun procès⁶. *En vouloir* fait du sujet un Patient-Détrimentaire : il n'a pas été le Bénéficiaire qu'il voulait être, et il localise un état

⁴ La relation de possession marque le rôle de Bénéficiaire du sujet de *vouloir*.

⁵ ou par une causale : *parce qu'il ne lui a pas prêté sa voiture.*

⁶ c'est sans doute un Agent potentiel, une réaction de sa part est prévisible.

qui résulte d'un événement antérieur.

Sémantiquement, volonté, but envisagé, et évaluation de la probabilité de réalisation du procès ont disparu. Alors qu'avec *vouloir* le sujet localise l'origine de la volonté qui sera considérée comme à l'origine de la réalisation éventuelle, avec *en vouloir*, c'est la proposition complément qui exprime une origine, la cause.

- Avec *vouloir*, le complément exprime l'occurrence d'un événement qui ne s'est pas encore produit et qui est le but **envisagé** par le sujet comme nécessaire **postérieurement** au moment où on l'envisage ;
- Avec *en vouloir* on **constate** un état qui est le résultat d'un événement **antérieur**.

Par ailleurs on relève une relation intersubjective entre le sujet de l'énoncé et l'énonciateur.

Syntaxiquement, la prédication contient deux sujets différents : dans ces circonstances *vouloir* demanderait une complétive. Or le complément est une infinitive ce qui implique un sujet identique.

Dans cette construction deux rôles actanciels sont attribués au sujet : Patient et Détrimentaire.

On constate que **cette dernière signification, où l'actant sujet n'est pas Agent mais Patient et Bénéficiaire (Détrimentaire), donne lieu à une construction pronominale en se : s'en vouloir.**

2.3.4 *S'en vouloir* : le sujet est Agent, Patient et Bénéficiaire (Détrimentaire)

S'en vouloir signifie *en vouloir à soi-même*. Un seul participant assume tous les rôles et toutes les fonctions qui construisent le sens de *en vouloir à qqn*. Dans l'exemple suivant :

8. a- *Jean s'en veut d'avoir répondu à la lettre de Pierre*
b- *Jean s'en veut d'avoir été trop vif*

Jean est à la fois le sujet de *vouloir* et celui de l'infinitif. Il localise l'état défavorable conséquence d'un procès dont il a été l'Agent⁷ à son propre Détriment. L'interprétation semble être réfléchie.

Avec un sujet pluriel, l'interprétation peut être réciproque⁸, mais ne l'est clairement qu'en l'absence du déclencheur, ou si la proposition infinitive exprimant la cause est également réciproque :

⁷ Pour (b) Agent n'est pas le bon terme : *Jean* reconnaît simplement sa responsabilité dans une conséquence non voulue. C'est ce qui permet l'utilisation d'un verbe de type état dans la construction de la cause; il sera immédiatement interprété comme le déclencheur de conséquences, et son sujet sera compris comme une sorte d'Agent parce qu'un résultat est construit : on gloserait *d'avoir été trop vif* par *d'avoir agi, d'avoir répondu trop vivement, de s'être montré trop vif*. La qualité du résultat construit, ici une conséquence, est clairement en désaccord avec l'attente.

⁸ ce que pouvaient laisser prévoir l'absence d'ambiguïté des références croisées que nous avons relevées au § 2.3.3.

9. a- *Jean et Pierre s'en veulent de ne pas avoir parlé à temps/écrit* : ambigu
b- *Jean et Pierre s'en veulent de ne pas s'être écrit* : réciproque
c- *Jean et Pierre s'en veulent.* : d'abord réciproque

Si on pense que l'interprétation réciproque est dérivée du « réfléchi » avec un sujet pluriel, alors *s'en vouloir* est de sens réfléchi.

Dans les trois cas, et bien que le sujet soit animé, la volonté, le point de vue prospectif propre à *vouloir* a disparu de la signification. Parce que *s'en vouloir* se renouvelle à chaque instant à l'identique, la signification est de type propriété, « qualité acquise, stabilisée ».

2.4 *Vouloir* + un attribut du sujet : *vouloir* = prétendre

Si *vouloir* porte sur un événement qui a déjà eu lieu, exprimé dans une complétive dont le verbe est à un temps composé, *vouloir* est synonyme de façon non ambiguë de « prétendre, asserter vraisemblablement à tort ». Ainsi :

10. *Jean veut qu'il ait fait beau ce jour-là / que Pierre ait été partial.*

n'est pas ambigu, il est compris comme une opposition entre le jugement de l'énonciateur et ce qu'a asserté *Jean*, sujet de l'énoncé, à propos d'un événement réalisé et connu. La glose suivante rend compte de la construction de la signification :

L'énonciateur rapporte :

Jean affirme « il a fait beau ce jour-là » / « Pierre a été partial » ;

mais l'énonciateur ajoute *vouloir* et par là affirme qu'il doute fortement que cela soit vrai à coup sûr⁹.

Avec *vouloir*, la référence à un événement antérieur n'entraîne pas la valeur modale épistémique comme c'est le cas avec *pouvoir* (*il peut avoir raté son train*) ou *devoir* (*il doit avoir raté son train*). Mais il se produit néanmoins une modification : l'énonciateur qui emploie *vouloir* établit une **relation intersubjective** entre lui et le sujet de *vouloir*. Par l'ajout de cet auxiliaire il exprime son opposition, son refus d'accepter la valeur de vérité assertée par le sujet de *vouloir* comme étant la bonne valeur, comme le montrent les exemples relevés dans *le Monde Diplomatique*.

11. *Il est vraisemblable que, demain, les produits de substitution vont y faire leur entrée lorsque la société aura compris l'intérêt de cette mesure (alors que les préservatifs restent interdits car, bien sûr, l'utopie carcérale **veut** qu'il n'y ait pas de sexualité en prison...).* MD novembre 1997, page 22

12. *Le monde économique est-il vraiment, comme le **veut** le discours dominant, un ordre pur et parfait, déroulant implacablement la logique de ses conséquences prévisibles, et prompt à réprimer tous les manquements par les sanctions qu'il inflige, soit de manière automatique, soit - plus exceptionnellement - par l'intermédiaire de ses bras armés, le FMI ou l'OCDE, et des politiques qu'ils*

⁹ Si le choix de l'auxiliaire modalisant est le fait de l'énonciateur, dans le cas de *vouloir*, il traduit l'état d'esprit du participant sujet de la prédication : *Jean veut partir* est l'interprétation d'une attitude de *Jean*, ou la répétition de ce que *Jean* a dit ("je veux partir", "je pars"...). Ici, ce n'est pas le cas.

imposent. MD mars 1998, page 3

Dans cette construction la signification de *vouloir* est préservée, mais déplacée : le but n'est pas pour le sujet la réalisation d'un événement, mais la reconnaissance par tout le monde de la valeur de vérité de ce qu'il a asserté.

Si le jugement rapporté est celui du sujet de l'énoncé sur lui-même, la complétive est alors remplacée par une infinitive à un temps composé qui introduit un attribut du sujet. Dire :

11. *Jean veut absolument avoir été juste*

c'est dire que le participant sujet attribue la qualité « juste » à **lui-même**, que la valeur de vérité est **pour lui** « *j'ai été juste* », mais qu'elle ne l'est pas **pour d'autres** dont l'énonciateur fait partie. ^{Le fait que cette qualité ne soit pas universellement acceptée favorise l'interprétation} « jugement ^d« défavorable » de la part de l'énonciateur¹⁰.

Par ailleurs, l'infinitif complément peut être de construction passive, qui marque bien le rôle de Patient joué par le sujet :

12. *Jean veut absolument avoir été trahi par son meilleur ami.*

Il est difficile dans ce cas d'attribuer le rôle de déclencheur au sujet de *vouloir*. On serait plus proche de la signification en lui attribuant le double rôle de **Patient-Bénéficiaire**.

On constate également une relation intersubjective qui oppose deux énonciateurs. Or **cette signification donne lieu à la pronominalisation en se¹¹**.

2.4.1 *Se vouloir* + qualité

Dans la construction pronominale la qualité est exprimée par un adjectif ou un participe passé adjectival, ce qui reste en quelque sorte de la forme verbale infinitive passive :

13. *Jean se veut impartial / objectif / respecté de tous*

Syntaxiquement on a affaire à un attribut du sujet. Sémantiquement *se vouloir* signifie comme *vouloir* « prétendre à tort ». Le sujet s'attribue à lui-même une propriété, que l'énonciateur rapporte, tout en laissant entendre que pour lui cette assertion n'est pas vraie¹². C'est ce que laissent entendre tous les exemples trouvés dans *Le Monde Diplomatique* :

14. *La difficulté stratégique principale du mouvement pour la justice écologique tient à l'existence en son sein de fractures sociales et géographiques qui l'empêchent, pour le*

¹⁰ Néanmoins le sujet de l'énoncé s'attribue une qualité "favorable", digne d'être voulue ou valorisante (exemple (13)) ; des adjectifs à connotation défavorable rendent l'énoncé difficilement acceptable bien que grammaticalement correct : 13'. ?Jean veut avoir été injuste / partial

¹¹ La coréférence entre le sujet de *vouloir* et celui de la prédication modalisée peut déjà être considérée comme contenant des éléments syntaxiques et sémantiques qui caractérisent une construction de type réflexif. Pour une argumentation de l'hypothèse que le sujet d'un énoncé interprété comme réfléchi n'est pas l'agent, voir Rivière (2000). L'observation faite ici est une confirmation de la thèse soutenue que l'agentivité du sujet est le résultat d'une **opération** dont le pronom *se* est l'image.

¹² Ceci se trouve confirmé si l'on compare l'énoncé pronominal et le non pronominal à la première personne : *je veux être juste* est un but ambitieux, mais positif tandis que *je me veux juste*, qui n'est certes pas impossible, serait considéré comme d'une extrême prétention. À la deuxième personne, dire à quelqu'un *tu te veux impartial* serait une impertinence et soulignerait le fait que cette personne se croit impartiale mais ne l'est pas.

*moment, de lancer une campagne politique d'ampleur nationale. Même si le mouvement **s'est voulu** multiethnique dès le départ, il a légitimement mis l'accent sur le problèmes des minorités raciales, qui ont le plus souffert des dangers en matière d'environnement.*
MD février 1998, page 6;7

15. *Pourquoi M. Belisario Betancur, cet homme pétri de culture et d'humanisme, qui **s'est voulu** le champion de la réconciliation nationale, a-t-il été amené à refuser de négocier le sort des otages, sourd aux appels pathétiques que lui adressait le président de la Cour suprême, M. Alfonso Reyes?* MD janvier 1986, page 6;7;8

16. *Notons que l'ALK **se veut** "non terroriste". Si elle annonce qu'elle vengera les morts de la Drenica, elle dit ne pas en vouloir aux peuples serbe et monténégrin auxquels elle "assure qu'ils ne courent aucun risque"* MD avril 1998, page 6

Mais ici un but a été envisagé, dont le sujet prétend qu'il l'a réalisé que la propriété est acquise, de telle sorte que tout événement à venir la réactualisera.

L'identification du sujet de *vouloir* et du sujet sur lequel la qualité est prédiquée conduit à l'effacement obligatoire de la copule ou de l'auxiliaire du passif :

17. a- *Jean se veut impartial / objectif / respecté de tous*
b- **Jean se veut être impartial / *être objectif / *être respecté de tous*

La syntaxe est celle qui caractérise l'interprétation réfléchie puisque le sujet et *se* sont coréférentiels, ce qui est censé construire une orientation active.

Néanmoins :

— la glose qui met en évidence la coréférence : « Jean veut que Jean soit / se montre objectif », fait du sujet de *vouloir* un agent potentiel identifié au sujet de la proposition COD. Or cette glose ne construit pas le sens obtenu : *Jean se veut objectif* ne signifie pas que l'événement est envisagé et non réalisé, mais asserte un état, une propriété que s'attribue le sujet.

— dans la fonction de sujet, on trouve couramment un inanimé métonymique ou impliquant un animé : il est alors impossible de reconstruire un énoncé actif non pronominal en gardant le même sujet. Comparer les exemples suivants :

18. a- *le prétexte de ce rassemblement **se voulait** thématique*
b- **le prétexte de ce rassemblement voulait (être) thématique*
c- **ce rassemblement voulait¹³ un prétexte thématique*

en revanche un énoncé comportant *vouloir* au passif (18.d) est en relation paraphrastique avec (18.a) :

- d- *Manifestement le prétexte de ce rassemblement hétéroclite **a été voulu** thématique*
(MD Juin 1994 p. 16)

Si la signification construite par *se vouloir* ne peut pas s'analyser comme réfléchie, peut-on dire qu'elle est de sens passif?

On peut effectivement constater une relation paraphrastique entre la construction pronominale

¹³ alors qu'on pourrait avoir par exemple : *ce rassemblement demandait un prétexte thématique* où *demandeur* implique un animé humain.

et la construction passive :

Cela se veut + une qualité, adjectif ou participe passé passif (ex 17a) et (18a)
Cela a été voulu (passif) (18d)

La pronominalisation de *vouloir* paraît liée à une « orientation passive » de l'ordre syntaxique des participants porteurs des rôles actanciels. Mais les significations construites ne sont pas parfaitement synonymes.

2.4.2 Le passif face à *se vouloir*

Le fait qu'un inanimé puisse être sujet de *se vouloir* inciterait en effet à poser une relation paraphrastique entre la phrase passive et la phrase pronominale. Syntaxiquement, c'est ce que semblent indiquer les deux exemples (redonnés ci-dessous) :

18 d- *Manifestement le prétexte de ce rassemblement hétéroclite a été voulu* thématique
18 a- *Manifestement le prétexte de ce rassemblement hétéroclite se voulait* thématique

Dans les deux cas, le résultat attendu n'était pas au rendez-vous. On pourrait penser que cette signification de *vouloir* n'est pas le fait de la pronominalisation mais de l'opposition claire entre « hétéroclite », ce qui a été observé et « thématique » ce qui était voulu mais pas réalisé. En l'absence de ces éléments la différence de signification entre les deux énoncés devient tout à fait sensible :

18. d' - *Manifestement le prétexte de ce rassemblement a été voulu* thématique
18. a' - *Manifestement le prétexte de ce rassemblement se voulait* thématique

En (18d'), la volonté des initiateurs du rassemblement est posée, elle n'est pas mise en doute ; on ne trouve pas l'aspect polémique présent en (17a'), où, pour l'énonciateur, la qualité voulue par les initiateurs du rassemblement n'est pas réalisée : on attend un « mais » de contradiction.

Dans l'énoncé passif (18d'), l'énonciateur reconnaît un agent indéfini à l'origine du résultat. L'énoncé pronominal (18a') reprend ce qui est signifié dans l'énoncé passif, mais du point de vue du résultat : le jugement porte alors sur l'adéquation de la qualité posée par rapport au résultat observé et pose son inadéquation.

L'énoncé passif ne signifie pas une mise en doute. On peut encore comparer les deux versions de l'exemple suivant. Dans l'exemple suivant, avec le passif :

19. a- *Le procès Barbie a été voulu, entre autres raisons, comme une vivante « leçon d'histoire » à l'usage des jeunes générations.* (MD juin 1992 : 32)

la qualité mentionnée est une parmi d'autres, et il ne s'agit pas de savoir si pour l'énonciateur le but a été atteint ou non, mais d'énoncer l'intention donnée et acceptée comme telle, des personnes à l'origine du procès Barbie. Le sujet est un prédicat nominalisé complexe dont la glose serait : « les déclencheurs et les agents du procès ont voulu que le procès soit une leçon ».

Le même énoncé, pronominalisé en revanche :

19. b- *Le procès Barbie **se voulait**, entre autres raisons, comme une vivante « leçon d'histoire » à l'usage des jeunes générations.*

signifie que l'énonciateur reconnaît qu'il y a eu une volonté affichée (vivante leçon d'histoire), mais laisse entendre que la **qualité voulue** n'était pas au rendez-vous. Ce qui est mis en doute est l'adéquation entre l'**intention** de l'Agent occulté et le **résultat** effectivement obtenu. On peut discerner sémantiquement la présence d'un Bénéficiaire identifié à l'Agent : les acteurs du procès. Mais les acteurs du procès et ceux à qui il s'adressait ne sont pas d'accord sur la réussite du projet¹⁴.

On est alors en droit de penser que c'est la pronominalisation qui donne à *vouloir* le sens *prétendre*. La signification n'est pas réfléchie, mais elle n'est pas non plus de sens passif. **Une relation intersubjective est construite**, qui ne fait pas partie des valeurs associées à *vouloir*.

De plus, la transformation d'un énoncé contenant *vouloir* au passif en un énoncé contenant *se vouloir* n'est pas toujours possible.

i. L'ÉNONCÉ PASSIF AVEC UN SUJET INANIMÉ ET LA RELATION INTERSUBJECTIVE.

Tous les énoncés contenant *vouloir* au passif ne donnent pas lieu à un énoncé pronominal. On distinguera deux cas, selon que l'inanimé est ou non métonymique d'un animé.

Si le sujet syntaxique n'est pas métonymique d'un animé, la construction pronominale donne une suite inacceptable. C'est ce que semblent refléter les quelques exemples que j'ai trouvés avec *vouloir* dans une construction passive : ils ne supportent pas la pronominalisation en *se vouloir*. Par exemple :

20. a- *La surface du granit **a été voulue** très lisse. Rien de raboteux, aucune saillie ne reste. Les outils ont été probablement d'obsidienne.* (MD novembre 1997 : 23)
b- **La surface du granit **se voulait / s'est voulue** très lisse*

Le sujet ne peut pas être interprété comme métonymique d'un agent, il est seulement Patient, ce qui semble bloquer la pronominalisation. On n'obtient même pas le « sens passif » qu'on aurait pu attendre.

En revanche la pronominalisation est possible si le sujet inanimé peut être interprété comme métonymique d'un animé, mais avec des contraintes. Prenons l'exemple suivant :

21. *la politique du président Tudjman [...] prend place dans la coalition antiserbe, mais, en sens inverse, elle s'oppose à la perspective d'un État bosniaque unitaire, tel qu'il **est voulu** par le président Izetbegovic* (MD janvier 1993 : 8-9)

- a- actif : un État bosniaque unitaire est ce que veut le président, c'est sa perspective ;
- b- passif : que l'État bosniaque soit unitaire **est voulu** par le président ;
- c- pronominal : *l'État bosniaque **se veut** unitaire, c'est la perspective du président Izetbegovic ;
- d- autre pronominal : l'État bosniaque **se veut** unitaire.

¹⁴ Peut-être est-ce dû à la valeur modale de l'imparfait? Mais si je n'ai pas trouvé d'exemple avec le passé composé et les informateurs que j'ai interrogés n'ont pas totalement rejeté ??*Le procès Barbie s'est voulu, entre autres raisons, comme une vivante "leçon d'histoire" à l'usage des jeunes générations.* De toute façon le passé composé ne modifie pas fondamentalement l'interprétation.

Dans les énoncés actif et passif (a et b) l'Agent (*le président*) et le Patient (*l'état bosniaque*) sont explicites et distincts. La qualité envisagée est explicitement un but (*perspective*) qui n'est pas encore atteint. Cette qualité est posée par l'énonciateur comme le but du *président* qui la juge bonne pour *l'Etat* qui la localisera. L'énoncé actif ne dit pas autre chose : une transformation du Patient est envisagée.

En revanche, dans les énoncés pronominaux (c et d) qu'ils soient ou non bien formés, il y a contestation d'un état dont la qualité est jugée acquise et bonne par le sujet qui se l'attribue : il devient un Bénéficiaire.

- Dans l'énoncé pronominal, *l'État bosniaque* en position de sujet devient métonymique de ses dirigeants ; *être unitaire* n'est plus une perspective, c'est un acquis. C'est pourquoi la mention de « la perspective du président » rend l'énoncé (c) sémantiquement mal formé.
- La signification de *se veut unitaire* dans (d), seul énoncé correct, n'est donc pas en relation paraphrastique avec les énoncés actif et passif, il n'est pas de « sens passif ». Le sujet n'est ni un Agent ni un Patient, il est métonymique du sujet énonciateur dont le jugement est contesté.

Si on ne peut pas poser cette relation intersubjective la pronominalisation de *vouloir* est bloquée.

ii. LA RELATION INTERSUBJECTIVE ET LES CONTRAINTES SUR L'ATTRIBUT DU SUJET.

L'attribut du sujet inanimé dans l'énoncé pronominal est soumis à des contraintes : la qualité attribuée au sujet inanimé doit se présenter comme acquise par l'intermédiaire d'un animé et la qualité exprimée par l'attribut doit pouvoir être partagée par l'animé et par l'inanimé :

22. a- *Ce livre se veut objectif*
 b- *Ce livre se veut bien écrit*
 c- **Ce livre se veut recouvert en cuir*
 d- **Ce livre se veut vendu en librairie*

(c-d) sont inacceptables parce que ni « être recouvert en cuir », ni « être vendu en librairie », ne s'appliquent à l'animé¹⁵. En revanche, dans les exemples (a-b) le livre et l'auteur sont confondus : si le livre est objectif / bien écrit, l'auteur est objectif / il a bien écrit. L'inanimé doit donc se présenter comme métonymique de l'agent à l'origine de l'inanimé. Dès lors la métonymie se situe non pas au niveau du circonstanciel comme avec le sens passif reconnu de *ce livre se vend en librairie*, qui permet de reconstruire *les libraires vendent ce livre*, mais au niveau du sujet lui-même. La contrainte portant sur le type de qualité qui peut être exprimé met en évidence la relation intersubjective qui oppose deux opinions sur la validité d'une assertion.

2.5 Conclusion : *Se vouloir* + qualité : le sujet est Agent, Bénéficiaire, et Patient

Que le sujet soit un animé ou un inanimé, les rôles actanciels mis en évidence par les significations qui résultent de la construction pronominale font intervenir au moins

¹⁵ Un auteur ne dira pas "Je me veux vendu en librairie", alors qu'il peut dire "je veux être vendu en librairie" pour "je veux que mes livres soient vendus en librairie".

l'agentivité (ce qui exclut les inanimés) et le rôle de Bénéficiaire construit dans une relation intersubjective.

Dans la signification *prétendre de se vouloir*, on peut voir les relations suivantes :

- a) *se vouloir* construit **une relation intersubjective** entre le sujet énonciateur de l'énoncé et l'animé humain (explicite ou reconstruit) à l'origine de la prédication mise en doute : un premier énonciateur prend en charge la valeur de vérité d'une prédication ; ce qui peut être glosé par « pour lui ». Un deuxième énonciateur reprend la prédication et la module en suggérant que « pour lui » la valeur de vérité contraire est plus conforme à la vérité ;
- b) on peut considérer le premier énonciateur comme le premier localisateur du prédicat, du jugement qu'il porte sur le procès ; une partie de la construction de la signification de *se vouloir* est donc de type réflexif, il est à la fois localisateur et localisé, juge et jugé ;
- c) la reprise par le deuxième énonciateur équivaut à lui attribuer un deuxième localisateur. Le deuxième énonciateur est le juge, le premier devenant jugé.

L'adjonction de *se* à *vouloir* marquerait alors **la composition de deux prédications** :

un premier énonciateur, localisateur (proche du rôle d'Agent), qui est considéré par lui-même (= se considère) comme Bénéficiaire de la qualité. Cette construction est caractéristique de l'interprétation « réfléchi » :

$\langle S_0^1 \text{ attribue } \langle S_0^1 \text{ est trahi par ses amis} \rangle \text{ à } S_0^1 \rangle$
 $S_0^1 \text{ se juge : trahi par ses amis}$
 $(S_0^1 \text{ a dit : « je suis trahi par mes amis »})$

et un deuxième énonciateur transforme le premier en un localisé (proche du rôle de Patient). Le sens se rapproche de l'interprétation « sens passif ».

$\langle S_0^2 \text{ attribue } S_0^1 \langle S_0^1 \text{ non trahi /autre que trahi} \rangle$
 $S_0^2 \text{ juge } S_0^1 : \text{ non trahi /autre que trahi}$

l'ajout de *vouloir* à la reprise de l'assertion replace cette assertion dans le domaine du non certain : la valeur positive choisie est une des possibilités mais ce n'est pas la seule. La composition des deux prédications précédentes donne le résultat :

$S_0^2 \text{ affirme que pour } S_0^2 \langle S_0^1 \text{ attribue } \langle S_0^1 \text{ est trahi par ses amis} \rangle \text{ à } S_0^1 \rangle \text{ n'est pas la bonne}$
 $\text{valeur « } S_0^1 \text{ se veut trahi par ses amis »}$

L'interprétation de *se vouloir* est peut-être plus proche du sens réfléchi au sens de moyen¹⁶ que du sens passif, mais la relation intersubjective, au travers de la hiérarchie entre les deux énonciateurs, manifeste un « sens passif »¹⁷.

Enfin, les caractéristiques de la pronominalisation de *vouloir* font ressortir que *se* est la marque d'une opération de composition de deux prédications, l'une faisant du sujet un agent

¹⁶ au sens grec du terme moyen, « pour soi-même », troisième voix dont la conjugaison est à l'origine de celle du passif.

¹⁷ ce que j'ai glosé par « est considéré comme ».

et un Bénéficiaire et la deuxième, par le biais de la relation intersubjective, lui attribuant les rôles de Patient et de Détrimentaire.

3 *Devoir* est un verbe transitif qui accepte comme complément :

- une proposition infinitive ;
- un groupe nominal COD : *devoir de l'argent à qqn* ;
- il peut se passiver : *cette somme est due depuis longtemps, cet état de fait est dû aux circonstances* ;
- il accepte la construction impersonnelle : *il doit y avoir une solution* ;
- il exprime soit l'obligation, soit la forte probabilité.

Il exprime l'obligation avec un sujet animé et un verbe qui renvoie à un procès de type processus. L'origine de l'obligation peut être un animé (obligation morale), ou une cause, des circonstances contraignantes, qui agit comme déclencheur de l'agentivité potentielle du sujet animé :

23. *Vous devez manger moins [si vous ne voulez pas être malade/que vous le vouliez ou non]*

24. *Jean doit prendre le train de 7 heures [s'il veut être à l'heure/qu'il le veuille ou non]*

Une relation intersubjective hiérarchisée peut donc être posée entre deux animés.

Avec un verbe dont le procès renvoie à un état, *devoir* peut également exprimer l'obligation si les connaissances du monde le justifient, par exemple une relation d'autorité entre la source de l'obligation et le sujet de la prédication :

25. *Jean doit être sage [sinon il aura affaire à moi]*

Si le verbe exprime une qualité indépendante de la volonté du sujet, que celui-ci soit animé ou inanimé, l'interprétation est : l'énonciateur pose que, pour lui, il y a une « forte probabilité que la prédication soit vraie », laquelle peut être l'indice constaté justifiant ce qui est déduit :

26. *Cette maison doit dater du 18^{ème} siècle*

27. *Jean doit avoir 10 ans maintenant*

28. *Vous devez manger moins, puisque vous avez perdu du poids*

3.1 *Se devoir*

Se devoir est d'un usage très limité. Je n'ai trouvé d'exemples qu'au présent et à l'imparfait, et les variations syntaxiques et sémantiques sont inexistantes. *Se devoir* cesse d'être ambigu : il est spécialisé dans l'expression de l'obligation. La pronominalisation bloque la valeur épistémique. Il ne reste donc, avec *se devoir*, que la signification dénotant (i) une relation intersubjective et (ii) l'obligation morale.

Une construction impersonnelle est possible : *comme il se doit*. Le verbe est obligatoirement à un temps simple (je n'ai trouvé aucun exemple à un temps composé, et les phrases que j'ai

fabriquées n'ont plu à personne : **comme il s'est dû*).

Le sujet syntaxique peut être :

— soit un animé :

29. *Quant à l'homme [type de héros omnipotent], puisqu'il aime l'héroïne et la connaît dans sa vérité fondamentale, **il se doit d'avoir ce comportement supérieur**, ironique, narquois, un peu méprisant et dominateur pour être l'homme aimé, l'homme véritable.* (MD sept 1998, 28)

Un jugement extérieur est porté sur *l'homme* : le monde extérieur contraint moralement le sujet à avoir un comportement qui manifeste clairement le statut qu'il veut voir reconnu.

— soit un inanimé, mais alors l'inanimé est métonymique

30. *L'écologie de marché limitera les pollutions, [...]. Une véritable rationalité économique **se doit d'intégrer** le savoir écologique et la préoccupation éthique. On peut même avancer que, dans le long terme, l'économie **se doit d'être écologique**.* (MD avril 1998 : 2)

L'énonciateur pose que *les économistes*, s'ils veulent que leur vision de l'économie soit reconnue comme « rationnelle », doivent intégrer l'écologie. Si cette obligation n'est pas respectée, la rationalité, même si elle est revendiquée par ses tenants, ne sera pas reconnue véritable par le monde extérieur, dont l'énonciateur fait partie.

La relation semble bien impliquer le rôle de Bénéficiaire. Celui-ci doit quelque chose à lui-même, et aux autres s'il veut atteindre le but visé, i.e. que la qualité prédiquée soit reconnue comme réalisée/vérifiée.

La relation intersubjective, mais elle est inhérente au sens de *devoir*, fait intervenir un jugement extérieur : le sujet est confronté à une obligation posée par « les autres », qu'il soit ou non d'accord.

Aucune connotation négative n'émerge de l'emploi de *se devoir*. Le procès est conforme à ce qui est considéré comme bien (ou normal), pour celui qui « doit », comme pour les autres. On « doit » de façon identique à soi-même et aux autres.

La relation exprimée implique un animé humain extérieur, dont le jugement représente une obligation que les choses soient de la manière énoncée. La glose que je propose pour *se devoir* est la suivante :

à cause des circonstances et pour que le contenu de la prédication soit pour tout le monde jugé cohérent avec les données (correspondant à « bon, attendu, conforme »), le sujet à la fois **se soumet et est soumis** à la nécessité « d'être d'une certaine manière ».

Contrairement à *se vouloir*, et bien que *se devoir* modalise une prédication à l'infinitif introduite par *de* avec une coréférence partielle sujet-*se*, **s'en devoir* n'existe pas.

L'interprétation de cette construction n'est pas réfléchie : le sujet et *se* ne sont en effet que partiellement coréférents. Le sujet est porteur à la fois du rôle de localisateur de la qualité et de patient de l'obligation¹⁸, tandis qu'une cause extérieure déclenche l'obligation, et que le

¹⁸ ce qui correspondrait à un passif "avoir ce comportement est dû par le sujet", si celui-ci était possible.

deuxième énonciateur localise le jugement de conformité.

Comme avec *se vouloir* la pronominalisation est la marque de l'association de deux prédications. Mais elles ne sont pas construites de la même façon : l'ensemble est pris en charge par un seul énonciateur, le double rôle du sujet est (i) jugé par l'énonciateur (assimilable au rôle de Patient), et localisateur de l'obligation (assimilable à Bénéficiaire).

Les rôles assignés au sujet, origine de l'obligation, et Patient-Bénéficiaire par le biais de relation intersubjective, permettent la construction pronominale *se devoir*.

4 *Pouvoir - Se pouvoir*

Vouloir semblait n'avoir qu'une signification et on vient de voir que la construction pronominale la diversifiait.

Au contraire, on reconnaît deux interprétations à *devoir*, et en construction pronominale une seule subsiste, la valeur intersubjective d'obligation.

Pouvoir connaît trois significations, la capacité du sujet, la permission ou l'éventualité : comme pour *devoir*, la pronominalisation en bloque deux, une seule subsiste.

4.1 *Pouvoir : rappel des propriétés connues*

Pouvoir est un verbe transitif qui se construit obligatoirement avec un infinitif. Mais *pouvoir* ne se passive pas¹⁹ :

- | | |
|-------------------------------|---|
| 31. a- *Jean peut la réussite | b- *la réussite a été pue par Jean |
| 32. a- Jean peut conduire | b- *conduire la voiture d'une seule main a été pu |

Pouvoir peut signifier la permission (*tu peux prendre un bonbon*), la capacité (*Jean peut écrire de la main gauche / il peut être sage*), ou l'éventuel (*cette maison peut dater du 12ème siècle / Jean peut avoir dans les 20 ans*)

Pouvoir de permission et de capacité : le sujet de *pouvoir* est considéré comme un Agent potentiel. Pour l'énonciateur, la réalisation envisagée du procès dépend en dernier ressort de la volonté de l'animé humain sujet : s'il veut, et si l'occasion se présente, il possède les propriétés nécessaires pour valider le procès.

Dans les deux cas l'agentivité est suspendue, son activation dépend de la volonté du sujet. Le sujet ne peut pas être considéré comme un Patient.

La permission instaure une relation hiérarchique entre un animé extérieur qui, en ne posant pas d'interdit, laisse libre l'expression de l'agentivité potentielle du sujet. Le sujet peut être considéré comme un Bénéficiaire.

Pouvoir renvoyant à l'éventuel est marqué par des restrictions spécifiques :

¹⁹ L'exemple (a) pourrait être « passivé » à l'aide d'une paraphrase, mais la construction ferait de *Jean* non pas un Agent mais un Bénéficiaire : *La réussite a été rendue possible pour Jean*.

(i) soit le sujet est inanimé

33. *Cette maison peut dater du 12^{ème} siècle / peut être du 12^{ème} /date **peut-être** du 12^{ème}*

(ii) soit le type de procès dénoté par le verbe est **statif**, le sujet n'est pas un agent²⁰. L'adjectif ou le participe passé adjectival prédique une qualité du sujet dont l'énonciateur pose qu'elle est envisageable, l'état ne dépend pas de la volonté du sujet :

34. *Jean est bizarre aujourd'hui. Il peut être malade (ou : il est peut-être malade)*

35. *Il peut être vexé (ou : il est peut-être vexé).*

Dans ces deux cas, le procès dénote un événement constaté dont on essaye de reconstruire la cause, l'origine²¹.

(iii) soit la modalité porte sur un événement non connu placé dans un moment antérieur : l'énonciateur émet des hypothèses sur les raisons qui ont causé ce qui est constaté au moment où il parle. Ce qui exclut toute ambiguïté : le sujet de la prédication n'est pas impliqué en tant qu'agent :

36. [Jean n'est pas là] *Il peut avoir raté son train / il a pu rater son train / il a peut-être raté son train*

37. [qu'est devenue la maison?] *Elle peut avoir été rasée/elle a pu être rasée / elle a peut-être été rasée*

Pouvoir est compatible avec une construction impersonnelle, dont la seule signification est l'éventualité, toute agentivité de la part d'un sujet est exclue :

38. *Il peut neiger / avoir neigé*

39. *Il peut y avoir un retard / y avoir eu un retard*

40. *Il peut venir moins de monde que prévu*

SEULE CETTE CONSTRUCTION IMPERSONNELLE EST SUSCEPTIBLE DE SE PRONOMINALISER.

4.2 *Se pouvoir*

La pronominalisation de *pouvoir* opère un tri dans les significations, et modifie les caractéristiques sémantiques et syntaxiques.

Seule **l'éventualité** peut être exprimée.

Syntaxiquement :

Le premier argument ne peut plus être un substantif ; on a soit un *il* impersonnel, image de la prédication choisie comme thème de l'énoncé, soit un démonstratif qui reprend la complétive:

²⁰ Dans un exemple comme *Jean peut être sage* où le procès renvoie à un état, la capacité la propriété du sujet est instable, temporellement sporadique (on pourrait alors parler "d'état agentif"). Ce n'est pas le cas de *être grand* (physiquement) qui ne dépend pas de la volonté du sujet : *il peut être grand/obèse* n'exprime pas une capacité du sujet mais l'éventualité d'une occurrence qui vérifie la qualité prédiquée, dépendante de la volonté du sujet : une paraphrase serait *Jean peut se montrer sage*, avec un verbe agentif en construction pronominale.

²¹ Il s'agit d'un résultat acquis et non d'une propriété inhérente à Jean qui le rend "facile à vexer".

- 41. *Jean se peut qu'il sorte
- 42. *Le portail se peut rouiller
- 43. Il se peut que le train soit passé.
- 44. Que le train soit passé, cela se peut. Mais je ne l'ai pas entendu.

La proposition modulée ne peut plus être une infinitive, c'est une complétive, construction impossible autrement avec *pouvoir* :

- 41. a- *Jean se peut sortir b- Il se peut que Jean sorte

Les contraintes associées à *il peut* + inf. ne s'appliquent pas à *il se peut que*.

Il peut (*il* impersonnel) + inf. n'accepte que les verbes intransitifs inaccusatifs (conjugués avec *être*) :

- 45. Il peut encore arriver (*entrer, sortir...*) quelqu'un / une catastrophe.

ou les verbes intransitifs inergatifs (conjugués avec *avoir*) dont le sujet est inanimé ; si le sujet est animé *il peut* n'est pas possible :

- 46. Il peut encore neiger
- 47. *Il peut encore marcher (*travailler, rire...*) quelqu'un.

Ces restrictions n'existent pas avec *Il se peut que* :

- 45' Il se peut que quelqu'un arrive (*entre, sorte...*) encore
- 46' Il se peut qu'il neige encore
- 47' Il se peut que quelqu'un ait marché sur la pelouse (*travaillé, ri...*)

on relève une autre contrainte : contrairement à *il peut*, *il se peut* ne se trouve pas à une forme composée :

- 48. *Il s'est pu que la maison ait été rasée

La forme composée devient possible en déplaçant la pronominalisation sur un verbe support à l'infinitif²² qui exprime une occurrence d'événement. *Il s'est pu que devient *il a pu se faire* (*se produire, se trouver, se passer...*) *que*. *Pouvoir* signifie qu'il s'agit d'une hypothèse envisageable, tandis que le verbe support exprime l'existence de l'occurrence (cela a pu être le cas) pour l'énonciateur :

- 49. a- *il s'est pu que b- Il a pu **se faire** que la maison soit détruite

Si on considère que le pronominal est syntaxiquement « descendu », les formes *se trouver, se faire, se passer* étant généralement vues comme moyennes au sens de participant à la fois du passif²³ et de l'actif, *se pouvoir* serait une construction moyenne.

Mais en construction impersonnelle on peut établir une correspondance entre la forme pronominale de *pouvoir* et la forme passive ou pronominale de sens passif du procès modalisé²⁴ :

²² la contrainte de temps qui affectait *se pouvoir* est reportée sur le verbe support : *il a pu s'être fait que ...

²³ On peut remarquer que pour exprimer *se passer, se produire* le latin utilise, tantôt le passif de *ago* ou de *gero*, tantôt une forme pronominale comme *se habere*.

²⁴ Rivière (Papon) (1995) pp 448-468. L'occultation, de l'agent est forte. On parle souvent à ce propos d'une relation paraphrastique avec une construction active avec *on* pour sujet. Mais l'équivalence sémantique n'y est

50. a- *il se peut qu'on ait dit que...*
b- *il peut avoir été dit que...*
c- *il a pu se dire que...*
51. a- *il se peut qu'on construise qqch*
b- *il peut être construit qqch*
c- *il peut se construire qqch*

La relation paraphrastique qui existe entre la construction passive et la construction pronominale devrait indiquer une interprétation de sens passif pour *il se peut que*.

4.3 *Se pouvoir* : le sens « pour l'énonciateur »

Le pronominal ne marque pas ici une opération de coréférenciation entre deux arguments. L'interprétation réflexive est exclue.

L'alternance *il se peut qu'on construise / il peut se construire/être construit* semble indiquer un sens passif, avec occultation de l'Agent.

L'alternance *il se peut que / il peut se faire que* semble infléchir le sens vers le moyen²⁵ avec occultation de la Cause.

Dans l'exemple suivant :

52. *Il se peut qu'un jour un immeuble se construise sur ce terrain.*

les deux verbes pronominalisés ne sont pas interprétables de la même façon bien qu'ils soient tous les deux paraphrasables par une construction active avec le sujet indéfini *on* : « on peut voir un jour un immeuble se construire » et « il se peut qu'on construise ». Seul *se construire* est clairement de sens passif.

Par ailleurs la paraphrase « on peut un jour construire un immeuble sur ce terrain », qui mentionne un agent indéterminé, énonce une probabilité beaucoup plus forte que l'énoncé pronominal, et ensuite elle réintroduit de l'ambiguïté : la permission n'est pas exclue.

La pronominalisation, *se pouvoir*, enlève toute possibilité d'une interprétation faisant intervenir une quelconque relation intersubjective du type si le sujet veut, il est autorisé/il le peut.

La pronominalisation, qui ajoute donc la relation intersubjective à la signification de *vouloir*, la préserve avec *devoir*, l'ôte à *pouvoir*. Il ne reste que l'expression du jugement de l'énonciateur en tant que localisateur du jugement (pour lui-même).

5 Conclusion

La pronominalisation de *pouvoir*, *vouloir* et *devoir* construit une réorganisation syntaxique et

pas : *on a pu dire* laisse passer la permission ("on a été autorisé à dire"), ce qui n'est pas le cas dans l'énoncé pronominal. Avec *on* il y a un agent indéterminé, il n'est pas occulté.

²⁵ voir Rivière (2005)

sémantique. Une seule des significations de chacun des modaux trouve une réalisation pronominale, une seule construction syntaxique est sélectionnée.

Se pouvoir ne connaît que l'interprétation épistémique et une construction impersonnelle : on ne peut pas parler de coréférence entre le *il* impersonnel et *se*, ce qui exclut clairement le réfléchi. Ni le rôle d'Agent, ni celui de Patient ne sont attribués : la qualité de l'occurrence de procès proposée dans la subordonnée est envisageable « pour l'énonciateur » qui **localise** le jugement. Par ailleurs la paraphrase de *il se peut que : il peut se faire que*, semblerait indiquer qu'il existe une « cause occultée ». La signification construite se rapprocherait alors du « sens passif ».

Se devoir ne connaît que l'interprétation d'obligation de résultat ; la relation entre l'énonciateur et le sujet posée par *devoir* demeure, mais elle inclut le participant sujet dans le groupe de pression ; le sujet est à la fois à **l'origine de l'obligation et le Patient soumis à l'obligation** ; il est également le **Bénéficiaire** de la réalisation. L'identification du sujet et de *se* ferait pencher vers l'interprétation moyenne de la construction.

Se vouloir ne peut porter que sur un procès réalisé. La valeur de vérité de l'assertion est mise en doute et la volonté ne porte pas sur le procès, mais porte sur l'adéquation de la qualité attribuée au sujet de *vouloir* par l'auteur de l'assertion (*Jean dans Jean se veut objectif*). Deux énonciateurs successivement s'attribuent à eux-mêmes le bon jugement.

Le rôle de Bénéficiaire est attribué au sujet et ferait basculer l'interprétation vers le sens réfléchi. Néanmoins la paraphrase possible de *se vouloir* par un passif et la possibilité d'avoir une cause extérieure (*s'en vouloir de*) semblent indiquer que le sujet est également un Patient. Et ceci suggère la construction d'un sens moyen-réfléchi.

Les auxiliaires de modalité posent une relation entre l'énonciateur et la prédication telle qu'il ne suffit pas d'examiner les relations entre les arguments syntaxiquement présents. Par ailleurs les contraintes syntaxiques et les modifications sémantiques qui découlent de la pronominalisation posent le problème des interprétations construites. La distribution des rôles actanciels est particulière et se situe dans un continuum entre ce que l'on observe dans les constructions actives et dans les constructions passives.

Cette étude représente une étape supplémentaire dans l'étude de la construction pronominale en français et montre une cohérence au travers de ses emplois. Dans cette perspective, l'ajout du pronom *se* correspondrait à l'ajout d'un rôle actanciel, celui de Bénéficiaire, dans une prédication où le sujet n'est pas interprétable comme d'abord Agent. C'est ce que montrent les cas où *se vouloir* n'est pas possible.

Bibliographie

- BRAHIM Ahmed. 1998. *L'occultif, hypothèse pour un traitement trans-linguistique du "passif" et des structures apparentées*, Etudes linguistiques. Publications de l'association tunisienne de linguistique, vol n°2.
- CULIOLI Antoine. *Pour une linguistique de l'énonciation*. Ophrys, Gap, Paris.
1999. Tome 2 : *Formalisation et opérations de repérage*.
1999. Tome 3 : *Domaine notionnel*.

GUENTCHÉVA Zlatka et RIVIÈRE Nicole. 2007. « Reciprocal and reflexive constructions in French », in *Typology of Reciprocal Constructions. Typology of Verbal Categories and Constructions*, Nedjalkov, V., Geniušenė E. & Guentchéva, Z. (éds), part II, chapitre 12, Benjamins : Amsterdam pp 561-607.

HERSLUND Michael. 2000. « Les deux passifs du français » In *Le Passif Actes du colloque international*, Institut d'Études Romanes, Université de Copenhague du 5 au 7 mars 1998, *Études Romanes de l'Université de Copenhague n° 45* pp 71-81.

LEHMANN Winfred. 1993 : *Theoretical bases of indo-european linguistics*, Routledge, London and New York.

RIVIÈRE (PAPON) Nicole. 1995. *Repères temporels et repères énonciatifs: La construction impersonnelle, le pronominal et le participe passé adjectival en français*, Presses Universitaires du Septentrion, Lille.

RIVIÈRE Nicole

- 1997 : « Le pronominal, les rôles actanciels et la diathèse ». In *La Transitivité, Cahiers Charles V n° 23*, Université Paris 7, 7-45.
- 2000 : « Le pronominal face à l'actif et au passif : la construction du sens ». In *Le Passif Actes du colloque international*, Institut d'Études Romanes, Université de Copenhague du 5 au 7 mars 1998, *Études Romanes de l'Université de Copenhague n° 45* pp 155-169.
- 2005 : « La transitivité revisitée à la lumière de la construction pronominale en français », in *Diacritica n° 19.1*, Universidade do Minho, Portugal, pp 203-228.

Mehrez SAADAoui
ISET, Nabeul
CRISCO, Université de Caen

LA DÉLIMITATION DES VERBES DÉNOMINAUX 'CONSTRUITS' AVEC *en-* EN FRANÇAIS CONTEMPORAIN

Résumé :

Si certains considèrent la morphologie dérivationnelle comme le domaine de l'irrégulier, c'est qu'ils ne voient que l'aspect apparent des choses. En fait, le désordre des apparences dans ce domaine cache un ordre profond qu'il est facile de saisir pourvu qu'on accepte l'abstraction des opérations de dérivation. Pour illustrer notre propos nous prendrons l'exemple des verbes dénominatifs en français contemporain et plus particulièrement ceux construits avec « en ». Pour ces verbes, l'intégration du matériau nominal dans le lexème verbal obéit à des modalités morphophonologiques et des modalités morphosémantiques. Toutefois, nous dirons, selon la théorie de Danièle Corbin, que faire apparaître une régularité quelconque dans ce domaine, c'est avant tout distinguer les unités construites de celles qui sont complexes. Bien que tous les verbes préfixés en « en » soient construits morphologiquement, nous nous demandons si tous ces verbes sont construits quant à leur sens. L'analyse d'un certain nombre de doublets tels que *embosser/bosser, empailler/pailler*... nous réserve bien des surprises.

Abstract :

Behind an apparent disorder in the domain of derivational morphology, a hidden order appears which is easy to grasp as soon as one takes the abstraction of the derivational processes for granted. In order to illustrate our purpose, we take the example of denominative verbs in contemporary French and precisely of the verbs derived with the prefix *en-*. For such verbs, integrating the nominal matter in the verb obeys morphophonological and morphosemantic rules. As a matter of fact, revealing some regularities in this domain implies distinguishing constructed from complex items.

La morphologie dérivationnelle se définit en linguistique générale comme la procédure de formation de mots par combinaison d'un élément lexical (appartenant à un inventaire ouvert) et d'un élément infralexical (appartenant à un inventaire fermé). Nous nous sommes intéressés, dans ce travail, à la dérivation des verbes et plus particulièrement à celle des verbes dénominatifs « construits » en français contemporain. Pour plus de rigueur et d'efficacité, nous avons traité une catégorie de ces verbes ; ceux préfixés en « *en-* ».

Nous avons commencé par faire l'état des lieux de la morphologie dérivationnelle, nous nous sommes interrogés, ensuite, sur les modalités d'incorporation du matériau nominal dans un

lexème verbal (préfixé en « *en-* ») et nous avons essayé, enfin, de délimiter, parmi ces verbes, ceux qui sont construits et ceux qui sont complexes, nous basant en cela sur la théorie de Danièle Corbin.

1. Etat des lieux

1.1 La morphologie, domaine de l'irrégulier ?

La morphologie a beaucoup souffert, il y a quelque temps, des accusations injustifiées de ses détracteurs à cause, essentiellement, de ses irrégularités aussi bien au niveau de ses règles morphologiques que dans la construction du sens. Nous nous pressons de souligner que si ces reproches paraissent, quelquefois, fondés, il n'en demeure pas moins vrai que la réalité est toute autre puisque cela ne concerne, en fait, que la partie visible de l'iceberg.

En effet, l'observation superficielle des mots complexes peut faire penser qu'il n'y a pas toujours une harmonie entre leur forme et leur sens. C'est ainsi que :

- des mots apparemment construits de la même façon ne semblent nullement entretenir la même relation sémantique avec leurs constituants (ex : *maisonn(ette) & lun(ette)*)
- un même sens peut être exprimé par des formes différentes (mot dérivé, mot composé ou mot non construit) : Zwanenburg, considère, par exemple, les mots *voilier, bateau à voiles et voile* comme équivalents sémantiquement, insinuant par là la non spécificité du sens des mots construits ;
- une distribution croisée paraît régner dans les procédés morphologiques et les sens qu'ils servent à construire : d'une part, à une même forme affixale paraissent correspondre plusieurs structures et plusieurs sens (ex : *-ier(e)* peut construire des noms et des adjectifs sur des bases variables et les noms porteurs de ce suffixe peuvent référer à des personnes, des animaux, des objets, des lieux et d'autre part, à un même sens paraissent correspondre plusieurs procédés morphologiques (ex : un adjectif de relation peut être construit à l'aide des suffixes *-al, -aire, -el, -ier, -ique, etc .*)

1.2 Désordre des apparences / Ordre profond

En fait, le désordre des apparences cache un ordre profond qu'il appartient aux chercheurs de restituer et de modéliser.

Pour apporter des solutions ou des débuts de solutions à toutes les distorsions constatées, peut-être faudrait-il avant tout se libérer des fausses évidences observables et dépasser les descriptions superficielles en acceptant l'abstraction dans le domaine de la morphologie constructionnelle comme on l'accepte naturellement dans d'autres domaines.

Ce n'est, évidemment, ni le moment ni le lieu d'entrer dans les détails des solutions proposées, bien que nous en abordions une en l'occurrence la théorie de D. Corbin qui se base essentiellement sur deux facteurs principaux : l'associativité et la stratification (nous y

reviendrons). Mais ce qui est essentiel à signaler, c'est qu'il semble que depuis quelques années, un vent nouveau souffle sur la morphologie et en particulier sur la morphologie dérivationnelle, branche de la morphologie qui traite de la formation des mots. Les travaux de D. & P. Corbin, F. Kerleroux, Martine Temple, Georgette Dal, Denis Delaplace, Bernard Fradin, Nabil Hathout, J. François et bien d'autres ne sont qu'un exemple du regain d'intérêt pour cette discipline.

Est-il besoin de rappeler que la morphologie dérivationnelle procède par :

- **affixation** : application à une base d'un opérateur de construction de mots obéissant à des contraintes déterminées et porteur d'une instruction sémantique spécifique.
- **composition savante et non savante** : combinaison de deux unités lexicales et/ou infralexicales à sens référentiel selon une structure spécifique à laquelle est associé un sens compositionnel spécifique.
- **conversion** : conservation de la forme de la base avec changement de catégorie et de sens (ex : *bleu A* → *bleu N*, *cochon N* → *cochon A*, *scie N* → *sci(er) V*, *vol(er) V* → *vol N*) ;
- **divers procédés de « déformation » d'unités lexicales**, impliquant le plus souvent une atteinte à l'intégrité phonologique de l'unité-source et associés à la construction d'un sens plus énonciatif que descriptif : apocope (ex : *professeur* → *prof*), suffixation familière (ex : *valise* → *valoche*), combinaison de plusieurs procédés (ex : *crasseux* → *crado*).

1.3 Dérivation des verbes dénominaux

Pour ce qui est des verbes dérivés dénominaux, nous dirons que les opérations de leur construction relèvent de deux types possibles de procédés :

- l'affixation : quand il y a ajout à une base nominale d'un *affixe*, c'est-à-dire d'un morphème lexical qui peut être un *préfixe* (ex : *pointe N* → *(é)pointer V*), ou un *suffixe* (ex : *nid N* → *nid(ifier) V* ou *vampire N* → *vampir(iser) V*).
- la conversion (appelée aussi "dérivation impropre") qui met en relation deux catégories grammaticales sans l'entremise de matériel lexical et qui consiste dans la conservation de la forme de la base avec changement de catégorie et de sens (ex : *scie N* → *sci(er) V*)

Le présent travail s'occupe d'une catégorie des verbes dénominaux ; celles des verbes préfixés en « en »

Comment se fait donc l'intégration, dans la terminologie de Dubois & Dubois-Charlier, ou l'incorporation, dans la terminologie de J. François, de l'unité lexicale nominale dans une unité lexicale verbale ?

2. Incorporation de matériau nominal dans un lexème verbal (préfixé avec « en- »)

Deux sortes de modalités sont nécessaires à cette opération : des modalités morphophonologiques et des modalités morphosémantiques.

2.1 Modalités morphophonologiques

Le Petit Robert Electronique (PRE) nous donne 237 verbes préfixés en « en ». Sur ces 237 verbes, 15 sont des dérivés adjectivaux (embellir, engourdir, enjoliver, enlaidir, enrichir, etc.), 18 sont des dérivés verbaux (embraquer, emporter, endormir, enfermer, enserrer, entraîner, etc.), 23 sont des emprunts mais que nous avons mentionnés parce qu'ils avaient déjà subi une opération de dérivation et qu'ils sont formés sur une base nominale (embusquer : d'apr. it. *imboscare*, de *bosco* « bois », encastrier : du bas lat. ou du lat. class. *castrum* « forteresse », enclaver : lat. pop. *°inclavare* « fermer avec une clé », de *clavis* « clé », etc.). Les dérivés dénominaux qui nous intéressent aujourd'hui sont au nombre de 181.

La construction morphologique de la plupart de ces verbes s'est opérée généralement d'une manière régulière. Cependant, nous avons relevé, quelquefois, des distorsions de diverses natures. Mais avant tout, demandons-nous : comment se fait la morphologie de construction régulière et sur quelles bases portent les opérations morphologiques de construction ?

Il existe un large consensus pour dire que les bases des opérations morphologiques de construction sont des lexèmes, c'est-à-dire des unités lexicales abstraites, distinctes des unités minimales que sont les morphèmes, et des unités syntaxiques que sont les mots tels qu'ils sont grammaticalisés lorsqu'ils figurent dans une phrase. La morphologie constructionnelle (ou dérivationnelle ou lexicale) est ainsi définie comme opérant sur des formes non fléchies. Le lexème est non spécifié pour les catégories morphosyntaxiques contextuellement variables afférentes à l'emploi syntaxique. Ainsi n'apparaît-il pas dans une phrase ou un syntagme. C'est un type dont les instances sont les « grammatical words »

Force est de constater que la majeure partie de nos verbes dénominaux obéit à ces règles. Toutefois, pour certains, nous avons constaté que leur dérivation subit l'action de divers dispositifs tels que :

(i) **L'allomorphie** qui consiste en un traitement synchronique d'un ensemble de phénomènes historiquement hétérogènes (emprunts, dérivation dite « savante », évolution phonétique) mais que l'on peut réduire synchroniquement à une certaine régularité. Ainsi :

- le verbe *emblaver*, dont le sens est compositionnel par rapport à celui de *blé*, peut être analysé comme ayant subi une déformation phonologique dans sa dérivation ; déformation somme toute régulière puisque nous constatons le même phénomène pour d'autres verbes ayant la même terminaison phonologique tels que *enclaver* (verbe dénominal de « clé »), *entraver* (verbe dénominal de en- et a. fr. *tref* « poutre ») et peut être même *engraver* (« faire une raie dans les cheveux »)
- Pour des verbes comme *empoigner* (base nominale : *poing*), l'allomorphie y joue un peu de la même manière que dans la terminaison phonologique de verbes tels que

besogner (*busuigner* « être dans le *besoin* »), *cogner* (fin XII^e; *lat. cuneare* « enfoncer un *coin* »), *éloigner* (XI^e; de *é-* et *loin*), *soigner* (*frq. °sunnjôn* *soin*)), *témoigner* (tesmoignier 1131; refait sur *témoin*) et même *trépigner* (*frq. °trippôn* « sauter ») : nous constatons, dans tous ces exemples une alternance régulière et récurrente entre une voyelle nasale et une consonne nasale [*oing /oin/ôn*] en [*gner*]

- D'autres verbes voient leur dernière lettre se transformer comme c'est le cas pour le verbe *enfoncer* (base nominale *fond*) qui subit la même transformation que le verbe *engoncer* (base nominale *gond*) ou *empiéter* (base nominale *piéd*) ou encore *envenimer* (base nominale *venin*).
- Les verbes *embraser* (base nominale *braise*) et *engrener* (base nominale *grain*) ont perdu dans l'opération de dérivation la voyelle « i » qui suit une autre voyelle, les deux voyelles se trouvant entre deux consonnes. Nous constatons la régularité de ce phénomène dans des exemples tels que *refréner* (*réfréner*) (« retenir par un *frein* (*frenum*) ») ou *enchifrené* (de *chanfrein*)
- En revanche, Le verbe *enfournier* (base nominale *four*) a bénéficié de la consonne « n » ajoutée à sa base ; phénomène régulier puisqu'on retrouve la même structure pour d'autres verbes assimilés tels que *ajourner* et *séjourner* (de *jour*) ou *tourner* (« façonner au *tour* »)

(ii) **La troncation** qui permet d'expliquer l'absence superficielle de segments dont la présence est prédite par une structure morphologique conforme à l'interprétation. Elle peut être liée à la structure phonologique du mot construit (elle correspond alors à ce que l'on nomme «haplologie») ou à sa structure morphologique. Le verbe *ensiler*, par exemple, illustre la troncation de type phonologique. En effet, sa base *silo* a perdu sa suffixation étrangère (le mot est d'origine espagnole) et ne peut donc pas correspondre à la suffixation verbale française.

A travers ces différents exemples, nous constatons que les cas de distorsions apparentes entre la forme et le sens des mots construits sont réductibles. Il s'agit bien de mots construits pourvu qu'on considère leur construction non pas comme une simple concaténation formelle et sémantique d'éléments, mais comme le résultat de la combinaison d'opérations hiérarchisées de nature dérivationnelle, sémantique et phonologique.

2.2 Modalités morphosémantiques

La description du mécanisme d'incorporation d'un rôle sémantique dans le matériau verbal que nous présentons dans ce paragraphe prend appui sur le classement des entrées verbales dénominales proposé par Dubois & Dubois-Charlier (1999) et sur la typologie des cadres prédicatifs proposée dans François (2003). C'est l'incorporation de la base nominale dans un monolexème verbal morphosémantiquement motivé.

Du point de vue de la motivation morphosémantique, concernant les verbes préfixés en « en », deux cas de figures se présentent :

- (i) le verbe est motivé morphosémantiquement par explicitation de l'activité de l'agent, ex. *empailler* (qn :x ~ qch :y)

(ii) ou par explicitation du changement subi par le patient, ex. *envaser* (qn :x ~ qch :y).

Il est à noter que cette opération s'accompagne d'une d'intégration **actancielle** qui suppose une réduction de valence, par ex. *encuver* (x :qn ~ y :N<vendange>) → *mettre*(x :qn ~ y :N<vendange> dans z :cuve)

Le viticulteur encuve la vendange (val 2).

→ *Le viticulteur met la vendange dans une cuve (val 3)*

Remarquons tout de suite que la majorité de ces verbes expriment une action causatrice de changement et que cette action causatrice de changement est conceptuellement biprédicative, c'est-à-dire qu'elle articule une activité (le faire d'un agent) et un changement subi par un patient par une relation de causation.

Les verbes construits sur la prédication d'un changement non relationnel intègrent le Patient, ex. *Le jardin embaume* → *le jardin émet un baume*.

Dans le cas d'un changement attributif (par exemple les billets transformés en liasses) c'est le rôle Prédicateur qui est intégré (*le commerçant enlisse ses billets*).

Pour les verbes d'action causatrice de changement construits sur la prédication de causation, c'est-à-dire dont la prédication de causation fournit la base dérivationnelle, par ex. *empailler*(qn :x ~ qch :y), la prédication de causation est explicitée et celle de changement reste inférable, car elle continue à sous-tendre la hiérarchisation du lexique verbal.

En revanche, pour les verbes d'action causatrice de changement construits sur la prédication de changement, celle-ci est explicitée par motivation morphosémantique, mais la prédication de causation n'est pas inférable (sauf dans le cas où un seul type d'activité permet de produire le changement sur le patient) : pour un agent 'x' et un patient 'y', *encapsuler*(x,y) → *enfermer*(x,y) et la phrase *Les comprimés ont été encapsulés, mais j'ignore comment on s'y est pris* est sémantiquement bien formée.

Les actions causatrices peuvent produire un changement simple sur un Patient ou un changement relationnel entre un « Relatum » et un Relateur (Dans une prédication relationnelle, le rôle « Relatum » supporte la relation et le rôle Relateur la spécifie. Par exemple pour une relation locative, l'entité localisée a le rôle de « cible », c'est-à-dire de Relatum local, l'entité localisante celui de « site », c'est-à-dire de Relateur local. Dans *Un bouquet de fleurs est dans le vase*, la cible (Relatum) est sélectionnée comme sujet, dans *Le vase contient un bouquet de fleurs*, c'est le site (Relateur).

Le cadre prédicatif d'un verbe d'action causatrice de changement relationnel comporte deux rôles à statut relationnel, dont l'un est affecté de la fonction syntaxique d'objet direct et devient donc le Patient, tandis que l'autre est réalisé comme un syntagme prépositionnel. Dans le domaine de la localisation, le Patient peut être soit le Relatum, en l'occurrence le rôle « Cible », soit le Relateur, en l'occurrence le rôle « Site ».

Pour ce qui est de l'intégration d'un instrument, comme *enchaîner* (x :qn ~ y :qch) → *attacher*(x :qn ~ y :qch avec N<chaîne>) « D'un point de vue syntaxique, l'instrument est un circonstant, tout complément instrumental étant facultatif, mais d'un point de vue conceptuel l'instrument est le médium sans lequel l'action peut être irréalisable » (François : 1999).

Type 1. Verbe d'action causatrice non relationnelle construit sur la prédication de changement par intégration du rôle « Patient (produit) »

ex. *Le jardin embaume*

Verbe dénominal	Nom source	Syn-taxe	Définition morpho-sémantique	Constr. gramm.	Relation	Type d'intégration
1/ Verbe d'action causatrice non relationnelle construit sur la prédication de changement, intégrant le rôle « Patient produit »						
<i>enrager</i>	rage	V. int.	émettre N	qn	act.caus. / Patient prod	objet/ émission son
<i>embaumer</i>	baume	V. int.	émettre N	qch	act.caus. / Patient prod	objet/ émission parfum

Type 2. Verbe d'action causatrice relationnelle attributive construit sur la prédication de changement (de statut) par intégration du rôle « Prédicateur » (Le rôle « Prédicateur » spécifie le nouveau statut du Patient au terme de l'action causatrice.)

ex. *Le commerçant enliasse ses billets.*

Verbe dénominal	Nom source	Syn-taxe	Définition morpho-sémantique	Constr. gramm.	Relation	Type d'intégration
2/ Verbe d'action causatrice relationnelle attributive construit sur la prédication de changement, intégrant le rôle « Prédicateur »						
<i>empiler</i>	pile	V. tr.	donner forme N2 à N1	qn~qch	act.caus.att./ Prédic.	forme résultante
<i>enliasser</i>	liasse	V. tr.	donner forme N2 à N1	qn~qch <billets>	act.caus.att./ Prédic.	forme résultante
<i>entasser</i>	tas	V. tr.	donner forme N2 à N1	qn~qch	act.caus.att./ Prédic.	forme résultante

Type 3. Verbe d'action causatrice relationnelle locative construit sur la prédication de changement de lieu par intégration du rôle « Cible»

ex. *Certains ne manqueront pas de voir dans cette stricte application du règlement une volonté de la FIFA de ne pas **envenimer** les relations parfois houleuses que les institutions sportives entretiennent avec les clubs professionnels. (Le Monde du 27/11/2002, p 3)*

Le terme « Cible » désigne le Relatum local qui est affecté par la relation à la fin de l'action.

Verbe dénominal	Nom source	Syn-taxe	Définition morpho-sémantique	Construction grammaticale	Relation	Type d'intégration
3/ Verbe d'action causatrice relationnelle locative construit sur la prédication de changement, intégrant le rôle « Cible » → Site final						
<i>embrumer</i>	brume	V. tr.	couvrir de N	qch~qch	act.caus.loc./Cibl.Finale	moyen (nantissement)
<i>empailler</i>	paille	V. tr.	couvrir de N	qn~qch	act.caus.loc./Cibl.F	
<i>empoussiérer</i>	poussière	V. tr.	recouvrir de N	qch~qch	act.caus.loc./Cibl.F	
<i>encagouler</i>	cagoule	V. tr.	revêtir de N	qn~qch<têtede qn>	act.caus.loc./Cibl.F	
<i>encapuchonner</i>	capuchon	V. tr.	couvrir de N	qn~qch	act.caus.loc./Cibl.F	
<i>enfieller</i>	fiel	V. tr.	remplir de N	qn/qch~qn	act.caus.loc./Cibl.F	
<i>engazonner</i>	gazon	V. tr.	recouvrir de N	qn~qch<terrain>	act.caus.loc./Cibl.F	
<i>envenimer</i>	venin	V. tr.	imprégner de N	qn~qch	act.caus.loc./Cibl.F	

Type 4. Verbe d'action causatrice relationnelle locative construit sur la prédication de changement de lieu par intégration du rôle « Site final »

ex. *Les nouvelles générations de plats surgelés, qui réclament un geste culinaire symbolique avant d'être **enfournés** dans le micro-ondes, ne disent rien d'autre. (Le Monde du 30/11/2002, p 27)*

Verbe dénominal	Nom source	Syn-taxe	Définition morpho-sémantique	Construction grammaticale	Relation	Type d'intégration
4/ Verbe d'action causatrice relationnelle locative construit sur la prédication de changement, intégrant le rôle « Site final »						
<i>encapsuler</i>	capsule	V. tr.	enfermer dans N	qn~qch	act.caus.loc / Site final	locatif final DANS
<i>encuver</i>	cuve	V. tr.	mettre dans N	qn~qch	act.caus.loc / Site final	locatif final DANS
<i>enfûter</i>	fût	V. tr.	mettre dans N	qn~qch<vin>	act.caus.loc / Site final	locatif final DANS
<i>entoiler</i>	toile	V. tr.	fixer sur N	qn~qch	act.caus.loc / Site final	locatif SUR final
<i>envaser</i>	vase	V. tr.	enfoncer dans N	qn~qch	act.caus.loc / Site final	locatif final DANS

Type 5. Verbe d'action causatrice relationnelle construit sur la prédication d'action causatrice par intégration du rôle « Instrument/Moyen »

Ex. *L'orthopédiste a encloué l'os fracturé*

Verbe dénominal	Nom source	Syn-taxe	Définition morpho-sémantique	Construction grammaticale	Relation	Type d'intégration
5/ Verbe d'action causatrice non relationnelle construit sur la prédication d'action (causatrice), intégrant le rôle « Instrument/Moyen »						
<i>enchaîner</i>	chaîne	V. tr.	attacher avec N	qn~N<animal>	act.caus./ Inst/Moy.	instrument (de fixation)
<i>enclouer</i>	clou	V. tr.	maintenir avec N	qn~qch<os>	act.caus./ Inst/Moy.	inst. (de blocage)

**CLASSEMENT DES VERBES DÉNOMINAUX (PRÉFIXÉS EN –EN) D’ACTION CAUSATRICE
EN FONCTION DU MODE DE CONSTRUCTION MORPHOSÉMANTIQUE DU VERBE
(CLASSEMENT INSPIRÉ DE CELUI DE DUBOIS & DUBOIS-CHARLIER REVU PAR J. FRANÇOIS)**

Verbe dénominal	Nom source	Syn-taxe	Définition morpho-sémantique	Construction grammaticale	Relation	Type d'intégration
1/ Verbe d'action causatrice non relationnelle construit sur la prédication de changement, intégrant le rôle « Patient produit »						
<i>enrager</i>	rage	V. int.	émettre N	qn~	act.caus./ Patient prod	émission
<i>embaumer</i>	baume	V. int.	émettre N	qch~	act.caus./ Patient prod	expression émission parfum
2/ Verbe d'action causatrice relationnelle attributive construit sur la prédication de changement, intégrant le rôle « Prédicateur »						
empiler	pile	V. tr.	dner frme N2 à N1	qn~qch	at.caus.att./Prédic.	forme résultante
enliasser	liasse	V. tr.	dner frme N2 à N1	qn~qch<billets>	act.caus.att./Prédic.	forme résultante
entasser	tas	V. tr.	dner frme N2 à N1	qn~qch	act.caus.att./Prédic.	forme résultante
3/ Verbe d'action causatrice relationnelle locative construit sur la prédication de changement, intégrant le rôle « Cible » → Site final						
embrumer	brume	V. tr.	couvrir de N	qch~qch	act.caus.loc./Cibl.Finale	moyen (nantissement)
empailler	paille	V. tr.	couvrir de N	qn~qch	act.caus.loc./Cibl.F	
empoussiérer	poussière	V. tr.	recouvrir de N	qch~qch	act.caus.loc./Cibl.F	
encagouler	cagoule	V. tr.	revêtir de N	qn~qch<têtedeqn>	act.caus.loc./Cibl.F	
encapuchonner	capuchon	V. tr.	couvrir de N	qn~qch	act.caus.loc./Cibl.F	
enfieller	fiel	V. tr.	remplir de N	qn/qch~qn	act.caus.loc./Cibl.F	
engazonner	gazon	V. tr.	recouvrir de N	qn~qch<terrain>	act.caus.loc./Cibl.F	
envenimer	venin	V. tr.	imprégner de N	qn~qch	act.caus.loc./Cibl.F	
4/ Verbe d'action causatrice relationnelle locative construit sur la prédication de changement, intégrant le rôle « Site final »						
encapsuler	capsule	V. tr.	enfermer dans N	qn~qch	act.caus.loc / Site final	locatif DANS final
encuver	cuve	V. tr.	mettre dans N	qn~qch	act.caus.loc / Site final	locatif DANS final
enfûter	fût	V. tr.	mettre dans N	qn~qch<vin>	act.caus.loc / Site final	locatif DANS final
entoiler	toile	V. tr.	fixer sur N	qn~qch	act.caus.loc / Site final	locatif SUR final
envaser	vase	V. tr.	enfoncer dans N	qn~qch	act.caus.loc / Site final	locatif DANS final
5/ Verbe d'action causatrice non relationnelle construit sur la prédication d'action (causatrice), intégrant le rôle « Instrument/Moyen »						
enchaîner	chaîne	V. tr.	attacher avec N	qn~N<animal>	act.caus./ Inst/Moy.	instrument (de fixation)
enclouer	clou	V. tr.	maintenir avec N	qn~qch<os>	act.caus./ Inst/Moy.	inst. (de blocage)

3. Verbes construits vs Verbes complexes

3.1 Théorie de D. Corbin.

La théorie élaborée par D. Corbin sur les unités lexicales construites repose sur deux principes fondamentaux qui sont l'associativité (forme et sens) et la stratification (hiérarchisation des niveaux de régularité).

Le fait est que les unités lexicales construites ont une spécificité par rapport aux unités non construites. C'est que la relation entre leur structure et leur sens est motivée. Cette spécificité légitime d'une certaine manière la perspective associative, qui cherche à relier la forme, la structure et le sens des unités construites.

La stratification des données observables passe par des stratégies d'analyse qui cherchent à déceler et à baliser le parcours qui mène des apparences à ce qui est réellement produit par la langue, et à hiérarchiser entre eux les divers niveaux de régularités.

Les procédés de construction des unités lexicales sont ainsi conçus comme des moyens de donner à des concepts des dénominations dont le sens construit (et donc la forme) soit aussi proche que possible de la façon dont est appréhendé le référent.

Pour D. Corbin, si le domaine d'application des RCM (règles de construction des mots) est l'ensemble des mots dont la structure et le sens sont construits conjointement, alors un mot est analysé comme construit s'il satisfait les trois conditions suivantes :

- i. Les constituants de sa structure morphologique profonde doivent tous être catégorisables et associables à un sens de façon reproductible (sont non construits selon cette règle des mots comme *royaume* ou *précoce* : « *aume* », dans le premier exemple, ne fonctionne pas comme suffixe ailleurs que dans cet exemple alors que si on considère « *pré* », dans le deuxième exemple, comme préfixe, « *coce* » n'a plus aucun sens)
- ii. Son sens prédictible et sa structure morphologique profonde doivent être compositionnels l'un par rapport à l'autre (complexe mais pas construit un mot comme *peuplier* puisque *peuple* veut dire, déjà, arbre)
- iii. Les éventuelles distorsions entre sa structure morphologique profonde et sa forme apparente ou entre son sens prédictible et son sens lexicalisé doivent être explicables par des mécanismes réguliers permettant de passer de l'un(e) à l'autre.

Quant à la construction du sens d'une unité lexicale, on peut dire que « le sens lexical d'une unité construite est le produit de la combinaison des propriétés sémantiques que confère à cette unité l'opération qui l'a construite (sens construit) et des propriétés résultant de l'utilisation de cette unité pour dénommer un ou plusieurs référents (sens référentiel) ». Ce sens construit ne détermine que partiellement l'utilisation référentielle des unités. Par exemple, pour le sens construit du verbe *délaiter* (débarrasser le beurre du petit lait qu'il contient), l'emploi référentiel suppose qu'une inférence vienne compléter ce qu'autorise le sens construit.

3.2 Verbes dénominaux construits vs verbes dénominaux complexes

Bien que tous les verbes préfixés en « en » soient construits morphologiquement puisque ce sont des verbes construits sur des bases nominales intégrées dans l'unité lexicale verbale : la suffixation verbale garantissant le changement de catégorie grammaticale et la préfixation étant le mode opératoire de l'intégration de la base nominale, nous sommes en droit de nous demander si tous ces verbes sont construits quant à leur sens. Un examen hâtif pourrait nous amener à croire qu'ils le sont effectivement. Mais l'analyse d'un certain nombre de doublets tels que *embousser/bosser*, *empailler/pailler*, *emprésurer/présurer*, *encaserner/caserner*, *enchemiser/chemiser*, *engazonner/gazonner* et *engommer/gommer* nous a conduit à tirer d'autres conclusions.

Il ressort, en effet, de cette analyse certaines remarques que nous mentionnons dans ce qui suit :

- (i) S'agissant de ces doublets, nous avons constaté que les verbes préfixés en « en » sont tous postérieurs à ceux qui ne le sont pas :

bosser : 1516; de *bosse*

embousser : 1752; de *en-* et *bosse* « cordage »

pailler : 1364; de *paille*

empailler : 1660; *empaillé* « mêlé de paille » 1543; de *en-* et *paille*

présurer : 1600; de *présure*

emprésurer : 1922; 1568 au p. p.; de *en-* et *présure* (Substance extraite de la caillette des jeunes ruminants, contenant un enzyme qui fait cailler le lait.)

caserner : 1718; de *caserne*

encaserner : 1790 au p. p.; de *en-* et *caserne*

chemiser : 1838; de *chemise*

enchemiser : 1901; de *en-* et *chemise*

gazonner : 1295; de *gazon*

engazonner : 1554; de *en-* et *gazon*

gommer : XIV^e; de *gomme* ;

engommer : 1581; de *en-* et *gomme*

- (ii) Tous les doublets mentionnés ont pratiquement le même sens. Le PRE nous donne les définitions suivantes :

bosser : fixer avec des bosses:cordages

embousser : amarrer (un navire) de façon à le maintenir dans une direction déterminée

pailler : garnir de paille tressée.

couvrir ou envelopper de paille, de paillasons

empailler : garnir, couvrir de paille (un siège)

envelopper, entourer de paille (pour protéger des chocs).

présurer : cailler (du lait) avec de la présure

emprésurer : additionner (le lait) de présure, pour le faire cailler.

caserner : loger dans une caserne.

encaserner : mettre, loger dans une caserne.

chemiser : garnir d'un revêtement protecteur

enchemiser : munir d'une chemise protectrice (un livre).

gazonner : revêtir de gazon.

engazonner : recouvrir de gazon

gommer : enduire de gomme.

engommer : enduire de gomme (un tissu, le support d'une poterie mise au four).

Dans ce cas-là peut-on alors parler de sens construit à la suite de la construction morphologique ? une réponse affirmative nous semblerait plus qu'inappropriée. Nous considérerons donc ces verbes comme des unités complexes et non construites à une exception près (celle du verbe *empailler* dans l'un de ses sens que nous considérons comme construit ; celui de « bourrer de paille la peau d'un animal mort qu'on veut conserver » et qui n'est pas dans le sens de *pailler*).

La question qui se pose alors est celle de l'opportunité de leur dérivation et le rôle du préfixe ajouté à leur base nominale. Nous pensons ne pas trop nous hasarder en avançant la thèse que le préfixe ajouté ne joue dans le cas présent que le rôle d'un marqueur paradigmatique. Non pour intégrer l'unité lexicale dans la catégorie des verbes mais plutôt pour l'intégrer dans le paradigme des verbes d'action causatrice relationnelle locative construits sur la prédication de changement, intégrant le rôle « Cible » → Site final (cas de *empailler*, *emprésurer*, *enchemiser*, *engazonner*, *engommer*) ou dans le paradigme des verbes d'action causatrice relationnelle locative construits sur la prédication de changement, intégrant le rôle « Site final » (le cas d'*encaserner*) ou dans le paradigme des verbes d'action causatrice non relationnelle construits sur la prédication d'action (causatrice), intégrant le rôle « Instrument/Moyen » (le cas d'*embosser*).

Conclusion

Ce travail nous aura permis, tout d'abord, de constater que les spécificités des formes construites en morphologie sont loin d'être minimales, que les problèmes et les hésitations sont légion et que le travail d'abstraction seul capable d'instaurer une régularité, dont la morphologie constructionnelle a grandement besoin, n'est pas un travail pour demain. Mais, en même temps, cette étude des verbes dénominaux nous aura permis de nous rendre compte que ce champ de la linguistique ne peut pas se suffire d'un tourisme lexical dilettante et qu'un travail de fond est capable de révéler les possibilités énormes que nous offre ce champ de la linguistique.

Nous pensons, en effet, que la description des structures lexicales dans un texte technologique, par exemple, ne doit pas se limiter à la seule description des noms, toutes les catégories sont *a priori* également concernées. En particulier, puisque les domaines spécialisés sont liés à des pratiques professionnelles, la prise en compte des verbes reste primordiale pour accéder à une meilleure description de l'action, sous la forme de prédicats associés à des arguments.

Un autre domaine où les possibilités de productivité paraissent très utiles aujourd'hui, c'est celui de la traduction et nous nous rendons compte tous les jours du transfert de ces structures lexicales d'une langue à une autre (notamment de l'arabe au français et du français à l'arabe) car comment expliquer que des Français vous « kifent¹ grave » alors que des Tunisiens « yveysou² et yfelmou³ » ?

¹ Kifer : v. de l'ar. maghrébin *kif* « état de béatitude » : apprécier, aimer bien.

² Yveysou : v. du dialectal tunisien, base nominale française « *vice* » : jouer au malin, être vicieux.

³ Yfelmou : v. du dialectal tunisien, base nominale française « *film* » : faire son cinéma

Références bibliographiques

- CORBIN D. (1991), « Introduction. La formation des mots : structures et interprétations ». *LEXIQUE 10 La formation des mots : structures et interprétations*, Presses Universitaires de Lille, pp : 7-30
- CORBIN D. (2004), « Programme de recherche (1997-2003). Le Dictionnaire des affixes et le Dictionnaire dérivationnel du français ». *LEXIQUE 16 La formation des mots : horizons actuels*. Presses Universitaires du Septentrion, pp : 53-66
- CORBIN P. (2004), « Introduction : *Lexique 16*, treize ans après *Lexique 10* ». *LEXIQUE 16 La formation des mots : horizons actuels*. Presses Universitaires du Septentrion, pp : 9-46.
- CORDIER F., FRANÇOIS J., KEFALOVA L., MULLET V. (1997), « Conscience dérivationnelle et formation linguistique : compte-rendu d'expérience ». *Landisco n°5*, Université de Nancy
- DAL G. (2003), « Productivité morphologique : définitions et notions connexes ». *Langue Française n° 140. La productivité morphologique en questions et en expérimentations*. Larousse, pp : 3-23.
- DUBOIS, J. & DUBOIS-CHARLIER, F. (1999), *La dérivation suffixale en français*. Paris : Nathan-Université, pp : 238-261.
- FRANÇOIS, J. (1999), « Les caractères aspectuels et participatifs des prédications verbales et la transitivité », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris XCIV* : 139-184.
- FRANÇOIS, J. (2002), « La catégorisation verbale », in : F. Cordier & J. François (coord.), *Catégorisation et langage*. Paris : Hermès, p. 53-82.
- FRANÇOIS, J. (2003a), « La représentation des structures verbo-nominales et du figement verbal dans deux formalismes de grammaire fonctionnelle ». *Cahiers de lexicologie*82 :61-88.
- FRANÇOIS, J. (2003b), *La prédication verbale et les cadres prédictifs*. Louvain : Peeters
- FRANÇOIS, J. (2004) « Prédication verbale et intégration actancielle en français ». Mémoire de la Société de Linguistique de Paris n° XIV *Les constituants prédictifs et la diversité des langues*, Paris
- IBRAHIM, A. H. (1999), « Justification d'une classification des verbes en six classes asymétriques hiérarchisées ». Sémantique du lexique verbal, *Cahier de l' ELSAP*, Université de Caen, pp : 99-106.
- KERLEROUX F. (2004), « Sur quels objets portent les opérations morphologiques de construction ? ». *LEXIQUE 16 La formation des mots : horizons actuels*. Presses Universitaires du Septentrion, pp : 85-123.
- LEHMAN A. MARTIN-BERTHET F. (1997) *Introduction à la lexicologie: sémantique et morphologie*. Dunod

Ahmed BRAHIM

Université de la Manouba

LE MARQUAGE « LOCATIF » DE L'OBJET EN ARABE ET EN BERBÈRE TUNISIEN

Résumé :

Un des traits typiques des parlers arabes et berbères du Maghreb central est l'expression de l'aspect progressif grâce au marquage des objets par une préposition dénotant l'intériorité. Après une présentation des conditions dans lesquelles intervient ce type de marquage du progressif et des structures, notamment causatives, où la préposition signifiant « dans » précède le terme nominal référant à un patient, l'article compare le phénomène en question aux cas, fréquents dans plusieurs autres langues, où la construction indirecte du second actant alterne avec sa construction directe, ce qui permet de considérer sous un éclairage particulier la question typologique le rapport entre marquage indirect de l'objet-patient et degré de transitivité sémantique.

Abstract :

One of the typical features of Arabic and Berber dialects is the expression of progressive aspect by marking objects with a preposition denoting interiority. After a presentation of the conditions where this kind of marking progressive is used and the structures where a preposition meaning "in" precedes the nominal term referring to a patient, the paper compares this phenomenon to other cases, frequently found in many languages, where the indirect construction of the second actant alternates with its direct construction, which allows to consider under a particular light the typological question of the relation between the indirect marking of the object/patient and the degree of semantic transitivity.

L'affinité entre le locatif et le progressif est un phénomène interlinguistique bien connu. On sait, en effet, que les progressifs se développent assez souvent à partir de constructions périphrastiques où est utilisée la copule (ou quelque marqueur de relation prédicative) accompagnée d'un substantif déverbal marqué comme locatif. C'est ce qu'on a en finnois, par exemple, avec l'infinitif en *mä-* à l'inessif : *Olla teke **mässä*** (= être en faire = « être en train de faire »)¹. C'est un phénomène qui est également présent en français même, dans la périphrase *être en train de* ainsi que dans les paraphrases que l'on peut en faire en utilisant un

¹ Sur cette corrélation entre progressif et locatif, voir en particulier P.M. Bertinotto (1986 : 131-34)

substantif déverbal : Je suis *en train de travailler* / en plein travail ; Je suis *en train de lire* un roman / plongé dans la lecture d'un roman ; Le moteur est *en train de marcher* / en marche.

Le phénomène dont il va être question dans cet article est, cependant, assez différent de cette situation somme toute assez courante, puisque le progressif des verbes transitifs pourvus de leur objet (actant 2) est marqué, non dans le verbe fini ou non fini, ni dans la sphère morphosyntaxique du verbe, mais dans l'objet lui-même.

Un des traits typiques des dialectes arabes et berbères du Maghreb et particulièrement de la partie centrale de celui-ci (allant de l'Est algérien à l'Ouest libyen en passant par la Tunisie) est, en effet, le marquage locatif des objets grâce à une préposition signifiant l'intériorité « dans ». Ce marquage prépositionnel locatif du second actant est de règle quand le verbe transitif est à l'inaccompli (forme dite « préfixée ») de valeur progressive. C'est ce que l'on peut voir dans :

- (1) **a.** *i-čča* **dg** *uma-k* [Berbère (Aurès, Algérie) Reesink, 1984]
b. *y-uDrub* **fi:** *hu:-k* [Arabe tunisien]
 3MS-frapper/Inacpl dans frère-2S
 « Il est en train de frapper ton frère »

Comme on peut le voir dans les exemples (2) et (3), la présence de la préposition *fi:* en arabe tunisien et *g-* en berbère de Douiret² (Tunisie) peut régulièrement être opposée à son absence, cette absence correspondant à ce que D. Cohen appelle l'inaccompli « non concomitant » à valeur générique :

- (2) **a.** *yessis i:fkū* **b.** *yessis g'i:fkū* [Berbère (Douiret, Tunisie)]
 Il-boit lait Il-boit dans lait
- (3) **a.** *yašrab (lə-)ħli:b* **b.** *yašrab fi: lə-ħli:b* [Arabe tunisien]
 « Il boit du lait » « Il est en train de boire du lait »

Dans quelles conditions ce type de marquage de l'aspect progressif indirectement sur l'objet peut-il ou doit-il intervenir ? La réponse à cette question sera l'objet de la première partie de cet article. Dans la deuxième partie, j'examinerai l'extension de ce marquage locatif de l'objet à des constructions autres que les constructions transitives simples et notamment aux constructions causatives. Dans la troisième et dernière partie, la situation de l'arabe et du berbère tunisiens sera comparée à celle d'autres langues qui connaissent une alternance entre construction directe et construction indirecte du second actant. Cette comparaison vise à préciser, dans la conclusion, l'impact de ce type de marquage oblique sur le degré de transitivité sémantique (au sens de Hopper et Thompson).

1. Conditions d'emploi

L'emploi de ce type de marquage est soumis à un certain nombre de contraintes :

² Je remercie M. Ali Saidane pour les données sur ce parler.

1.1. Contraintes aspectuelles et temporelles

Le verbe transitif doit avoir une forme inaccomplie (préfixée) associée à une valeur concomitante. C'est ainsi que le marquage locatif se trouve exclu quand le verbe est à l'accompli (4a') ou à l'impératif (4b') :

- (4) **a.** *klä: l-kusksi* **a'.** **klä: fi: -l-kusksi* [Arabe tunisien]
 manger/Acpl-3MS le-couscous
 « Il a mangé le/du couscous »
- b.** *ku:l əl-kusksi* **b'.** **ku:l fi: -l-kusksi*
 manger/Imp-2S le-couscous
 « Mange le/du couscous ! »

Ce type de marquage n'est pas normalement utilisé lorsque la forme inaccomplie a une valeur générique :

- (5) **a.** *yä:kul* **fi: -l kusksi** **b.** *yä:kul əl-kusksi*
 3MS-manger/Inacpl dans le-couscous 3MS-manger/Inacpl le-couscous
 « Il est en train de manger du/le couscous » « Il mange (habituellement)du couscous

Je dis *normalement* car des facteurs liés notamment à l'objet lui-même peuvent faire pencher la balance en faveur de l'interprétation habituelle même quand le second actant du verbe est précédé de *fi:*. Ainsi à une question comme :

- (6) *'ä:š yä'mal ?*
 quoi 3MS-faire/Inacpl
 « Qu'est-ce qu'il fait ? »

On peut répondre soit (6a), soit (6b) :

- (6) **a.** *iSallaħ fi: -t-tälvzä*
 3MS-réparer/Inacpl dans la-télévision
 « Il est en train de réparer la télévision »
- b.** *iSallaħ fi: -t-tlävəz*
 dans les télévisions
 « C'est un réparateur de télévisions »

1.2. Contraintes catégorielles

Ce type de marquage locatif de l'objet est toujours possible lorsque celui-ci est un terme nominal (nom ou pronom), y compris un substantif déverbal objet interne (7a-b) ou noyau prédicatif d'une structure à verbe support (7'a-b) :

- (7) **a.** *Hdem hidmä bä:hyä* **b.** *yeħdem fi:hidmä bä:hyä* [Arabe tunisien]
 Il-a-travaillé travail bon-F Il-travaille dans travail bon-F
 « Il a fait un/du bon travail » « Il est en train de faire du bon travail »

- (7) **a.** *'mä:l du:ra fi: -j-jni:nä*
Il-a-fait tour dans le-jardin
« Il s'est promené dans le jardin »
- b.** *yä'mäl fi: du:ra fi: -j-jni:nä*
Il-fait dans tour dans le-jardin
« Il est en train de se promener dans le jardin »

Il est également possible dans les constructions où la position de second actant est occupée par un nom réfléchi (8) et dans celles où c'est une proforme indéfinie interrogative ou négative (9) :

- (8) **a.** *šä:f ru:hu fi: -l-mrä:yä*
Il-a-vu âme-lui dans la-glace
« Il s'est vu dans la glace »
- a'.** *išu:f fi: ru: hu fi: -l-mrä:yä*
Il-voit dans âme-lui dans la-glace
« Il est en train de se voir dans la glace »
- b.** *'mä:l ru:hu mä: yesmä'-š*
Il-a-fait âme-lui NEG il-entend-NEG
« Il a fait semblant d'être sourd »
- b'.** *yä'mäl fi: ru:hu mä: yesmä'-š*
Il-fait dans âme-lui NEG il-entend-NEG
« Il est en train de faire le sourd »
- (9) **a.** *f-ä:š tä :kul ?*
dans-quoi tu-manges
« Qu'est-ce que tu es en train de manger » «...rien »
- a'.** *mä: nä:kul fi: šäyy*
NEG je-mange dans rien
- b.** *f-ešku:n testännä ?*
dans-qui tu-attends ?
« Qui es-tu en train d'attendre ? »
- b'.** *mä: nestännä fi: hadd*
NEG j'attends dans personne
« Je ne suis en train d'attendre personne »

Mais le marquage locatif est exclu lorsque la position de second actant est saturée par une complétive :

- (10) **a.** *qa:l (elli) žä: we lqa: -l-bä:b msakkar*
Il-a-dit (que) il-est-venu et il-a-trouvé la-porte fermée
« Il a dit qu'il était venu et avait trouvé la porte fermée »
- b.** **iqu:l fi:(elli) žä: we lqa: -l-bä:b msakkar*

1.3. Contraintes liées à l'actionnalité

Comme c'est normalement le cas avec le progressif, les verbes d'état signifiant « aimer », « haïr », « posséder », etc. sont exclus de ce type de construction (11b) :

- (11) (*'allummu – llummu – llummu*) [Chanson populaire tunisienne]
- a.** *n-ħibb-u u-n-akrah umm-u*
j'-aime-lui et-je-déteste mère-lui
« Je l'aime mais je déteste sa mère »
- b.** **n-ħibb fi:-h u-n-akrah f-umm-u*
j'aime dans lui et-je-déteste dans-mère-lui
« * Je suis en train de l'aimer et de détester sa mère »

De même, il existe en principe une incompatibilité entre ce marquage et les verbes d'achèvement (selon le modèle post-vendliérien) de sens instantané ponctuel comme « faire éclater », « faire exploser » (12b). Cette restriction est levée, cependant, en cas d'itération obtenue, par exemple, par simple pluralisation de l'objet comme dans (12c) :

- (12) **a.** *flaq el-balu:nä* [Arabe tunisien]
« Il a fait éclater le ballon »
- b.** **y-eflaq fi: l-balu:nä*

2.2.2. Nom d'agent

Avec les noms d'agent, il y a opposition pertinente entre le marquage prépositionnel du terme référant au patient et sa mise en état d'annexion. Cette opposition se rencontre dans des contextes attributifs (18b-c) qui confèrent à l'emploi de la préposition locative une valeur augmentative :

- (18) **a.** *rabbā:yet-el-bill* [Arabe tunisien]
 éleveurs-les-dromadaires
 "Les éleveurs de dromadaires"
- b.** *el-mra:zi:g rabbā:yet bill*
 les-Mrazig éleveurs dromadaires
 "Les Mrazig (nom de tribu) sont des éleveurs de dromadaires"
- c.** *el-mra:zi:g rabbā:y-ä fi:-l-bill*
 les-Mrazig éleveurs dans les-dromadaires
 « Les Mrazig sont de grands/bons éleveurs de dromadaires »

Ce même effet de sens intensif est possible lorsque l'emploi prédicatif du nom d'agent ne correspond pas à une qualité ou un état permanents mais est associé à une valeur nettement processive qui implique une équivalence sémantique et syntaxique claire entre les suites *Nom d'agent + fi: + Patient* et *Verbe à l'inaccompli + fi: + Patient* :

- (19) **a.** *Dalle:nä en-nha:r kä:mel HaSSa:dä/ n-uHSdu fi: š-š'i:r* [Arabe tunisien]⁵
 nous-sommes-restés le-jour entier moissonneurs / nous-moissonnons dans l'orge
 « Nous avons passé toute la journée à moissonner l'orge »
- b.** *'add-ä:u -S-SubHiyyä laqqa:Ta:t/ i-laqqTu fi: -l-babbu:š*
 Ont passé la-matinée ramasseuses elles-ramassent dans les-escargots
 « Elles ont passé la matinée à ramasser des escargots »

2.3. Comparatifs/Superlatifs à base verbale

On sait que l'exclamation sur les qualités nécessite en arabe la conversion de l'adjectif en une forme comparative/superlative dite *'af'al at-täfDi:l*. Ainsi en arabe standard, à partir de *kari:m* 'noble, généreux', on peut dériver *'akram : Zayd-un 'akram-u min 'Amr-in* ('Zayd est plus noble que Amr') ; *Zayd-un 'akram-u -n-nä:s-i* ('Zayd est le plus noble des hommes'). C'est cette même forme qui est utilisée dans les exclamatives : *mä: 'akram-a-hu* ('Qu'/Comme il est noble !'). L'arabe parlé tunisien étend la dérivation en question à certaines bases verbales transitives de valeur stative. Dans les constructions exclamatives ainsi obtenues, le second argument est régulièrement introduit par la préposition locative *fi:* (v.(20b) et (21b)), dont l'emploi serait tout à fait agrammatical si cet argument était régi par la forme conjuguée du verbe (v.(20a) et (21a)) :

- (20) **a.** *t-Hibb (*fi:) el-qma:r* [Arabe tunisien]
 2-aimer/Inacpl (*dans) le-jeu de hasard
 « Tu aimes le jeu de hasard »

⁵ Ibidem : p.3082.

b. *mä: 'a-Habba-k fi: -l-qma:r !*
 EXCL SUP-aimer-2S (*dans) le-jeu de hasard
 « Comme tu aimes le jeu de hasard ! »

(21) **a. *y-eHsed (*fi:) -n-nä:s***
 3MS-envier/Inacpl (*dans) les-gens
 « Il envie les gens »

b. *mä: 'a-Hsd-u fi: -n-nä:s !*
 EXCL SUP-envier-3MS dans les-gens
 « Comme il envie les gens ! »

3. Marquage oblique ou locatif et degré de transitivité

Les principales conditions syntaxiques et sémantiques dans lesquelles intervient le marquage locatif de l'objet ayant été précisées, il peut être intéressant de comparer ce phénomène avec d'autres types de marquage oblique assez répandus à travers les langues.

3.1. Exemples de patients compléments indirects

3.1.1. Il y a d'abord une opposition de nature essentiellement lexicale – et de caractère plus ou moins idiosyncrasique – entre absence et présence d'une préposition dans des contextes où aussi bien le verbe que son complément et le référent de celui-ci restent invariants :

(22) **a. *He kicked the ball*** **b. *He kicked **at** the ball*** [Anglais, < Dixon, 1991: 267-79]

Si une construction transitive prototypique réfère à une activité envisagée comme une unité complète impliquant un effet sur un partient spécifique affecté par cette activité, on peut affirmer que l'insertion d'une préposition entre le verbe et son objet correspond dans les énoncés de ce genre à un certain écart par rapport à cette situation idéale. Ainsi dans (22a), on a un schéma d'événement achevé avec un agent qui décide de botter le ballon, le botte effectivement et le fait s'envoler dans une certaine direction ; dans (22b), en revanche, la possibilité que le ballon n'ait pas été touché par le pied du joueur est laissée ouverte, ce qui signifie que la préposition marque ici une incomplétude de l'action et donc un affaiblissement de la transitivité sémantique.

3.1.2. Il y a, d'autre part, l'exemple où l'opposition entre le marquage casuel direct de l'objet et son marquage oblique relèvent davantage de la grammaire de la langue concernée et correspond soit à une affectation incomplète du patient, soit à un inachèvement du procès du point de vue aspectuel. Cette situation peut être illustrée par l'exemple du finnois, où, dans les assertions positives, l'action transitive affectant seulement une partie du patient (23d) et celle qui est envisagée comme étant en cours d'accomplissement (24b) sont exprimées de la même manière, grâce à l'attribution au nom objet d'un cas partitif opposable à un accusatif (23a,d et 24a)

(23) **a. *Silja juo maido-n*** **b. *Silja ei juo maito-a*** [Finnois, < Faarlund :1998, 189]
 Silja/NOM boire/3S lait-ACC S/NOM NEG boire/3S lait-PART
 « Silja boit le lait » « Silja ne boit pas le/de lait »

- c. *juo-n maido-n* boire-1S lait-ACC « Je bois le lait »
 d. *juo-n maito-a* boire-1SG lait-PART « Je bois du lait » [Finnois, <Lazard, 2001: 307]

- (24) a. *luen kirja-n* lire/1SG livre-ACC « Je lis le livre [aspect terminatif] »
 b. *luen kirja-a* lire/1SG livre-PART « Je suis en train de lire le livre » [Finnois, < Bossong, 1998 : 244]

Comme on le voit en (23c), l'emploi du partitif est, en finnois, une contrainte imposée par la négation, ce qui est une forme absolue de l'incomplétude de l'action. Cette corrélation entre négation et partitif se retrouve d'ailleurs sous une forme plus ou moins prononcée dans d'autres langues comme le français (25):

- (25) a. *J'ai **une** voiture* b. *Je n'ai pas **de** voiture*

3.2. Le marquage différentiel de l'objet

Dans beaucoup de langues, l'objet référant à un patient et pourvu du trait d'humanité et/ou de définitude est marqué différemment par le biais d'une adposition, postposition (26a,c) ou préposition (27a) :

- (26) a. *mard-i-ra:* *did-ø* homme-ART-**POST** voir/Passé-3S « Il vit un homme »
 b. *meda:d-i xarid-ø* crayon-ART acheter/Passé-3S « Il acheta un crayon » [Persan, Lazard, 2001b, 330-34]

- c. *(ra:n) keta:b-ra:* *xa:nda-am* (ce) livre-**POST** lire/Passé-1S « J'ai lu (ce)/le livre »
 d. *keta:b xa:nd-am* livre lire/Passé-1S « J'ai lu un/des livre(s) »

- (27) a. *lo has visto a mi herman* 3MS/ACC as vu **PREP** mon frère [Espagnol, Bossong, 1998: 221-28]
 « Tu as vu mon frère »

- b. *el hombre bebe (la) cerveza*
 l'homme boit (la) bière
 « L'homme boit (de) la bière »

La variation qu'implique ce type de marquage est fondée sur une différenciation référentielle et/ou ontologique entre les objets. Moins il y aura d'affinité entre le verbe et l'objet-patient, plus probable sera le marquage oblique de celui-ci. Il s'agit d'un phénomène qui, dans les langues qui le connaissent, concerne des entités dont les propriétés sémantiques inhérentes ou référentielles sont celles de sujets potentiels. Les humains, les êtres animés et les entités définies ont en principe vocation à être des sujets-agents et le fait que les nominaux qui leur correspondent soient pourvus d'une marque spéciale lorsqu'ils sont employés comme objets exprime en quelque sorte le caractère peu naturel de cette relation avec le procès, qui constitue un écart par rapport à la transitivité prototypique.

3.3. Une transitivité sémantique plus faible ?

A partir de faits de ce genre, certains linguistes ont tendance à affirmer que les constructions indirectes et l'incomplétude de l'action qu'elles impliquent signifient une transitivité sémantique plus réduite que dans les constructions à objet direct. L'objet marqué par une

adposition ou mis à un cas oblique pourrait correspondre à un patient moins affecté par l'action. C'est la position défendue, par exemple, par G. Lazard (2001), qui considère qu'on a affaire ici à des constructions « intermédiaires » (entre ce qu'il appelle la « construction bi-actancielle majeure » (CBM) et la construction uniactancielle (CU)) dont les corrélats sémantiques « *manifestent un écart par rapport à celui de la CBM ; autrement dit, les procès qu'elles expriment se caractérisent par le fait qu'il y manque un ou plusieurs traits qui définissent la transitivité prototypique* » (p.316). Toutes ces constructions seraient, par définition, le signe d'« *une transitivité réduite par rapport à la CBM...* » et « *une diminution de la transitivité morphosyntaxique (ou grammaticale) [...] est en corrélation avec la perte d'un ou plusieurs composants de l'action prototypique, ce qu'on peut décrire comme une diminution de la transitivité sémantique.* » (p.317-18).

Naturellement, c'est toujours par opposition à une construction où, toutes choses étaient égales par ailleurs, la relation verbe-objet serait moins distanciée (absence d'adposition, par exemple), que doit se mesurer le degré de transitivité sémantique. Car, comme le remarque G. Lazard lui-même, la transitivité sémantique n'est pas forcément inversement proportionnelle à la « distance actancielle ». Ainsi en persan, c'est la construction avec un objet marqué par *ra:* qui est plus transitive que celle à objet « proche », lequel tend à former avec le verbe une unité complexe dont ce verbe est le « support » et l'objet le noyau prédicatif :

(28) *keta:b mota:lee kard-am* [Persan, < Lazard, 1995 :137]
 livre lecture faire-1S
 « J'ai lu un/des livre (s) »

Dans cette phrase, c'est *mota:lee* « lecture » qui est l'objet proche de faire, avec lequel il forme une unité qui régit *keta:b*, objet plus distant, si bien que (28) est similaire à (26d) ci-dessus et qu'on peut opposer à (28) une phrase (28') dans laquelle cet objet distant serait marqué comme défini grâce au morphème *ra:* et qui serait donc similaire à (26c):

(28') *keta:b-ra: mota:lee kard-am*
 livre-POSTP lecture faire-1S
 « J'ai lu ce/le livre »

Mais là où il est difficile de suivre Lazard, c'est quand il affirme (1995 : 144) que, dans la paire d'exemples ci-dessous de l'arabe d'Alger (empruntés à Galand, 1985 :90), c'est (29b) qui serait « *moins transitif* » :

(29) **a.** *kul əS-Sbaħ na:kul əč-čina* **b.** *ra:-ni na:kul fi-čina*
 tout ART-matin manger/1S ART-orange voici-moi manger/1S dans-orange
 « Chaque matin, je mange des oranges » « Je suis en train de manger une orange »

Le point crucial ici est, en effet, que c'est dans le domaine de l'aspect inaccompli que l'opposition entre présence et absence du marquage « locatif » de l'objet par une préposition signifiant l'intériorité est pertinente. Une action inaccomplie est, certes moins achevée, donc moins « transitive » qu'une action accomplie, mais une action inaccomplie concomitante est plus effective qu'une action accomplie non concomitante, même habituelle comme dans (29a). Autrement dit, il faut tenir compte non seulement de la distance « syntaxique » (marquage indirect), mais aussi et surtout de la distance temporelle par rapport au moment de l'énonciation.

Le phénomène que l'on a en arabe et en berbère tunisiens (et maghrébins) ne saurait être assimilé, comme le fait Lazard (2001 : 317) à l'alternance entre zéro et *at* devant les objets de verbes anglais comme *to kick* (22) ou *to shoot* (*I shot a rabbit/I shot at a rabbit* « J'ai tué un

lapin d'un coup de feu/ J'ai tiré sur un lapin »). Cette dernière alternance relève plus du lexique que de la grammaire et constitue un phénomène limité à un petit nombre de verbes, alors que l'alternance entre zéro et *fi*: ou *ge* est un fait de morphosyntaxe qui concerne tous les verbes d'action conjugués à l'aspect inaccompli. D'ailleurs, même dans des situations comparables à celle des exemples anglais, il arrive que le marquage de l'objet par une préposition soit le signe d'une action transitive plus effective que l'absence de marque. Ainsi, en arabe tunisien, le verbe frapper à l'impératif connaît ce type de variation, notamment lorsque son objet est humain :

- | | | |
|---|---|------------------|
| (30) a. 'uDərb-u
frappe-3MS
« Frappe-le ! » | b. 'uDrəb li:-h
frappe à-3MS
« frappe-le encore et encore ! » | [Arabe tunisien] |
|---|---|------------------|

La première phrase n'implique pas que l'action de frapper soit effectuée, alors que la seconde est employée surtout lorsqu'on veut manifester son « encouragement » à l'auteur d'une action en cours, à qui il est même demandé plus de sévérité !

En somme, la préposition de l'intériorité, en tant que seul moyen d'exprimer le progressif des verbes transitifs, semble indiquer que l'action à l'accompli concerne hic et nunc le domaine de l'objet-patient : elle *est dans* le domaine de l'objet⁶. Quand on compare la construction inaccomplie indirecte (locative) à la construction inaccomplie directe (*ya:kul el-kusksi /ya:kul fi:-l-kusksi* « Il mange du/le couscous/Il est en train de manger du/le couscous »), on voit donc que la construction est plus proche de la transitivité prototypique. En termes de réalisation effective de l'action, d'affectation du patient et d'individuation du référent de l'objet, il est difficile, par conséquent de considérer que la présence d'une préposition –même avec le sens d'incomplétude et de « partialisation »⁷ du procès évidemment impliqué par le progressif – doive nécessairement correspondre à une réduction de la transitivité sémantique.

SYMBOLES

ACC: Accusatif	NOM : Nominatif
Acpl: Accompli	PART : Partitif
ART/ Article	PL: Pluriel
CAUS : Causatif	POST : Postposition
EXCL: Exclamatif	PREP : Préposition
F : Féminin	PROG : Progressif
Imp : Impératif	S: Singulier
Inacpl: Inaccompli	SUP : Superlatif

⁶ Une manière de rendre compte de cette corrélation entre intériorité et progressif serait de partir de ce que B.Heine (1993 :27-34) appelle les schémas de base de l'événement (Basic Event Schema) qu'il considère comme étant à la source des des catégories de temps, d'aspect et de mode à travers les langues. Parmi ces schémas, il y a la localisation (Location : X is at Y). C'est ce schéma qui est à la base du progressif en ewe (langue Kwa, Niger-Congo), comme on peut le voir dans l'exemple suivant (Heine, 1993 : 121) :

Kofi le xɔ tu- m'

Kofi PROG maison construire PROG « Kofi est en train de construire une maison ».

Exemple où *le* est une copule locative (être à), *m* un morphème similaire à la postposition **me* (à l'intérieur de) et le ton « flottant » surmontant *m* indique un verbe nominalisé.

⁷ Les études sur le progressif en finnois dans les formes utilisant l'infinitif en *ma-* suivi d'un nom déverbal à l'inessif (*olla tekemässä* = être à faire) ont montré que cet aspect est fortement lié aux actions intentionnelles et contrôlées par un agent et agrammatical avec les états et les événements non agentifs. Sur ce point voir le compte-rendu de H-J Sasse (2002 : 241).

M : Masculin
NEG: Négation

1,2,3 : Pronoms ou affixes de 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème}
personne.

RÉFÉRENCES

- Bertinetto, P.M. (1986) : *Tempo, aspetto et azione nel verbo italiano. Il sistema dell'indicativo*, Firenze :Presso l'Accademia della Crusca.
- Bosson, G. (1998) : « Le marquage différentiel de l'objet dans les langues d'Europe », in J. Feuillet (éd), pp. 259-294.
- Brahim, A. (2002) : « Y a-t-il des « européèmes » dans la structure d'actance ?... », C.R de J. Feuillet, éd. (1998), in *Etudes Linguistiques*,4, Tunis : ATL, pp.109-122.
- (2006) : « Métaphore, métonymie et grammaticalisation », in *Aux carrefours du sens. Hommages offerts à Georges Kleiber pour son 60^{ème} anniversaire*, Louvain-Paris : Peeters, pp. 629-640.
- Cohen, D. (1984): *La phrase nominale et l'évolution du système verbal en sémitique*, Paris: Klincksieck.
- Dixon, R.M.W. (1991) : *A new approach to English grammar on semantic principles*, Oxford: Clarendon Press.
- Faarlund, J.T.(1998) : « Symétrie et dissymétrie des actants centraux », in J.Feuillet (éd), pp.147-192
- Feuillet, J. éd.(1998) : *Actance et valence dans les langues d'Europe*, Berlin : Mouton de Gruyter.
- Galand, L. (1985) : « Exemples berbères de la variation d'actance », in *Actances*, I, Paris : Rivalc, pp.79-96.
- Heine, B.(1993): *Auxiliaries. Cognitive forces and grammaticalization*, New York/Oxford: Oxford University Press.
- Hopper, P. & Thompson, S. (1980) : « Transitivity in grammar and discourse», in *Language*, 56, pp.251-299.
- Kuteva, T. (1998) : «Large linguistic areas in grammaticalization : Auxiliation in Europe», in *Language Sciences*,20, n°3, pp.289-311.
- Lazard, G. (1994): *L'actance*, Paris: PUF.
- (1995) : « La notion de distance actancielle », in *Langues et langages. Problèmes et raisonnements en linguistique. Mélanges offerts à Antoine Culioli*, Paris : PUF, pp. 135-146, réédité in Lazard, 2001, pp. 387-398.
- (2001) : *Etudes de linguistique générale. Typologie grammaticale*, Louvain-Paris : Peeters.
- (2002) : « Transitivity revisited as an example of a more strict approach in typological research», in *Folia Linguistica* XXXVI, 3-4, Berlin: Mouton de Gruyter, pp.141-190.
- Marçais, W. & Guiga, A.(1959): *Textes arabes de Takrouna, II: Glossaire*, Tome 6, Paris: Imprimerie Nationale.
- Sasse, H.Y. (2002) : «Recent activity in the theory of aspect : Accomplishments, achievements, or just non progressive state? », in *Linguistic Typology*,6-2, pp.199-272.
- Stumme,H. (1900): *Märchen der Berberen von Tamazratt in Süd-Tunisien*, Leipzig: Hinrich.
- Zucchi, S. (1999): «Incomplete events, intensionality and imperfective aspect», in *Natural Language Semantics*, 7, pp.179-215.

Marzouga NSIRI

ISLT, U.R. LML et E.A. LILPA
marzougansiri@yahoo.fr

L'OPÉRATEUR *kāna* EN ARABE : VALEUR ASPECTUO-TEMPORELLE, EMPLOI MODAL ET INTERPRÉTATION ANAPHORIQUE

Résumé

Cette étude est centrée sur la description de la forme verbale arabe « *kāna* », laquelle fait partir d'un groupe d'unités grammaticales qui peuvent être considérées comme une classe morphosyntaxiques d' « opérateurs ». La forme « *kāna* » est généralement conçue comme fournissant une indication temporelle dans le passé. L'analyse montre que cette forme verbale n'a pas seulement une interprétation aspectuelle et modale, mais joue également un rôle majeur dans la cohésion temporelle du discours.

Abstract

This study focuses on the description of the arabic verbal form “*kāna*”. “*kāna*” enters a group of grammatical items which may be called “operators”, a morphological syntactical class. “*kāna*” is usually thought of as providing a temporal indication in the past. The analysis shows that this verbal form has not only an aspectual and a modal interpretation, but also an important role in the temporal cohesion in discourse.

0. Introduction

Ce travail qui s'inscrit dans le cadre d'un intérêt général accordé à la problématique de la temporalité selon une perspective comparative, a pour objet l'examen de quelques emplois de l'opérateur *kāna* « était, a été, fut » en arabe et de voir si le fait de le considérer comme une forme verbale qui fait partie d'un ensemble « homogène » est justifiable.

La grammaire arabe traditionnelle range dans une même catégorie des éléments auxiliaires (verbes) qu'elle considère comme '*aḥawāt kāna* « les sœurs de *kāna* ». Toute la catégorie contient des auxiliaires aspectuels, surtout inchoatifs et duratifs. Nous pouvons en citer les

formes *ṣāra*, *'aṣbaḥa* « est devenu, devint¹ » qui impliquent un changement d'état avec un procès accompli, ou *ḍalla* « est resté (dans l'état de) » qui implique un procès continuatif accompli, etc. La constitution même de cette catégorie d'éléments, ainsi que leur introduction dans la classe des (*nawāsiḥ*²) (modificateurs) sert à prouver la relation temps-aspect-modalité. Nous relevons par ailleurs la présence des négations comme le pseudo-verbe négatif *laysa* « ce n'est pas le cas », *mā zāla* « c'est encore le cas », etc..

Toutes ces formes nécessitent un complément prédicatif qui peut être soit sous la forme verbale (la Forme Préfixée), soit sous la forme adjectivale, soit sous la forme substantivale :

▪ Forme verbale :

- (1) *kāna yu-ḥibbu-hā*
être/Accompli/3MS 3MS-aimer/Inaccompli-3FS
Tr. « Il l'aimait »
- (2) *ṣāra ('aṣbaḥa) yu-ḥibbu-hā*
devenir/Accompli/3MS 3MS-aimer/Inaccompli-3FS
Tr. « Il est devenu amoureux d'elle »
- (3) *ḍalla yu-ḥibbu-hā*
rester/Accompli/3MS 3MS-aimer/Inaccompli-3FS
Tr. « Il est resté amoureux d'elle »

▪ Forme adjectivale :

- (4) *kāna sa'īdan*
être/Accompli/3MS heureux
Tr. « Il était heureux »
- (5) *ṣāra ('aṣbaḥa) sa'īdan*
devenir/Accompli/3MS heureux
Tr. « Il est devenu heureux »
- (6) *ḍalla sa'īdan*
rester/Accompli/3MS heureux
Tr. « Il est resté heureux »

▪ Forme nominale :

- (7) *kāna ṭabīban*
être/Accompli/3MS médecin
Tr. « Il était médecin »
- (8) *ṣāra ('aṣbaḥa) ṭabīban*
devenir/Accompli/3MS heureux
Tr. « Il est devenu médecin »

¹ *ṣāra* et *'aṣbaḥa* n'ont pas tout à fait la même valeur aspectuelle. Faute d'espace et parce que ce travail a pour objet l'étude de *kāna*, nous ne parlerons pas de cette différence.

² Ce sont des modificateurs qui introduisent un changement au niveau de la forme : la phrase nominale devient verbale. Ils constituent ainsi un écart par rapport à la norme

- (9) *dalla tabīban*
rester/Accompli/3MS heureux
Tr. « Il est resté médecin »

Nous essayerons de montrer, que bien classés ensemble, *kāna* d'une part et les autres formes verbales (auxiliaires ou verbes copules) d'autre part, n'ont pas les mêmes valeurs, du moins selon le point de vue de la temporalité. *kāna* outre sa valeur aspectuo-temporelle de base, joue un rôle discursif temporel beaucoup plus important que les autres formes. Nous essayerons de le montrer dans les paragraphes suivants. Nous commencerons ainsi par un descriptif rapide du système temporel de l'arabe et du rôle que joue le verbe dans un tel système, nous passerons par la suite aux différentes valeurs de *kāna* : aspectuo-temporelle, modale et anaphorique.

1. Le système verbal de l'arabe et l'expression du temps

Tous les verbes arabes, primaires ou dérivés partagent le même type de conjugaison à deux formes : *kataba* vs *yaktubu*, qui ont été interprétés par certains sémitisants (cf. D. Cohen, 1989) comme des formes à valeurs essentiellement aspectuelles. La grammaire arabe ancienne rapportait les deux formes au temps, celui-ci étant, d'ailleurs, la catégorie utilisée même pour la définition du verbe. Dans la dénomination des deux formes en question, il y avait une asymétrie. La forme suffixée se prêtant particulièrement à rendre le passé, les grammairiens l'ont appelé *l-māḍī* « le passé ». Ils ont, par contre, choisi pour la forme préfixée, qui pose plus de problèmes, un nom qui prend en considération les similitudes de flexions entre cet aspect du verbe et le nom et ils l'ont appelée *l-muḍāri'* « celui qui ressemble ». Ils ont réservé le mot *l-mustaqbil*, « le futur », à son emploi avec des particules ou dans un contexte qui lui attribue ce temps.

La différence morphologique entre les deux paradigmes, sur laquelle repose le système verbal de l'arabe est basée sur la disposition des marques de personne, de genre et de nombre par rapport au radical verbal ; placées avant et après le radical, elles forment avec lui la forme préfixée ; postposées, elles forment avec lui la forme suffixée. Cette disposition des morphèmes fait dire à Pottier (1992 :80) que :

« Lorsque le verbe est à l'achevé, l'événement a eu lieu dans son entier, et il est posé comme **départ**. Ensuite vient la marque de personne qui le caractérise : *katab-ta* « tu as écrit ». Par contre, à l'inachevé quels que soient ses champs d'application, c'est la personne, point de départ envisageant un événement à venir, qui est posée, et l'événement en est la perspective : *ta-ktubu* « tu écris, écriras ».

La forme préfixée a été appelée par la plupart des sémitisants comme la forme de l'inaccompli. Exprimant un procès en cours de déroulement aussi bien au présent, au futur, qu'au passé, cette forme semble exprimer un procès ouvert qui n'est pas délimité dans sa réalisation. S'explique ainsi la différence avec la forme suffixée dans des emplois comme :

'inna-hu **yaqra'u** haḍā l-kitāba **munḍu 'ašrati 'ayyāmin**.
Il **lit** ce livre **depuis dix jours**.

qar'a haḍā l-kitāba **munḍu 'ašrati 'ayyāmin**.
Il **a lu** ce livre **il y a dix jours**.

Nous remarquons que même la valeur du circonstant *munḡu 'ašrati 'ayyāmin* a changé avec le changement de la forme employée. Avec la forme préfixée, il signifie que la lecture a commencé il y a dix jours et continue encore. Avec la forme suffixée, il signifie que la lecture a été achevée il y a dix jours.

Nous voyons ainsi, que même si elles sont reconnues comme « sensibles » au contexte, ces deux formes gardent des valeurs qui leur sont inhérentes, leur permettant ainsi de se distinguer l'une de l'autre.

La répartition des formes en « temps » pour l'expression des rapports chronologiques de l'événement avec le moment de l'énonciation, soit directs, soit indirects par l'intermédiaire d'un second point de référence, n'est pas universelle : le cas de l'arabe classique couvrant par une même forme les trois « époques » fondamentales en constitue une preuve.

Français	tu écris	tu as écrit
	tu écrivais	tu avais écrit
		tu écrivis / tu eus écrit
	tu	tu auras écrit
	tu	tu aurais écrit
Arabe	<i>ta-ktubu</i>	<i>katab-ta</i>
	« tu-écris-Ø »	« as écrit-tu »

Une première conclusion peut être dégagée d'un tel tableau qui présente une idée sommaire des deux paradigmes de formes : les formes verbales de l'arabe classique ne paraissent pas déterminées par le temps. Du moins ne le sont-elles pas de la même façon que celles du français, puisque chacune des trois « époques » (passé, présent, futur) se trouve couverte simultanément par les deux formes de l'arabe.

2. Les valeurs aspectuo-temporelles de *kāna*

Appartenant au paradigme de formes de la forme suffixée, *kāna* marque, selon l'approche aspectuelle, l'aspect accompli ou « délimité » selon l'expression de Cohen (1989). Toutefois, le sémantisme du verbe qui est en rapport avec le mode d'action nous permet de le classer dans la catégorie des *états*, (Vendler, 1964). Cet effet de discordance entre le sens inhérent au verbe et sa valeur aspectuelle est responsable, en partie, de la diversité des valeurs aspectuo-temporelles de cet opérateur.

2.1. La localisation dans le passé

Le présent avec toutes ces valeurs (momentané, atemporel, transtemporel, etc.) est en arabe aussi le temps de toute proposition qui n'a pas d'autre temporalisation : on peut ajouter donc la séquence « cela est » à toute proposition nominale (qui n'a pas de verbe copulatif en arabe) :

- (10) *ḡ-ḡaqsu jamīlun*
le climat beau
 Tr. Il fait beau

ou à toute proposition contenant un verbe non localisé au passé ou au futur. Mais s'il s'agit au passé de l'opérateur *kāna*, il peut être supposé ou explicitement introduit pour ajouter « cela a été » à la proposition assertée. C'est d'ailleurs ce que Sībawayhi (vol.I : 45) avait remarqué dès le VIII^e siècle, en analysant :

- (11) *kāna 'abdu l-lāhi 'aḥā-ka*
 être/Accompli/3MS Abdu Allah frère/3MS»
 Abdu Allah était ton frère

où la prédication se rapportait à l'idée de fraternité et *kāna* n'avait d'autre fonction que de mettre cela dans le passé.

2.2. L'antériorité dans le passé

Nous proposerons dans ce cadre d'examiner les emplois de *kāna* précédé de la particule *qad*. Cette dernière employée seule n'exprime pas l'antériorité, de même *kāna* employé seul ne l'exprime pas non plus. La valeur d'antériorité dans le passé est exprimée par la jonction de ces deux formes ensemble employées avec la forme suffixée.

- (12) *'indamā waṣl-ta kāna qad ḡādara*
 Lorsque arriver /Accompli/1MS être/Accompli/3MS qad quitter /Accompli/3MS
 Lorsque vous êtes arrivé, il était déjà parti

Nous remarquons ainsi que la particule *qad*, élément emphatique dans ce cas, sert à mettre en relief la valeur temporelle d'antériorité de *kāna*. Nous remarquons, par ailleurs que le verbe qui suit *kāna qad* est à la forme suffixée *ḡādara*, la seule forme possible dans ce cas. Il s'agit donc d'un procès « doublement » accompli dans le passé et cette valeur est introduite respectivement par *kāna* et *ḡādara* - vous êtes arrivé à un moment du passé, déjà révolu et lorsque vous êtes arrivé, cette personne avait déjà quitté bien avant-.

3. Les emplois modaux de *kāna*

Outre sa valeur aspectuo-temporelle, l'opérateur *kāna* peut être employé pour exprimer essentiellement la modalité. Cette valeur n'est pas tributaire de *kāna* seulement.

3.1. L'irréel du passé

Il s'agit des cas où le procès exprimé par *kāna* associé à d'autres éléments est employé dans une construction hypothétique où la possibilité de réalisation du procès est nulle.

- (13) *law 'ijtahada, la-kāna qad najaha*
 Si travailler/Accompli/3MS la être/Accompli/3MS qad réussir/Accompli/3MS
 S'il avait travaillé, il aurait réussi.

Nous tenons à remarquer que la valeur modale est dans ce cas tributaire du contexte et que l'opérateur *kāna* situe le procès (qui n'a pas eu lieu) dans un passé fictif. *kāna* participe donc à la valeur modale du procès, sans en être la seule responsable. La distinction valeur

temporelle / valeur modale est plus claire à discerner avec l'emploi de *kāna* pour exprimer l'irréel du présent

3.2. L'irréel du présent

Il s'agit notamment des cas où le procès avait une condition au passé de se réaliser au présent. La condition n'ayant pas été remplie, le procès n'a pas lieu au présent.

(14) *law da'aw-ta-hu la-kāna ma'a-nā l-'āna*
Si inviter/Accompli/2MS/3MS la être/Accompli/3MS avec/1MP maintenant
 Si tu l'avais invité, il serait avec nous maintenant

L'emploi de *kāna* ou de tout autre verbe à la forme suffixée véhicule une valeur essentiellement modale (irréel du présent) associée à sa valeur aspectuelle de base (l'accompli).

3.3. Le souhait

Il s'agit d'un emploi assez courant en arabe³ où on emploie la forme suffixée pour exprimer le souhait.

(15) *kāna l-lāhu ma'a-ka!*⁴
être/Accompli/3MS Dieu avec/2MS
 Que Dieu soit avec toi !

A la différence de l'emploi avec la forme préfixée « *li-yakun l-lahu ma'a-ka* » qui donnerait la même traduction en français « Que Dieu soit avec toi ! », l'emploi de *kāna* à la forme suffixée, suppose que le soutien du bon Dieu aie déjà eu lieu dans le futur, au moment où la personne en question (pour qui on émet ce souhait) en aurait besoin.

L'emploi de *kāna* nous semble ainsi relié chronologiquement à un repère temporel, même dans les emplois modaux. Nous essayerons dans le paragraphe suivant de rapprocher cette valeur temporelle à une interprétation anaphorique référentielle en rapport avec la cohésion discursive. Nous prendrons comme exemple l'emploi de *kāna* avec la forme préfixée, pour voir ses différents effets de sens.

4. L'interprétation anaphorique *kāna* : *kāna* renvoie à une situation temporelle dans le passé

La complexité des rapports chronologiques entre les différents points de référence dans le passé associée à la spécificité du système verbo-temporel de l'arabe qui ne dispose que de deux formes verbales, donne au contexte un grand rôle dans la spécification du cadre temporel

³ On trouve un emploi spécifique de tous les verbes à la forme suffixée en arabe dans le texte coranique. Ce type d'emploi étant spécifique et étant en rapport avec le type de texte en question, nous n'en parlerons pas dans ce travail.

⁴ Cet exemple admet une autre interprétation « effective » où le procès introduit par *kāna* exprimerait l'accompli certain. C'est le contexte qui favorise l'une ou l'autre interprétation.

général. Examinons ce tableau proposé par D. Cohen (1989 : 185), où *cp* correspond à forme préfixée.

	Inaccompli
Passé	(<i>kāna</i>) + cp = Imparfait
Présent	cp
Futur	[<i>sa (wfa)</i>] +cp

kāna qui est à l'origine un verbe d'état qui a un sens plein, s'emploie comme auxiliaire introduisant les verbes à la forme préfixée et permettant ainsi de les situer temporellement. La forme préfixée se trouve ainsi modifiée : elle n'a plus seulement une valeur aspectuelle, mais aussi une valeur aspectuo-temporelle.

La forme préfixée est présentée ainsi comme une forme très sensible au contexte.

L'opérateur *kāna* ne donne pas par lui même une localisation temporelle dans le passé. Il permet à un procès d'être situé par rapport à un moment du passé que *kāna* ne précise pas.

Cela nous permettra de chercher les indications contextuelles et de voir de près comment se fait la structuration temporelle à l'intérieur d'un récit. L'examen du rôle entretenu par les formes verbales et extra-verbales sera d'un grand intérêt dans l'identification de la valeur temporelle que peuvent avoir les procès dans de tels textes.

wa **fī dālīka l-yawmi kānat ta'ḥudu** 'uhbata-hā li-ziyārati š-šūqqati l-wustā l-lati **tuqīmu** bi-hā 'ummu hamīda. wa lam yakun min 'ādati-hā l-'iktāru min ziyārati 'ahadin, wa rubbamā lam takun tadḥulu hādīhi l-šūqqata 'illā 'awwala kulla šahrin li-**tahsula** 'alā l-'ujrati, 'illā 'anna bā'itan jadīdan dabba fī 'a'māqi nafsi-hā ja'ala ziyārata 'ummi hamīda mina l-wājibāti l-hāmmati
(Najib Mahfudh, *Zuqāqu l-madaq* L. 24-29, 1-7. pp. 15-17)

Ce jour-là, elle **s'apprêtait** à faire une visite au second étage, où **demeurait** Oumm Hamida. Elle n'avait pourtant pas coutume de faire beaucoup de visites et sans doute ne franchissait-elle d'ordinaire le seuil de cet appartement que le premier de chaque mois, pour **encaisser** son loyer. Mais une raison nouvelle et secrète faisait de cette visite à Oumm Hamida une importante obligation.

(Traduction de A. Cottin, *Passage des Miracles*, L 1-22. p. 28)

L'intervalle temporel, qui sépare le premier procès du dernier procès introduits par ce paragraphe, n'est pas d'une grande importance. D'ailleurs les emplois de **wa** que nous avons soulignés, introduisent des rapports de concomitance entre deux ou plusieurs procès.

Le point de référence qui sert à situer temporellement le verbe à la forme préfixée précédé de *kāna* est l'indication circonstancielle **fī dālīka l-yawmi**. D'ailleurs, c'est pour la première fois dans ce paragraphe, qu'on présente le point de référence d'une manière explicite. Le plus souvent, dans ce type de cas, l'opérateur *kāna* a déjà été introduit devant un autre verbe à la forme préfixée. Nous pouvons dire que, dans ce cas, *kāna* continue à être opératoire puisqu'il concerne toute une série de verbes à la forme préfixée. Le fait de ne pas employer cet auxiliaire avant chaque verbe constitue une sorte d'économie, le verbe étant déjà situé au passé. Ce genre d'ellipse est d'ailleurs assez fréquent dans les langues.

kāna constitue en quelque sorte le lien entre l'emploi du circonstant temporel renvoyant au passé et l'emploi la forme préfixée, supposée exprimer le présent. D'ailleurs, on aurait du mal à imaginer cette phrase sans l'emploi de *kāna*.

Nous pouvons en conclure que chaque fois qu'il y a une indication temporelle précise (circonstant) la présence de *kāna* avec la forme préfixée semble nécessaire

wa qad-ištahara bi-wasfāti-hi l-mufidati, wa 'in *kāna yufaddilu* l-hal'a *gāliban* ka-
'ahsani 'ilājin,

(ibid. L 25-26. p. 7)

Il était devenu célèbre pour ses ordonnances judicieuses, même s'il **préférait le plus souvent** l'extraction de la dent malade, ce qui lui paraissait en général le meilleur remède.

(ibid. L 1-4. p. 17)

Avec cet exemple, c'est surtout l'indication circonstancielle *gāliban* traduite par **le plus souvent** qui montre qu'il s'agit de l'une des habitudes du personnage et qui introduit au même temps une durée très étendue. Le verbe à la forme préfixée appartient à la classe de l'*Activité* (+duratif, -borné) (Vendler, 1967).

Nous avons dans cet exemple deux procès : celui introduit par la forme préfixée précédée de *kāna* et un autre à la forme suffixée précédée de *qad*. Le procès introduit par la forme préfixée précédée de *kāna* peut être soit antérieur soit concomitant au procès à la forme suffixée et précédée de *wa qad*.

L'emploi de *kāna* en arabe classique semble entrer dans une organisation de la structure temporelle basée surtout sur les paramètres extra-verbaux. Le verbe, en arabe, y compris l'opérateur *kāna* exprime le temps moins par sa forme que par son insertion dans un discours. Tous les paramètres entrent en jeu dans la précision de la valeur temporelle et *kāna* y prend part.

5. Conclusion

Arrivée au terme de ce travail, il nous semble nécessaire de préciser que l'éventail des différents emplois et des différentes valeurs de l'opérateur *kāna* en arabe est loin d'être exploré. Nous pensons avoir apporté une contribution à l'identification des différentes possibilités d'emploi de *kāna* qui, à notre connaissance, n'ont pas jusque là fait l'objet d'une étude générale qui tiendrait compte non seulement des paramètres en rapport avec les catégories verbales : aspect, temps et modalité, mais également du rôle important que peut jouer cet opérateur dans la cohésion discursive temporelle, surtout avec le mode d'énonciation de type récit. Toutes les formes verbales de l'arabe dépendent du contexte phrastique, en l'occurrence de tous les éléments extra-verbaux ayant trait à l'expression de la temporalité, mais également du mode d'énonciation et du *contexte* dans son acception linguistique et extra-linguistique.

BIBLIOGRAPHIE

- ANGHELESCU, N. 1988, « L'aspect en arabe : suggestions pour une analyse », in *Revue romaine de linguistique*, Tome XXXIII, n° 5.
- BENVENISTE, E. 1966, *Problèmes de linguistique générale*, Tome I, Paris : Gallimard, Chap. 19.
- BENVENISTE, E. 1974, *Problèmes de linguistique générale*, Tome II, Paris : Gallimard.
- BERTHONNEAU, A-M. & KLEIBER, G., 1993, *Pour une nouvelle approche de l'imparfait. L'imparfait, un temps anaphorique méronomique*, Langages 112, 55-73, Paris : Larousse.
- BLACHÈRE, R. & GAUDEFROY-DEMOMBYNES, M. 1975, *Grammaire de l'arabe classique*, Paris : G-P. Maisonneuve et Larose. pp. 36-73.
- COHEN, D. 1989, *L'aspect verbal*, Paris : PUF
- KLEIBER, G., 1993, *Lorsque l'anaphore se lie aux temps grammaticaux*, in Vetters, C. (éd), *Le temps de la phrase au texte*, Paris : Presses universitaires de Lille, pp. 117-166.
- POTTIER, B. 1992, *Sémantique générale*, Paris : PUF.
- SĪBĀWAYHI, 1966, *l-kitāb*, Caire : dār l-kitāb l-'arabī. Vol. I.
- VENDLER, Z. 1967, *Linguistics in philosophy*, New York : Cornell University Press. Chap. IV 'Verbs and times', pp. 97-121.

CORPUS

- N. Mahfūd, *Zuqāqu l-madaq*, Dār l-qalam : Beyrouth. (les trois premiers chapitres). Traduction de A. Cottin, 1970, *Passage des miracles*, Sindbad : Paris.

Abdelaziz MESSAOUDI

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines
de Sousse (Département d'Arabe)
messaoudi_abd@yahoo.fr

LA TRANSITIVITÉ EN ARABE CLASSIQUE ENTRE INTERPRÉTATION ET SYNTAXE¹

Résumé

Les problèmes de correspondance entre actants syntaxiques et actants sémantiques ont été largement débattu en linguistique moderne; néanmoins nous avons noté, à travers la tradition grammaticale arabe, que certains aspects de ce débat sont très anciens et qu'ils peuvent être poursuivis dans un cadre cognitif afin de mieux expliquer quelques cas de distorsion concernant la structure de phrase verbale en arabe classique.

Abstract

This paper is concerned with the syntactic structure and the argument structure correlations in some main classical arabic verbal sentences. According to the present data analysis the cognitive and the arabic grammatical points of view seem not to be contradictory. The former framework enable us to afford better explication of several linking distortions.

0. Introduction

Le but de cet article est de rendre compte de la notion de transitivité dans la Tradition Grammaticale Arabe (dorénavant TGA) et notamment chez Ibn ja'īš² (m. 1246) et Al-'astarābādī³ (m.1289), et de soulever quelques problèmes de corrélation entre la syntaxe et la

¹ Mes remerciements les plus sincères vont à Ahmed Ibrahim pour ses remarques de fonds, à Rafik Ben Hammouda, Thourayya Ben Amor et Dhouha Dahech pour leurs remarques linguistiques et terminologiques, et enfin à Jacques François pour le vif intérêt qu'il a manifesté pour cet article depuis sa première version jusqu'à sa parution.

² ابن يعيش.
³ الأسترابادي.

sémantique des phrases verbales à partir des exemples de *šarḥ al-kāfija*⁴ d'Al-'astarābādī (Chap. du complément d'objet), que nous allons décrire selon la théorie standard des rôles sémantiques (cf.III). Nous interpréterons ensuite les cas de non correspondance entre actants syntaxiques et arguments sémantiques selon quelques principes de la grammaire cognitive (cf.IV), par exemple à chaque changement de construction doit correspondre un changement de sens même s'il s'agit d'un seul contenu sémantique. Cette corrélation entre la forme et le sens est due à la capacité cognitive chez les humains à conceptualiser la même chose de plusieurs façons selon le degré de spécificité (Langacker, 2000 :5, Talmy, 2000 :82).

1. La transitivité grammaticale et la transitivité sémantique selon la T.G.A

Les idées reçues provenant des siècles du déclin laissent croire que la transitivité est un phénomène purement syntaxique. Or, une lecture attentive des œuvres d'Ibn ja'īš et d'Al-'astarābādī nous démontre la face cachée de la transitivité.

1.1 Définition de la transitivité chez Ibn ja'īš:

Ibn Ja'īš nous propose la définition suivante du verbe transitif :

'almuta 'addī mā jaftaqiru wužūduhu 'ilā maḥallin ḡayra-l fā'ili wat-ta'addī attazāwuzu (...) aj 'anna l-fi'la tazāwaza-l-fā'ila 'ilā maḥallin ḡayrahu wa dālika -lmaḥallu huwa -lmaf'ūlu bihi

« Le transitif est celui que son existence nécessite une position syntaxique à part celle du sujet. La transitivité est le dépassement, (...) le verbe dépasse le sujet pour atteindre une autre position qui est celle du complément d'objet ». (Ibn ja'īš, *šarḥ al- mufaššal*, 7:62).⁵

La transitivité selon ce passage est une relation dynamique purement syntaxique, entre la position du verbe transitif et la position du complément d'objet. Le verbe intransitif (*al-fi'lu allāzimu*)⁶ dans le métalangage des grammairiens arabes est littéralement "le verbe qui s'attache à une seule position". Ibn ja'īš en donne l'exemple des deux verbes *qāma*⁷ (se lever) et *dahaba*⁸ (partir) :

'a lā tarā 'anna -l-qijāma lā jatazāwazu-l-fā'ila wa kaḍālika -ddahābu⁹

« Ne voyez-vous pas que le fait de se lever ne dépasse pas le sujet, ainsi que le fait de partir » (Ibn ja'īš, idem).

Notons, dans cette citation, que la relation n'est plus entre un verbe et une position syntaxique mais plutôt entre un événement et une position. Elle peut être aussi entre un

⁴ شرح الكافية.
⁵ المتعدي ما يفتقر وجوده إلى محل غير الفاعل والتعدي التجاوز (...) أي أن الفعل تجاوز الفاعل إلى محل غير ذلك المحل هو المفعول به" (ابن يعيش، شرح المفصل، 7: 62).
⁶ الفعل اللازم.
⁷ قام.
⁸ ذهب.
⁹ ألا ترى أن القيام لا يتجاوز الفاعل وكذلك الذهاب (ابن يعيش، نفسه).

événement (ḥadaṭ)¹⁰ ou un procès et un argument sémantique selon la terminologie moderne :

"alā tarā anna-ḍ-ḍarba wa-lqatla jaqtaḍiyāni maqtūlan wa maḍrūban (...) wa mā lam yunbi' lafḍuhu ḥan ḍālika fahwa lāzimun ḡayru mutaḥaddin naḥwa qāma wa ḍahaba .¹¹

« Ne voyez-vous pas que le fait de frapper et de tuer nécessitent un frappé et un tué.(...) Par contre, un verbe dont le terme qui n'annonce pas cette nécessité est un verbe intransitif qui s'attache à une seule position tel que *qāma* (se lever) et *ḍahaba* (partir) » (Ibn jaṭīš, idem).

D'après cette citation, seul le sens du verbe exige un complément d'objet .Par conséquent, les motivations de la transitivité sont purement sémantiques. Dans un passage consacré aux verbes de sensation (ʿafʿālu-lḥawāssi)¹² la face sémantique de la transitivité est encore plus explicite :

"af ʿālu -lḥawāssi kulluhā jataḥaddā ʿilā mafʿūlin wāḥidin naḥwa ʿabṣartuhu wa šamamtuhu wa ḍuqtuhu wa lamastuhu wa samiḥtuhu wa kullu wāḥidin min ʿaf-ʿāli ḥāḍihi-lḥawāssi jataḥaddā ʿilā mafʿūlin mim mā taqtaḍihi tilka-l-ḥāssatu falbaṣaru yaqtaḍī mubṣaran waš-šammu jaqtaḍī mašmūman wa-s-samḥu jaqtaḍī masmūḥan.¹³

« Tous les verbes de sensation dépassent le sujet pour un complément comme *voir sentir goûter toucher et entendre*, chacun de ces verbes nécessite un complément d'objet qui appartient à ce que nécessite chacun des cinq sens. La vision demande quelque chose de perceptible visuellement, l'odorat exige un olfactif et l'audition quelque chose d'audible » (Ibn jaṭīš, *šarḥ al- mufaṣṣal*,7:62).

Nous remarquons que les deux pôles de la relation sont l'événement que dénote le verbe d'une part et " l'argument éventuel" qui occupera la position du complément d'objet de l'autre. Argument éventuel car les termes *perceptible, olfactif et audible* réfèrent à des champs sémantiques auxquels doit appartenir l'argument approprié à chaque verbe. Nous remarquons aussi que ces termes sont en arabe dérivés de la même racine que le verbe selon le schème du nom de patient *'ism 'al maf'ul* (ex. *š. m.m* → *šamma* (v) → *mašmūm* (n.de patient))¹⁴ . La terminologie d' Ibn Jaṭīš nous laisse confirmer que chaque verbe de sensation attribue des rôles sémantiques qui lui sont spécifiques¹⁵. On peut dire que la transitivité sémantique chez Ibn Jaṭīš a quelques traits en commun avec la théorie des rôles sémantiques spécifiques¹⁶ (Pollard and Sag,1994)). Cette description à double facette de la

¹⁰ حدث.

¹¹ ألا ترى أن الضرب والقتل يقتضيان مقتولا ومضروبا (...) وما لم ينبىء لفضه عن ذلك فهو لازم غير متعدّ نحو قام وذهب.(ابن يعيش، نفسه).

¹² أفعال الحواس.

¹³ أفعال الحواس كلّها يتعدّى إلى مفعول واحد نحو أبصرته وشممته وذاقته ولمسته وسمعته وكلّ واحد من أفعال هذه الحواس يتعدّى إلى مفعول مما تقتضيه تلك الحاسة فالبصر يقتضي مبصرا والشمّ يقتضي مشموما والسمع يقتضي مسموعا (ابن يعيش، 7 : 62).

¹⁴ اسم المفعول: ش م م ← شَم ← مشمووم.

¹⁵ La description d' Ibn jaṭīš des verbes de sensation nous rappelle le même principe de la théorie des rôles sémantiques spécifiques appliqués à une échelle plus large englobant tous les verbes de la langue .

¹⁶ Selon cette théorie, il y a autant de rôles sémantiques que de verbes (cf. HPSG).

relation entre verbe et complément prouve sans doute que la transitivité dans la TGA est un phénomène syntactico-sémantique.

2. La corrélation entre structure syntaxique et structure sémantique

Deux types majeurs de phrases verbales sont à distinguer selon la corrélation entre positions syntaxiques et arguments sémantiques et notamment selon la correspondance ou la non correspondance en nombre de ces corrélats.

a. Les cas de correspondance : ex. les verbes d'attribution

Al-'astarābādī a illustré les cas de correspondance par les verbes d'attribution qui semblent être prototypiques pour ce type de cas.

" wa bābu kasawtu wa 'a^cṭajtu mut^caddin 'ilā maf^cūlayni **ḥaḳīqatan** (...) 'id Zaydan fi qawlika : kasawtu zajdan ḡubbatan wa 'a^cṭaytu zajdan ḡubbatan : maksuwun wa mu^cṭan wa ṭānīhimā maf^cūlu muṭāwi^ci ḥāda-l-fi^c 'idi-l-ḡubbatu muktasātun wa ma^cṭuwwatun 'ay ma^chūdatun.¹⁷

« Les verbes du type *habiller* et *donner* dépassent le sujet pour avoir **réellement** (c'est nous qui soulignons) deux compléments (...) car Zayd dans la phrase *J'ai habillé Zayd (d'une) djebba*¹⁸ et *J'ai donné (à) Zayd une djebba* est l'habillé et le recevant. Le deuxième c'est le complément de l'anti-causatif de ce verbe car la djebba est (la chose) donnée et reçue » (Al-'astarābādī, *ṣarḥ al-kāfija*, 1:334 -335).

Al-'astarābādī a attribué deux rôles différents aux deux compléments d'objet des deux verbes *kasā*¹⁹ (habiller) et 'a^cṭā²⁰ (donner). Ces deux rôles –chez Ibn ja^ciṣ aussi- sont dérivés de la même racine que le verbe. Quand au rôle d'agent, qui est absent de la nomenclature de ce chapitre consacré au complément d'objet, est automatiquement dérivable selon le schème morphologique du nom d'agent 'ism 'al-fā^cil²¹ correspondant au sujet 'al-fā^cil^{22 23} sur le plan syntaxique i.e. le rôle d'agent spécifique au verbe 'a^cṭā (donner) et au verbe *kasā*²⁴ (habiller) c'est mu^cṭin²⁵ (donneur) et kāsīn²⁶ (habilleur).

Nous proposons ci-dessous dans le tableau (1) l'analyse d'Al-'astarābādī accompagnée d'une autre qui correspond à la théorie standard des rôles sémantiques.

¹⁷ وباب كسوت وأعطيت متعد إلى مفعولين حقيقة (...) إذ زيدا في قولك : كسوت زيدا جبة وأعطيت زيدا جبة : مكسو ومُعطي وثانيتها مفعول مطاوع هذا الفعل إذ الجبة مكتساة ومعطوة أي مأخوذة (شرح الكافية، 1: 334-335).

¹⁸ Une longue robe traditionnelle portée par les hommes.

¹⁹ كَسَى.

²⁰ أَعْطَى.

²¹ اسم الفاعل.

²² الفاعل.

²³ Pour plus de détail sur le rapport théorique entre le nom d'agent ('ism 'al-fā^cil) et le nom de patient ('ism 'al-maf^cūl) d'une part et les fonctions du sujet ('al-fā^cil) et du complément d'objet (maf^cūl bihi) d'autre part , cf. Ben Hammouda R.(2003)

²⁴ كَسَى.

²⁵ مُعْطٍ.

²⁶ كَاسٍ.

(1)

Kasaw- habiller	tu 1SG	zajd-an Zayd-ACC	žubbat-an djebba-ACC
V	S	CO1	CO2
	habilleur	habillé	habit
PRED.	ARG.1 source	ARG.2 but	ARG.2 objet

L'état de correspondance est clair d'après le tableau (1): Les fonctions syntaxiques et les rôles sémantiques correspondent non seulement en nombre mais aussi en nature puisque les deux verbes prototypiques d'attribution attribuent à chaque fonction syntaxique le rôle sémantique qui lui est approprié.

b. Les cas de non correspondance

Nous distinguons deux cas selon la nature syntaxique ou sémantique des constituants supérieurs en nombre. Le premier sera illustré par les verbes d'estimation 'af^cālu -l- qulūb²⁷, le second par l'usage intransitif du verbe réciproque *ištaraka* (s'associer).

2.1 Les verbes d'estimation

Il existe dans la grammaire de l'arabe une sous-catégorie verbale connue sous le nom de 'af^cālu-l qulūbi (litt. Les verbes des cœurs). Ces verbes qui dénotent des états mentaux tels que le savoir, le doute.²⁸, et que Blachère (1952 :264) nomme verbes d'estimation, ne correspondent qu'en partie aux "verbes affectifs" chez G. Lazard (1994 :146). Les verbes d'estimation exigent - selon la TGA - deux compléments directs. Néanmoins Al-'astarābādī, qui accepte la description traditionnelle de ces verbes "trivalents" 'un regard critique, dévoile la face cachée de la transitivité sémantique un peu différente de la transitivité syntaxique dont la présence est fortement pesante dans la tradition:

Wa 'afālu-l-qulūbi **filḥaqīqati** (c'est nous qui soulignons) lā tata^caddā 'illā 'ilā ma^fūlin wāḥidin wahwa maḍmūnu al juz'ī t-ṭhānī muḍāfan 'ilā-l'awwali, fa-lma^lūmu fi 'alimtu Zaydan qa'iman qijāmu zaydin lākin naṣabahumā ma^can lita^calluqihī bi maḍmūnihimā ma^can .²⁹

« Les verbes des cœurs , **en réalité** ,(c'est nous qui soulignons) ne dépassent [le sujet] que pour un seul objet qui est le contenu du deuxième nom annexé au premier , car le su dans la phrase j'ai su [que] Zayd[est] généreux c'est la générosité de Zayd, mais le verbe a régi les deux noms à la fois car il a une relation avec leurs deux contenus en même temps »(Al-'astarābādī, *šarḥ al-kāfija*, 1:334 -335)

Al-'astarābādī, dans ce passage, qui nous paraît intéressant, oppose deux structures différentes une structure sémantique qui exige un seul complément d'objet et une structure syntaxique à double régime direct selon la convention des grammairiens arabes. Comme

²⁷ أفعال القلوب.

²⁸ Les verbes d'estimation les plus usuels sont *ḍanna* ظن (penser /croire), *ḥasiba* حسب (estimer), *ḥāla* خال imaginer, *'alima* علم (savoir), *wažada* وجد (trouver/considérer), *ra'ā* رأى (juger), *zā'ama* زعم (prétendre).

²⁹ وأفعال القلوب في الحقيقة لا تتعدى إلا إلى مفعول واحد وهو مضمون الجزء الثاني مضافا إلى الأول فالمعلوم في علمت زيدا قائما قيام زيد لكن نصبهما معا لتعلقه بمضمونهما معا (الأسترابادي ، شرح الكافية ، 1: 334 -335).

conséquence directe de cette divergence structurelle le nombre d'argument sémantique ne coïncide pas avec le nombre de position syntaxique. Nous illustrons cet état de non correspondance par la description en (2) du fonctionnement syntactico-sémantique du verbe *ʿalima* (savoir) :

(2)

ʿalim- savoir	tu 1SG	zayd-an Zayd-ACC	qā 'im-an debout -ACC
V	S	CO1	CO2
PRED.	ARG.1 expérient	ARG.2 objet	

Le verbe *ʿalima* exige –selon la TGA - deux compléments directs qui ne correspondent en fait, selon Al-'astarābādī, qu'à un seul argument, et ce, vu le caractère attributif du deuxième complément. Ce régime attributif selon Blachère (1952) explique la supériorité des constituants syntaxiques aux constituants sémantiques.

2.2 Les verbes réciproques, le cas de *ištaraka* (s'associer)

Le deuxième cas de non correspondance est illustré par le verbe *ištaraka* (s'associer). Nous citons une remarque très subtile d'Al-'astarābādī à propos de ce verbe:

'inna ma^cnā *ištaraka* fī qawlihim : *ištaraka zaydun wa ʿamrun* lā jufhamu ba^cda 'isnādika 'ilā zajdin 'illā bi šaj'in 'āhara wahwa ʿamrun 'aw ġajruhu, wa lajsa bimaf'ūlin fil-'iṣṭilāhi.³⁰

« le sens de *ištaraka* (s'associer) dans la phrase *Zayd et Amr se sont associés* ne se comprend après sa prédication à *Zayd* qu'avec autre chose qui est *Amr* ou autre, mais conventionnellement il n'est pas un complément. » (Al-'astarābādī, *šarḥ al-kāfija*, 1:334).

Al-'astarābādī suit la même logique qu'il a déjà emprunté dans sa description des verbes d'estimation, en distinguant le niveau sémantico-logique du niveau syntaxique et formel. Le verbe *ištaraka* exige, selon Al-'astarābādī, deux individus i.e. deux arguments. Le test d'ellipse du nom coordonné (al ma^cṭūf³¹) en (3) confirme ce constat :

- (3)a. *ištaraka* zajd-un wa ʿamr-un
s'associer PASS Zayd-NOM et Amr- NOM
« Zayd et Amr s'associent »
- b.* *ištaraka* zajd-un .
s'associer PASS Zayd-NOM
« Zayd s'associe »

L'usage du nom coordonné - qui est normalement facultatif en arabe- serait obligatoire avec *ištaraka*³²,. Par contre ce verbe à double argument est considéré comme intransitif dans la

³⁰ إنّ معنى اشترك في قولهم: اشترك زيد وعمرو لا يفهم بعد إسنادك إلى زيد إلا بشيء آخر وهو عمرو أو غيره وليس بمفعول في الاصطلاح نفسه، 1: 334).

³¹ المعطوف.

³² اشترك.

grammaire de l'arabe classique. L'analyse en (4) nous démontre la supériorité des arguments sémantiques puisqu'on a deux arguments qui occupent une seule position syntaxique.

(4)

Ištaraka s'associer PASS	zajd-un wa ʿAmr-un Zayd-NOM. et Amr-NOM
V Intr	S
PRED.	Agent/ objet Objet/ Agent

Ce cas de non correspondance est parfaitement clair selon l'analyse d'Al-'astarābādī que nous avons illustrée par le tableau (4). En fait, nous avons affaire à un verbe à la fois intransitif syntaxiquement mais transitif sémantiquement. C'est ce qui nous amène à dire que les "mécanismes" de la transitivité ne sont pas toujours les mêmes sur les deux plans.

2.2.1 Problèmes d'attribution de rôles

La phrase (4) pose deux autres problèmes concernant l'attribution de rôles sémantiques qui sont en relation directe avec la non correspondance entre le nombre de positions et le nombre d'arguments :

- L'attribution de deux rôles différents pourrait être contradictoire avec le sens réciproque du verbe *ištaraka* car les deux participants ont – normalement- le même rapport avec le procès.
- L'attribution d'un même rôle sémantique aux deux arguments contredit un principe de la théorie standard des rôles sémantiques. Selon cette théorie, un seul rôle doit être attribué une seule fois dans la même phrase.

La solution que nous proposons à ces deux problèmes est l'attribution de deux rôles différents (une pratique tolérée par certains linguistes) inversés (agent / objet, objet /agent) à chacun des deux arguments, et ce selon le degré de saillance. Le tableau (4) ainsi que le schéma (5) nous représentent le rapport de réciprocité et l'attribution de rôles selon le degré de saillance :

(5)

<i>Ištaraka</i>		
Zayd	↔	Amr
Agent/ objet		Objet /Agent

3. Interprétation des cas de non-correspondance

Les cas de correspondance en nombre et en rôle relèvent du principe de naturalité chez Milner (1989). Mais les cas contraires pourront être considérés -selon ce même point de vue - comme des distorsions qui méritent une explication. Autrement dit :

- Pourquoi le nombre de positions est-il supérieur au nombre d'arguments avec les verbes d'estimation *'af'ālu-l qulūbi* (litt. Les verbes des cœurs) ?

- b. Pourquoi ce même nombre est-il, au contraire, inférieur avec certaines constructions de verbes réciproques ?

3.1 Les verbes d'estimation

Avant de répondre à la question (a), il faut noter d'abord que le deuxième complément des verbes d'estimation peut être un attribut qui désigne un fait mental qui est le lieu de pertinence (*mawḍi' u-l-fā'idati*³³) selon Ibn ja'īš. Pour confirmer ce fait Ibn assarrāž (m.316 Hég.≈929) nous propose le test suivant :

'idā qulta ḍanantu zajdan munṭaliqan faš-šakku innamā waqa'a fi-l intilāqi lā fī zajdin fa lidālika lā jažūzu an taqūla ḍanantu wa taqṭa'a al kalāma.³⁴

« Si vous dites *j'ai cru (que) Zayd (est) parti*, le doute concerne le départ et non pas Zayd , pour cela il n'est pas acceptable de dire *j'ai cru que Zayd* et tu suspends la parole ». (Ibn assarraž, *al 'uṣūl* , 2:187)

Ce que l'on peut déduire du test proposé par Ibn assarrāž est que le deuxième complément direct (CO2) est un constituant obligatoire, non seulement pour des raisons de grammaticalité mais aussi parce qu'il confirme le caractère mental ou psychologique de ce genre de verbe. Le test d'ellipse du CO2 confirme cette déduction car son omission engendre un changement total du sens lexical du verbe (6a'). Les phrases de la colonne (6 A) décrivent des situations mentales, par contre les phrases de la colonne (B) dénotent généralement des situations physiques (6b'-c'). Parfois l'omission du CO2 transforme la phrase en question en une phrase agrammaticale (6d').

(6)

A	B
a. ḍanan-tu zajd-an qā 'im- an Croire -1SG Zayd-ACC debout-ACC « j'ai cru (que) Zayd(est) debout »	a'. ḍanan-tu zajd-an. ³⁵ Croire- 1SG Zayd- ACC « J'ai soupçonné Zayd »
b. wažada-ka cā'ilan Trouver-2SG ayant une famille nombreuse « Il t'a trouvé entretenant une famille nombreuse »	b'. Wažada-ka. ³⁶ trouver- 2SG « Il t'a trouvé. »
c. Ra'aj-tu zajd-an ġaniyy-an voir-2SG Zayd-ACC riche- ACC « J'ai constaté (que) Zayd (est) riche. »	c'. Ra'aj-tu zajd-an. ³⁷ J'ai vu Zayd. « J'ai vu Zayd. »
d. ḥiltu-ka wafiyy -an Croire -2SG fidèle- ACC « Je t'ai cru fidèle. »	d'. * ḥiltu- ka. ³⁸ Croire -2SG « Je t'ai cru ».

Notons aussi que le deuxième complément, dans la colonne A, est généralement un nom prédicatif – ou un attribut selon la description de Blachère(1952) – qui n'occupe pas

³³ موضع الفائدة.

³⁴ إذا قلت ظننت زيدا منطلقا فالشك إنما وقع في الانطلاق لا في زيد فلذلك لا يجوز أن تقول ظننت وتقطع الكلام (ابن السراج، الأصول، 2: 187).

³⁵ أ- ظننت زيدا قائما أ' - ظننت زيدا.

³⁶ -ب- وجدك عائلا ب'- وجدك.

³⁷ ج- رأيت زيدا غنيًا ج' - رأيت زيدا.

³⁸ د- خلنك وفيًا د'- *خلنك.

normalement la position d'un complément d'objet. Mais vu le fait qu'il est un constituant syntactico-sémantique obligatoire qui nous permet de distinguer les verbes d'attribution des autres verbes, on comprend déjà pourquoi il occupe une position syntaxique à part. Sur le plan interprétatif, nous supposons que le locuteur traite ces noms prédicatifs comme des signes référant à des entités mentales qui ont le même statut référentiel et syntaxique que les noms d'entités physiques. Cette façon de voir les choses, fait partie d'une vision détaillante de la réalité qui s'oppose à la vision globalisante qui conceptualise le contenu propositionnel d'une prédication seconde en tant qu'une seule entité, c'est ce qui permet de réduire le nombre d'entités linguistiques et par conséquent, le nombre de positions (7b-c).

(7) a) ^calim- tu zajd - an karīm- an ³⁹
 Savoir/PASS 1SG Zayd- ACC généreux - ACC
 « J'ai appris que Zayd est généreux. »

→ b) ^calim- tu karama zajd-in⁴⁰
 Savoir/PASS 1SG générosité Zayd- SUB
 « J'ai appris la générosité de Zayd. »

→ c) ^calim- tu šaj'- an.⁴¹
 Savoir/PASS 1SG chose ACC
 « J'ai appris une chose. »

Si l'on compare les trois phrases précédentes dont (a) et (b) sont analogues à celles d'Al-'astarābādī, on remarque que les problèmes de non correspondance relèvent du niveau d'expression linguistique le plus riche ou extensif (7a) selon l'expression de Charif (2002). Par contre, avec les niveaux moins riches ou réductifs (7b-c), les problèmes de correspondance en nombre entre constituants syntaxiques et constituants sémantiques disparaissent (&V) :

3.2 Les verbes réciproques (le cas de *ištaraka*⁴²)

Pour mieux décrire et interpréter la corrélation au sein de la phrase (4): *ištaraka zajd-un wa 'amr-un*⁴³, nous proposons de la comparer avec une phrase similaire que nous décrivons en (9):

(9)

Ištaraka s'associer PASS	zajd-un Zayd-ACC	ma ^c a 'amr-in ⁴⁴ avec Amr-SUB
V	S	CO
PRED.	Agent	Patient

Si l'on interprète *ištaraka* comme un verbe dénotant une situation à la fois réciproque et dynamique on peut dire que les deux phrases (4) et (9) ont le même contenu sémantique i.e.

³⁹ علمت زيدا قائما.

⁴⁰ علمت كرم زيد.

⁴¹ علمت شيئا.

⁴² اشترك.

⁴³ اشترك زيد وعمرو.

⁴⁴ اشترك زيد مع عمرو.

elles dénotent la même configuration finale selon le terme de Langacker (2001 :12) Mais les deux phrases n'interprètent pas le procès de la même manière. Surtout si l'on part du principe fondamental de la grammaire cognitive qui considère que chaque changement au niveau des constructions symbolise une structuration différente du même contenu conceptuel (Hamawand, 2005 :195.), et si l'on part d'une comparaison rapide entre la structure des deux phrases nous pouvons soulever une différence sur le plan syntaxique et une autre sur le plan sémantique :

- Syntaxiquement parlant, il ne s'agit pas d'un même et seul verbe *ištaraka* mais plutôt de deux : *ištaraka1* en (4) qui est un verbe intransitif et *ištaraka2* en (9) qui est un verbe transitif.
- Lexicalement, on peut noter l'existence de deux lexèmes qui concrétisent la relation des deux participants : la préposition de coordination *wa*⁴⁵(et) en (4), et le nom d'accompagnement *ma^ca*⁴⁶(avec) en (9). Commençons par le niveau lexical. Les deux coordonnants n'ont ni le même sens ni la même catégorie de mot ce qui se traduit d'ailleurs par une différence au niveau des structures syntaxiques, sémantiques et conceptuelles : Le coordonnant *wa* apparaît avec la variante intransitive, *ištaraka1*, pour mettre les deux participants sur un même pied d'égalité devant le procès. En fait, les deux participants entretiennent une relation de réciprocité qui s'exprime sur le plan syntaxique par le syntagme de coordination *murakkab bil^catf*⁴⁷, et par "la cohabitation" des deux arguments dans la même position syntaxique d'où l'intransitivité du verbe. Par conséquent, le verbe *ištaraka* n'est pas intransitif dans l'absolu mais il l'est avec un moule syntaxique bien déterminé : *ištaraka x et y*.

Au niveau de la variante *ištaraka2* l'entité *ma^ca* a un rôle de coordonnant sémantique mais syntaxiquement elle fonctionne comme ayant un rôle de disjonction puisqu'il sépare les deux arguments en s'annexant au deuxième pour former un syntagme à part entière *murakkab bil^catf*⁴⁸ (syntagme d'annexion) qui occupe la position du complément d'objet. Quant au premier argument il occupe la position sujet.

Si l'on revient à l'image des actants et du "petit drame" chez Tesnière (1959) on peut dire que, sur le plan syntaxique, le locuteur organise la scène d'une façon différente en (9) car il sélectionne *Zayd* pour la position de saillance initiale selon la terminologie de Langacker (Hamawand, 2005: 194) qui est la position du sujet. Et il choisit *Amr* pour la position de saillance secondaire qui est celle du complément d'objet. Cette répartition des actants a affaibli le sens réciproque du verbe *ištaraka*. Les deux arguments jouent deux rôles sémantiques différents, successivement les rôles d'agent et d'objet. Cette différence de rôle aura une répercussion directe sur la structure sémantique de la phrase. Le moule *ištaraka x avec y* qui exige la répartition des arguments sur deux positions syntaxiques selon deux degrés différents de saillance, nous indique que le locuteur conceptualise la situation en (9) d'une façon dynamique et détaillante qui implique que *Zayd* était le point de départ de l'action. Par exemple, il a cherché un associé, il a pensé à *Amr*, il lui a proposé de s'associer à lui et c'est à ce stade là que *Amr* a accepté et par conséquent est entré en scène... En d'autres termes, *Zayd* était le participant le plus actif et le plus ancien historiquement sur la scène d'action. Donc c'est pour des raisons de ce genre que le locuteur a sélectionné *Zayd* en

⁴⁵ و

⁴⁶ مع

⁴⁷ مركب بالعطف.

⁴⁸ مركب الإضافة.

saillance initiale. Par contre, en (4) les deux participants ont le même apport au procès vu leur relation qui était réellement réciproque parce qu'ils ont décidé simultanément de s'associer l'un à l'autre, ou bien parce que le locuteur a conceptualisé le procès d'une manière globalisante en se limitant à la configuration finale du procès, abstraction faite de sa dynamicité e.i. des étapes impliquées dans la structure profonde de la phrase (9).

4. Pour conclure

Nous devons s'attendre à une réponse concernant le rapport entre les cas de non correspondance et la notion de spécificité. A première vue, et selon la description des exemples cités dans cet article, on peut nier tout rapport direct et explicite entre les deux phénomènes, puisqu'il y a non correspondance à la fois avec la vision détaillante (ex.2) et la vision globalisante (ex.4).

Néanmoins, nous pouvons confirmer le parallélisme entre le nombre de positions syntaxiques et le degré de spécificité, ce nombre était supérieur à celui des arguments avec une conceptualisation détaillante (ex.2) mais il était inférieur avec la conceptualisation globalisante (ex.4).

Il faut, enfin, noter qu'un classement pertinent des différents cas de corrélation entre transitivité syntaxique et transitivité sémantique, ne peut se faire en dehors du mode universel de saisie de l'espace conceptuel par le langage (François, 2002:124) qui se caractérise selon les travaux du groupe de recherche UNITYP par :

- un pôle d' « indicativité » (c'est-à-dire un mode d'expression recourant à un minimum de matériau linguistique),
- un pôle de « prédicativité » (un mode d'expression utilisant un matériau linguistique complexe) et
- une aire centrale d' « inversion » entre les deux tendances inverses à l'indicativité ou à la prédicativité (François, idem).

Cette même caractéristique universelle des langues est exprimée différemment par Charif (2002) qui prévoit au niveau du marquage structurel, deux mouvements inversés : un réductif *'inḥizāl*⁴⁹ et un extensif *'intiṣār*⁵⁰. Nous adopterons sa conception dynamique que nous représentons par une ligne à double flèche, à laquelle nous ajoutons la division tripartite de l'UNITYP. Les deux conceptions complémentaires nous aident à tracer ce que nous appelons un continuum valencielle présenté comme suit :

RÉDUCTION VALENCIELLE	ÉQUILIBRE VALENCIEL	EXTENSION VALENCIELLE
+ <-----/-----/-----> -		
Arg. Syn. < Arg. Sém. (ex. verbes réciproques)	Arg. Syn.= Arg. Sém (ex. verbes d'attribution)	Arg. Syn. > Arg. Sém (ex. verbes mentaux)

Les trois cas de correspondance et de non correspondance sont répartis sur les trois domaines du continuum : Les verbes d'estimation appartiennent au pôle extensif, les verbes réciproques

⁴⁹ انخزال.
⁵⁰ انتشار.

à constructions intransitives sont rangés dans le domaine réductif. Quant aux verbes d'attribution don, ils appartiennent à un domaine que nous avons qualifié d'équilibré valenciellement puisqu'il s'agit, dans ce cas, de constructions où le nombre de positions est équivalent au nombre d'arguments.

RÉFÉRENCES

- Al-'astarābādī, Raḍīyyu-d-dine, *šarḥ al-kāfija*, Bengazī⁵¹.
- Blachère, R., M. Gaudefroy-Demombines (1952): *Grammaire de l'Arabe Classique*, Edition Maisonneuve, Paris.
- Ben Hammouda, R. (2003): « Al 'ismijja alfi^clijja fi-t-turaṭ an-naḥwī : ḥašā 'iṣuhā wa dalālātuhā », *nadwat al-ma^cnā wa tašakkuluhu*, Faculté des Lettres La Mannouba, Tunis.⁵²
- Charif M. S., (2002): *Aššarḥ wal-'inšā'u-n-naḥwī lilkawn*, Faculté des Lettres La Mannouba, Tunis.⁵³
- Creissels, D. (1995): *Eléments de syntaxe générale*, Presses Universitaires de France.
- Dowty, D. (1991): « Thematic Proto-Roles and argument selection », in *Language* 67:547-619.
- Dubois, J. & al. (1994): *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse.
- Fillmore, C. (1975): « Quelques problèmes posés à la grammaire casuelle », in *Langages* n° 38, 65-80.
- François, J. (2002): « Le continuum de transitivité en français et la dimension universelle de la participation », *Le continuum en Linguistique*, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Sousse.
- Hamawand, Z.: « The construal of salience in atemporal complement clauses in English », in *Language Sciences* 27,193-213.
- Hopper P.J, Thopson S.A. (1980): « Transitivity in grammar and discourse », in *Language* 56, Number 2, 251-291
- Ibrahim, A. (2000): « Relief actanciel et diathèse verbale », in *Le passif*, Hans Peter Helland ed., Lund, University of Copenhagen.
- Ibn Assarrāž, Abou bakr, *al 'uṣū l fi-n-naḥw*, mu'assassatu r-risālat, Beyrouth1.
- Ibn Ja'īš, Muwaffaq- ud-dine, *šaraḥ al- mufaṣṣal*, 'ālam al-kutub,, Beyrouth. 2
- Langacker, R. (2000): *Grammar and Conceptualization*, Mouton de Gruyter, Berlin .New York.
- (2001): « Dynamicity in grammar », in *Axiomathes* 12: 7-3.
- Lazard, G. (1994): *L'actance*, Presses Universitaires de France.
- Lin, J. (2004): « Fine-Grained Lexical Semantic Representations and Compositionally-Derived Events in Mandarin Chinese », In *Proceedings of the HLT/NAACL,2004,Workshop on Computational Lexical Semantics*, Boston, Massachusetts.
- Lyons, J, (1968): *Introduction to theoretical linguistics*, Cambridge University Press.

⁵¹ الأسترابادي، رضي الدين، شرح الكافية، بنغازي.

⁵² بن حمودة، رفیق، 2003: "الاسمية الفعلية في التراث النحوي: خصائصها ودلالاتها"، ضمن ندوة "المعنى وتشكله" 1999 كلية الآداب بمنوبة.

⁵³ الشريف، محمد صلاح الدين، 2002: الإنشاء النحوي للكون. كلية الآداب منوبة، تونس.

- Marin Arrese, J.I. (1999) : « Conceptualization of events, semantic relations between constructions and topology: a catastrophe theoretic study of *get* and *Be* ». *Journal of English studies*, 97-117.
- Milner J.C. (1989) : *Introduction à une science du langage*, éd. du Seuil.
- Seriot, P. (2004) : « L'affaire du petit drame : filiation franco-russe ou communauté de pensée? (Tesnière et Dmitrievskij) », *Slavica Occitania* n°: 17, Toulouse, p. 93-118.
- Steels, L., De Beule , J. Neubauer, N., « Linking in fluid grammar », *Sony Computer Science Laboratory*, Paris.
- Swart, P. (2003) : « Transitivity and the unmarked object », *UBC Linguistics Colloquium*, December .

ABRÉVIATIONS

ACC	accusatif	PRED	prédicat
ARG	argument	S	sujet
CO	complément	1SG	première personne du singulier
CO1	premier complément direct	2SG	deuxième personne du singulier
CO2	2eme complément direct	SUB	subordonné
NOM	nominatif	V	verbe
PASS	passé	V INTR	verbe intransitif

Dhouha DAHECH

Université de Tunis

UR Langage et Métalangage

dhouha.dahech@laposte.net

LES NOMINALISATIONS DÉVERBALES EN FRANÇAIS ET EN ARABE : ÉTUDE EXPLORATOIRE DES CRITÈRES DE CLASSEMENT

Résumé :

Dans cet article, nous essayons de trouver des critères de classification des nominalisations en arabe et en français. Partant du fait que la nominalisation est tout d'abord une modification de la forme, nous allons essayer de trouver des critères morphologiques communs ou plus généralement un cadre théorique qui peut englober les systèmes de la formation des mots du français et de arabe. Toutefois, nous allons voir que dans un cadre d'étude contrastive entre l'arabe et le français la morphologie ne peut pas fournir un critère de classification. En effet, ces critères ne peuvent pas être d'ordre morphologique quoi que la nominalisation soit tout d'abord un phénomène morphologique, une modification de la forme. Pour cette raison, nous recherchons d'autres paramètres pour une analyse comparative des nominalisations en arabe et en français. Il s'agit de la sémantique et la syntaxe dont la pertinence sera prouvée à partir de la traduction de quelques exemples tirés du journal *Le Monde*.

Abstract :

In this paper we are searching for criteria able to classify nominalizations in Arabic and French. It turns out that in the framework of a contrastive study between these two languages, the criteria needed cannot be only morphological. Syntactic and semantic criteria prove essential too.

Introduction

Tout en présentant des différences dont la plus évidente est la graphie, le français et l'arabe offrent des sujets de recherche qui fournissent une matière très intéressante pour la linguistique contrastive. En effet, l'analyse contrastive constitue un cadre général pour l'étude de langues aussi différentes, en apparence, que le français et l'arabe, un cadre dans lequel se

situe notre recherche sur la nominalisation en français et en arabe, l'objet de notre thèse de doctorat en cours.

Etant au début de ce projet, nous avons entamé une recherche des critères de classification des nominalisations. Ce travail, qui va servir de base pour l'analyse contrastive détaillée des nominalisations, constitue l'objet même de cet article.

Nous allons alors présenter dans ce qui suit une esquisse préliminaire de regroupement des nominalisations dans les deux langues en question.

Partant du fait que la nominalisation est tout d'abord une modification de la forme, nous avons essayé de trouver des critères morphologiques communs ou plus généralement un cadre théorique qui peut englober les systèmes de la formation des mots et précisément les substantifs déverbaux en français et en arabe. Toutefois, les différences majeures entre ces deux systèmes et que nous avons rencontrées à ce niveau nous ont menée à conclure que, dans une étude pareille, la morphologie ne peut pas fournir un critère pertinent de classification et ce contrairement à la sémantique et la syntaxe. La prévalence de ces deux derniers paramètres sera démontrée dans la seconde partie de ce travail tandis que la première sera consacrée à la question des différences morphologiques entre les deux langues en question. Toute l'analyse se basera sur la traduction de quelques exemples tirés du journal *Le Monde*.

1. Le français et l'arabe, deux systèmes morphologiques très différents

Avant d'aborder la question de la différence morphologique entre ces deux langues, il faut mentionner que, pour la langue arabe, il y a depuis longtemps une opposition entre les disciples de deux écoles : celle de Bassra¹ et celle de Kufa². Les premiers affirment que le verbe dérive du « maṣdar³ » (presque l'équivalent du substantif déverbal) ; les seconds disent plutôt que c'est le « maṣdar » qui dérive du verbe. Chaque groupe justifie son point de vue par de nombreux arguments⁴.

Ce problème occupe une place primordiale dans la grammaire arabe et il est toujours mentionné et dans les ouvrages de linguistique anciens et dans les travaux modernes qui portent sur la morphologie (que ce soit des livres, des articles, des thèses ou des mémoires) (voir par exemple Achour (Moncef) pp 56-86, Amine (Abdallah) pp 5-15, Azzajaji (Aboulkacem) pp. 56-63, Choubana (Samira) p. 1, Sayeh Dehmani (Zakya) pp. 53-56 et Tantawi (Mohamed Darraz) pp.125-140)

Cependant, nous remarquons qu'au niveau pratique (empirique), le verbe constitue chez les uns comme chez les autres le point de départ de toute dérivation. En fait, aucune différence de choix ou de positions ne correspond à cette discussion théorique et à ces oppositions citées ci-dessus. C'est ce que mentionnent clairement Sayeh Dehmani (Zakya) p. 59 et Amine (Abdallah) p. 14. et c'est ce qui nous incite à parler, pour l'arabe comme on le fait pour le français, de « dérivation déverbale » qui consiste à dériver une forme nominale à partir d'un

¹ البصرة

² الكوفة

³Ce terme (مصدر) désigne non pas tous les substantifs déverbaux mais uniquement le nom de l'action qui fait l'objet de tout le travail. On ne parle pas par exemple du nom de l'agent ou de celui qui subit l'action.

⁴ Pour voir les détails, consulter les références citées dans le paragraphe suivant.

verbe. Il s'agit dans les deux cas d'une modification de la forme qui ne se fait pas de la même façon dans ces deux langues.

1.1 Les processus de formation des déverbaux en français

Un substantif peut dériver d'un verbe par :

- dérivation affixale (suffixale)
- dérivation régressive
- dérivation impropre ou conversion

Ce sont des processus qui nous permettent respectivement d'obtenir à partir du verbe « coucher », par exemple, les substantifs : « couchage », « couche » et « coucher ». Il s'agit dans ces trois cas d'une dérivation qui peut être qualifiée de « segmentale » : adjonction (le suffixe –age ou le suffixe zéro) ou suppression d'un segment.

1.2 Les processus de formation des déverbaux en arabe

Quelques chercheurs (comme Chhaybi (Mustapha) pp. 12-16), soutiennent l'hypothèse que la dérivation en arabe est segmentale ; elle se fait alors par l'adjonction d'affixes ; Il parle donc de préfixes, (sawābiq⁵), de suffixes (lawāḥiq⁶) et d'infices (dawāḥil⁷).

Une telle position est très contestable dans la mesure où la construction des mots en arabe se fait, d'une manière générale, par le croisement d'un schème prédéfini (wazn⁸) et d'une racine (ẓiḍr⁹) . Par exemple : les substantifs dérivés des verbes du schème « fa^cala¹⁰ » se construisent - entre autres - selon le schème « fa^clun¹¹ » : ainsi, un verbe comme « qatala¹² » (dont racine est : q / t / l) donne « qatlun¹³ » ou encore le schème « fi^cālatun¹⁴ » tel est le cas de « kataba¹⁵ » (la racine est : k / t / b) qui donne « kitābatun¹⁶ »¹⁷.

Il y a donc une différence radicale entre les deux langues au niveau des processus de formation des substantifs déverbaux. Ce ci dit, il ne peut pas y avoir des regroupements possibles qui se fondent sur des bases purement morphologiques et qui puissent constituer un point de départ de l'étude contrastive des déverbaux en français et en arabe.

⁵ سوابق

⁶ لواحق

⁷ دواخل

⁸ وزن

⁹ جذر

¹⁰ فَعَلَ

¹¹ فَعْلٌ

¹² قَتَلَ

¹³ قَتْلٌ

¹⁴ فِعَالَةٌ

¹⁵ كَتَبَ

¹⁶ كِتَابَةٌ

¹⁷ En fait, il s'agit d'une alternance vocalique en arabe accompagné ou non de l'adjonction d'une consonne. Ce sont les schèmes qui déterminent les formes des dérivés. De ce fait, nous avons dit qu'il ne s'agit pas d'une dérivation segmentale.

N'ayant pas trouvé des critères de classification au niveau de la formation des substantifs, nous allons nous occuper d'un autre paramètre à savoir le fonctionnement du substantif, un paramètre qui peut être défini à partir de deux niveaux : le niveau sémantique et le niveau syntaxique dont la prévalence sera prouvée dans ce qui suit.

2. Prévalence des critères sémantique et syntaxique pour la comparaison des déverbaux en français et en arabe

Pour en étudier le fonctionnement, il faut prendre les substantifs non pas comme des unités indépendantes mais comme un constituant d'un syntagme nominal. Pour ce faire, il ne faut pas considérer la nominalisation comme étant une simple conversion d'un verbe en un substantif mais comme la conversion d'une phrase en un nom ou en un syntagme nominal. C'est, en d'autres termes, la transformation de toute une séquence phrastique que nous nommerons **P**, en un syntagme nominal dont la tête est un déverbal **N** telle est la théorie de Ruwet (Nicolas, 1967, p.213), de Dubois (Jean) (1969 (a), p.53; 1999, p.14) et de Dubois-Charlier (Françoise) (1970, p.21), une théorie qui, bien que un peu ancienne, semble être une perspective très intéressante pour l'étude contrastive de la nominalisation d'autant plus qu'elle est applicable aussi bien pour le français que pour l'arabe (comme nous allons voir ci-dessous).

Mais J. Dubois définit la nominalisation non seulement comme l'obtention d'un syntagme nominal à partir d'une phrase simple, mais comme une transformation généralisée qui consiste à la conversion de deux phrases en une seule par le moyen de l'enchâssement de la première sous la forme d'un groupe nominal constituant d'une seconde dite phrase *principale* ou *matrice*. Elle consiste, en d'autres termes, « à appliquer à une séquence de propositions nucléaires des règles de transformation qui les réalisent en une seule phrase (ou énoncé minimal) » (J. Dubois 1969 (a), p.50). Elle se définit donc comme une transformation dont le schéma est :

$$[P_1] + [P_2] \longrightarrow [P_3]$$

La transformation de la séquence $[P_1] + [P_2]$ en une seule phrase $[P_3]$ peut se faire en appliquant à l'une des deux phrases de départ $[P_1]$ ou $[P_2]$ des règles morpho-syntaxiques qui transforment la phrase en un syntagme nominal. Si la transformation nominale porte sur $[P_1]$ nous obtenons le schéma :

$$[(SN_1) + (SV_1)] + [(SN'_1) + (SV_2)] \longrightarrow [(SN_3) + (SV_2)]$$

C'est le cas par exemple de la phrase (1) :

- (1) *Depuis la condamnation de Jean-Marc Deperrois à vingt années de réclusion, la mère de la victime a signé deux livres.* (02/05/03)

Qui résulte en fait de l'application de ce schéma sur les deux propositions (1-a) et (1-b):

- (1a) *Jean-Marc Deperrois est condamné à vingt années de réclusion.*

- (1b) *La mère de la victime a signé deux livres.*

Au cas où la transformation nominale est appliquée à [P₂] et non à [P₁], nous obtenons une formule du type :

$$[(SN_1) + (SV_1)] + [(SN'_1) + (SV_2)] \longrightarrow [(SN_1) + (SV_1) + (SN_3)]$$

Ainsi les deux phrases (2-a) et (2-b) :

(2a) *Le Ministère de l'intérieur avait refusé d'interdire quelque chose.*

(2b) *On vend le livre aux mineurs.*

Donnent (2) :

(2) *Le Ministère de l'intérieur avait refusé d'interdire la vente du livre aux mineurs (16/05/03)*

Cette transformation passe par tout un processus et " *impliqu[e] une dérivation à partir d'une proposition nominalisée par QU (E)*". (J. Dubois, 1969 (a), p.56), une proposition qui peut être relative ou conjonctive. La distinction entre ces deux types de propositions nous conduit à distinguer deux types de substantifs sur le plan sémantique tel est l'objet du paragraphe intitulé « le niveau sémantique ».

Étant donné que la proposition transformée ou la proposition de départ comprend, outre du verbe - qui donne après la nominalisation le substantif déjà nommé N- plusieurs autres éléments dont nous pouvons citer les arguments qui subissent également des modifications lors de la nominalisation, l'étude comparative des propriétés et du comportement de ces arguments dans les deux langues nous paraît essentielle pour la comparaison des nominalisation et c'est ce que nous allons développer dans le cadre de ce que nous avons appelé « les critères syntaxiques ».

2.1 Le niveau sémantique

Nous avons dit que la dérivation passe par la nominalisation d'une relative ou d'une conjonctive : Le premier type "consiste dans l'enchâssement de la première phrase sous la forme d'une relative déterminative nominalisée de type « QU- *est* Vpp »¹⁸ auprès d'un antécédent vide représenté ici par Nqc»¹⁹". (Dubois (Jean) 1999, p.14)

C'est le cas par exemple de « ajout » dans :

(3) *Dans un ajout à l'édition originale, l'auteur (...)met en exergue l'appel lancé en juillet 2001 par des hommes politiques et des intellectuels israéliens et palestiniens. (28/03/03)*

Le substantif souligné est obtenu à partir de :

(3a) *Dans cette chose, [QUI a été ajoutée à l'édition originale], l'auteur (...)met en exergue l'appel lancé en juillet 2001 par des hommes politiques et des intellectuels israéliens et palestiniens.*

¹⁸ Participe passé du verbe

¹⁹ Nom de non animé, il peut être remplacé par « quelque chose »

Si nous essayons de faire la traduction, nous retrouverons la même structure en arabe car, à la proposition relative française, correspond, en arabe, une proposition du même type (relative) introduite par le pronom relatif « al-laḏī » comme dans (4-a) qui est l'équivalente de (3-a):

(4a) fi hāḡa-aš-šaj'ī [al-laḏī 'uḏīfa liṭ-ṭab^cati-l-'ašlijjati], jobrizu-l-kātibu ad-da^cwata-l-latī nādā bihā fī žwīlja 2001 sāsatur wa muṭaqqafūna 'isrā'lijjuna wa filistiñijūna

Et qui donne après la nominalisation de la proposition relative :

(4) fi iḡāfatin liṭ-ṭab^cati-l-'ašlijjati, jobrizu-l-kātibu ad-da^cwata-l-latī nādā bihā fī žwīlja 2001 sāsatur wa muṭaqqafūna 'isrā'lijjuna wa filistiñijūna

Cette dernière est la traduction fidèle et exacte de (3)²⁰.

Le sens de la phrase enchâssée qui est entre des crochets dans (3-a) et (4-a) indique pour les verbes « ajouter » en français et « aḡāfa » en arabe, « ce qui est le **résultat** de V », un résultat concret dans ce cas²¹. De ce fait, ces substantifs peuvent être qualifiés de **résultatifs**.

Le second type « *consiste dans l'enchâssement de la première phrase sous la forme d'une proposition conjonctive nominalisée « (le fait) QUE N V » dans la principale à la place d'un élément vide, représenté ici par les pronoms neutres ça, cela, ce, c'.* La phrase enchâssée indique « *l'action ou la manière de V* »... ».

Dans une phrase comme :

(5) *Une directive européenne autorisera, à partir d'août, l'ajout à hauteur de 5% de matières grasses végétales dans le chocolat (22/04/03)*

le substantif « ajout » est obtenu à partir de :

(5a) *Une directive européenne autorisera, à partir d'août (cela), [QU'on ajoute] à hauteur de 5% de matières grasses végétales dans le chocolat.*

En arabe, nous obtenons la phrase (6) à partir des mêmes transformations. Il s'agit de la nominalisation d'une proposition conjonctive qui débute en arabe par « 'an » comme dans :

(6a) sajasmaḡu qānūnun 'ūrūbbijjun, bidājatun min šahri 'ūt (hāḡā), bi['an tuḡāfa] mawāda dohnijjatin nabātijjatin fiš-šukulāṭati binisbati 5%.

qui donne l'équivalent de la phrase (6)

(6) sajasmaḡu qānūnun 'ūrūbbijjun, bidājatun min šahri 'ūt (hāḡā), bi 'iḡāfati mawāda dohnijjatin nabātijjatin fiš-šukulāṭati binisbati 5%.

Les substantifs « ajout » dans (5) et « 'iḡāfati » dans (6) expriment non pas le résultat de l'action (comme dans (3) et (4)) mais l'action elle-même ; pour cette raison, ils peuvent être qualifiés de « **processifs** ». (Par opposition à « résultatifs »)

Il y a une différence entre les deux types de substantifs en français comme en arabe. La distinction entre ces deux types de déverbaux peut constituer un premier critère de

²⁰ La phrase en arabe étant la traduction exacte et presque linéaire de la phrase en français, nous avons décidé d'éviter la transcription juxtalinéaire de nos exemples.

²¹ Il peut être dans d'autres cas un résultat abstrait comme « les dires » et son équivalent en arabe « al'aqwālu »

classification valable aussi bien au sein d'une même langue que dans le cadre d'une étude comparative.

Nous pouvons alors faire la différence entre les différentes utilisations d'un substantif et distinguer les substantifs statifs des substantifs événementiels.

Mais cette distinction ne prend en considération que le substantif qui ne représente qu'un constituant entre autres de la proposition transformée (puisque nous avons dit que la nominalisation est la transformation de toute une proposition) qui contient également les arguments qui deviennent après la transformation des compléments du nom et dont l'étude peut fournir des critères de classification d'ordre syntaxique.

2.2 Les critères syntaxiques

En français comme en arabe, le substantif régit des arguments. En fait, il garde généralement, dans les deux langues, la même structure argumentale que le verbe qui lui correspond avant la nominalisation comme le montrent les exemples suivants :

(7) *4 Novembre 1995 : **assassinat** du premier ministre Yitzhak Rabin par un extrémiste israélien Ygal Amir. (06/06/03)*

Cette phrase est en relation avec la phrase passive française:

(7a) *4 Novembre 1995 : le premier ministre Yitzhak Rabin a été assassiné par un extrémiste israélien Ygal Amir.*

qui donne en arabe la phrase de la même forme (passive) « construite pour l'inconnu » (mabnijjatun lilmažhūl²²).

(8a) 4 nūfimbr 1995 : 'uğtīla ra'īsu-lwuzarā'i 'iṣḥāq rābīn 'alā jadi mutaṭarrifin 'isrā'īlijjin jud'ā 'īgāl 'amīr.

Après la nominalisation, la phrase (8-a) donne:

(8) 4 nūfimbr 1995 : 'īgtijālu ra'īsu-lwuzarā'i 'iṣḥāq rābīn 'alā jadi mutaṭarrifin 'isrā'īlijjin jud'ā 'īgāl 'amīr.

Dans ces exemples, comme dans plusieurs autres, les substantifs déverbaux conservent les mêmes arguments du verbe conjugué à savoir : le sujet (Yitzhak Rabin) et « le complément d'agent » (un extrémiste israélien Ygal Amir) pour la phrase en français (7) ; le « complément d'objet » (maf'ūl bihi²³) (ra'īsu-lwuzarā'i 'iṣḥāq rābīn) et le « substitut du sujet » (nā'ib fā'il²⁴) (mutaṭarrifin 'isrā'īlijjin jud'ā 'īgāl 'amīr) pour l'exemple en arabe (8).

Sur le plan sémantique les arguments gardent les mêmes rôles, mais ils subissent, par contre, au niveau syntaxique, lors de la nominalisation, des modifications dont l'étude peut constituer un critère de classification des nominalisations. Dans ce qui suit, nous allons étudier les modifications que subissent certains arguments (le sujet, complément d'objet direct, le

²² مبنية للمجهول

²³ مفعول به

²⁴ نائب فاعل

complément d'agent et le complément d'objet indirect) lors de la nominalisation tout en comparant leurs comportement dans les deux langues.

2.2.1 *Le sujet*

Dans les phrases :

(9) *L'**accès** des journalistes aux opérations militaires pose problème.* (28/03/03)

(10) inna **duḥūla**-s-sahafijjina ila-l^camalijjāti-l^caskarijjati jumahḥilu muškilan.

Les syntagmes les journalistes et aS-Sahafijjina correspondent aux sujets des verbes conjugués « accéder » et « daḥala » dans les phrases :

(9a) *Que les journalistes accèdent aux opérations militaires pose problème*

(10a) an jadḥula-s-sahafijjūna ila-l^camalijjāti-l^caskarijjati jumahḥilu muškilan.

Qui sont les équivalents respectifs des phrases (9) et (10).

Nous remarquons qu'après la nominalisation, le syntagme qui correspond au sujet du verbe ne subit, par rapport à la phrase de départ pour la langue arabe qu'un changement de régime : il passe du nominatif au génitif. Pour le français, par contre, la transformation nominale a imposé aussi bien un changement de position (de la position pré-verbale à la position post-nominale) qu'un changement de structure (d'un syntagme nominal à un syntagme prépositionnel)

2.2.2 *Le complément d'objet direct*

Les syntagmes soulignés dans (11) et (12) correspondent respectivement aux compléments d'objet direct des verbes « perdre » et « faqada » dans (11-a) et (12-a) avant la nominalisation

(11) *Prenant acte de la perte de popularité du mouvement, certains considèrent aujourd'hui qu'il est urgent de parvenir à une solution négociée.* (20-21/04/03)

(11a) *Prenant acte du fait que le mouvement a perdu sa popularité, certains considèrent aujourd'hui qu'il est urgent de parvenir à une solution négociée*

(12) ʿinda ʿilmihim bifiqdāni hāḍihi-l-ḥarakati ša^cbijjatahā, ʿitabara-l-ba^cḍu ʿannahu jatawažžabu-t-tajaşşlu ilā ḥallin wasaṭin.

(12a) ʿinda ʿilmihim bi'anna hāḍihi-l-ḥarakati faqadat ša^cbijjatahā, ʿitabara-l-ba^cḍu ʿannahu jatawažžabu-t-tajaşşlu ilā ḥallin wasaṭin.

Par rapport à la construction avec le verbe (11-a), le complément d'objet subit pour le français, suite à la nominalisation (11) un changement unique au niveau de sa construction. Il y a eu passage d'un syntagme nominal à un syntagme prépositionnel.

Pour l'arabe, deux cas de figure sont possibles : on peut avoir affaire soit à une nominalisation qui n'a aucun impact sur le complément d'objet direct du verbe (12) soit à un changement de la construction du complément, un passage d'un syntagme nominal à un syntagme prépositionnel. C'est le cas de l'exemple 12-b).

(12b) ʿinda ʿilmihim bifiqdāni hāḍihi-l-ḥarakati li šaʿbijatihā, ʿitabara-l-baʿdu ʿannahu jatawažžabu-t-tajaššlu ilā ḥallin wasaṭin.

Dans ce cas, on retrouve la même situation qu'on rencontre en français sauf que pour l'arabe ce changement implique impérativement un changement de régime (passage de l'accusatif au génitif).

2.2.3 *Les compléments de construction indirecte : le complément d'agent et le complément d'objet indirect*

Nous avons décidé de regrouper ces deux arguments sous la même rubrique car ils ont des comportements identiques dans les deux langues après la nominalisation :

A. LE COMPLÉMENT D'OBJET INDIRECT

(13) *L'aspiration à la beauté* (13/06/03)

(14) at-taṭalluʿu ʿila-l-žamāli

(15) *La réflexion sur les moyens et les fins a toujours été un chapitre essentiel des arts poétiques.* [Titre] (14/03/03)

(16) inna-t-afkīra fi-l-wasāʿili wa-n- natāʾiži maḥḥala dāʿiman faṣlan ḍarūrijjan fi fanni-š-šīʿri.

A partir des exemples précédents, nous pouvons dire que, pour les deux langues en question, il n'y a aucun changement au niveau du complément d'objet indirect après la nominalisation. En effet, ce complément, post posé aussi bien avec le verbe qu'avec le substantif et de construction indirecte dans les deux cas, garde non seulement la position et la construction mais aussi la préposition qui l'introduit : nous avons « à » et « sur » respectivement avec « aspirer/ aspiration » et « réfléchir/réflexion » et « ʿilā²⁵ » et « fi²⁶ » respectivement avec « taṭallaʿa²⁷/ taṭalluʿun²⁸ » et « fkkara²⁹/ tafkīrun³⁰ ».

B. LE COMPLÉMENT D'AGENT

(17) ... *la mort de treize Arabes israéliens lors de la répression par l'armée israélienne de manifestations de soutien à l'Intifada palestinienne n'en ayant été que le catalyseur.* (07/03/03)

(18) inna mawta talātata ʿašara mina-l-ʿarabi-l-ʿisrāʾilijjina ʿinda qamʿi masīrātin musānidatin li-l-ʿintifāḍati-l-filistīnijjati min ṭarafi-l-žajši-l-ʿisrāʾilijji lam jakon siwa-l-ʿāmila-l-musāʿida.

²⁵ إلى

²⁶ في

²⁷ تطلع

²⁸ تطلع

²⁹ فكر

³⁰ تفكير

Le complément d'agent est presque toujours introduit par « par » en français. En arabe, il est introduit par « min ṭarafi³¹ » ou bien « min qibali³² » (littéralement « de la part de ») et même « ʿalā jādī³³ » (littéralement « sur la main de »). Cette même préposition est conservée après la nominalisation.

Ceci dit, la nominalisation n'impose aucun changement pour les arguments de construction indirecte ni au niveau de la structure ni au niveau de la construction.

Pour récapituler, nous pouvons dire que, le passage de la construction verbale à la construction nominale implique parfois des modifications variables qui touchent dans certains cas les arguments. Ces différents changements peuvent servir de base pour classifier les nominalisations : ainsi peut-on faire des regroupements en distinguant, d'une part, les arguments qui ne subissent aucun changement et ceux qui en subissent un ou plusieurs par rapport à la construction verbale. Au sein de ce second groupe, nous pouvons également distinguer les arguments qui présentent les mêmes modifications dans les deux langues et ceux qui subissent des modifications différentes. Mais nous remarquons que quelles que soient les modifications, nous obtenons dans les deux langues un complément post-nominal appelé pour le français un complément de nom et pour l'arabe un annexé (*mudaf 'ilajh*³⁴) (littéralement « ajouté » : pour dire ajouté au nom). Quand à la construction : nous avons toujours affaire à un complément indirect en français et un complément qui porte la marque du génitif ou de l'accusatif en arabe.

Nous pouvons dire que ces compléments ont des statuts comparables dans les deux langues en question.

Conclusion

Les propriétés morphologiques des deux langues en question étant différentes, elles nous empêchent de trouver un critère commun de classification. Par contre la sémantique et la syntaxe peuvent fournir des bases de l'étude contrastive. En effet, en nous basant sur le critère sémantique, nous pouvons faire la différence, pour le français comme pour l'arabe, entre les déverbaux processifs et les déverbaux statifs (ou résultatifs). Syntagmiquement parlant, nous pouvons classifier les nominalisations selon les types et les degrés de modifications qu'elles imposent aux arguments du verbe de départ. Rappelons que nous considérons la nominalisation non pas une simple transformation morphologique mais une modification généralisée qui consiste à obtenir, à partir d'une phrase un syntagme nominal. Le statut des arguments peut donc être un point de départ pour l'analyse contrastive des nominalisations.

Pour finir, nous insistons sur le fait que les perspectives citées ci-dessus (à savoir l'opposition entre substantif statif/processif), la structure et la position des arguments ne représentent que des critères possibles de classification entre autres du fait que nous pouvons par exemple vérifier, à partir d'un corpus plus large et plus varié, non seulement les propriétés des arguments et les modifications éventuelles mais aussi la possibilité de les éluder. Nous

³¹ من طرف

³² من قبل

³³ على يد

³⁴ مضاف اليه

pouvons également étudier la diathèse exprimée par les déverbaux dans les deux langues et les façons de les exprimer.

L'étude contrastive détaillée des nominalisations en français et en arabe consiste l'objet de notre thèse de doctorat en cours. N'étant qu'au début de notre recherche, nous étions contrainte de donner seulement une classification préliminaire qui peut servir de point de départ pour notre projet.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ACHOUR, Moncef, 2004 : *ḍāhiratu-l-'il'ismi fi-t-tafkīri-n-naḥwiji*³⁵, Publication de la faculté des lettres, La Manouba, pp 45-186
- AMINE, Abdallah, 1956 : *al-'ištiqāq*³⁶, Le Caire
- ASSAEH ADDEHMANI, Zakiya, 1996 : « tasā'ulāt ḥawla qaḍājā 'aṣli-l-'ištiqāq³⁷ » in *dirāsāt lisānijja*, Tunis, pp 50-70
- AZZAJAJI, Aboulcace, 1982 : *al-'iḍāḥ fi 'ilali-n-naḥwi*³⁸, Beyrouth, pp 41-84
- ACHIHEB, Mustapha, 1965 : *al-muṣṭalaḥāt-i-l-ilmijjati fi-l-luḡati-l-^carabijjati fi-l-qadīmi walḥadīth*³⁹, Damas
- BLACHÈRE, Robert, 1975 : *Grammaire de l'arabe classique*, Paris, pp 48-104
- CHOUBANA, Samira, 2007 : « L'infinitif arabe : nom déverbalisé ou verbe nominalisé », in *Cerlico n°20 : Les formes non-finies du verbe*, Tome 2
- CORBIN, Danielle (dir), 1991 : La formation des mots : structures et interprétation, *Lexique n°10*, Presses Universitaires de Lille
- CORBIN, Danielle, 2004 : « Programme de recherche (1997-2003) : Le dictionnaire des affixes et le dictionnaire dérivationnel du français, mise en pratique d'une théorie morphologique » in *Lexique n°16*, Presses Universitaires du Septentrion. pp53-66
- CORBIN, Danielle, 1988 : « Pour un composant lexical associatif et stratifié », in *DRLAV n° 38*, pp 63-92
- DUBOIS-CHARLIER, Françoise, 1970, *Eléments de linguistique anglaise - La phrase complexe et les nominalisations* ; Paris, Larousse
- DUBOIS-CHARLIER, Françoise, 1970, *Eléments de linguistique anglaise – Syntaxe* ; Paris, Larousse
- DUBOIS, Jean, 1967, *Grammaire structurale du français le verbe* ; Paris, Larousse
- DUBOIS, Jean, 1969, *Grammaire structurale du français – La phrase et ses transformations* ; Paris, Larousse [spécialement pp 53-92]
- DUBOIS, Jean & DUBOIS-CHARLIER, Françoise, 1999, *La dérivation suffixale en français* ; Paris, Nathan
- RUWET, Nicolas, 1967, *Introduction à la grammaire générative* ; Paris, Librairie Plon
- TANTAWI, Mohamed Darraz, 1986 : *ḍāhiratu-l-'eṣtiqāqi fi-l-luḡati-l-^carabijjati*⁴⁰, Le Caire

³⁵ ظاهرة الاسم في التفكير النحوي

³⁶ الاشتقاق

³⁷ تساؤلات حول قضايا أصل الاشتقاق

³⁸ الإيضاح في علل النحو

³⁹ المصطلحات العلمية في اللغة العربية في القديم والحديث

⁴⁰ ظاهرة الاشتقاق في اللغة العربية

Rania SAMET

Université des Sciences Humaines et Sociales de Tunis
Unité de Recherches « Langage & Métalangage »
ranya_samete@yahoo.fr

LE VERBE SUPPORT ARABE, SES CONSTRUCTIONS ET LEUR TRADUCTION EN FRANÇAIS

Résumé

L'objectif de notre travail est de faire une description typologique de la notion de « verbe support » à travers l'étude de quelques collocations en arabe tunisien et de la comparaison avec leurs équivalents en français. Ce travail propose une étude syntactico-sémantique des expressions en *'mal*, verbe qui se traduit par *faire* en français. Grâce à la traduction de ces collocations ainsi que l'application des manipulations syntaxiques, telles que (pronominalisation, relativisation, équivalence avec un verbe simple...), nous tenterons d'élaborer une échelle des différents degrés de coalescence entre le collocatif et la base, notre but étant de vérifier si des expressions équivalentes ont ou pas le même degré de cohésion dans les deux langues.

Abstract

Our paper aims at delivering a typological description of the notion of « verbe support » (prop verb) by studying some collocations based on the verb *'mal* (do) in Tunisian Arabic and comparing them with their French correlatives. After translating these collocations into French, we test syntactic operations such as pronominalization, relativization, substitution for a simple verb, etc. Thus we try to elaborate a scale of coalescence between the collocative and the collocation base in order to check if equivalent expressions enjoy the same degree of cohesion in both languages.

1. Introduction

Le présent article se veut une analyse syntactico-sémantique de quelques « collocations » de l'arabe tunisien. Il s'agit de déterminer les propriétés des collocations à verbe support *'mal* en arabe et de s'interroger sur leurs équivalents structuraux en français.

Cette étude contrastive nous permettra donc de situer notre verbe par rapport à son équivalent dans un autre système linguistique. Pour ce faire, nous allons présenter dans un

premier temps le cadre théorique et le choix du verbe *'mal* d'une manière assez brève. Nous passerons par la suite à la distinction entre les unités polylexicales en arabe à travers l'application des transformations syntaxiques sur des collocations avec *'mal*. Enfin, nous proposerons quelques propriétés sémantiques et syntaxiques de verbe support en arabe tunisien.

En ce qui concerne la terminologie, nous nous inspirons des travaux de Grossmann & Tutin dans *Les collocations : analyse et traitement* (2002) et de Blumenthal & Hausmann (dir. 2005), *Collocations, corpus, dictionnaires*. Ces auteurs définissent la « collocation » comme « une cooccurrence lexicale restreinte composée d'une base, c'est-à-dire un constituant libre, et d'un collocatif sélectionné en fonction de la base et qui n'est ni définissable ni traduisible. » (2006:3) Il s'agit donc d'une combinaison limitée de deux éléments linguistiques dont le sens est compositionnel et qui est en revanche différente aussi bien des expressions figées, caractérisées par l'opacité sémantique et par le blocage des propriétés transformationnelles, que des combinaisons libres.

2. Choix du verbe

Sur le plan pratique, nous avons choisi de travailler sur le collocatif *'mal* en arabe tunisien, qui est synonyme de *faire* en français. Cette forme *'mal* renvoie au passé du verbe, conjugué à la troisième personne du singulier « *il* ». Sa traduction littérale est donc : *il a fait*. Ainsi, nous excluons de notre corpus toute expression formée avec *'mal* et dont le sujet soit est un pronom impersonnel soit réfère à un objet non animé, non humain comme dans « *ja'mel el 'ašra tawa* » synonyme de « *il doit être dix heures maintenant* » et « *šaj ja'mel el 'ār* » traduisible par « *c'est scandaleux* ».

Le choix de ce verbe s'explique par le fait qu'il appartient à la série des verbes dits « généraux et polysémiques » (Willems, 2006 : 437) dont les relations sémantiques qu'il exprime varient selon la structure valencielle dans laquelle il entre d'où la distinction entre emploi transitif, impersonnel, factitif, auxiliaire modal, etc. Il peut également jouer le rôle d'un verbe opérateur ou d'un verbe support, Dans le second cas, il donne lieu à des unités lexicales plus ou moins codées en langues.

3. Critères de distinction entre les unités polylexicales

Pour distinguer les constructions à verbe support des expressions figées en arabe, nous partons des critères sémantico-syntaxiques élaborés par la grammaire transformationnelle tout en tenant compte des différents travaux qui ont été élaborés sur les verbes supports en arabe tel par exemple l'étude de B. Ouerhani sur *Les critères de définition des verbes supports entre le français et l'arabe* (2006).

Nous rappelons brièvement les traits communs aux verbes supports dans ces deux langues:

- D'abord, il s'agit d'un verbe sémantiquement vide qui n'a pour rôle que d'actualiser le substantif prédicatif qui le suit. Il perd ainsi sa valeur prédicative au profit de ce nom, étant donné qu'on ne peut avoir deux prédicats successifs dans une phrase simple.

Il convient donc de noter que l'appellation « verbe support » vient du fait qu'il s'agit d'un élément servant d'appui à un autre élément.

- De plus, le verbe support peut s'effacer lors de la formation d'un groupe nominal comportant le prédicat nominal et ses arguments. Or, cette réduction ne peut avoir lieu qu'après une transformation relative sur la séquence en question. D'où la parenté entre certains prédicats nominaux et certains verbes simples.
- Ensuite, la formation des groupes nominaux et l'effacement du verbe sont liés à une autre transformation qui est celle de la relativisation et qui consiste à promouvoir l'objet en tête de phrase. Cette manipulation syntaxique est généralement non applicable aux expressions figées mais possible pour les constructions à verbe support en français et en arabe tunisien grâce aux pronoms « *qui* » et « *elli* ».

Cette propriété nous permet d'évoquer une autre transformation possible avec ce type de construction, à savoir l'extraction au moyen de « *c'est...que* » et de « *haḍa ... elli* ».

- Enfin, les prédicats nominaux se caractérisent par un paradigme de détermination plus ou moins libre.

Cependant, la distinction entre ces deux langues réside dans l'application de la nominalisation et de l'insertion d'un adjectif. En effet, si l'insertion d'un adjectif est opérationnelle en français, en arabe elle ne permet pas de mesurer le degré de coalescence verbe-objet car l'adjectif est toujours postposé au nom et non antéposé. Quant à la nominalisation, c'est une transformation morphosyntaxique qui sert à distinguer l'emploi « prédicatif » du verbe de son emploi en tant que support d'un prédicat nominal, puisque seuls les verbes opérateurs admettent la nominalisation. En arabe tunisien, le verbe ne peut être nominalisé car la forme '*amla*' est un substantif qui peut s'employer avec notre support dans '*mal 'amla*'. Nous pouvons dire que ce critère de changement de catégorie ne peut être définitoire pour les verbes supports dans cette langue.

Nous constatons dès lors que les critères de reconnaissance du verbe support en arabe sont : la non-prédicativité, la vacuité sémantique, l'équivalence avec un verbe simple et l'application des tests de relativisation grâce au pronom relatif *elli* synonyme de « qui », d'extraction au moyen de *haḍa ... elli*, de permutation du déterminant et d'effacement du verbe support.

Il se trouve donc que les constructions à verbes supports sont des expressions attestant un degré de coalescence syntaxique et sémantique plus faible que celui des locutions verbales et plus important que celui des expressions compositionnelles. Nous proposons alors de les désigner par l'expression « collocations à verbes supports » que nous empruntons, d'ailleurs, à Blanco (2002) dans son article « Les déterminants figés » : *Langages*, n° 145.

4. Application des critères sur les expressions en arabe

Ainsi, pour distinguer les collocations des constructions idiomatiques et des expressions libres, nous avons d'abord cherché à appliquer nos tests syntactico-sémantiques sur un ensemble d'expressions verbales avec '*mal*' ; ensuite, nous avons créé des « classes de base ou des classes d'objet » à partir de leurs équivalences lexicales, c'est-à-dire que nous avons regroupé les différentes expressions dont les éléments nominaux sont sémantiquement

voisins ; et enfin nous avons effectué un classement distributionnel des différents types de l'objet, qu'il renvoie à un nom abstrait ou à un nom concret, comme l'atteste le tableau 1 :

Tableau 1

Regroupements sémantiques	Constructions verbales en ARABE	Equivalences en FRANÇAIS	Effacement du verbe	Relativisation	Pluralisation du déterminant	Equivalence avec un verbe simple	Nature de l'objet	
							Abstr	Conc
Des noms de « repos du corps »	'mal ta'sīla	Faire un petit somme	+	+	-	-	+	
	'mal tartīha	Se reposer	+	+	-	-	+	
	'mal nūma	Faire un bon sommeil	+	+	-	-	+	
Des noms de « mouvement du corps »	'mal dūra	Faire un tour	+	+	+	-	+	
	'mal taḥwīsa	Faire une promenade	+	+	-	-	+	
Des noms relatifs aux « soins du corps »	'mal taksīla	faire un massage à soi-même	+	-	-	+	+	
	'mal massaž	se faire masser par qqn OU faire un massage à qqn	+	+	+	-	+	
Des noms « relatifs à la joie »	'mal kīf	Prendre plaisir à	-	-	-	-	+	
	'mal žaw	S'amuser/ faire la fête	+	+	-	-	+	
Des noms d' «événements» relatifs à des organisations	'mal taḥlīgua	Rester avec un groupe pour passer le temps	+	-	-	+		+
	'mal qa'da	S'entretenir avec des personnes pour passer le temps	+	+	+	-	+	
	'mal sahrīa	Organiser une soirée	+	+	+	-		+
	'mal 'šā	Organiser un dîner	+	+	+	-		+
	'mal ḥafla	Organiser une fête	+	+	+	-		+
'mal resepsion	Organiser une réception	+	+	+	-		+	
Des noms de « jeux et de loisirs »	'mal partie + karta/ sinema	Faire une partie de +cartes/cinéma	+	-	-	-		+
Des noms de « relatifs aux actions de se laver et de se détendre »	'ma bānu	Prendre un bain	+	+	-	-		+
	'al dūš	Prendre une douche	+	+	-	+		+
	'mal ḥammēm	Prendre un bain	+	+	-	-		+
	'mal tabḥīra	Se baigner	+	+	+	+	+	
Des noms « relatifs aux petits plaisirs »	'mal kēss	Prendre un verre	-	-	-	-		+
	'mal qahwa	Prendre un café	+	+	-	+		+
	'mal aperitif	Prendre un apéritif	-	-	-	-		+
	'mal siquāru	Fumer une cigarette	+	+	-	-		+
	'mal šīša	Fumer un narguilé	+	+	-	+		+
'mal taḥrīša	Prendre un goûter	+	+	-	-		+	
Des noms d'équipement	'mal klimatizeur/ šoffa□	Installer un climatiseur / un chauffage	+	+	+	-		+
Des noms « relatifs à un événement brusque »	'mal aksidan	Avoir un accident	+	+	+	-		+
	'mal ḥadeṭ	Avoir un accident	+	+	-	-		+
	'mal šute	Faire une chute	+	+	-	-	+	
Des noms de « jugement de valeurs »	'mal el ḥīr	Faire le bien	-	+	-	-	+	
	'mal eššar	Faire le mal	-	+	-	-	+	

Regroupements sémantiques	Constructions verbales en ARABE	Equivalences en FRANÇAIS	Effacement du verbe	Relativisation	Pluralisation du déterminant	Equivalence avec un verbe simple	Nature de l'objet	
							Abstrait	Concret
Des noms relatifs à l'acte de « faire une action »	'mal maḥḥūdu	Faire de son mieux	+	+	+	-	+	
	'mal effor	Faire (un+E) effort	+	+	-	-	+	
Des noms relatifs aux « mauvaises situations »	'mal el ḥiss	Faire du bruit	+	+	-	-		+
	'mal fawḍa	Faire un tapage	+	+	-	-		+
	'mal 'arka	Faire une bagarre	+	+	-	-		+
	'mal muškla	Causer des problèmes	+	+	+	+	+	
	'mal fḍiḥa	Faire scandale	+	+	+	-	+	
	'mal šouha	Faire un grand tapage	+	+	-	+	+	
'mal nhār/līla	Faire un tapage diurne/ nocturne	-	+	-	-	+		
Des noms relatifs à l'acte de « construire »	'mal dār	Construire	+	+	+	-		+
	'mal šānti	Faire un chantier	+	+	-	-		+
	'mal mramma	Faire un chantier	+	+	+	-		+
	'mal proḗe	Faire un projet	+	+	+	-		+
Des noms « relatifs à un acte religieux »	'mal haḗḗa	Faire un pèlerinage	+	+	+	+		+
	'mal 'omra	Aller en pèlerinage	+	+	+	-		+
Le substantif « coup » au singulier, au duel et au pluriel	'mal ḍarba/ḍarbet	Faire les choses à moitié Le sens varie selon le contexte	-	-	+	-	+	
« Le déverbal » de faire	'mal 'amla (behia/ḥajiba)	Faire une (bonne /mauvaise) action	+	+	+	-	+	
Des « onomatopées »	'mal tic-tic /bloum	Faire tic-tic /bloum ...	+	-	-	-		+
	'mal 'amalia	Se faire opérer Faire une opération	+	+	-	+		+
	'mal 'afār	Faire une bonne affaire	+	+	-	-	+	
	'mal bronzaḗ	Bronzer	+	+	-	-		+
	'mal tsāwer	Se faire prendre en photos	+	+	+	+		+
	'mal appel	Biper	-	-	+	-		+

Le tableau 1 appelle quelques commentaires :

4.1. Les corrélations sémantiques, illustrées par les classes d'objets montrent que le collocatif 'mal se combine avec des bases définissables et sémantiquement transparentes mais pourtant restreintes et closes telle par exemple la classe des noms de « mouvement du corps », des noms « relatifs aux petits plaisirs », des noms « relatifs à un événement brusque ».

4.2. Les spécificités syntaxiques de ces collocations sont élaborées à partir de deux critères :

- ▶ D’abord, grâce aux manipulations syntaxiques citées plus haut.
- ▶ Ensuite, grâce à la comparaison des collocations arabes par rapport à leurs équivalentes en français. D’ailleurs, la traduction de ces collocations avec ‘*mal*’ nous permet d’avancer un certain nombre de remarques :

4.2.1. Nous constatons que les expressions équivalentes en français sont de quatre types, soient des verbes simples, soient des collocations à verbe support, soient des locutions verbales :

A – Equivalence avec un verbe simple :

Les expressions avec des noms relatifs « aux constructions », se traduisent par « *construire* ». De même, les collocations (‘*mal bronzaž*’, ‘*mal žaw*’, ‘*mal tabḥīra*’) se traduisent respectivement par les verbes simples suivants (*bronzer*, *s’amuser*, *se baigner*).

B – Avec une collocation dont le verbe support est *prendre* :

Les expressions avec les noms relatifs « aux actions se laver et de se détendre », « aux petits plaisirs » comme « ‘*mal bānu*’ », « ‘*mal kēss*’ », « ‘*mal aperitif*’ » qui ont un équivalent avec *prendre* tel « *prendre un bain* », « *prendre un verre* », « *prendre un apéritif* ».

C – Avec une collocation dont le verbe support est *avoir* :

Les collocations « ‘*mal aksidan*’ », « ‘*mal ḥādeṭ*’ », qui expriment un événement brusque, se traduisent par « *faire* » ou « *avoir* » puisqu’on peut dire : « *il a eu un accident* » et « *il a fait un accident* ». Encore faut-il remarquer ici que le verbe *faire* fonctionne alors comme un causatif de *avoir*.

D – Avec une collocation dont le verbe support est *faire* :

Avec les noms relatifs au « repos du corps », « au mouvement du corps », « aux mauvaises situations », ou « à un événement brusque ou à un événement gai », « aux jugements de valeurs », « aux actes religieux » et avec les collocations « ‘*mal ‘afār*’ », « ‘*mal mažhūdu*’ », la collocation arabe se traduit par une construction formée à partir du verbe support *faire* et d’un substantif prédicatif, nous citons à titre d’exemple : (*faire un petit somme*, *faire un tour*, *faire du bruit*, *faire des efforts*, *faire une cérémonie*). Et nous pouvons alors de constructions symétriques dans les deux langues.

E – Avec une locution verbale formée à partir de *faire* :

Il faut cependant signaler que certaines expressions arabes se traduisent par des locutions verbales dont le verbe *faire* et le nom qui le suit sont en forte coalescence, il s’agit des suites « ‘*mal el ḥīr*’ », « ‘*mal eššar*’ » qui donnent respectivement lieu à « *faire le bien* », « *faire le mal* ».

En ce qui concerne la construction « ‘*mal partie + karta/ Sinema*’ » elle est équivalente à la locution « *faire une partie de* », la seule différence entre les 2 expressions résideraient dans la complémentation de cette unité verbale puisqu’elle est transitive directe en arabe et transitive indirecte en français.

Finalement, nous relevons des expressions dont la traduction est assurée par « *faire* » en tant que verbe pronominal tel est par exemple le cas de « '*mal taksīla* », « '*mal massaž* », « '*mal tsāwer* » qui peuvent avoir ou bien le sens réfléchi avec « *se faire masser soi-même* » ou le passif avec « *se faire masser par qqn* », et « *se faire prendre en photos* ».

4.2.2 Après avoir distingué les différents types d'équivalences des expressions arabes en français, nous passons maintenant à la démarcation entre expressions figées, collocations à verbe support et expressions compositionnelles en arabe tunisien.

- Les **expressions libres** sont les suites dont le sens des deux termes est transparent, dont le verbe est le prédicat et dont la classe d'objet est non restreinte, nous donnons à titre d'exemple les expressions formées avec les noms relatifs à l'acte de « *construire* » ou « *d'installer quelque chose* » comme « '*mal dār* », « '*mal pisine* ».
- Par ailleurs, nous relevons des suites verbales qui n'acceptent aucune manipulation syntaxique et dont le sens n'est ni calculable ni compositionnel, il est autonome par rapport à ceux de ses éléments comme dans « '*mal ta'sīla* », « '*mal kēss* », « '*mal darba* ». Il s'agit de **constructions idiomatiques** que le locuteur sélectionne en bloc dans la langue. Elles présentent le degré de coalescence maximal.
- Nous considérons comme **collocation à verbe support** toute expression qui accepte certaines propriétés transformationnelles, dont le verbe est vide de sens et dont le pivot sémantique est assuré par le nom qui, lui, est souvent lié morphologiquement à un verbe simple, d'où l'idée d'équivalence entre verbe simple et collocation à verbe support. Et en observant notre exemplier, nous remarquons que dans la majorité des cas le verbe '*mal* fonctionne comme un verbe support. Ainsi les valeurs sémantiques qu'il exprime sont en rapport avec le sens du complément « objet » qui présente, lui, le pivot sémantique de la collocation.

5. Propriétés sémantiques et syntaxiques du verbe '*mal* :

A la suite de la comparaison des expressions formées avec '*mal* et de leurs équivalents en français, nous pouvons avancer un certain nombre de conclusions :

- i. D'abord, nous remarquons que les deux verbes donnent lieu à divers types de constructions allant des expressions compositionnelles jusqu'aux constructions figées.
- ii. De plus, ils changent de sens selon la nature et la structure de leur objet. Ainsi, nous nous inspirons des travaux de Ponchon qui a établi une distinction entre « valeur plénière » et « valeurs déviantes » du verbe *faire*. Ce dernier constate en effet que ces nuances d'emplois sont en rapport avec la nature du complément qu'il réfère à un nom animé ou un nom non animé. Quand le verbe *faire* est équivalent à « *fabriquer* », « *réaliser* », « *procurer* » ou tout simplement « *agir* », il assure sa valeur plénière. Par contre, sont déviantes, les valeurs où *faire*, toujours ipsivalent (Ponchon, 1994:11), perd une infime partie de sa notion concrète de fabrication, pour accepter des nuances plus ou moins concrètes et il a alors pour équivalent « *constituer* », « *former* », « *créer* » (Ibid, P12).

En ce qui concerne nos collocations arabes, nous constatons que le verbe *'mal* se construit dans la plupart des cas avec des noms concrets et non déverbaux, et qu'il garde sa valeur sémantique première à savoir « *effectuer* » ou « *réaliser une action* ». Nous parlons dans ce cas de la construction prototypique du verbe.

En revanche, les expressions formées avec un substantif déverbal comme « *'mal taksīla* », « *'mal dūš* », « *'mal qahwa* » et respectivement équivalentes aux verbes simples « *tkasil* », « *daweš* », « *qahwe3* » véhiculent des valeurs déviantes.

iii. Ensuite, nous remarquons que dans la plupart des cas nous avons affaire aux mêmes types de constructions dans les deux langues : c'est-à-dire que :

- Les collocations à verbe support « *'mal tartīḥa* », « *'mal nūma* », « *'mal dūra* », « *'mal taḥwisa* », « *'mal ma3hūdu* » ont comme équivalents des collocations formées à partir du verbe support *faire* comme : « *faire la sieste* », « *faire une promenade* », « *faire des efforts* ».
- Les expressions figées en arabe telles que « *'mal kēss* », « *'mal fišta* » sont synonymes de « *prendre un verre* » et « *faire la fête* » qui se caractérisent par un fort degré de coalescence entre le verbe et son objet.
- Cependant nous relevons des cas où le français et l'arabe n'ont pas le même type de constructions pour une expression particulière.
- Les collocations « *'mal tsāwer* », « *'mal massa3* » se traduisent par une expression compositionnelle dont le verbe *faire* a un emploi pronominal « *se faire masser* » et « *se faire prendre en photos* ».
- Certaines collocations se traduisent aussi par des verbes simples.

iv. La dernière remarque porte sur la détermination des substantifs en arabe. Nous constatons que la majorité des « bases » sont introduites par les articles indéfinis (un/une) ; et seules les collocations (*'mal el ḥūr* ; *'mal eššar*, *'mal el ḥiss*) portent un article défini. D'une manière générale, défini ou indéfini, ces déterminants ne sont pas commutables les uns avec les autres, ce qui montre d'ailleurs le fort degré de cohésion entre le verbe et son objet dans ces constructions. En ce qui concerne le pluriel ou le duel, seules quelques expressions le permettent comme (*'mal dūra* ; *'mal massa3* ; *'mal aksidan*) qui donnent respectivement lieu à (*'mal dūretin* ; *'mal massažēt* ; *'mal aksidonēt*). Celles-ci seraient ainsi moins coalescentes que celles qui n'admettent aucune permutation du déterminant, tel par exemple (*'mal tartīḥa* ; *'mal fawḍa* ; *'mal ḥammem*).

6. Conclusion

Au terme de cette étude, nous pouvons dire que l'examen de quelques collocations en arabe tunisien nous a permis d'aborder le problème du figement à travers les langues.

En effet, Cette notion « scalaire » du processus de la coalescence est à observer au sein de la langue même entre plusieurs collocations ou entre les deux langues à travers la comparaison des expressions sémantiquement équivalentes.

Ainsi avons-nous constaté que le verbe *'mal* et son équivalent *faire* en français sont des verbes polysémiques qui entrent dans plusieurs types de constructions et se caractérisent alors par divers degrés de coalescence avec leur objet, de même nous avons remarqué une symétrie sémantique et syntaxique entre certaines collocations françaises et arabes ayant le même degré de cohésion entre le collocatif et la base.

Cette étude nous a enfin permis de mesurer les difficultés qu'on peut rencontrer lors de la traduction des collocations d'une langue à une autre, nous citons à titre d'exemple deux obstacles :

- D'abord, la traduction mot à mot d'une langue à une autre ne donne pas toujours lieu à une formule correcte.
- De plus, il y a des mots qui ne se traduisent pas ce qui constitue une autre difficulté pour la traduction comme les termes (*ta 'sīla, taḥlīḡua šuḡa*).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Baccouche T. (1998), « La langue arabe dans le monde arabe », in *L'information grammaticale*, numéro spécial « Tunisie », mai 1998, pp 49-51
- _____ (2006), « Le concept de figement en linguistique arabe », in *Composition syntaxique et figement lexical*, presses universitaires de Caen, pp 219-226
- Blanco X, (2002), « Les déterminants figés », *Langages* 145
- Durieux Ch., (2003), « Le traitement du figement lexical en traduction », In *Cahiers de linguistique*, n° 82, Paris : H.Champion, pp 193-207
- El Khil K. (1998), « Les lexies complexes à base *prendre* : principes de classement », in *l'information grammaticale*, numéro spécial « Tunisie », mai 1998, pp 23-26
- Giry-Schneider J. (1986), « Les noms construits avec *faire*: compléments ou prédicats », In *langue française*, n°69, pp 49-63
- _____ (1987), *Les prédicats nominaux en français. Les phrases simples à verbe support*, Genève-Paris, Droz
- Gross G. (1989), *Les constructions converses en français*, Genève-Paris : Droz.
- _____ (1993), « Trois applications de la notion de verbe support », in *L'information grammaticale*, n°59, pp 16-23
- _____ (1998), « Degré de figement des noms composés », *Langages* 90, pp 57-72
- _____ (2000), *Les expressions figées en français : noms composés et autres locutions*. Paris, Orphys
- Hausmann F.& Blumenthal P., (2006), « Collocations, corpus, dictionnaires », in *Langue française*, n°150, juin 2006, Larousse, pp 3-13
- Hosni. L & Kammoun. B, (2004), « Les concepts linguistiques modernes en arabe : traitement lexicographique et précision conceptuelle : cas de la terminologie du figement », In S. Mejri & Ph. Thoiron (dir), *La terminologie entre traduction et bilinguisme*, Tunisie,

Journée scientifique de formation et d'animation régionale, Hammamet le 14 Octobre 2004, pp 60-68

- Mel'čuk I., (2003), « La nature des collocations : définition, rôle et utilité », In Grossmann F & Tutin A, *Les collocations : analyse et traitement*, Travaux de recherches en linguistique appliquée, pp.23-44
- Ouerhani B.(2004), « La terminologie linguistique entre innovation lexicale et renouvellement des analyses », In S. Mejri & Ph. Thoiron (dir), *La terminologie entre traduction et bilinguisme*, Tunisie, Journée scientifique de formation et d'animation régionale, Hammamet le 14 Octobre 2004, pp 121-137
- _____ (2006), « Les critères de définition des verbes supports entre le français et l'arab », in J. François & S. Mejri (dir.), *Composition syntaxique et figement lexical*, Presses Universitaires de Caen, pp 55-72
- Ponchon Th., (1994), *Sémantique lexicale et sémantique grammaticale : le verbe FAIRE en français médiéval*. Genève & Paris : Droz.
- Willems D, (2006), « La complémentation verbale dans le texte : le cas du verbe *donner* », in Grammatica, *Hommage à Michael Herslund*, Bern/Berlin/Bruxelles, Peter Lang, pp 437-451

SYSTÈMES DE TRANSCRIPTIONS

Le système de transcription utilisé pour les consonnes et les voyelles arabes est celui de l'Alphabet Phonétique International (A.P.I). En ce qui concerne les voyelles longues, nous avons adopté le signe (:). Nous avons également opposé les phonèmes arabes à leurs correspondants en français comme l'atteste le tableau ci-dessous :

Tableau 2

Phonème en arabe	Transcription phonétique
أ	ʔ
ع	'
هـ	h
ح	ħ
ج	ʒ
ق	q
ش	ʃ
ث	t̪
ض	ɖ
خ	ħ
ي	j

Dans le tableau 3, nous avons classé les phonèmes spécifiques à la langue arabe d'après leurs propriétés phonologiques :

Tableau 3

	Occlusives		Fricatives		Semi-voyelles
	Sourdes	Sonores	Sourdes	Sonores	
Bilabiales					j
Interdentales			ʈ	ɖ	
Prépalatales			ʃ	ʒ	
Postpalatales		q			
Vélaires			ħ		
Pharyngales			ħ	'	
Glottales		'	h		

Corpus

1- 'mal 'fār'	19- 'mal fđīħa	36- 'mal qahwa
2- 'mal aksidan	20- 'mal ħādet	37- 'mal resepsion
3- 'mal aperitif	21- 'mal ħafla	38- 'mal sahria
4- 'mal appel	22- 'mal ħažžā	39- 'mal sīguāru
5- 'mal bānu	23- 'mal ħammem	40- 'mal tabħīra
6- 'mal bronzaž	24- 'mal žāw	41- 'mal tādīka
7- 'mal šānti	25- 'mal kēss	42- 'mal taħīgua
8- 'mal šīša	26- 'mal klimatizeur	43- 'mal taħwissa
9- 'mal šuha	27- 'mal massaž	44- 'mal taksīla
10- 'mal šute	28- 'mal mažħūdu	45- 'mal tartīħa
11- 'mal dār	29- 'mal muʃkla	46- 'mal tic-tic /bloum
12- 'mal dūra	30- 'mal mramma	47- 'mal tsāwer
13- 'mal duš	31- 'mal nhār/li:la	48- 'mal 'amalia
14- 'mal eššar	32- 'mal nūma	49- 'mal 'amla (behia/ħajiba)
15- 'mal effor	33- 'mal partie + (karta/ sinema)	50- 'mal 'arka
16- 'mal el ħiss	34- 'mal prožč	51- 'mal 'cha'
17- 'mal el ħīr	35- 'mal qa'da	52- 'mal 'omra
18- 'mal fawḍa		53- 'mal ḍarba